ANALYSE

GRAMMATICALE RAISONNÉE

DE DIFFÉRENS

TEXTES ANCIENS ÉGYPTIENS,

OUVRAGE DÉDIÉ A SA MAJESTÉ LE ROI DE SARDAIGNE

PAR

FRANÇOIS SALVOLINI.

VOLUME PREMIER.

TEXTE HIÉROGLYPHIQUE ET DÉMOTIQUE DE LA PIERRE DE ROSETTE,

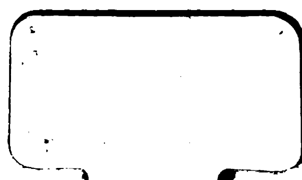
AVEC UN VOLUME DE PLANCHES.

PARIS,

IMPRIMERIE DE Mme Ve DONDEY-DUPRÉ,

RUE SAINT-LOUIS, Nº 46, AU MARAIS.

1836.




305765251Y

ANALYSE

GRAMMATICALE RAISONNÉE

DE DIFFÉRENS

TEXTES ANCIENS ÉGYPTIENS.

SE TROUVE :

A PARIS, CHEZ L'AUTEUR, RUE BELLECHASSE, N° 13,

ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES.

ANALYSE

GRAMMATICALE RAISONNÉE

DE DIFFÉRENS

TEXTES ANCIENS ÉGYPTIENS,

OUVRAGE DÉDIÉ A SA MAJESTÉ LE ROI DE SARDAIGNE,

PAR

FRANÇOIS SALVOLINI.

VOLUME PREMIER,

TEXTE **HIÉROGLYPHIQUE** ET **DÉMOTIQUE** DE LA PIERRE DE ROSETTE,

AVEC UN VOLUME DE PLANCHES.

PARIS,

IMPRIMERIE DE Mme Ve DONDEY-DUPRÉ,

RUE SAINT-LOUIS, N° 46, AU MARAIS.

1836.


ET
OXFORD

Sire,

En faisant hommage à Votre Majesté d'un travail qui a pour objet l'ancienne Egypte, je ne fais qu'acquitter une dette de la science envers son auguste personne et

ses derniers prédécesseurs. Votre capitale doit aux rois Victor-Emmanuel et Charles-Félix de posséder cette collection où l'on puisa les lumières qui commencèrent à révéler à la curiosité savante de notre siècle les mystères des sanctuaires de l'Egypte, et par la protection éclairée que Votre Majesté daigne accorder aux études égyptiennes, les trésors que cette collection renferme sont aujourd'hui conservés comme un dépôt commun à toute l'Europe.

Les premiers pas qu'on a faits dans la découverte du système des écritures hiéroglyphiques ont servi à écarter un coin de ce voile qui semblait devoir envelopper pour toujours l'Egypte et ses antiques Pharaons; complétée maintenant, cette même découverte ne tardera pas à nous montrer tout entière l'histoire de ce grand peuple, premier instituteur de la civilisation. Si je puis me flatter que mes travaux auront contribué en quelque partie à atteindre ce but, c'est un devoir pour moi de reconnaître que c'est à la munificence de Votre Majesté que j'en dois la publication. Sire, quand, dans l'avenir, l'histoire des connaissances humaines parlera de la plus grande

découverte dont s'honorent les lettres du dix-neuvième siècle, elle redira combien cette découverte a dû d'encouragemens à votre auguste protection.

Je suis, avec respect,

De Votre Majesté,

Sire,

Le très-humble et très-obéissant Serviteur,

F. Salvolini.

PRÉFACE.

Le projet et le plan de l'ouvrage *Analyse grammaticale raisonnée de différens textes anciens égyptiens*, en trois volumes in-4°, datent de l'année 1832. Je l'annonçais au public par un prospectus qui parut dans la même année, en tête d'un écrit (*) que j'avais rédigé dans le but d'offrir un essai de la méthode que je devais suivre dans l'*Analyse grammaticale* annoncée. Mon intention était d'offrir aux savans une espèce de bibliothèque égyptienne, en même tems qu'un véritable *commentaire sur la langue et les écritures hiéroglyphiques*. J'étais parvenu, dans ce dessein, à réunir un choix de textes hiéroglyphiques variés parmi les plus intéressans que l'on connaît aujourd'hui. Une circonstance paraissait encore favoriser la réussite de mon projet : c'est que ces textes égyptiens, qui existent en grand nombre dans les musées d'Europe, se réduisant presque tous à une certaine série de

---

* *Des principales expressions qui servent à la notation des dates sur les monumens de l'ancienne Égypte, d'après l'inscription de Rosette.* Lettres à M. l'abbé Gazzera, secrétaire de l'Académie royale des sciences à Turin. Paris, 1832 et 1833.

compositions dictées d'après des formulaires, il devenait réellement possible de réunir une bibliothèque égyptienne, telle que je l'avais imaginée. Le texte que nous voyons tracé sur cette foule de manuscrits qu'on a découverts dans les tombeaux ne nous offre ordinairement qu'un rituel funéraire, dans lequel nous lisons, sous la forme de prières adressées aux différens dieux, ou génies censés présider à la migration des ames, l'histoire entière de cette migration, selon les croyances égyptiennes. Quelques parties de ce rituel m'ayant paru renfermer des notices du plus haut intérêt, concernant les doctrines psychologiques professées dans les sanctuaires de l'Égypte, j'avais extrait ces parties pour en faire le sujet des traductions et des explications grammaticales que contiendrait un des trois volumes de mon ouvrage.

Je voulais consacrer le second de ces volumes à l'analyse des différens textes auxquels se réduisent les inscriptions qu'on lit sur les monumens le plus ordinairement *sculptés*, tels que, par exemple, les *obélisques* et les *stèles*, soit *d'adoration*, soit *funéraires*, etc. Un texte d'une bien plus grande étendue, choisi parmi les inscriptions historiques qu'on a sculptées sur les grandes murailles des palais et des temples, aurait complété la matière de ce volume. Un des buts que je me proposais, en analysant ces différens textes, était celui de faire ressortir les nuances diverses de ce qu'on pourrait appeler le *style* employé pour les différens sujets de la littérature égyptienne. Il y a, selon moi, un style qu'on peut appeler *style épistolaire*, auquel appartiennent, par exemple, les différentes pétitions adressées ordinairement par de simples particuliers à divers Pharaons antérieurs à la vingtième dynastie, et dont les musées de Leyde et de Turin possèdent le texte original. Il y a un *style hiératique*, celui dans lequel sont tracés les textes roulant sur une matière reli-

gieuse. Je reconnais surtout un *style historique*, auquel appartient une grande partie de textes qui ne se trouvent guère sculptés que sur les parois des palais ou des temples.

D'après les indications du plan que je viens d'esquisser, il est facile de s'apercevoir que l'ouvrage que je me proposais de publier dès l'année 1832 se réduit à un travail essentiellement grammatical. Les principes adoptés pour la méthode que j'allais suivre dans mes interprétations étaient les mêmes dont feu Champollion avait publié la découverte bien des années auparavant. Ces principes, je le savais, n'avaient pas cessé d'être un sujet de contestations de la part des savans de l'Europe; des opinions défavorables avaient couru relativement à la réalité et à l'étendue des découvertes de mon illustre maître. Je ne me dissimulais pas l'importance qu'il y aurait eu à justifier complétement et une fois pour toutes ses principes; je sentis qu'il fallait pour cela reprendre, pour ainsi dire, en sous-œuvre son système d'interprétation. Les deux volumes d'*Analyse grammaticale* dont j'ai déjà parlé, pour l'interprétation de quelques parties du Rituel funéraire et des diverses inscriptions qui nous restent sur les monumens sculptés, auraient pu suffire pour atteindre un pareil but. Cependant, l'existence en Europe de la célèbre pierre de Rosette, véritable pierre de touche pour la question que je me proposais de résoudre, me détermina à commencer mon travail par l'interprétation des deux textes égyptiens qu'elle renferme. C'est ainsi que cet ouvrage fut porté à *trois volumes*, dont le premier, celui que je publie aujourd'hui, renfermera les premiers essais de l'application du système d'interprétation de feu Champollion aux textes *hiéroglyphique* et *démotique* de la pierre de Rosette.

Les publications connues relatives à ce monument important me dispensent de répéter ici l'histoire de sa découverte à

Rosette, ainsi que sa description. J'ajouterai seulement quelques détails qui, tout en se rapportant particulièrement au sujet de mon travail sur ce même monument, feront connaître l'état où feu Champollion avait laissé les études hiéroglyphiques au moment où j'entrepris ce travail, la méthode que j'ai cru devoir suivre pour parvenir à une justification réelle des découvertes que mon maître a eu à peine le tems d'annoncer, les moyens par lesquels j'ai suppléé souvent à l'insuffisance des secours qu'il avait laissés à notre disposition, les nouveaux résultats enfin auxquels je crois être arrivé après lui.

Une question sur laquelle les érudits tombent d'accord, c'est l'exactitude prouvée de l'alphabet hiéroglyphique tiré de la lecture des noms propres des empereurs grecs et romains, et consigné dans la *Lettre à M. Dacier :* cet alphabet a été mon point de départ. Pour lors la vérification du système de feu Champollion, par l'analyse des deux textes égyptiens de Rosette, ne consistait plus qu'à démontrer que les mêmes hiéroglyphes, qu'on employait pour représenter les sons et les articulations des noms propres grecs et romains, ont pu conserver leur valeur phonétique toutes les fois qu'on les a employés dans le courant de l'inscription de Rosette. Ici s'est présenté un premier obstacle, celui qu'il importait de surmonter avant tout. L'alphabet recueilli par Champollion, au moyen de la lecture des noms propres étrangers, se réduit à un trop petit nombre de caractères hiéroglyphiques, en comparaison du nombre de ces mêmes caractères qu'on rencontre dans le texte qu'il s'agissait d'analyser : tout portait à croire que plusieurs de ces signes que nous ne voyons pas figurer dans l'alphabet en question ne sont pas moins de véritables *signes phonétiques*. Il fallut songer à enrichir cet alphabet de nouveaux homophônes, autant que possible, et par tous

les moyens avoués par la critique. L'alphabet que Champollion a consigné dans la *Grammaire Égyptienne*, son dernier ouvrage, en compensant l'insuffisance de l'alphabet de la *Lettre à M. Dacier*, aurait dû m'épargner cette partie du travail; mais l'ignorance complète dans laquelle le savant hiérogrammate nous a laissés, soit relativement aux sources dont ses nouveaux homophônes ont été tirés, soit relativement aux faits particuliers d'après lesquels il leur a attribué une valeur spéciale, s'opposait absolument à ce que j'admisse, sans examen et sans aucune autre espèce d'autorité que celle de l'auteur de la *Grammaire Égyptienne*, cette valeur telle qu'il a cru pouvoir la leur accorder. Dans la conviction intime qu'il ne me serait pourtant pas impossible de parvenir à justifier, au moins en partie, l'exactitude de l'alphabet reconnu par mon illustre maître, je me mis à la recherche des sources auxquelles il devait, selon toute apparence, avoir puisé. Ce travail préliminaire eut pour résultat, non seulement une justification complète de l'alphabet de la *Grammaire Égyptienne*, mais aussi la découverte de près d'une centaine d'homophônes à ajouter à tous ceux que Champollion était parvenu à reconnaître jusqu'à l'époque de sa mort. La question elle-même du principe du phonétisme égyptien, tel que l'hiérogrammate français avait prétendu l'établir, a trouvé non seulement de nombreux moyens de vérification, mais un nouveau développement dans le résultat des faits que, pour ce même travail, j'ai dû soumettre à l'examen.

L'exposition de tous ces faits a donné origine à l'Introduction que j'ai placée en tête de ce premier volume. L'alphabet hiéroglyphique complété de la sorte, c'est alors seulement que j'ai cru pouvoir aborder le double texte égyptien de la pierre de Rosette.

Personne parmi les savans n'ignore quels sont les travaux publiés avant moi relatifs à l'interprétation de ces textes. Malheureusement ils se trouvent en très-petit nombre : ils se réduisent aux deux Lettres (publiées dans la même année, 1802), l'une adressée à M. le comte de Chaptal par le célèbre orientaliste M. le baron Sylvestre de Sacy ; l'autre adressée à ce dernier par feu M. Ackerblad. Il faut y ajouter le tableau d'une comparaison toute matérielle des portions encore existantes des deux textes égyptiens en question avec le texte grec qui les accompagne, publié par le docteur Young dans l'ouvrage imprimé à Londres, sous le titre de *Hieroglyphics*. On ne saurait compter sérieusement parmi les travaux qui ont pour objet l'interprétation de ce même monument, soit l'ouvrage anonyme publié d'abord à Dresde et depuis à Florence : *Analyse de l'inscription hiéroglyphique du monument trouvé à Rosette ;* soit l'ouvrage de M. l'abbé C. Janelli : *Tabulæ Rosettanæ hieroglyphicæ Interpretatio tentata,* qui a paru à Naples. Les auteurs de ces deux différens écrits (et il est permis de le dire, sans crainte d'être taxé d'exagération) semblent avoir rivalisé entre eux à qui saurait exercer, avec le moins de bon sens possible, son imagination déréglée sur le texte hiéroglyphique de Rosette.

Il en est bien autrement du travail que j'ai cité de feu le docteur Young ; cependant il nous laisse encore dans une ignorance presque complète sur tout ce qui concerne la nature intime des écritures égyptiennes, sur leurs rapports avec la langue parlée, et sur les combinaisons de leurs élémens fondamentaux. Quant à la partie qui concerne le texte hiéroglyphique en particulier, son mérite se borne à la reconnaissance matérielle de quelques groupes de caractères répondant à autant de mots employés dans la traduction grecque : on lui doit aussi les premières

preuves de fait pour l'assertion des anciens relativement à l'emploi des caractères *figuratifs* et *symboliques* *.

Il ne restait donc à celui qui aurait voulu expliquer l'inscription de Rosette, la *lire* et la faire connaître à l'Europe d'une manière critique, d'autre secours direct que la traduction grecque qui sert en quelque sorte à la contrôler. Pour moi, lorsque je me fus décidé à entreprendre ce travail difficile, mon premier et unique soin a été celui d'obtenir plusieurs calques ou empreintes du monument original, au moyen desquelles il me fût possible de posséder un dessin exact des deux textes égyptiens qui y sont sculptés. On pourrait croire cette tâche facile, et il ne faut rien moins qu'une supposition de ce genre pour expliquer la confiance aveugle avec laquelle presque tous les savans, qui se sont occupés de l'inscription hiéroglyphique de Rosette, ont travaillé sur les dessins que le public en possède, et sur lesquels, je ne crains pas de l'assurer, il est impossible d'entreprendre un travail consciencieux. J'ose me flatter que le facsimile, qu'on trouvera à la fin de l'atlas des planches qui accompagnent ce volume, offrira enfin une reproduction exacte de l'original **.

---

* Champollion avait rédigé un travail tout-à-fait pareil sur le texte hiéroglyphique en question; des copies tirées de l'autographe inédit existent à Turin, à Bologne, à Florence, à Naples et ailleurs chez différens amis de l'illustre hiérogrammate. Ces copies ont été faites pendant le voyage de ce dernier en Italie en 1825. J'ignore si la rédaction primitive de ce travail est antérieure ou non à celle du *Tableau de Young;* ce que je sais, c'est que l'un ne diffère pas beaucoup de l'autre. Le *Tableau analytique de Champollion* (et je puis en parler d'après un autographe que j'ai eu entre mes mains à Bologne) a pour lui de plus un défaut capital, qui consiste à avoir mis quelquefois (faute de dessins) un caractère à la place d'un autre.

** La transcription en hiéroglyphes *linéaires* que j'en ai offerte, et dont je me suis servi dans les planches numérotées 1, 2, 3, etc. représente une copie de cette même partie

Il ne s'agissait plus que d'adopter une méthode sur laquelle, avec le guide des préceptes que la *Grammaire Égyptienne*, ou plutôt l'auteur lui-même de cette grammaire, m'avait appris, il me fût possible de faire reposer désormais mon interprétation. Cette méthode, je l'ai fait consister dans la comparaison du texte égyptien de Rosette avec les nombreux textes conçus dans la même langue que possèdent les divers musées de l'Europe : aidé de la connaissance de la langue copte, je me suis fait un devoir de ne jamais m'en écarter, et j'ai la flatteuse confiance que les rapprochemens auxquels cette étude comparative m'a conduit auront pour résultat général de justifier enfin aux yeux de la critique les principes révélés par l'illustre Champollion. Si, dans les différentes discussions auxquelles je me suis livré dans mon écrit, on remarque que je suis quelquefois en désaccord avec mon maître, on ne manquera pas d'observer aussi que la question ne roule pas sur les principes eux-mêmes de son système, mais bien sur leur application, ou tout au plus sur la manière d'envisager l'essence de certains élémens de la grammaire, telle qu'il a commencé à la rétablir. De ce nombre est la discussion que j'ai entreprise (pag. 115, 122) relative-

---

du monument, telle que j'étais parvenu à l'obtenir après une première étude, et à l'aide *d'une seule* empreinte de l'original comparée aux dessins publiés avant moi. On trouvera, dans l'*Errata corrigé* de l'atlas, la liste de quelques rectifications qu'un examen plus approfondi, et surtout l'inspection de plusieurs autres empreintes, m'ont depuis suggérées pour cette transcription.

Quant au texte en écriture *démotique*, j'ai cru pouvoir m'abstenir d'en donner le *fac-simile*, puisque la copie reproduite dans les planches 13, 14, etc., peut en tenir lieu, à la différence près de la séparation des mots. Au reste, les *fac-simile* que le public en possède déjà, celui surtout de la *Description d'Égypte*, peuvent être consultés avec quelque confiance, les inexactitudes que j'y ai observées étant en bien plus petit nombre que dans les *fac-simile* de la partie *hiéroglyphique*.

ment aux *prénoms égyptiens*, la discussion sur les *articles possessifs* (pag. 139), celle sur l'origine de l'emploi des signes *déterminatifs* (pag. 147), etc., etc. On ne m'accusera pas non plus, j'espère, d'arrogance pour cette dissidence d'opinions : en m'appliquant à la vérification des découvertes du savant hiérogrammate, je ne me suis proposé que la recherche de la vérité, et elle ne pouvait ressortir que d'un examen rigoureux. Ses erreurs, si erreur il y a, sont du nombre de celles qui sont inévitables pour celui qui explore le premier une science nouvelle. Au reste, c'est encore à Champollion que revient le mérite de toutes les rectifications que j'ai faites des inexactitudes qui ont pu lui échapper; car c'est par ses enseignemens que j'ai trouvé le moyen de les relever. Ce sont ces enseignemens qui m'ont mis à même de pouvoir faire aussi quelques additions importantes à son immortel ouvrage, la *Grammaire Égyptienne*. Je compte avant tout, parmi ces additions, la théorie du nouveau principe que je crois avoir découvert du *symbolisme* égyptien (voir page 225), et la doctrine des *signes explétifs et disjonctifs* dont on trouvera l'exposition à la page 155 et suivantes : la *Grammaire Égyptienne* ne consacre aucun chapitre à cette doctrine, dont la connaissance devient, dans le déchiffrement des textes, d'une absolue nécessité.

Des obstacles en bien plus grand nombre ont dû être surmontés pour arriver à l'explication du texte enchorial. On sait que la *Grammaire Égyptienne* de Champollion nous laisse dans une ignorance complète pour tout ce qui concerne particulièrement la méthode d'écriture dans laquelle ce texte est conçu. Cette circonstance devenait d'autant plus grave pour moi, qu'à l'époque de la mort de Champollion, toutes mes connaissances positives sur l'écriture démotique se réduisaient à l'alphabet de cette écriture publié dans la *Lettre à M. Da-*

cier. Préparé d'avance par la lecture des textes coptes avec laquelle je m'étais familiarisé, pour ainsi dire, dès mon enfance, j'avais cru, pendant les deux années qui s'étaient écoulées depuis mon arrivée à Paris, ne pouvoir mieux faire que de me borner, pour le moment, à suivre pas à pas et le plus près possible les progrès de mon illustre maître. Or, Champollion, déjà bien avant son voyage en Égypte, avait quitté l'étude des textes *démotiques* pour se retrancher dans le cercle des écritures *hiéroglyphique* et *hiératique*, dont la connaissance approfondie (c'étaient ses propres paroles) est d'ailleurs le seul guide qui peut conduire directement au déchiffrement des écritures démotiques.

De toutes les publications relatives à la partie enchoriale, dans lesquelles il me fut permis de chercher quelque secours, j'en étais donc de nouveau réduit au tableau du docteur Young publié dans les *Hieroglyphics;* mais ce travail, fruit d'un rapprochement plein de sagacité pour ce qui concerne la division matérielle des signes ou groupes égyptiens correspondans aux expressions de la traduction grecque, n'offre, ainsi que je l'ai déjà dit aussi relativement à la partie *hiéroglyphique*, que des résultats presque insignifians pour un véritable déchiffrement du texte enchorial. Or, mon but était de parvenir à reconnaître, d'une manière raisonnée et surtout raisonnable, la nature intime de l'écriture dans laquelle ce texte est conçu, ses rapports avec la langue parlée, le nombre, l'essence et les combinaisons de ses élémens fondamentaux. Champollion, il est vrai, avait déjà démontré la liaison primitive de l'écriture en question avec les deux écritures, l'*hiéroglyphique* et l'*hiératique :* cette notion est devenue précieuse pour moi dans la suite; mais, en attendant, quelles sont ces liaisons, de quelle espèce, en quel nombre sont-elles? si les élémens dans les trois

écritures sont les mêmes, les combinaisons de ces élémens le sont-elles aussi ?

J'en étais à regretter bien vivement le secours d'un travail inédit que Champollion avait soumis à l'Académie en 1822. Mes regrets étaient d'autant plus pénibles, que, depuis la mort de l'illustre hiérogrammate, la partie peut-être la plus importante de ce long travail, le tableau analytique du texte démotique en question, on la disait perdue, ce qui m'ôtait tout espoir que la science viendrait à en profiter. Mais la publication de la *Notice sur la vie et les ouvrages de M. Champollion le jeune* par M. le baron Sylvestre de Sacy vint apaiser en partie ces regrets. Les renseignemens que cette Notice renferme relativement au travail en question, recueillis par un savant consciencieux, qui, *à deux reprises**, avait eu l'occasion de l'examiner particulièrement, ne me laissèrent plus de doute sur le genre de secours que j'aurais pu en tirer, lors même qu'il eût été possible de l'avoir à ma disposition ; il suffira de dire que le mémoire de Champollion avait pour base l'idée que *le texte intermédiaire de Rosette n'était point écrit dans un système alphabétique, mais qu'il était conçu dans une écriture formée de signes d'idées* **. Ainsi le tableau qu'on disait perdu, si l'on en juge d'après la description elle-même que l'auteur de la Notice nous transmet, ne pouvait représenter, à peu de choses près, qu'un travail du genre de celui du docteur Young. Au surplus, on peut lire une seconde description plus détaillée qui en a été faite par un juge aussi consciencieux qu'éclairé, M. Peyron : elle a paru dans la *Bibliotheca italiana* de Milan, mois de juin 1835.

---

* Voir la page 26 de la *Notice*.

** Voir la *Notice*, page 21 et *seqq*.

Le savant professeur de Turin non seulement a pu voir et étudier, comme M. le baron de Sacy, le tableau de feu Champollion, mais il annonce aussi, à la grande satisfaction des savans qui en déploraient la perte, que depuis 1824 il possède une copie exacte de l'original. Qu'il me soit permis de rapporter ici quelques parties de cette description : « Il sera d'autant plus » utile (c'est l'auteur de la description qui parle) de faire con- » naître le tableau de feu Champollion, qu'il est juste que cha- » cun recueille la gloire due à ses propres travaux, et qu'il faut » éviter que la perte de ce manuscrit ne devienne profitable à un » plagiaire, ou qu'elle n'offre un prétexte aux calomniateurs.

» Pendant l'année 1824, à l'époque où Champollion étudiait » à Turin les manuscrits du Musée-Royal-Égyptien, j'eus plu- » sieurs fois l'occasion de m'entretenir avec ce savant : je l'en- » tendais souvent citer, et je citais moi-même l'inscription de » Rosette ; comme il arriva plus d'une fois que nous n'étions » pas d'accord à ce sujet, il fut convenu entre nous de com- » parer l'analyse que nous avions faite chacun de cette inscrip- » tion. Je ne parlerai pas de la mienne ; je dirai seulement » que, en examinant celle de mon savant ami, j'y trouvai » beaucoup à admirer : nous nous disputâmes sur quelques » points, et nous finîmes par convenir qu'il ne restait pas peu » de chose à faire avant que de pouvoir donner une analyse » complète de ce monument bilingue. Champollion me l'ayant » permis, j'en fis faire une copie soignée. Ce tableau analy- » tique est divisé en trois parties.

» La première, que j'appellerai matérielle, consiste dans la » série non-interrompue des signes, divisée en groupes repré- » sentans les divers mots. Dans une pareille division on puise » naturellement la règle, qu'un même groupe de signes doit » revenir, dans le texte égyptien, autant de fois qu'un même mot

» se rencontre dans le texte grec. Ainsi, par exemple, les » groupes *Mois, Égypte, Roi, Père,* etc., qu'on trouve dans la » première ligne du texte démotique, doivent se présenter de » nouveau dans les lignes suivantes là où leur correspondant » reparaît dans le texte grec. Ainsi Champollion avait rangé cette » première partie du tableau sur cinq lignes : dans la première » figure le texte démotique divisé en groupes représentans les » différens mots; dans la seconde, le texte grec de manière à ce » que chaque groupe trouve un mot grec pour correspondant; la » troisième consiste dans des chiffres numériques, qui indiquent » les divers endroits du texte où le même groupe reparaît : la » quatrième ligne renferme une traduction copte du texte grec » faite par Champollion; enfin la cinquième ligne porte la tra- » duction littérale en français. L'auteur avait ajouté plus bas » une sixième ligne consistant dans le texte *hié oglyphique* divisé » en groupes, mais sans aucune explication. Une analyse pa- » reille faite par Young a été publiée dans les *Hieroglyphics* » *collected by the Egyptian Society. London,* 1823. »

M. Peyron entre, dans la suite de son mémoire, dans quelques autres détails importans, concernant non seulement le tableau de Champollion, mais aussi les autres travaux qu'on connaît, relatifs aux écritures démotiques en général; j'ai cru qu'il ne serait pas inutile de les transcrire ici.

« De la division du texte démotique en groupes, c'est-à-dire » en combinaisons de signes formant les différens mots, résulte » le dictionnaire de ces mots, qui forme la seconde partie du » travail de Champollion, sous le titre de *Tableau des signes* » *et des sémes démotiques dont la valeur est fixée.* Un diction- » naire semblable avait été rédigé aussi par Young : M. Tattam » l'a publié après sa mort sous le titre de *Rudiments of a dic-* » *tionary*. Le dictionnaire de l'OEdipe français ne renferme que

» les mots de l'inscription de Rosette; celui du savant anglais em-
» brasse de plus les mots tirés d'autres manuscrits dont la valeur
» a été reconnue avec quelque probabilité, soit par lui, soit
» par d'autres savans, parmi lesquels il a bien voulu me signa-
» ler aussi. Le mérite spécial du dictionnaire de Young consiste
» dans certains points d'interrogation tracés à la suite des mots
» dont la signification est douteuse. La bonne foi et un juge-
» ment sévère doivent présider à l'exposition de nos propres tra-
» vaux aussi bien que de ceux d'autrui; on doit séparer ce qui
» est certain de ce qui ne l'est point : c'est dans cette distinction
» que consiste la véritable science. Il est vrai qu'un ton dogma-
» tique en impose à la majorité; cependant, ce n'est pas le suf-
» frage de la majorité qu'on devait solliciter, mais plutôt celui
» du petit nombre des savans véritablement consciencieux.

» La dernière partie du travail de Champollion, consistant
» dans une seule feuille, renferme le *Tableau des sêmes et signes*
» *grammaticaux*. Si, pour les deux premières parties, le savant
» français trouva des émules dans ceux qui ont aussi essayé de
» diviser les groupes et de les disposer en forme de lexique, il
» n'a pas eu de concurrent dans cette troisième partie. Per-
» sonne avant lui n'avait essayé de séparer de chaque groupe les
» signes logiques qui l'accompagnent, c'est-à-dire les préfixes et
» les suffixes qui indiquent le nombre, les cas, les personnes et
» les accidens des noms ou des verbes. C'est dans cette feuille que
» consiste toute la prééminence du travail de Champollion com-
» parativement aux autres. M. Kosegarten et moi-même nous
» avions reconnu quelques-uns de ces signes, tels que ceux qui
» dénotent la pluralité, le genre féminin, etc.: l'OEdipe français
» se flatta de les avoir reconnus tous ou presque tous; on pour-
» rait cependant élever des doutes sur plusieurs d'entr'eux. Au
» reste, si la vérité ne peut ressortir que de la comparaison

» entr'eux du plus grand nombre possible de textes démotiques » et des analogies de l'écriture démotique avec les deux autres » écritures égyptiennes, il est évident que l'auteur, ayant eu » depuis l'an 1822 l'occasion d'examiner plusieurs papyrus dé- » motiques presque bilingues, et ayant pu compléter ses idées » sur le système hiéroglyphique, il aurait certainement lui- » même modifié ce premier essai de grammaire démotique. » Ainsi, tandis que le tableau dont je parle est un monument » très-honorable pour Champollion qui le rédigeait il y a treize » ans, ce même tableau n'aurait certainement point obtenu son » approbation dix ans après; le même, publié aujourd'hui, ne » représenterait nullement le point auquel ses connaissances » étaient parvenues.

» Les trois parties que je viens de décrire du manuscrit de » Champollion sont un heureux commencement d'analyse; mais, » pour que cette analyse soit complète, il faut y ajouter la partie » la plus importante, je veux dire l'explication de chaque signe, » de manière, par exemple, à fixer la valeur de chacun des trois » ou quatre signes dont se compose le groupe signifiant » *Égypte,* et à démontrer que, lorsqu'on rencontre dans d'au- » tres groupes ces mêmes signes séparés, ils y conservent la » même valeur. Pour parvenir à une analyse aussi complète, il » faut remonter de l'élément *démotique* à sa forme *hiératique*, » et de cette dernière à la forme *hiéroglyphique :* cela est exigé » par la filiation des signes; c'est aussi ce qu'exige l'unité des » trois écritures qui toutes aboutissent à un seul et même sys- » tème, intellectuel dans leur théorie, physique dans leurs » linéamens. C'est de cette manière qu'on parviendra à sépa- » rer les signes radicaux des signes logiques, c'est-à-dire à » former la grammaire et le lexique. Personne n'a fait cela » jusqu'ici. On a donné l'interprétation de stèles, d'obélisques,

» d'autres monumens de toute espèce, qui, n'étant point bi-
» lingues, laissent un champ libre au talent et à l'imagination des
» traducteurs; mais personne jusqu'ici ne s'est occupé du déchif-
» frement de la pierre de Rosette, basé sur une vaste échelle. »

L'importante remarque que le savant professeur de Turin publiait, il y a un an, relativement à la généalogie des signes démotiques à laquelle il fallait avoir recours pour l'explication de cette écriture, avait été, quelques ans auparavant, mon véritable point de départ dans mon entreprise sur le texte intermédiaire de Rosette. Il est étonnant que cette idée fondamentale ait échappé aux savans qui avant moi ont consacré leurs méditations à l'explication de ce texte; la plupart d'entr'eux ne révoquaient pourtant pas en doute la liaison intime des trois écritures égyptiennes. C'est par cette seule circonstance qu'il faut expliquer le fait des résultats insignifians auxquels ils sont parvenus. Quant à moi, il est juste que j'avoue ici que c'est presque par instinct que je me suis trouvé tout d'abord sur la voie où mon travail allait prendre une marche sûre. Familiarisé comme je l'étais déjà de longue main avec les signes des deux écritures, l'*hiéroglyphique* et l'*hiératique*, une application préalable de dix ans m'ayant gravé dans la mémoire leurs formes variées, dès la première inspection du texte intermédiaire de Rosette, je me reconnus, à ma grande satisfaction, maître du fil conducteur qui pouvait diriger mes pas. Dès-lors me pénétrant des règles que, par analogie, je devais supposer avoir présidé à la combinaison des élémens de l'écriture qu'il s'agissait de déchiffrer, je parvins sans effort à placer, dans une copie que j'avais faite des premières pages du tableau du docteur Young, sous une grande partie des groupes démotiques leur correspondant *hiératique* et *hiéroglyphique*. La forme primitive *hiéroglyphique* d'un groupe démotique quelconque une

fois fixée, il ne s'agissait plus que d'appliquer à sa lecture et à son déchiffrement les doctrines que je venais de développer dans la partie de mon analyse relative au texte hiéroglyphique.

Un fait important, dont je dois faire ici une mention particulière, consiste en ce que l'application dont je viens de parler m'a fait toucher au doigt une vérité qu'on aurait pu déduire avec confiance de l'admission d'une analogie réelle entre les trois méthodes graphiques des Égyptiens, mais qui a été constamment méconnue par l'auteur des doctrines elles-mêmes qui m'ont conduit à la découvrir. Les personnes qui ont pris le soin de lire les différens ouvrages de Champollion ne peuvent ignorer que l'illustre hiérogrammate persista toujours à regarder les textes en écriture démotique comme composés presque exclusivement d'expressions entièrement phonétiques, les expressions figuratives et symboliques, qui se trouvent si souvent dans les deux autres espèces d'écriture, se bornant, d'après lui, dans la méthode enchoriale, à la représentation d'un très-petit nombre d'idées. Or, il restera prouvé, j'espère, par l'analyse raisonnée du texte intermédiaire de Rosette qu'on va lire dans ce volume, que la méthode *démotique* ne fait pas moins usage d'expressions figuratives et symboliques, que la méthode *hiératique* et *hiéroglyphique*. Telle est l'importance de cette rectification, que je ne doute pas que l'assertion du savant français admise sans examen, et accréditée partout en Europe, n'ait beaucoup contribué à l'embarras dans lequel se sont trouvés la plupart des savans qui, d'après les principes eux-mêmes de Champollion, ont voulu faire quelque essai sur le texte intermédiaire de Rosette. Sans doute on ne remarque pas dans un texte *démotique* (et on ne le remarque pas non plus dans un texte *hiératique*) ce symbolisme constant dont nous voyons, pour ainsi dire, imprégné un texte *hiéroglyphique*;

mais ce mélange des expressions *figuratives*, *symboliques* et *phonétiques* qui m'a fait dire ailleurs (pag. 92) que *les écritures égyptiennes ne sont pas plus phonétiques que hiéroglyphiques*, a lieu dans les mêmes proportions, et l'emploi des *déterminatifs*, autre principale ressource du symbolisme égyptien, s'y montre avec la même fréquence.

Bien d'autres observations resteraient à faire relativement à la méthode d'écriture dans laquelle est conçu le texte intermédiaire de Rosette. On pourrait surtout donner lieu à bien des remarques qui résultent de la comparaison des deux textes que j'ai essayé d'expliquer, relatives aux diverses ressources de leurs différens systèmes d'écritures, et aux circonstances qui résultent de cette diversité, soit dans la combinaison des élémens, soit dans la combinaison des expressions elles-mêmes, tantôt phonétiques, tantôt figuratives, tantôt symboliques. Offrir ces remarques au lecteur dans cette préface, ce serait m'éloigner du but que je me suis proposé en l'écrivant ; ce serait d'ailleurs anticiper sur l'exposé de plusieurs des résultats généraux de mon travail, qui ne pourront être jugés que quand on en possédera l'ensemble. Je dois me contenter d'ajouter quelques mots concernant les sources diverses auxquelles j'ai puisé pour les discussions philologiques qu'on va lire dans le courant de mon analyse. Comme c'est sur l'emploi simultané des moyens que ces sources m'ont fournis, et des moyens que j'ai déjà indiqués précédemment, que repose tout mon travail, je ne puis pas me dispenser de donner au lecteur quelque éclaircissement à ce sujet.

Ces sources, je les ai fait consister presque exclusivement dans le Musée-Égyptien de Turin, et dans ceux de Paris et de Leyde. On s'étonnera peut-être de l'usage presque nul que j'ai fait des copies de manuscrits ou inscriptions égyptiennes, pu-

bliées soit en Angleterre, soit ailleurs ; mais les fautes et les inexactitudes de toute espèce qui fourmillent dans la plupart de ces publications ne me permettaient pas, dans un travail aussi consciencieux que celui que je m'étais proposé, d'en tenir compte *. J'ai préféré les monumens originaux, car je tenais surtout à n'exploiter pour mes interprétations que des moyens dont moi, aussi bien que les savans qui prendraient la peine d'examiner mon travail, nous pussions faire usage avec indépendance. C'est surtout aux manuscrits funéraires que j'ai eu recours : je me suis le plus souvent borné à ceux que m'a fournis en assez grand nombre le Musée de Turin ; non pas que, dans l'étude des manuscrits du même genre conservés dans les autres musées que j'ai eu l'occasion d'étudier, je n'aie trouvé une moisson tout aussi riche de faits propres à soutenir mes discussions ; mais parce que, m'étant assuré, par la comparaison des nombreux extraits que je possède des uns et des autres, que la plus grande partie des variantes que m'avaient offertes les manuscrits de Turin sont précisément les mêmes que nous fournissent les manuscrits de Paris et de Leyde, il m'a paru inutile de multiplier les citations.

Une considération qui n'a pu être négligée de ma part, relativement à ces mêmes manuscrits, c'était celle de faciliter aux savans le moyen de vérifier l'usage que j'en ai fait. Cette con-

---

* Parmi le très-petit nombre d'exceptions qu'on pourrait indiquer ici, je dois signaler surtout la copie d'un long papyrus hiéroglyphique publiée dans le grand ouvrage de la *Description d'Égypte* (qui cependant n'est pas exempte d'inexactitudes), et les dessins d'inscriptions hiéroglyphiques qui font partie des planches de l'ouvrage *Musée de sculpture antique et moderne*, par M. le comte de Clarac. Rien d'aussi exact et d'aussi purement égyptien que ces derniers n'a paru jusqu'ici en Europe : celui qui en ferait autant pour des textes d'une étendue plus considérable rendrait un véritable service aux études égyptiennes.

sidération m'a engagé à publier un *Tableau analytique du grand Rituel funéraire* du Musée de Turin, avec indication de chaque section et de chaque chapitre, d'après la division que j'ai cru pouvoir adopter pour cette immense composition, dont presque tous les manuscrits funéraires égyptiens qu'on possède en Europe ne sont que des extraits plus ou moins considérables. Ce tableau paraîtra avant que l'impression de ce premier volume soit achevée, et il aurait déjà paru si la difficulté de le reproduire par l'emploi simultané de la lithographie et de l'imprimerie ne l'eût empêché. J'y ai transcrit fidèlement les titres égyptiens de chaque section et de chaque chapitre, sans oublier une courte description de la vignette qu'on voit constamment en tête de ces derniers. Par ce travail, le lecteur qui aura à sa disposition un manuscrit funéraire égyptien quelconque, se trouvera mis en état de reconnaître, même matériellement, quelle partie du grand Rituel est contenue dans son manuscrit, et par conséquent de vérifier aussi les citations que j'aurai extraites de cette partie.

Des recherches philologiques auxquelles j'ai été conduit par la nécessité de rendre compte de tout est résultée la forme particulière de cet écrit. Sous ce rapport le lecteur ne trouvera pas un seul reproche à m'adresser que je ne me sois fait d'avance à moi-même. Nul ne conçoit mieux que moi combien souvent il aura à exercer sa patience, obligé d'aller à la recherche de toute citation dans les planches nombreuses de l'atlas; mais j'avoue que je n'ai pas su trouver une forme qui satisfît plus complètement, soit aux diverses conditions imposées à celui qui veut réellement expliquer un texte conçu dans une langue inconnue, soit aux conditions qui étaient le résultat des moyens dont je pouvais disposer pour l'impression de mon travail. Quant à la méthode elle-même d'explication que j'ai suivie, s'il est vrai qu'elle

entraîne des longueurs, elle a, d'autre côté, l'avantage d'être sûre. « Le commentateur qui se propose d'expliquer un texte » écrit dans une langue dont on possède la grammaire et le » dictionnaire (je transcris ici les expressions d'un savant illus- » tre *), n'a sans doute pas besoin d'entrer dans le détail des » motifs qui lui font assigner à chaque mot tel ou tel sens; il » suppose ce sens connu, et son autorité est le dictionnaire de » la langue, instrument qui se trouve entre les mains du lec- » teur comme entre les siennes. Il en est tout autrement lors- » qu'il s'agit d'interpréter un texte pour l'explication duquel on » n'a que des indications incomplètes. Pour retrouver dans l'o- » riginal le sens donné par ces indications, ou pour démontrer » l'inexactitude de ces indications mêmes et y substituer quel- » que chose de plus certain, il est besoin d'une discussion » d'autant plus approfondie que le texte offre plus de difficultés. » Il faut tout prouver alors, parce que tout est en question, la » valeur des formes comme le sens des mots, et la discussion » ne peut s'arrêter que quand elle a découvert l'une et l'autre, » ou prouvé qu'elle manquait des moyens de le faire. Cette » méthode est sans contredit celle qui laisse le moins de place à » l'arbitraire et au charlatanisme, et qui met le plus nettement » au grand jour ce que l'auteur ignore comme ce qu'il peut » savoir. »

On trouvera à la fin de mon commentaire, et comme appendice à ce premier volume, une espèce de résumé des principales observations grammaticales auxquelles l'analyse détaillée de chaque groupe du texte enchorial a donné lieu, sous la forme d'une *grammaire démotique*. J'ai aussi tâché, dans la partie de

---

* M. Eugène Burnouf, dans l'avant-propos de son *Commentaire sur le Yaçna.*

mon travail relative au texte démotique, d'épargner beaucoup de répétitions par l'adoption d'un plan qui consiste à ranger dans un tableau spécial, mais dans l'ordre où ils se sont présentés au fur et mesure que j'avançais dans l'analyse du texte, les nombreux signes démotiques dont il m'a été possible de reconnaître la filiation : ce tableau place sous les yeux du lecteur la généalogie entière de ces signes, puisque chaque élément *démotique* s'y trouve rangé sur une même ligne que l'élément *hiératique* et *hiéroglyphique* dont il est une dérivation. Pour que rien ne restât sans démonstration dans cette partie de mon analyse, j'aurais voulu renfermer aussi dans ce premier volume un travail que j'ai depuis long-tems achevé, le *Tableau général de correspondance des caractères hiéroglyphiques et hiératiques*, accompagné de l'indication des divers faits qui prouvent l'exactitude de la filiation particulière que j'établis entre chaque forme *hiératique* et *hiéroglyphique;* mais le développement, déjà trop grand pour les bornes d'un simple volume, que j'ai dû accorder à l'analyse des deux textes de Rosette m'oblige de renoncer à mon projet. Ce tableau, travail de première nécessité, qui manque dans la *Grammaire Égyptienne* de Champollion, quoiqu'il eût été pourtant naturel de le placer en tête d'un livre destiné spécialement à faire connaître les premiers élémens des écritures égyptiennes, je l'ai réservé pour en faire l'Introduction du second volume de mon ouvrage, où j'aurai spécialement l'occasion d'établir la transcription hiéroglyphique de quelques parties du Rituel funéraire tirées d'un manuscrit *hiératique*.

Parmi les *index* qui figurent à la suite de ce premier volume on remarquera surtout celui des *signes* ou *groupes égyptiens,* qui se trouvent expliqués ou traduits dans cette partie de mon analyse, et qui montent à plus de deux mille. C'est un

véritable dictionnaire qui mettra le lecteur à même de connaître promptement toutes les remarques que j'ai eu occasion de faire, soit relativement aux diverses expressions dont se compose l'inscription de Rosette, soit relativement aux expressions dans lesquelles consistent les nombreux passages d'autres inscriptions que j'ai cités. Je dois aussi un avertissement au lecteur sur les deux *traductions continues*, l'une du texte hiéroglyphique, l'autre du texte démotique, qu'on lira à la suite du commentaire, dans un tableau où elles se trouvent placées en regard du texte grec et de la version littérale de ce dernier. Comme je me suis astreint dans ces traductions à suivre servilement le texte, on ne s'étonnera pas d'y rencontrer souvent des tournures qui, sans changer le sens, paraissent s'éloigner du génie de la langue française.

Ici se borneront désormais les détails que je devais au lecteur, non moins pour lui faire connaître l'état des études égyptiennes, que pour intéresser son indulgence en ma faveur. Il ne me reste qu'un vœu à exprimer : que les savans, auxquels les études philologiques ne sont point étrangères, veuillent bien soumettre à un examen consciencieux les nouveaux résultats que j'ose leur présenter pour la solution définitive de la plus importante question que leurs études aient eue encore à discuter. Si ces résultats sont réels, il est tems que leur approbation s'efforce enfin d'exciter en faveur des études égyptiennes une confiance aussi flatteuse qu'elle leur est nécessaire. Il semble que la critique n'ait voulu étudier les ouvrages qui ont paru jusqu'ici, à la suite du *Précis du système hiéroglyphique*, que pour exploiter les imperfections et les défauts qui s'y trouvent nécessairement, au détriment de la nouvelle science dont le génie de Champollion a jeté les fondemens. Au reste, chez les uns (et il est permis de le dire puisqu'ils n'ont pas su le dissimuler) ce n'est qu'un sentiment

exagéré de rivalité nationale; chez les autres, ce n'est qu'une vanité blessée, qui leur a mis la plume à la main. En attendant, le public a été imbu de préventions défavorables contre la nouvelle entreprise scientifique, préventions que ne cessent d'entretenir d'ailleurs quelques raisons, du moins apparentes. Pour ranimer toutes ses espérances, pour hâter le moment où l'on réalisera enfin les résultats immenses que promet la découverte du système des écritures égyptiennes, il ne manque que la faveur des amis éclairés de la science. Puissé-je obtenir, pour fruit de mes efforts, qu'une seule opinion soit propagée et irrévocablement établie, celle que nous pouvons enfin *réellement lire et expliquer* un texte quelconque égyptien! Mille intelligences, au milieu de la tendance générale des esprits vers les études solides, viendront consacrer le tribut de leurs forces à cette antique Égypte, berceau de nos arts, de nos sciences, de notre civilisation.

Paris, juillet 1836.

INTRODUCTION.

TABLEAU DE CORRESPONDANCE

De l'alphabet harmonique employé pour la transcription soit des noms propres étrangers, soit des mots égyptiens tirés des textes en écriture *hiéroglyphique*, *hiératique* et *démotique*.

AVEC

L'ALPHABET COPTE.

A	Ⲁ	V	Ⲣ
B	Ⲃ	S	Ⲥ
D	Ⲇ	T	Ⲧ
E	Ⲉ	U	Ⲩ
Z	Ⲍ	PH	Ⲫ
Î	Ⲏ	CH	Ⲭ
TH	Ⲑ	Ô	Ⲱ
I	Ⲓ	SCH.	Ϣ
K	Ⲕ	F	Ϥ
L	Ⲗ	KH	Ϧ
M	Ⲙ	H	Ϩ
N	Ⲛ	DJ	Ϫ
X	Ⲝ	G	Ϭ
O	Ⲟ	TI	Ϯ
P	Ⲡ	PS	Ⲯ

OU. . . . . ⲞⲨ.

ABRÉVIATIONS.

R. T. Exemplaire *hiéroglyphique* complet du grand rituel funéraire égyptien existant au musée de Turin.

R. C. Papyrus *hiéroglyphique*, renfermant un extrait de la IIe partie du Rituel funéraire, gravé dans le grand ouvrage de la *Description d'Égypte*, Antiq. vol. II, pl. 72 à 75.

T. I. Manuscrit *hiéroglyphique* renfermant un extrait de différentes parties du Rituel funéraire, et appartenant à la femme *Isehoschb*. (Musée de Turin.)

T. P. *Idem*, appartenant au défunt *Pétamon*. (Musée de Turin.)

T. T. *Idem*, appartenant à la femme *Tairatse*. (Musée de Turin.)

T. H. *Idem*, appartenant à la femme *Hakophrè*. (Musée de Turin.)

INTRODUCTION.

§ I[er].

ALPHABET HIÉROGLYPHIQUE.

(Cf. les numéros d'ordre correspondans dans les planches **A**, **B**, **C**, etc. *)

(**1**) A. Voir la *Lettre à M. Dacier* ** (1 et 2 variantes calligraphiques *linéaires*). Ce caractère représente un *épervier*, si les dessinateurs n'ont pas confondu cet oiseau avec l'*aigle*. Quelquefois il a la valeur de B (cf. *infrà*).

(**2**) A, O. Ce caractère représente *un aigle*, en langue égyptienne et copte AHÔM, AKHÔM. Voir la *Lettre à M. Dacier*. (1 et 2 var. calligraph. *linéaires*.)

(**3**) A, E. Caractère représentant une *poule* (en copte ⲉⲣϫⲱⲓ), ou un oiseau quelconque, ὀρνίθιον, ⲉⲣϫ. *Lettre à M. Dacier* (1 var. calligraph. *linéaire*).

* Afin de prévenir toute espèce de confusion dans les citations, soit des planches numérotées de cette manière, soit des autres qui les suivent, numérotées avec des chiffres arabes, il faut faire attention que, quant aux planches A, B, C, etc., on n'a fait usage des formes numériques carrées **1**, **2**, **3**, etc., que pour rappeler le numéro d'ordre de chaque signe hiéroglyphique phonétique dans leur série : quant aux planches notées avec le chiffre arabe, on a fait usage des formes numériques susdites pour citer le numéro d'ordre des planches mêmes. Dans tout autre cas, soit pour citer les groupes qui se rapportent particulièrement à tel ou tel autre parmi les hiéroglyphes qui font partie de notre série de caractères phonétiques, soit pour citer les groupes qui entrent dans le cadre particulier de chaque planche notée avec chiffre arabe, on a toujours fait usage des formes ordinaires 1, 2, 3, etc.

** J'ai cru pouvoir m'abstenir de citer les faits particuliers sur lesquels repose la valeur individuelle des signes phonétiques de notre série qui font partie de l'alphabet hiéroglyphique établi dans la *Lettre à M. Dacier*. L'autorité irrécusable des faits rapportés dans cette *Lettre* rend superflue toute autre justification.

(4) A, E, O. Caractère représentant *un jonc*, en copte ⲁⲕⲉ, ⲟⲕⲉ. Voir *Lettre à M. Dacier*.

(5) A, O, Ô. Caractère représentant *un bras* : il répond exactement à l'א et au ע des Hébreux. Voir *Lettre à M. Dacier*.

(6) A. Même caractère que le précédent en union avec l'image d'un *casse-tête*, la plus ancienne des armes égyptiennes, comme le montrent les bas-reliefs historiques de Beni-Hassan. Ce caractère, qu'on a employé dans les noms propres étrangers pour exprimer aussi les sons η et αι (cf. *Lettre à M. Dacier*), se rencontre rarement dans l'expression hiéroglyphique des mots égyptiens en qualité de signe *phonétique*.

(7) O, Ô. Ex. : ANTONINS (1), nom propre de l'empereur Antonin à Denderah : la première variante calligraphique de ce signe nous est offerte par le même nom tel qu'il est tracé sur les monumens d'Esneh (cf. *Monumenti dell' Egitto*, etc., publiés par M. Rosellini, *Mon. stor.*, pl. XXVIII, 12 *b* du vol. 2). La seconde entre dans l'expression du titre impérial AUTOCRATOR, αὐτοκρατωρ, donné, sur les monumens de Denderah, à l'empereur Domitien. Cf. Salt, *Essay, etc.*, pl. II, n° 17.

(8) O, Ô, OO. Groupe qui a quelque ressemblance avec le précédent et qui paraît même en être la forme primitive : il fait partie du nom d'Antinoüs (ANTINOOS ou ANTINOS) (1) sculpté sur l'obélisque du *Monte Pincio*, dit *Barberini*.

(9) O, Ô. Caractère représentant un *nœud de corde* (cf. *Monumenti dell' Egitto*, etc. [*Mon. civ.*, pl. XLIII, 1.]). Voir *Lettre à M. Dacier* (1 et 2 var. callig. *linéaires*).

(10) A, Ô. Ex. : OM (KAH) (2). Nom d'une région mythique, au chap. 9 (IIe part., xe sect.) pap. T. I; (2) var. du pap. R. C.

(11) A. Voir *Lettre à M. Dacier* (1 var. callig. *linéaire*). Ce signe représente un *morceau de viande*, puisque dans les listes de noms d'offrandes il sert souvent de déterminatif au mot AB (2), qui est le copte ⲁϥ, ⲁϥ, *viande*.

(12) Ô, O, A, Î. (1 et 2 var. calligraph. *linéaires*) : n° 3 et 4 variantes très-usitées, sur les monumens de toute espèce, du nom de HAP, HAPI, Απις, par lequel on désigne le second des quatre génies des morts. Ce caractère ne paraît être qu'une forme *linéaire* de l'image d'une espèce de *niveau* (n° 5), qui en égyptien recevait le nom de ÎPI

ou ôpi, comparable au copte ⲱⲡ, ⲱⲡⲓ (au passif ⲏⲡⲓ), *numerare*, *reputare*, *rependere*, etc.

(13) i, î. Voir *Lettre à M. Dacier*.

(14) a, i. Voir *Lettre à M. Dacier*.

(15) a, Ce caractère représente un *trait* ou *javelot* : il fait partie du nom du *lion*, labo (1), tel qu'on le lit au-dessus de l'image de ce quadrupède publiée à la planche xlvii, 1 (*Mon. civ.*) des *Monumenti dell' Egitto*, etc. Le mot labo est comparable au ⲗⲁⲃⲟ ou ⲗⲁⲃⲟⲓ copte (le לביה des Hébreux et le لبوة des Arabes), qui désigne la *lionne*, et, suivant Akerblad (*Nouveau journal asiatique*, avril 1834), le *lion* aussi.

(16) a. Caractère représentant *une tige* : 1 et 2 variantes du nom du dieu Anubis, en égyptien anp (*lege* anepo) (inscriptions du tombeau de Rhamsès V dans la vallée de Biban-el-Molouk.)

(17) a, e, (1 var. calligr.). *Tige avec la fleur* d'une espèce de lotus : (2 et 3) variantes du mot bau, abu, dans les inscriptions du tombeau de Rhamsès V.

(18) a, e, ou, u. Ex. : ah ou eh (1). C'est l'ⲁϩⲉ ou ⲉϩⲉ des Coptes, qui dénote le *bœuf* ou *taureau*; en effet, l'image de ce quadrupède sert de *déterminatif* au mot cité (Inscriptions d'un mur du palais de Karnak relatives aux conquêtes de Thoutmosis III, au Louvre). J'ai assigné à ce caractère la valeur aussi de ou ou u d'après les exemples qu'on va lire dans l'article suivant (19).

(19) o, ou, u. Caractère représentant un *lièvre*. Champollion attribua d'abord à ce signe la valeur d'un s, mais j'ai déjà eu occasion de démontrer, d'après l'orthographe *hiéroglyphique* du nom de la nécropole de Thèbes, Ϩⲩⲛⲁⲃⲟⲩⲛⲟⲩ, tel qu'on le lit dans l'*Antigraphon* de Gray, et tel que la commission franco-toscane en Égypte l'a trouvé transcrit sur les monumens qui restent sur l'emplacement de la nécropole même (cf. ma *Campagne de Sésostris*, etc., pag. 29, *seqq.*), j'ai démontré, dis-je, qu'il n'a pu avoir d'autre valeur phonétique que celle de ou, u ou o. Les variantes suivantes en sont une nouvelle preuve : oun. t (1), au chap. 22 (IIe partie, 1re sect.), pap. R. C; (2) var. du pap. T. I. et *alibi*. Ce mot est la transcription hiéroglyphique du copte ⲟⲩⲛⲟⲩ. ⲧ, *heure*; c'est pour cela que le pap. T. I. (2) ajoute

les *déterminatifs génériques* des mots exprimant une division quelconque du tems, une *étoile* et le *soleil*.

(**20**) AN, A. C'est la nasale ع des Arabes. Ce caractère exprime la voyelle AN dans le nom de l'empereur Antonin, ANTONINS, déjà cité au n° **7**, et trouvé sur les monumens d'Esneh. Au Typhonium de Denderah, dans l'orthographe du même nom impérial, notre caractère ne paraît exprimer que la voyelle A; cf. ANTONÎNS (4). Souvent, dans l'orthographe des noms propres étrangers mêmes, cette image de l'*œil* humain, ou ses variantes, n'est employée que comme *déterminatif* de la syllabe AN : on n'a qu'à comparer le nom du favori d'Hadrien, Antinoüs, tel que nous l'avons déjà cité au n° **8**. Il paraît que AN fut le nom de cette espèce d'*œil* ou *image d'œil* (cf. l'*œil* seul n° **48**) : le Rituel gnostique du musée de Leyde (col. IX et X) m'a offert la forme *hiératique* et *démotique* (5) de notre caractère toujours transcrite par la syllabe grecque αν. Les n°s 1, 2, 3, sont des variantes calligraphiques.

(**21**) A, O. Ex. : OG (1) mot qui se lit au chap. 5 (Ire partie, sect. 1.), et au chap. 17 (*ib.*) papyrus R. P. : le papyrus R. T. porte aux mêmes endroits la variante n° 2. Dans les exemplaires *hiératiques* du Rituel, notre caractère est toujours remplacé, soit par la forme hiératique du *bras* (cf. *suprà* **5**.), soit par les signes 3, 4, 5, qui sont les formes hiératiques de l'*hiéroglyphe* précédent, *l'aigle* (cf. *suprà* **2**.).

(**22**) A, E, Î, I. Ex. : SEBÎ (1), variante orthographique du nom égyptien du *chacal* inscrit au-dessus de l'image même de l'animal. Elle a été copiée par la commission franco-toscane, parmi d'autres variantes du même nom, dans les peintures des tombeaux de Memphis, de l'Eptanomide et de la Thébaïde. D'après la valeur fixe des autres élémens qui composent ce nom, il ne peut être lu que SEBÎ, qui est en effet l'hébreu זאב, dérivé lui-même de la racine copte ⲥⲱⲃ, *decipere, callidus esse*. Mais la valeur phonétique du signe en question (*une enseigne surmontée d'une flamme*) est mise hors de doute par l'orthographe *hiératique* (2) du nom *hiéroglyphique* de la ville d'Abydos, tel qu'on le trouve sur tous les monumens qui lui appartiennent (3), et tel qu'on le lit, avec une transcription grecque interlinéaire, dans le *Rituel gnostique* du musée de Leyde, à la page 8, lig. 7. D'après la valeur assignée au signe *l'enseigne*, on devrait lire ce nom

par EBOT ou ABOT (KAH), *Abydos* (*ville*), et en effet la transcription grecque porte αϭοτ. Au reste, la valeur *phonétique* du caractère en question paraît se rattacher à sa valeur primitive *symbolique* : il sert très-souvent dans les textes de toute espèce à rappeler l'idée d'*orient*, en égyptien ειεϐτ, ιεϐτ.

(23) A, E, I, Ι. (3) Variante avec le déterminatif *figuratif* du même nom du *chacal* (SEBÎ, SEB), cité précédemment (nº 22) et copiée dans les mêmes endroits. Les variantes calligraphiques de ce caractère, notées 1 et 2, se rencontrent à chaque pas sur les monumens de toute espèce : la dernière paraît représenter soit un *maillet* [cf. *Monumenti dell' Egitto* (*Mon. civ.*) pl. XLV *seqq.*], soit une espèce d'instrument qu'on voit quelquefois entre les mains des personnages de distinction ou des fonctionnaires publics figurés sur les monumens (cf. les vignettes du papyrus *hiéroglyphique* appartenant au déf. AMENHEMWA, *préposé à la maison du roi à Thèbes*, au cabinet des antiques).

(24 et 25) A, E. Ce caractère complexe, si l'on remarque surtout sa forme *pure* (1) que le papyrus T. I. nous a fourni au chap. 15 (IIe partie, sect. 1), paraît être une variante calligraphique du signe précédent, nº 22. Quant à sa valeur *phonétique*, elle lui est sans doute identique : que l'on compare l'orthographe 2 et 3 du mot ABOT cité sous le numéro d'ordre susdit (22), avec notre nº 2 et 3 qu'offre le papyrus T. I. à l'endroit précité, et le papyrus T. C. au chap. 8. (IIe Partie, sect. X). Le T. R. remplace dans tous ces cas le signe nº 24 par l'hiéroglyphe nº 23, dont on vient de découvrir la valeur A, E, I, (cf. la variante notée 4), etc. Quelquefois dans les manuscrits on rencontre notre caractère sous une forme plus simple, nº 25 : je crois même que c'est là sa forme véritablement exacte, puisque je remarque que généralement, lorsque la forme 24 a été employée pour exprimer la voyelle A ou E du mot EBOT, ABOT, la consonne T (la *main* ou le *segment de sphère*), qui constamment entre dans celles parmi les variantes orthographiques de ce mot qui ne font pas usage du signe 24, est supprimée (cf. 2 et 4 du nº 24) : l'image du *reptile* qui fait partie du caractère complexe nº 24 sert elle-même à représenter la consonne T (voir *infrà*). Cette opinion acquiert un degré

encore plus haut de probabilité, si l'on observe que la variante notée 1 sous le n° 25, (celle qui nous montre la forme simple en question à la place de la forme complexe), porte en effet, au défaut du *reptile*, le *segment de sphère* T. Au reste, quant au signe n° 24, tout complexe qu'il est, on ne peut pas cependant douter de son emploi fréquent comme simple représentant des voyelles A, etc. D'abord les exemplaires du rituel en écriture *hiératique* le remplacent presque toujours par la forme hiératique du signe n° 22 (cf. 25, 3.), ensuite les manuscrits et surtout les stèles ne manquent pas d'exemples de l'orthographe hiéroglyphique de notre mot ABOT dans lesquelles la consonne T a été exprimée soit par la *main*, soit par d'autres homophones, en même tems que la voyelle A y est représentée par le signe complexe en question : cf. var. 4 du n° 25, tirée d'un tableau peint du musée de Turin *: les var. 1 et 2 on les trouve au R. C. et au R. T. chap. 1 (IIe part. sect. x.).

(26) A, E. Ce caractère, ou sa variante, représente l'image d'un *ciseau de tailleur de pierre* ou *de charpentier* [cf. *Mon. dell' Egitto* (*Mon. civ.*, pl. XLVI, 11)]. (1, 2.) Variantes du mot égyptien EBÔ ou ABÔ, *ivoire*, qu'on lit souvent dans les inscriptions historiques, et entre autres parmi celles qui portent les listes des contributions imposées par le pharaon Thoutmosis III à divers peuples d'Asie, sur un mur du palais de Karnak conservé au Louvre. Une troisième variante (3) qu'offrent les mêmes inscriptions porte, à la place du signe hiéroglyphique en question, le caractère précédent n° 23 (v. *suprà*) : le signe que cette variante EB reçoit pour *déterminatif* représente une sorte d'instrument qu'on remarque souvent dans les textes à la suite des noms des divers produits de la sculpture **.

---

* Que l'on observe dans cette dernière variante le signe *contrée* qui fait aussi partie du caractère complexe. Cette variante calligraphique du hiéroglyphe n° 24 ne peut s'expliquer qu'en admettant l'opinion que je viens d'émettre, c'est-à-dire que notre caractère 24 est une manière d'écrire identique à celle du signe n° 22. J'ai dit à propos de ce signe qu'employé isolément et dans une acception *symbolique*, il exprime dans les textes l'idée d'*orient* ou *contrée orientale* : or ce n'est que par suite de cela que la variante calligraphique qu'offre le groupe 4 du n° 25 a pu, par une espèce d'affectation de la part du scribe, être figurée en union avec le caractère hiéroglyphique *contrée*.

** Quant à la signification que j'ai donnée au mot EBÔ ou ABÔ, quoiqu'on ne la trouve pas dans les lexiques coptes, elles n'est pas moins exacte ; je n'en veux d'autres preuves que les suivantes. Parmi les

(**27**) O, A, E. Caractère représentant un jeune *oignon* que les inscriptions sculptées en grand montrent peint supérieurement en blanc, et inférieurement en vert. L'exemplaire *hiératique* du Rituel funéraire conservé au Louvre le remplace dans plusieurs endroits par la forme hiératique (1) du n° **22** (*suprà*) A, E, etc. : je lui attribue aussi la valeur de O, puisqu'il fait toujours partie de l'orthographe du mot SOEIT (1) (en copte ⲤⲞⲈⲒⲦ) *fama*, *celebritas*, *illustris*, etc., que j'ai déjà eu occasion d'analyser à la page 110-116 de ma *Campagne de Rhamsès-le-Grand*, etc., d'après l'inscription de Rosette et autres monumens. On peut voir aussi, à l'endroit cité de ma Notice, les motifs de la valeur phonétique de l'image de l'*oignon ;* il était primitivement le symbole de l'idée *clarus, blanc*, en égyptien OEIT.

(**28**) A, O, Ô. Ex. : TSCHTSCHÔ (1), nom d'un *génie* de l'amenthès (ou enfer égyptien), qu'on lit entre autre au chap. 1 à 5 (Ire partie, IIe sect.) pap. R. T. : (2) variante du pap. T. T. Souvent aussi les exemplaires hiératiques du Rituel remplacent ce signe par la forme hiératique (3) de la *caille* ou *poulet*, O, OU (v. *infrà*). Il faut avoir soin de distinguer ce caractère A, O, Ô de celui d'une forme très-analogue auquel Champollion donne la valeur de S : (cf. *infrà* **140**).

(**29**) O, Ô. Ex. : SCHTO (1), chap. 25 (IIe part., Ire sect.), pap. T. I. : (2) variante du pap. R. C. qui, comme on le voit, remplace notre signe par le n° **7**, O et Ô (cf. *suprà*).

(**30**) O, Ô. Ex. : SÔA (2), chap. 18 (IIe part., Ire sect.), pap. R. C. : (3) variante du pap. T. I. (cf. numéro précédent **29**). Le n° 1 est une variante calligraphique très-usuelle : la valeur phonétique de ce signe, *un instrument ou meuble servant à soutenir ou suspendre des*

---

noms inscrits au-dessus de l'image des divers animaux que la commission franco-toscane en Égypte a recueillis dans les peintures des hypogées, soit de l'Heptanomide, soit de la Thébaïde, on trouve celui de EBÔ donné à l'*éléphant*, ce qui prouve que les Égyptiens, ainsi que les Grecs, donnaient un même nom à cet animal et à l'ivoire. Le nom propre de l'île, que les Grecs ont nommé *île d'Éléphantine*, tel qu'on le lit toujours sur les restes des monumens qui lui appartiennent, est exprimé en égyptien par EBÔ (KAB), *le pays d'Ebô ;* or les inscriptions d'une statue du roi Amasis conservée à la Villa Albani offrent dans l'expression du titre honorifique *seigneur du pays d'Ebô* que reçoit ordinairement le dieu Chnouphis (adoré particulièrement à Éléphantine), offrent, dis-je, au lieu de l'expression phonétique *ebô*, qu'on rencontre le plus souvent, *l'image d'un éléphant*, suivie du déterminatif *contrée* ou *pays*..

objets quelconques, paraît dérivé du mot égyptien OUTS auquel il sert ordinairement de *déterminatif*, et que les inscriptions explicatives des bas-relief du tombeau de Rhamsès V (grande salle funéraire) emploient d'une manière évidente dans le sens de *soutenir* ou *soutien*.

(31) O, Ô. Ce caractère ne paraît représenter qu'une variante du même objet que rappelle l'image précédente 30; il a reçu la même valeur alphabétique. Ex. : RAS ou LAS (1), chap. I (IIe part., IIIe sect.) pap. R. T.; (2) variante du pap. R. C. : OM (KAH) (3) var. du nom de région déjà cité sous le n° 10, dans le pap. R. T.

(32) A, E, O, Ô, OU. Ex. : KEE ou KAA (1), chap. I (IIe partie, VIIIe sect.), pap. R. C.; (2) var. R. T. (cf. *suprà* n° 4). DJAFÔ (3), chap. I (IIe part., VIIIe sect.), pap. R. T.; (4) var. du pap. T. T.

(33) A, E, O, Ô. Oiseau à long bec, que je crois représenter une espèce de héron, puisque toujours (lorsqu'il n'est pas employé comme signe *phonétique*) son image est reproduite dans l'action de manger un poisson (cf. Rituel funéraire *passim*) : isolée, elle est homophone du signe précédent. Ex. : OMTÔ (1), chap. I à 5 (Ire partie, Ire sect.), pap. T. T.; (2) var. du pap. T. R. La même variante, au même endroit du Rituel, m'a été offerte par les papyrus T. P. et T. I.

(34) A, E, O. Ex. : M MOAT (1), chap. 19 (Ire part., Ire sect.), pap. R. T.; (2) var. du pap. T. P. (cf. *suprà* n° 5.)

(35) A, E, O. Caractère représentant un *arbre* : Ex. : ODJ (KAH) (1), *la région d'Odj*, nom d'une région mythique souvent mentionnée dans le Rituel funéraire, chap. 9 (IIe partie, Xe sect.), pap. R. T.; (2) var. du pap. R. C. Le papyrus T. I. au chap. 27 (IIe part. Ire, sect.) emploie ce même signe dans un endroit où le pap. R. C. fait usage du caractère n° 23 précédent.

(6) E, I. Ex. : IMÔTP (1) (Inscriptions d'une statue en basalte du Vatican et stèles funéraires *passim*); (2) variante du même nom à Débode dans les inscriptions de la paroi à gauche. C'est le nom que les Grecs ont transcrit par Ἰμοῦθ, et que les livres hermétiques nous apprennent être celui de l'Esculape égyptien, fils de Phtha; en effet, soit les inscriptions de Débode, soit celles de tout autre monument qualifient *toujours* le dieu IMÔTP de SI OËR NTE PTHA, *fils aîné de Phtha* (cf. *mon. cit.*) Au reste, l'image que représente notre carac-

tère est celle d'un *chacal* : nous avons déjà eu occasion de citer le nom de ce quadrupède tel que les peintures des hippoges de Memphis, etc., l'ont offert inscrit au-dessus de l'image même de l'animal, SEBI (hébreu צאב : cf. *suprà*, n° 22). Il paraît que ce même nom se prononçait aussi EBASI, telle au moins est la lecture d'une seconde orthographe (3) du nom de chacal que la commission franco-toscane a recueillie sur les mêmes monumens : je crois que la valeur phonétique dont on en avait affecté l'image écrite est dérivée de ce nom.

(37) O, Ô. Ex. : AMENÔPT (1) nom du roi égyptien que les Grecs ont appelé *Mémnon*, et qu'ils certifient avoir été nommé en langue égyptienne Ἀμένωφ, ou plutôt Ἀμένωφθ (cf. *Statue vocale de Memnon* par M. Letronne; cf. aussi *Georgius Syncellus*, p. 72 et 151) : telle est l'orthographe de ce nom sur tous les monumens qu'on a constaté appartenir au roi en question. La valeur phonétique de notre signe peut aussi être déduite de l'orthographe égyptienne précitée du nom propre du dieu Ἰμοὺθ (cf. *suprà*, n° 36).

(38) A, I. Ce signe paraît exprimer la voyelle A ou I du mot FAI, *porter* (copte ϥⲁⲓ) dans l'orthographe d'un grand nombre de qualificatifs exprimant des fonctions sacerdotales, tels que, p. ex. : FAI-SRI (1) *flabellifère*, FAI-BÎG (2) *hiéracophore*, etc., qu'on lit souvent dans les grandes inscriptions historiques de Thèbes : le bras tenant le *casse-tête* ne doit être pris ici que comme déterminatif du *nom d'agent* qui le précède. (cf. ma *Campagne de Sésostris*, etc., p. 82 et *alibi*.)

(39) A, O. Ce caractère est l'image d'un *fourreau* (cf. ma *Campagne de Sésostris*, etc., pag. 39 *seqq*.). Ex. : OOSF (1), chap. 26 (IIe part., 1re sect.) du pap. T. I; (2) var. du pap. R. C.

(40) A, O. Caractère représentant un *glaive*. Ex. : OOSF (1), au chap. 5 (Ire part., IIe sect.) pap. R. T.; (2) var. du pap. T. I. La forme *hiératique* (3) du *glaive* remplace *toujours* dans les exemplaires hiératiques du Rituel l'image hiéroglyphique du *fourreau*.

(41) A, O. Ex. : OOS (1) chap. 4 (IIe part., VIIIe sect.) du pap. R. T. (2) var. de l'exemplaire hiéroglyphique du Rituel appartenant au défunt CHONSMES, au Cabinet des antiques.

(42) A, O, E, Î. Ex. : OUA (1), chap. 5 (Ire part., 1re sect.), pap.

R. T.; (2) var. du pap. T. P. : NETÔ (3) chap. 19 (Ire part., 1re sect.), pap. R. T.; (4) var. du pap. T. P. : TOUÎ (5), chap. 11 (IIe part., VIe sect.), pap. R. T.; (6) var. du pap. R. C., etc.

(43) A, O, E. Variante calligraphique du caractère précédent pour les cas particuliers où il s'agit d'une divinité quelconque [le caractère n° **43** représente un *individu mâle dans un état parfait de repos*, une *divinité*. (cf. ma *Campagne de Sésostris*, etc., pag. 94)]. Le caractère précédent, *un homme le bras levé*, (**42**) ne remplace ordinairement les signes *la feuille de roseau* ou *la petite linéette* (A, E, O), que lorsque ces signes sont employés pour exprimer, dans les textes en écriture sacrée, le pronom primitif affixe de la première personne A ou I (en copte ⲁ, ⲓ.); on cherchait par là à particulariser d'une manière en même tems phonétique et mimique le genre de la personne : lorsque le prénom en question se rapporte à une divinité, la voyelle est exprimée par notre *image de divinité*. Mais, les scribes, toujours dans le but de signaler le genre auquel appartient l'individu dont il est parlé dans le texte, ne se sont pas quelquefois contentés de limiter aux pronoms cette espèce de *licence orthographique*; c'est ainsi qu'on trouve, soit les exemples précités sous le n° **42**, soit les suivans qui se rapportent au n° **43**. NEB (1) *seigneur, maître* (parlant d'un dieu), au chap. 5 (Ire part., 1re sect.), pap. T. P.; (2) var. du pap. R. T., etc.

(44) A, O, OU, U. Caractère représentant un *individu portant la main à sa bouche*. Ex : Ro ou LO (1) chap. 5 (Ire part., IIe sect.), pap. R. T.; (2) var. du pap. T. I. SCHAOU (3) *chat* ou *chatte* (copte *id.*) au chap. 25 (IIe part., 1re sect.), pap. R. C.; (4) var. du pap. R. T. Le nom précité de RO ou LO est celui d'une région mythique de l'enfer égyptien; c'est pour cela qu'il reçoit pour déterminatif le caractère *région*, en même tems que celui d'une image de serpent qui n'est motivé que par les idées mythologiques qui se rattachent à cette région (cf. la page 70 de ma *Campagne de Rhamsès-le-Grand* pour le déterminatif qui accompagne le nom de SCHAOU, *chatte*). Notre caractère, qu'on a si souvent pris pour l'emblème du silence, est au contraire, dans les textes hiéroglyphiques, le déterminatif perpétuel des noms ou verbes qui expriment ou rappellent l'idée de *parler*,

dire; par conséquent, je suis persuadé que sa valeur phonétique se rapporte au mot égyptien et copte ⲟⲩⲱ, *vox*, *discours*.

(45) u, ou, o, i. Caractère représentant une *gousse de schont*, espèce d'acacia ou mimosa, celle à laquelle les Arabes donnent, si je ne me trompe pas, le nom de سنط. Ex.: schaou (1), *la chatte*, (cf. numéro précédent) chap. 25 (IIe part., 1re sect.), pap. R. C.; (2) var. du pap. T. I. : même variante dans le pap. T. I. au chap. 24 de la sect. Ire où le R. C. porte la même orthographe que dans le passage précité. J'ai assigné à ce caractère la valeur aussi de o et i sur la foi du mot (n° 3) inscrit au-dessus de la déesse qui tire l'enfant du sein de la mère, dans la grande scène de la délivrance de la déesse *Tritho* sculptée sur le mur du fond de la petite pièce derrière la *cella* du temple d'Hermonthis : ce mot ne peut être que le copte ⲙⲉⲥⲓⲟ, et avec l'article du genre féminin ⲧⲙⲉⲥⲓⲟ, *l'accoucheuse*. Il est suivi ici du caractère *déesse*, puisque l'inscription, d'accord avec la représentation du bas-relief, nous désigne par là l'*accoucheuse divine*.

(46) ô, o. Caractère représentant une *hirondelle*. J'ai déjà cité et reproduit dans une note, à la page 50 de ma *Campagne de Sésostris*, etc., l'orthographe hiéroglyphique du nom égyptien ôls de l'*hémicycle* qui sert à soutenir le cou en dormant : j'ai cité son identité avec le copte ⲟⲩⲱⲗⲥ, *accumbere*, *incumbere*, comme preuve de la valeur phonétique que j'attribue au caractère en question. Je me contenterai d'en ajouter ici une dernière que m'ont offerte les inscriptions d'une stèle du musée de Turin : c'est l'orthographe hiéroglyphique du nom d'une des formes de la *Rhéa* égyptienne, la déesse *Netphe*, dont Plutarque * nous a conservé la transcription grecque Θουηρις : il ne peut être lu, d'après la valeur connue de tous les autres élémens qui le composent (n° 1), que te ôer, à la lettre, *la grande*, c'est-à-dire *la grande déesse*, en tenant compte du *déterminatif* symbolique *déesse* (l'*ureus*) qui l'accompagne. Cette déesse était représentée sous la forme d'un hippopotame, si l'on croit à une statuette du même musée, dont la base porte ce même nom te ôer.

---

* *De Iside et Osiride*, p. 358.

(47) A, O. Caractère représentant un *traîneau*. Ex. : ATMOT ou OTM (lisez *otmu*), nom du *dieu Otmu* ou *Atmon* (le soleil couchant) dans la première invocation des *Litanies du soleil*, à la IIIe section de la Ire partie du Rituel, pap. R. T.; (2) var. du pap. T. I. La valeur phonétique que j'attibue au caractère en question me paraît démontrée, outre la variante que je viens de citer, par le signe (3) qui le remplace constamment dans les manuscrits en écriture hiératique; c'est la forme *hiératique* du caractère précédent (n° 4) *la feuille de roseau*.

(48) A, E, I. Caractère représentant *l'œil humain*, signe vague de voyelle. Ex. : ARSÎNE (1) nom d'*Arsinoë* à Edfou et ailleurs : ANTNÎNOS (2) *Antoninos*, nom impérial romain à Philé (cf. Salt, pl. II). L'œil humain, selon Plutarque *, était nommé ερι en langue égyptienne; les textes en écriture sacrée m'ont offert la confirmation de cette assertion : par conséquent, je ne doute pas que la valeur phonétique de l'*œil* ne soit en relation avec ce nom.

(49) O, Ô. Ex. : BÔT (KAH) (1), au chap. 2 (IIe part., IXe sect.), pap. R. C. Je lis ainsi cette variante, puisque je la trouve employée à la place de EBT (KAH) (2), ou EBÔT (KAH) (3) *le pays d'Abot*, l'αβυδος des Grecs (cf. *suprà* 22) que porte au même endroit le pap. R. T. et d'autres, et qu'on rencontre dans les inscriptions des monumens funéraires, parmi les titres du dieu Osiris, qui confirment pleinement les rapports qu'on lit dans les anciens sur le culte particulier que la ville d'Abydos lui rendait.

Ce caractère exprimait souvent dans l'écriture hiéroglyphique l'idée de *race, germen* **, en égyptien ОΥШ : de là sa valeur alphabétique.

(50) O. Ex. : OSRTSN (1) *osortasen*, orthographe égyptienne du nom propre qu'on trouve transcrit en grec par σσορθως ou σσορθον, comme Champollion l'a prouvé (cf. *Précis*, etc., pag. 248, *seqq.*). On le lit sur l'obélisque d'Héliopolis et sur différentes stèles du musée du Louvre, et *alibi*. Ce caractère représente une espèce de sceptre à tête de *chien* ou *chacal*.

---

* *De Iside et Osiride*, pag. 355.

** Cf. ma *Campagne de Sésostris*, etc., pag. 35, et *alibi*.

(51) o, ô, ou, u, f, b. Caractère représentant une *caille* ou *poulet ;* il répond au ו hébreu et l'و des Arabes : Ex. : ôskh (1), *collier;* je lis ce mot dans l'inscription gravée au-dessus de Thoutmosis III offrant un collier au dieu Nilus dans les bas-reliefs de Semnè (cf. Caillaud, *Voyage à Meroe*, pl. LXXIX, 1). J'en déduis la valeur de la *caille,* en comparant notre mot, dont le sens ne peut être douteux à cause du *déterminatif* figuratif qui l'accompagne, au copte ϣⲟⲩϣ, *monile.* La lecture du n° 2 ne peut non plus être douteuse : il est inscrit au-dessus d'une peinture représentant des hommes sciant du bois, dessinée en Égypte par Ricci et par la commission franco-toscane : l'image d'une *scie* lui sert de déterminatif. Évidemment nous avons là le copte ϐⲁⲥ, *scier.* Les manuscrits en écriture *hiératique* remplacent souvent l'image de la *caille* par la forme hiératique du signe suivant (52) le *lituus* ou *enroulement* (3), ce qui rend évidente la valeur de ou, u que je lui ai aussi attribuée. Cf. *Lettre à M. Dacier.*

(52) o, ô, ou, u, f. Voir *Lettre à M. Dacier.* Notre signe exprime l'ευ des Grecs dans le mot ousbs (1), *ευσεϐης*, *pius*, *pieux,* surnom d'Antonin (Propylée de Medinet-Abou) : il exprime aussi le υ de *Vespasianus*, nom impérial inscrit sur l'obélisque de Piazza Navona, dit Pamphile. Les inscriptions de la cour de l'édifice de gauche à Philé me l'ont aussi offert comme variante de la *ceraste* (53), dans le mot schaft (2), *ennemi*, *impur*, qui ordinairement s'écrit comme au n° 3.

(53) ou, f, b. Caractère représentant le serpent *céraste* : c'est le signe phonétique répondant au ו hébreu, au و arabe et à l'υ grec, et comme eux tantôt *voyelle*, tantôt *consonne.* La forme hiératique (2) de la céraste remplace souvent dans les textes sacerdotaux la *caille* (51), ou le *lituus* (52) : j'ai eu occasion de remarquer plusieurs fois ce même remplacement parmi les variantes que m'ont offert les exemplaires du Rituel funéraire en écriture *hiéroglyphique* comparés entre eux : ex. : pouî (3), chap. 1 (Ire part., 1re sect.) pap. R. T.; (4) var. du pap. T. P. Au chap. 5 (IIe partie, 1re sect.), le pap. R. T. offre le même mot pouî écrit avec le *céraste,* tandis que le pap. R. C. emploie la *caille.* Le Rituel gnostique du musée de Leyde porte plusieurs fois la forme *démotique* du céraste transcrite par la consonne ϐ.

Ce ne sont guère que les inscriptions sculptées pendant la basse époque qui m'ont offert la variante calligraphique n° 1.

(54) ou, u. Caractère représentant un vase duquel s'échappe un liquide. Le Rituel gnostique du musée de Leyde (col. XVIII *recto*) offre la forme *hiératique* ou *démotique* (1) de ce signe transcrite interlinéairement par ΟΥ ou Υ dans le mot ουοαι. Notre caractère sert toujours d'initiale aux groupes hiéroglyphiques exprimant les idées *pur, purus, être pur*, en copte ΟΥΗⲂ : le groupe hiéroglyphique n° 2, très-fréquent dans les textes, offre même tout entière la transcription de ce mot copte.

(55) F. Les inscriptions tracées pendant la basse époque offrent très-souvent ce caractère employé à la place du *ceraste*, surtout dans l'expression de certaines formes grammaticales : il me suffira d'en citer ici un exemple tiré de l'inscription de Rosette. Que l'on observe la forme du pronom 3ᵉ personne masc. sing. NAF (copte *id.*), *à lui* dans le passage de la ligne VII, où il est parlé de *la fête royale de la prise à lui* (Ptolemée) *de la puissance royale;* le pronom *à lui* (NAF) est exprimé par le groupe n° 1, qui ailleurs, dans la même inscription, est représenté par le groupe n° 2. Notre caractère est l'image d'un *individu portant un boisseau* sur la tête qui partout dans les textes, employée isolément, sert à exprimer l'idée de *porter;* je ne doute point que sa valeur phonétique ne soit en rapport avec le mot égyptien et copte FAI, *porter*.

(56) B, F. Ce signe représente un *petit oiseau qui vient de naître, sans plumes et incapable de voler ou de marcher*. Il exprime l'articulation F ou B dans tous les mots hiéroglyphiques équivalens aux coptes ϥⲁⲓ, ⲃⲓ ou ⲃⲁⲓ, *porter* (cf. *suprà* n° 38). Les variantes des Rituels l'offrent souvent à la place du *céraste*, cf. l'orthographe n° 1 du pap. T. I. au chap. 24 (IIᵉ part., 1ʳᵉ sect.), avec l'orthographe n° 2 que porte le pap. R. C.

(57) U, F. Ex. : MARCUS (1), nom de Marc-Aurèle sur les monumens de Philé : la valeur la plus exacte de ce signe paraît être celle de F, puisque les inscriptions des monumens d'Esné l'offrent plusieurs fois à la place du *céraste* dans une variante de l'orthographe hiéroglyphique du prénom déjà cité (55) de la 3ᵉ pers. sing. NAF (*à lui*) (2) : je ne l'ai

vu employé guère que dans les textes tracés pendant la basse époque. Cependant les inscriptions d'un magnifique cercueil en basalte appartenant à un haut fonctionnaire qui a vécu à l'époque du Pharaon Nefercheres, nommé Onkapis et conservé au Louvre, m'ont offert la variante calligraphique n° 3, toujours dans l'expression du pronom de la 3e personne masculine. Notre caractère représente une *goutte d'eau ;* on le voit souvent servir de déterminatif à l'expression hiéroglyphique du mot copte ⲡⲱⲛ ou ⲫⲱⲛ, *couler* : il est très-probable que de cette dernière idée qu'il servait à rappeler soit dérivée sa valeur alphabétique.

(58) B. Voir *Lettre à M. Dacier :* 1 et 2 variantes calligraphiques. Ce caractère représente une cassolette d'encensoir, en copte ⲃⲣⲃⲉ.

(59) B, U. Voir *Lettre à M. Dacier* : (1) variante calligraphique ; quelques manuscrits d'une écriture un peu négligée m'ont offert aussi la var. 2. Le Rituel gnostique du musée de Leide donne pour transcription de la forme *démotique* (3 ou 4) de ce signe (une *jambe humaine*) non seulement la consonne B, mais souvent aussi la voyelle copte et grecque ⲩ, U.

(60) B. (1) variante calligraphique. On peut déduire la valeur phonétique de ce signe de la comparaison du groupe n° 2 qu'on trouve plusieurs fois répété dans les inscriptions du tombeau de Rhamsès V : il sert dans ces inscriptions à rappeler l'idée de *sarcophage,* objet dont l'image lui sert en effet de *déterminatif.* D'après la valeur incontestable du signe qui l'accompagne, *une main,* T, je compare notre mot égyptien (1) au copte ⲧⲏⲃⲉ, *arcula, arca sepulcralis.*

La valeur alphabétique de ce caractère restera bien mieux démontrée, si je fais observer qu'une des formes *démotiques* les plus habituelles de la consonne B, n° 3 (cf. *Lettre à M. Dacier*), n'est qu'une forme cursive de notre image *hiéroglyphique* d'oiseau dérivée de sa forme *hiératique* (4) : le Rituel gnostique du musée de Leide offre perpétuellement la lettre grecque β, comme équivalent du *démotique* n° 3. Au reste, la valeur phonétique du signe en question me paraît dérivée du fait suivant : les différens exemplaires du Rituel funéraire l'offrent à chaque pas comme variante de l'image de l'*éper-*

vier, lorsque celui-ci était employé pour rappeler l'idée *âme*, *ψυχη* *. Employé symboliquement, notre caractère signifiait donc lui aussi l'*âme*; or, cette dernière idée s'exprimait en langue égyptienne par le mot BAÏ, ἔστι γὰρ τὸ μὲν BAÏ, ψυχη **.

(61) B. Caractère représentant un oiseau, espèce de *héron* : les exemplaires hiératiques du Rituel funéraire remplacent souvent cette image par la forme *hiératique* (60, 4) du caractère précédent (cf. entre autres le manuscrit Fontana) : sa valeur est donc identique. Elle ne peut être dérivée que du nom que portait notre oiseau, celui de BENNO ou BENNOU (1); on le rencontre à chaque pas dans le Rituel funéraire, où il existe même un chapitre entier relatif à cet oiseau (chap. 8 de la VIIe sect., IIe part.). Il était le symbole d'une des formes d'Osiris sur la terre, et il semble avoir présidé à l'ouverture des canaux ou de l'inondation; cf. le copte ⲞⲨⲈⲚⲚⲞⲨ.

(62) B. Voir *Lettre à M. Dacier*. La valeur phonétique de ce caractère est aussi démontrée par le signe qui le remplace constamment dans les textes en écriture sacerdotale, et qui est la forme *hiératique* précitée du n° 60, 4. On trouve souvent notre caractère (le *bélier*) employé à la place de *l'épervier ame*, le BAÏ que j'ai cité plus haut (n° 60); de là sa valeur phonétique.

(63) B, P. Ce signe entre dans l'orthographe du titre Σεϐαστος (SBSTS, 1), donné à l'empereur Marc-Aurèle, et à Commode à Philé (édifice de l'ouest). Les inscriptions du tombeau d'Ousirei font usage plusieurs fois de notre signe à la place de l'image du sceptre nommé PAT, expression habituelle de la consonne P. (Voir *infrà* n° 129).

(64) B. Caractère représentant un *épervier*, et habituellement employé dans les textes égyptiens de toutes espèces pour représenter la voyelle A ou O. Ce n'est que dans l'expression du titre Σεϐαστος (SBST 1), donnée à Trajan sur les monumens de Philé, que je l'ai rencontré avec la valeur de B : eu égard à l'époque de décadence à laquelle ces monumens appartiennent, je ne balance pas à envisager

* Cf. Ωραπολλωνος Νειλωου ιερογλυφικα, edente C. Leemans, Amstelodami, 1835. Lib. Ier, hierog.
** *Ibid.*

ce nouvel emploi du signe l'*épervier* comme dû à cette affectation qu'on observe généralement dans la recherche des signes employés dans les textes égyptiens pendant la basse époque. L'*épervier* a pu recevoir la valeur de B, soit par égard à sa valeur *symbolique* BAÏ *ame*, soit à cause du mot ⲃⲏϫ qui, dans la langue égyptienne, était un des noms par lequel on désignait cet oiseau.

(65) K, G. Voir *Lettre à M. Dacier* Ce caractère représente un *angle*, en copte ⲕⲉⲗϫ : Je lui ai donné aussi la valeur du ϭ; car il exprime cette même articulation dans les variantes de l'orthographe hiéroglyphique du nom du roi Ergaménès [ER-GAMN (1)], l'Εργαμενης éthiopien, mentionné par Diodore de Sicile, et inscrit sur les monumens de Dakke en Nubie.

(66) K, G. Voir *Lettre à M. Dacier.* Ce caractère représente un *genou*, ⲕⲉⲗⲗⲉⲛⲡⲁⲧ ou ϭⲛⲉⲡⲁⲧ. Il représente l'articulation G entre autres dans le mot GRR (1) un *four* ou *fourneau*, déterminé figurativement et inscrit au-dessus d'un *four*, auquel travaillent des ouvriers. (Cf. *Monumenti dell' Egitto*, *etc. Mon civ.*, pl. 2); c'est le copte ϭⲉⲣⲟ ou ϫⲉⲣⲟ; *accendere*, *ardere.*

(67) K, G, DJ, H. Voir *Lettre à M. Dacier.* Ce caractère représente un petit *banc* ou *trône*, en égyptien GET. Dans les noms étrangers, il exprime la consonne K; mais dans les textes, il représente bien plus souvent les articulations coptes G et DJ, et quelquefois aussi H. Ex. : HER ou DJER (1); au chap. 22 et 18 (II part., Ire sect.) pap. R. C.; (2) var. du pap. T. I.

(68) K, H, KH, G. Caractère représentant une *hachette*, et qu'il faut soigneusement distinguer du précédent (67), avec lequel il n'a presque rien de commun, puisque dans les textes il sert à exprimer de préférence les articulations H et KH. Quant à la valeur de K. voir *Lettre à M. Dacier.* Les textes hiéroglyphiques offrent à chaque pas le groupe n° 1 employé pour exprimer la préposition copte ϩⲁⲣⲟ ou ϧⲁⲣⲟ *suprà, versus, etc.* Les exemplaires du Rituel en écriture hiératique remplacent bien souvent dans ce cas notre signe par la forme hiératique (2) du caractère la *face humaine*, H, KH (cf. *infra*). J'ai offert, sous le n° 3, l'orthographe égyptienne du copte ϭⲱⲣϩ

nuit; sa signification est déterminée par l'image du *ciel* en union avec une *étoile*, cf. mes *Lettres sur les expressions qui servent à la notation des dates*, etc., 1re lettre, pag. 20.

(69) K, G, DJ. Ce caractère représente un *bassin*, en copte ⲔⲚⲒⲔⲒϪⲒ ou ϬⲚⲒⲔⲒϪⲒ. Voir *Lettre à M. Dacier.* Outre la consonne K, il est certain pour moi qu'il exprime aussi les articulations coptes G et DJ, soit d'après l'orthographe hiéroglyphique (1) du mot copte ϬⲞⲠ *vola manus*, qu'on lit sur les monumens historiques de Médinet-Abou, soit d'après la transcription égyptienne (2) du mot copte ⲂⲎϪ *épervier* que je trouve au chap. 2 de la VIIe sect. (IIe partie) du Rituel, relatif à cet oiseau sacré.

(70) K, G. Caractère représentant une *coiffure*, en copte ⲔⲖⲀϥⲦ. Voir *Lettre à M. Dacier* : cf. aussi le surnom romain *Germanicus* donné à Claude sur les monumens de Denderah (1), dans l'orthographe duquel il exprime l'initiale G.

(71) K. Voir *Lettre à M. Dacier.* Ce caractère représente deux *bras humains* élevés comme dans l'action de faire une offrande : employé tropiquement dans les textes, il sert en effet toujours à exprimer l'idée de *ponere, offrir, présenter, placer en offrande,* en copte ⲔⲀ ou ⲔⲰ; de là sa valeur phonétique.

(72) K. Voir *Lettre à M. Dacier.*

(73) K, H et R, L. Caractère représentant un *reptile*. Le numéro 1 n'offre qu'une variante calligraphique d'un seul et même signe, telle que les inscriptions des monumens d'Esné l'offrent. C'est sur ces mêmes monumens qu'on trouve la preuve évidente de la valeur alphabétique K et H, que nous lui attribuons : le nom de la troisième personne de la triade adorée à Esné était HAK (3); c'est un dieu qualifié de *fils de Pascht déesse* (Esné, pronaos, porte de la Cella). Si l'on compare l'orthographe précédente de ce nom divin avec les nombreuses variantes que les mêmes inscriptions en présentent, on y trouve entre autres celle que j'ai numérotée n° 4, dans laquelle le reptile remplace soit l'*angle* (65) ou *genou* (66) de la variante n° 3, soit les *deux bras élevés* (71), dont font usage d'autres variantes. La même synonymie se voit renouvelée dans une

foule d'autres cas, quoique je doive ajouter que j'ai rencontré rarement, dans les textes d'époque pharaonique, notre espèce de reptile, 73, employée phonétiquement. La variante calligraphique 2 m'a été offerte par une stèle en pierre calcaire du musée de Leyde, appartenant au défunt Êpô, dans l'expression du mot HAK (copte *id.*) *réjouir*. On peut voir un rapport entre la valeur phonétique du *reptile* et le mot copte ϫⲁⲧϥⲓ, en égyptien KATFI, DJATFI (5), *ver, reptile*.

La *Lettre à M. Dacier* et l'alphabet publié à la suite du *Précis* de Champollion donnent notre caractère comme l'expression de la consonne R ou L : il n'est pas permis de douter, en effet, que telle ne soit la valeur dont on l'a quelquefois affecté *dans la transcription des noms propres étrangers ;* il suffit d'analyser le surnom romain *Germanicus* que j'ai déjà cité sous le n° (70) ; le nom de l'empereur Marc-Aurèle, sculpté sur la corniche d'un petit temple à Philé et publié par M. Salt, en offre un second exemple. Mais la première circonstance de la valeur incontestable et bien plus fréquente de K que nous venons d'en découvrir, plus cette autre de n'avoir jamais jusqu'ici rencontré un seul cas d'un emploi pareil du signe en question dans des textes antérieurs à la domination étrangère en Égypte, me fait soupçonner que nous avons là un exemple d'une anomalie due, de même que pour un certain nombre d'autres caractères (cf. *infrà*), à cette affectation que l'on remarque dans presque tous les textes hiéroglyphiques tracés pendant la basse époque *. Il est fait mention dans le Rituel funéraire égyptien (chap. 19, IIe part., ve sect.) d'un certain reptile nommé *rofref* ou *loflef*, et le paragraphe même qui en fait mention porte pour titre : *Chapitre de tuer (écraser) le reptile loflef dans l'Amenthé*. Or, soit que *loflef* fût le nom particulier d'un *reptile* quelconque dans les doctrines mythologiques égyptiennes, soit que ce même mot ait servi à désigner en général, comme DJATFI (cf. *suprà*), l'idée de *reptile* ou *ver*, ce que le copte ⲗⲟϥⲗⲉϥ *insecte* fait croire, je pense que c'est d'après ce dernier nom que les scribes de la basse époque ont cru pouvoir lui donner la valeur de R ou L.

(74) K, H. Voir *Lettre à M. Dacier*. Une des nombreuses va-

---

* Cf. ma *Campagne de Sésostris*, etc., pag. 32, 33, *seqq*.

riantes du nom du dieu HAK (cf. *suprà* 73) à Esné donne notre caractère comme représentant aussi la lettre H : le caprice du scribe s'est plu, d'après l'affinité des deux consonnes qui forment ce nom divin, à les représenter cette fois par la répétition d'un même signe hiéroglyphique (1), l'image d'un *personnage élevant les bras en l'air enseigne la jubilation.* Ce caractère, employé tropiquement dans les textes, sert à rappeler l'idée de *réjouir* ou *se réjouir*, en copte ϭⲁⲕ GAK. Il est à remarquer que dans le copte aussi nous avons des exemples du G initial de ϭⲁⲕ changé dans l'affine H : cf. entre autres avec le ϭⲁⲕ précité le mot ϩⲁⲕ HAK, πρoθυμια. Voilà l'origine de la valeur phonétique de notre caractère.

(75) K. Caractère représentant un *taureau.* Sa valeur phonétique est mise hors de doute par une variante du nom du Pharaon NÉKAÔ, sculptée sur un bloc de pierre et dessinée à Rosette, en 1777, par M. Coquet (NKÔ (1), lisez NÉKAÔ) (dessin au cabinet des estampes à Paris). Les autres variantes du même nom portent toujours les *deux bras élevés* (cf. *suprà* 71), à la place du *taureau* (cf. *Monum. dell' Egitto, Mon. stor.*, vol. 2, pl. x.) Un second exemple de l'emploi de notre caractère en qualité de K existe dans l'expression hiéroglyphique du nom égyptien de Philé, MANLAK (2), publiée à la planche 27, (*Antiq.*, vol. 1) de la *Description de l'Égypte.*

Le nom le plus habituel que porte le *taureau* dans les textes anciens est KI ou KÎ (3) (cf. Inscriptions du mur de KARNAK relatives aux conquêtes de Touthmosis III, au Louvre, *passim*); il nous reste dans le copte le mot ⲕⲓⲏ avec la signification de *hircus.*

(76) K. Caractère représentant un *tour à potier.* (Voir les bas-reliefs de l'abaton de Philé, où l'on voit figuré le dieu *Chnouphis le formateur.*, fabriquant les membres humains sur un *tour de potier chargé*, comme dans notre cas, d'*une masse d'argile.*) Sa valeur nous est donnée par une variante du nom du dieu HAK (1), à Esné. (Cf. *suprà*, 73).

(77) K. Caractère représentant un *singe :* (1) variante du nom du dieu HAK, à Esné. Le *singe* recevait souvent en égyptien le nom de KEF (2) (cf. *Mon. dell' Egitto ; Mon. civ.*, pl. XXI).

(78) K. Caractère représentant un terrain arrosé et produisant des

plantes, une *prairie*, un *champ;* en copte ⲔⲞⲒ. Variante (1) du nom du dieu Hak, à Esné.

(79) K. Caractère représentant une *épée* : sa valeur phonétique me paraît démontrée par l'orthographe hiéroglyphique du mot copte ⲔⲒⲘ, *frapper,* que je rencontre dans l'expression de l'idée *frapper l'ennemi* (1), parmi les inscriptions de la cour de l'édifice de droite à Philé, où notre signe l'*épée* sert en même tems à rappeler tropiquement l'idée qu'il s'agit d'exprimer.

(80) K, H, G. Ex. HER ou KER (1), au chapitre 8 (2ᵉ part. 1ʳᵉ sect.) pap. R. T.; (2) var. du pap. R. C.

(81) K. Kaïsrs (1) lege *Kaisaros,* nom de César-Auguste. (cf *Mon. dell' Egitto; Mon. stor.*, vol. II, pl. XXIII et *alibi.*) Il faut soigneusement distinguer ce caractère de celui d'une forme analogue précédemment cité sous le n° 57.

(82) K, DJ. Ex. Km, Kime (Kah) (2) *pays de Kime,* nom de l'Égypte, le ⲔⲎⲘⲈ des livres coptes, autrefois écrit comme sous le n° 3 (obélisque de Louxor, et monumens *passim*). Notre signe représente une *queue de crocodile,* κροκοδείλου οὐρὰν, caractère que le livre d'Horapollon (lib. I) nous apprend avoir eu la signification symbolique de *nox* ou *ténèbres*. Cette idée de *nox, obscur,* etc., s'exprimait en égyptien, de même qu'en copte, par le mot KIME : ainsi nul doute pour moi que la valeur phonétique de la *queue du crocodile* ne soit dérivée de sa signification symbolique. J'ai donné à ce même caractère la valeur aussi de DJ, ϫ, parce qu'il m'a paru que sa forme *hiératique* (4) est la véritable origine du ϫ de l'alphabet copte; au reste, il existe une étroite affinité entre l'articulation K et DJ.

(83) K. Ce caractère représente le *pedum*, expression tropique la plus ordinaire dans les textes de l'idée *modérateur, roi,* le ϩⲒⲔ ou Υκ de Manéthon (cf. ma *Campagne de Sésostris,* à la p. 16.) Employé comme phonétique, sa valeur originaire est celle de H, ϩ; c'est par analogie qu'il a pu quelquefois exprimer aussi la consonne K; on en trouvera les preuves plus bas, là où notre signe est répété parmi les homophones représentant la consonne H (cf. n° 210).

(84) K. Je ne donne ce signe comme homophone des précédens,

que sur la foi de Champollion, qui l'a enregistré comme tel dans son *alphabet*, publié à la suite de la seconde édition de son *Précis du système hiéroglyphique*.

(85) L, R. Voir *Lettre à M. Dacier*. Caractère représentant un *lion;* en égyptien LABÔ, LAFÔ (cf. *suprà* n° 15).

(86) L, R. Voir *Lettre à M. Dacier*. Caractère représentant une *bouche*, en égyptien RÔ ou LÔ.

(87) L, R. Voir *Lettre à M. Dacier*. Ce caractère représente une *fleur de grenade*, en copte ⲣⲟⲙⲁⲛ.

(88) L, R. Voir *Lettre à M. Dacier*. Caractère représentant une *larme*, en copte ⲣⲙⲏⲓ.

(89) R. Ex. : TRANOS (2) ou TRINOS, nom de l'empereur Trajan à Esné et au Thiphonium de Denderah : (1) var. calligraphique. Un caractère tout-à-fait semblable à celui-ci sert de déterminatif dans les textes égyptiens, aux mots KHÔKH, *gosier*, OUÔM, *manger*, et autres semblables, ce qui me fait croire qu'il représente la tête et le conduit guttural d'un quadrupède.

(90) L, R. Ex. : (1) ALI; (2) *id.* variantes du nom de la *constellation de la gazelle* dans le *tableau lunaire*, faisant partie du tombeau de Rhamsès V, à Biban-el-Molouk; c'est à la lettre le copto-semithique ⲁⲓⲗ. J'ai rencontré parmi les inscriptions du même tombeau le nom du serpent *ureus*, le ⲟⲩⲣⲱ copte, orthographié tantôt avec le signe 90, tantôt avec la *bouche* (3 et 4.). Notre caractère représente une *sauterelle* (cf. *Monum. dell' Egitto, etc.* (*Mon. stor.*, XIV).

(91) R. Caractère représentant une *feuille de lotus*. Sa valeur nous est offerte par une variante du mot OIR (1), ordinairement écrit au moyen de la *bouche* (2), qu'emploient les inscriptions du temple d'Hathôr, à Philé, dans les titres plusieurs fois répétés de *Hathor, grande dame du pays de Snem*. J'ai eu occasion d'expliquer notre mot OIR dans ma *Campagne de Sésostris*, etc. Q. vid., pag. 49 et 199.

(92) R. Ex. : ARLÎS (1) (*lege* AURELIS, AURÉLIUS) variante du surnom romain Aurélius, à Esné. Je n'ai pas rencontré d'autres exemples d'un pareil emploi de ce caractère.

(93) R. Ex. : ERT, T (1), le copte ⲉⲣⲱⲧ. ⲱⲧ. le *lait* (inscriptions du speos de Ghebel-Addeh, à la pl. II, tom. Ier, des *Monumens de*

l'Égypte, etc. * : ailleurs (sur presque toutes les stèles funéraires) on trouve l'orthographe n° 2. (cf. mes *Lettres sur la notation des dates*, etc., 1re lettre, pag. 24).

(94) R. L. Caractère représentant un *canif* : on en possède plusieurs de cette forme en bronze, soit au musée du Louvre, soit dans les autres musées de l'Europe. Ex. : ORLS (1), *Aurélius*, surnom romain, à Esné : PSLK (KAH) (2) *Pselk* (*pays*), orthographe égyptienne du nom de ville que les anciens ont transcrit par *Pselcis*, à Dakké, en Nubie.

(95) LM, RM. Ex. : TALMS (KAH) (1), ou TLMS (KAH) (2), *Talmis* (*pays*), nom égyptien de *Kalabsché*, en Nubie, écrit ailleurs comme au n° 3.

(96) M. Voir *Lettre à M. Dacier*.

(97) M. Voir *Lettre à M. Dacier*. La variante calligraphique n° 1 m'a été offerte par le pap. R. T. dans l'orthographe du mot SCHNM (2) (chap. 1er, Ire part., 1re sect.) : tous les exemplaires du même texte, entre autres le pap. T. T. portent la forme 97.

(98) M. Caractère représentant un *bassin plein d'eau*, ⲙⲱⲟⲩ en langue égyptienne. Voir *Lettre à M. Dacier* : les nos 1, 2 et 3 ne sont que des variantes calligraphiques d'un seul et même caractère.

(99) M. Voir *Lettre à M. Dacier* : le n° 1 est la forme linéaire la plus usitée dans les manuscrits ; mais souvent on rencontre aussi la forme n° 2. Ce caractère représente l'oiseau que les livres coptes appellent ⲙⲟⲩⲗⲁϫ *petit-duc*, vulgo *noctua-nycticorax*.

(100) M. Caractère représentant une *faucille* : une variante du pap. R. T. [OM (1) *manger, dévorer* (copte ⲟⲩⲱⲙ)] au chap. 6 (IIe part., IXe sect.), nous a offert ce caractère à la place du n° 96 (*suprà*), que porte (2) le pap. R. C. On peut citer un second exemple dans la dédicace du temple d'Hathor, à Ibsamboul, où l'on trouve l'orthographe hiéroglyphique du nom copte du lion ⲙⲟⲩⲓ, ⲙⲟⲩⲉ (3), déterminé par l'image même du *lion*. Le Rituel gnostique du musée de Leyde

---

* *Monumens de l'Égypte et de la Nubie*, d'après les dessins exécutés sur les lieux, sous la direction de Champollion-le-Jeune, etc., publiés sous les auspices de MM. Guizot et Thiers, ministres de l'instruction publique et de l'Intérieur. Paris, imprimerie et librairie de Firmin Didot frères, 1835.

(col. v et *alibi*) nous offre la forme hiératico-démotique (4) de la *faucille* transcrite par la consonne ⲙ.

(**101**) ⲙ. Ex. : (1) transcription *hiératique* du nom *hiéroglyphique* (2) de la plus grande divinité d'Égypte : le papyrus gnostique du musée de Leyde à la col. xv l'offre transcrite dans les lettres grecques αμν, αμουν, *Ammon*. Ce caractère se change très-souvent dans les textes avec les signes précédens **100**, **99** et **96**.

(**102**) ⲙ. Caractère représentant un *hoyau*, ou une sorte de charrue. Ex. : (1 et 2) variante très-habituelle de l'orthographe *hiéroglyphique* du mot copte ⲙⲁⲓ, *aimer*. (Manuscrits et stèles *passim*; cf. aussi le *Tableau général,* etc., à la suite du *Précis hiéroglyphique* de Champollion.

(**103**) ⲙ. Ex. : MOUE (1) *alibi* MOU (2), variantes d'un même mot recueillies parmi les incriptions des monumens d'Esné : c'est le copte ⲙⲟⲩⲉ, *splendor,* que détermine en effet l'image du *disque solaire lançant ses rayons*. Ce caractère représente une *plume d'autruche*, signe tropique très-fréquent dans les textes de l'idée *justice, vérité**, en copte ⲙⲉ : de là sa valeur phonétique. La valeur que Champollion attribua d'abord à ce caractère a été depuis par lui-même reconnue fausse. Cf. le signe suivant.

(**104**) Ex. : TMTÎNS (1), *Domitianus,* nom de l'empereur Domitien à Esné : dans les exemplaires hiératiques du Rituel, ce caractère est toujours remplacé par la forme hiératique (2) du signe précédent, la *plume d'autruche*, ce qui démontre d'une manière incontestable leur synonymie. Notre signe représente la *coudée égyptienne,* en copte ⲙⲁϩⲓ; il faut soigneusement le distinguer d'un autre caractère hiéroglyphique dont la forme *linéaire* est très-analogue, je veux dire le signe une *flûte*, (cf. **135**.) La *coudée* sert aussi à exprimer symboliquement dans les textes l'idée *justice;* ainsi sa valeur phonétique peut être dérivée soit de ⲙⲁϩⲓ, *cubitus*, soit de ⲙⲉ, *justice*.

(**105**) ⲙ. Ex. : MSDJR (1), le ⲙⲁϣϫ copte, *oreille,* avec déterminatif une *oreille de veau* : on lit ce mot parmi une série de noms des divers membres du corps humain, au chap. 22 (IIᵉ partie, vᵉ section)

---

* Cf. Horapollon, lib. II, 118.

du Rituel funéraire. Notre caractère exprime aussi la consonne **м** dans l'orthographe hiéroglyphique (2) du mot copte ⲙⲁⲥ ou ⲙⲉⲥ *gignere, nasci*, que les différens exemplaires du Rituel remplacent souvent par l'expression tropico-figurative *l'image d'une femme qui accouche d'un enfant* (3). (Rituels, *passim*).

(106) м, ма. Caractère représentant un *bras tenant un vase de vin*, la plus ordinaire des offrandes : dans les inscriptions, il exprime souvent d'une manière tropique l'idée *d'offrir, présenter en offrande* ⲙⲁ ou ⲙⲟⲓ copte. (1) Variante du mot маυ, *mère*, le copte ⲧ. ⲙⲁⲩ, plusieurs fois répétés dans les *Litanies d'Isis*, qui font partie des inscriptions du temple d'Hathor à Philé; j'ai remarqué la même variante sur les colonnes du pronaos d'Esné : ordinairement dans toutes les stèles funéraires qui portent écrite la filiation du défunt, ce mot s'écrit par le moyen du *vautour* (2) (cf. 243) expression tropico-phonétique du mot маυ, ou plutôt т. маυ, *mère*. Dans les inscriptions historiques qui font mention des tributs imposés par les Égyptiens aux nations vaincues, j'ai aussi remarqué les variantes 3 et 4 du mot мофк, nom d'un métal (du *cuivre*, à ce qu'il m'a paru) : il est suivi du déterminatif tropique, *trois grains*, ou *molécules*.

(107) м, ам. Ex. : мnlк (каh) (2) *manlak* (*pays*), variante de l'orthographe hiéroglyphique du nom égyptien de l'île de Philé, en copte ⲙⲁⲛⲗⲁⲕ, littéralement *lieu de la cataracte* : cf. le copte ⲗⲁⲕϩ, *frangere*, et ⲡⲓⲗⲁⲕϩ, nom de l'île de Philé, le *Bilaq* des Arabes. Notre signe correspond quelquefois au copte ⲁⲙ, ам; Ex. : мnrа (3) *Amonra*, variante orthographique du nom du dieu Ammon (cf. *suprà* 101) parmi les inscriptions du typhonium d'Edfou, et sur une caisse de momie du musée de Leyde. La variante calligraphique n° 1 nous est offerte par une variante du nom de Philé précité, маnlак, à Philé même parmi les inscriptions de la chambre de Tibère.

(108) мn, м. Ce caractère se rencontre ordinairement dans les textes accompagné des *notes* habituelles des signes *figuratifs*, et sert en effet à exprimer en cette qualité l'idée de *lieu*, *place*, etc., le ⲙⲁⲛ des Coptes. Je trouve sur l'obélisque de Philé, et sur la quatrième colonne du pronaos de Philé aussi la variante n° 1 du nom égyptien de cette île que j'ai cité sous le n° précédent (107), маnlак;

il y représente, comme on le voit, la syllabe MN. Il est vrai qu'on pourrait croire que notre signe n'est ici que l'expression *figurative* ou *tropique* de l'idée *lieu*, puisqu'en effet le mot MANLAK signifie en égyptien *le lieu de la cataracte*, mais au défaut des *notes* précitées rien ne nous autorise à le regarder comme tel. Ce signe représente un *toit*.

(109) M, MH. Homophone du signe n° 231 : il m'a été offert surtout par les deux papyrus T. T. et T. P. dans l'orthographe du mot MT ou MAT (1) (Ire part. 1re sect. et *passim*), que le pap. R. T. écrit par les signes n° 2 : ce mot exprimant un *verbe d'action*, le ⲙⲁϯ, *consors esse*, des Coptes, reçoit des déterminatifs différens.

(110) N. Voir *Lettre à M. Dacier* : (1) var. calligraphique. Ce caractère représente l'*eau* : sa valeur phonétique est en rapport avec l'ancien mot égyptien νουν *, le νοῦς d'Hésychius, ψυχή, ποταμὸς, reconnaissable dans le nom hiéroglyphique du *Nil céleste*, NOUN N PE (2), c'est-à-dire *Nil du ciel*, ou même *abîme des eaux célestes*.

(111) Voir *Lettre à M. Dacier* : (1, 2, 3) variantes calligraphiques représentant diverses formes de *vases* : je ne doute pas que la valeur phonétique de ce caractère ne soit en rapport avec le copte ϩⲛⲁⲩ, *vase*, le اناء arabe; je ne tiens pas compte de l'aspiration qui lui sert d'initiale, puisqu'il existe dans le copte une foule de mots semblables qui s'écrivent avec ou sans cette lettre, ce qui démontre sa nature : au reste, dans quelques mots composés, le ϩⲛⲁⲩ même s'écrit sans la lettre ϩ : cf. Rossi, *Etymologicum ægyptiacum*, p. 299.

(112) Voir *Lettre à M. Dacier*. Ce caractère représente la partie supérieure de la coiffure royale égyptienne nommée ψχεντ. cf. *seq*.

(113) N. Voir *Lettre à M. Dacier*. Caractère représentant la partie inférieure du ψχεντ : ce signe, ainsi que le précédent, est, je crois, en rapport avec le mot NMMS ou NAMMS (1) qui, d'après un manuscrit hiératique du musée de Turin renfermant les *Litanies du soleil*, paraît avoir indiqué dans l'ancienne langue égyptienne l'idée générique *coiffure royale*.

---

* Cf. Horapollon, lib. I, 21.

(114) N. Ex. : ANTÔNINS (1) ANTONINOS, légende de Marc-Aurèle à Philé, dans la corniche d'un petit temple. Cf. Salt, pl. IV. — Cf. aussi *Lettre à M. Dacier*.

(115) N. Ex. : OUNN (1) au chap. 2 (IIe part., 1re sect.) du pap. R. C.; (2) var. du pap. R. T. Ce caractère représente deux bras ouverts en *signe de négation* : Champollion avait remarqué qu'en union avec le signe le plus ordinaire de la consonne N (3) et placé en tête de la proposition, il exprime dans les textes hiéroglyphiques la forme *négative* des verbes : on en trouve en effet des exemples évidens à chaque pas, soit dans le Rituel, soit dans d'autres inscriptions. A part les variantes précitées (1 et 2), et sans méconnaître le sens tropique du caractère en question, il est indubitable que dans le cas dont je viens de parler, il représente en même tems la consonne N, et que la forme négative n° 3 correspond exactement à la forme négative copte ⲚⲚⲈ. Ainsi, tandis que le pap. T. I. emploie la forme n° 3 au chap. 6 (Ire partie, IIe sect.), le pap. R. T. porte l'orthographe n° 4.

(116) N. (1 et 2) variantes calligraphiques. Ex. : TRÎNS (3) *Trajanus*, nom de l'empereur Trajan à Kalabschè. Ce caractère sert quelquefois de déterminatif au mot NT, NAT (4), comparable au copte ⲚⲀⲦ *textrina* ; c'est ce même objet qu'il représente.

(117) N. Ex. : SN ou SNE (KAH. T.) (1) variante du nom égyptien de la ville d'Esné, la ⲤⲚⲎ des livres coptes, à Esné. Ce caractère représentant une circonscription de territoire avec ses divisions (cf. ma *Campagne de Sésostris*, etc., planche I, 37), se trouve rarement employé comme phonétique dans les textes; on n'en a fait usage que comme déterminatif des noms de villes ou contrées. Aussi ce n'est que par une affectation tout-à-fait bizarre de la part du scribe chargé des inscriptions des monumens greco-romains d'Esné, qu'on le rencontre dans l'exemple précité avec une acception phonétique, à côté d'un exemple de son emploi plus ordinaire, celui de déterminatif, tropique.

(118) N. Ex. : SN ou SNE (KAH. T.) (1). Variante du nom égyptien d'Esné cf. 107. Ce caractère représente un poisson dont je ne saurais bien indiquer l'espèce, ni par conséquent le nom.

(**119**) N. Ex. : VSPSIANS-NTE-SCHÔI (1), *Vespasien-le-Dominateur* (l'empereur) : l'orthographe hiéroglyphique du mot NTE, *celui qui*, si fréquent dans les cartouches des empereurs romains (cf. *Mon. dell' Egitto*, etc. (*Mon. stor.* vol. II, pl. XXII. et *seqq.*) s'écrit ordinairement de la manière n° 2 *. Ce n'est que dans les inscriptions du pronaos du temple d'Esné, où se lit entre autres le nom impérial précité, qu'on trouve l'*image du crocodile* employée phonétiquement, et remplaçant la *ligne ondulée* ou le *vase* N (**110**, **111**) : elle y est mise pour exprimer l'articulation N du nom de Trajan, ainsi que la N d'une foule de mots égyptiens. Cette particularité des inscriptions du pronaos du grand temple d'Esné est évidemment une affectation de la part du scribe, due à l'idée du culte particulier du dieu égyptien *Sewek* (Saturne) auquel elles se rapportent : on sait que le crocodile était le symbole spécial de cette divinité. Au reste, je suis persuadé que c'est en se laissant un peu entraîner par son envie de subtiliser que ce même scribe a pu se permettre de donner la valeur phonétique de N au *crocodile*, ⲙⲥⲁϩ, MSAH.

(**120**) N. (1) Var. calligraphique assez ordinaire : il n'est pas aussi certain que le signe n° 2 le soit de même. Ce caractère représentant une espèce particulière d'oiseau, exprime l'articulation N dans l'orthographe hiéroglyphique du mot NHB. T (3), le copte ⲚⲀϨⲂ. Ϯ, *cervix*, *collum*, *le cou*, *la nuque*, que m'ont offert plusieurs exemplaires du Rituel funéraire dans la série des noms des membres du corps humain au chap. 22. (IIe part., ve sect.), cf. *infrà*.

(**121**) N. Caractère représentant cette espèce de *corbeille* qui,

---

* Je ne conçois pas comment M. Rossellini (*Mon. stor.* vol. II, pag. 433 et *alibi*) a cru voir dans ce groupe l'expression égyptienne de l'idée *sebastos*, *augustus* : le mot NTE me paraît être une transcription assez littérale du mot conjonctif copte ⲚⲦⲈ ou ⲚϮ, *qui* ; les textes égyptiens font usage à chaque pas de la consonne SCH, ϣ suivie du déterminatif un *bras tenant une espèce de sceptre* pour exprimer l'idée de *dominer*, le copte ϣϣⲱⲓ ; évidement la phrase correspond aux mots latins *qui imperat*, *imperator*, et non pas au grec *sebastos*. Je sais bien que tel est le sens que lui assigne un essai inédit de vocabulaire hiéroglyphique de feu Champollion, que le savant professeur de Pise paraît avoir consulté trop souvent, et surtout avec trop de confiance ; mais quant au cas dont il s'agit ici, je crois qu'il a joué de malheur en mettant une faute sur son compte.

employée symboliquement, exprime la même idée que le copte ⲚⲎⲂ, *maître, seigneur* (cf. ma *Campagne de Sésostris*, etc., pag. 104) : employée phonétiquement, elle représente la consonne N. Ex. : (1) NHM *sauver* (copte ⲚⲞϨⲈⲘ), chap. 27 (IIe part., 1re sect.) pap. R. C.; (2) var. du pap. T. I.

(**122**) N. Caractère représentant une espèce de *pique*. L'inscription de Rosette emploie ce caractère isolé en qualité de signe tropique de l'idée *grand*, ⲚⲀⲀ, ou *dur*, ⲚⲀϣⲦⲈ : les variantes fournies par la comparaison des Rituels confirment sa signification de *grand*, puisque souvent dans certains exemplaires il est remplacé, soit par le mot OËR, ⲱⲏⲣ, (cf. *suprà* **46**), soit par d'autres expressions hiéroglyphiques synonymes. Les mêmes rituels portent quelquefois le groupe n° 1 à la place du signe isolé en question : il est évident qu'il prend dans ce cas une valeur phonétique, et l'union du *bras*, A ou O, fait naturellement penser au copte ⲚⲀⲀ, dont notre signe isolé fut d'abord l'expression tropique. Une stèle trouvée à Éléphantine, et qui porte le cartouche de Menephtà Ier, nous offre l'orthographe hiéroglyphique encore plus complète du mot NAA, exprimé au moyen de l'initiale une *pique*; c'est le groupe n° 2 : on le lit à la ligne 7 de la stèle.

(**123**) N. Caractère représentant un *théorbe*, instrument de musique : sa valeur phonétique résulte d'une comparaison analogue à celle qui nous a révélé la valeur du hiéroglyphe précédent *une pique*. Le *théorbe* fut d'abord l'expression symbolique des idées *gracieux, bon, utile, beau*, le ⲚⲞϤⲢⲈ des livres coptes : on le rencontre dans ces différentes acceptions, soit dans l'inscription de Rosette, soit dans les Rituels. Ces mêmes Rituels offrent, comme variante du signe isolé le *théorbe*, le groupe n° 1, transcription évidente (NFR) du ⲚⲞϤⲢⲈ copte.

(**124**) P, PH, B. Caractère représentant une *natte*, en égyptien ⲠⲢⲎϣ : (1) var. calligraphique très-ordinaire. Voir *Lettre à M. Dacier*. Quelquefois ce caractère exprime aussi l'articulation B; ex. (2) : EBÔ (KAH) variante de l'orthographe du nom égyptien de la ville d'Éléphantine, ordinairement écrit au moyen des homophones les plus habituels de la consonne B (stèles Malaspina, et Bassegio à Rome).

(**125**) P, PH. Caractère analogue au n° **56**, B, F, et représentant une espèce de *canard sauvage* : on le trouve employé comme homophone habituel de *la natte* (**124**). Ex : PHÎ ou PHAI (1) *voler*, chap. 2 (IIe part., sect. VII) pap. R. C. avec *deux ailes* pour déterminatif; (2) var. du pap. R. T. avec *une aile* pour déterminatif : (3 et 4) variantes d'un même mot sur une superbe caisse de momie du musée de Leyde dont le couvercle porte dans l'intérieur la représentation des douze heures de nuit et des douze heures du jour.

(**126**) P, PH. Caractère représentant l'image d'un *plafond*, signe conventionnel de l'idée *ciel*; en langue égyptienne ⲡⲉ, ou ⲫⲉ. Voir *Lettre à M. Dacier* : il exprime la consonne aspirée PH dans la transcription hiéroglyphique du nom de *Lucilius Rufus*, sur l'obélisque de Benevento (1). Ce signe n'est pas souvent employé en qualité de caractère *phonétique*.

(**127**) P, PH. Caractère représentant une espèce de vase duquel s'échappe un liquide : (1 et 2) variantes calligraphiques recueillies parmi les inscriptions du tombeau de Rhamsès V. C'est de ce même tombeau que nous tirons les exemples suivans; Ex. : ANPÔ (3) *anepo* (dieu) variante de l'orthographe ordinaire (4) du nom du dieu Anubis. Le n° 5 (ANP) est encore une variante de ce nom tirée des mêmes inscriptions. La valeur phonétique de notre signe est sans doute en rapport avec le mot égyptien ⲡⲱⲛ ou ⲫⲱⲛ, *versare, fluere*.

(**128**) P, PH. Caractère représentant la forme *linéaire* de l'hiéroglyphe, *trois vases à libations* dont s'échappe de l'eau (1) : il est très-usité dans toute espèce de monumens dans l'expression du pronom conjonctif démonstratif PENT ou PENTE (2), le copte ⲡⲉⲛⲧ, *celui qui est à* ou *dans*, qu'on emploie toujours dans les titres divers, lorsqu'il s'agit de rappeler la région mondaine ou céleste à laquelle chaque divinité préside, avec la formule « *Le dieu tel*, (PENTE) *celui qui est dans telle région*; » ainsi par ex. : le dieu Osiris reçoit presque toujours le titre de PENT-EMENT (KAH) (3) *celui qui est dans la contrée Amenté* (*l'enfer*). Lorsqu'il s'agit de *déesses*, le caractère *les trois vases* disparaît pour faire place aux homophones habituels de la consonne T, et de la voyelle E, et le pronom prend la forme de TENT (4) (en copte ⲧⲉⲛⲧ) *celle qui*. Cette seule circonstance démontre déjà assez

quelle est la valeur du signe les *trois vases* employé lorsqu'il s'agit de *dieux mâles;* mais elle deviendra incontestable si je fais observer que les manuscrits portent souvent la forme n° 5, où le caractère en question est remplacé par l'homophone n° **124**. J'ajouterai même que les manuscrits hiératiques * emploient habituellement l'orthographe n° 6 (PENTE), transcription de la forme n° 7, que j'ai remarquée aussi dans quelques textes hiéroglyphiques, entre autres dans les inscriptions du temple d'Ibsamboul, paroi nord, col. 31 et 35.

(**129**) P. Espèce de sceptre qu'on voit sur les bas-reliefs et peintures dans la main des personnages de distinction ou des rois (cf. *Monumenti dell' Egitto* (*Mon. stor.*, pl. XVI.) : il portait le nom de PAT (*ib. Mon. civ.*, pl. LXXVI.), de là sa valeur phonétique. Il ne faut pas confondre ce caractère, comme Champollion le fit d'abord, avec celui d'une forme analogue représentant une espèce d'instrument et exprimant les consonnes H ou K (cf. **224**). Champollion (*Panthéon égyptien*, etc., 12e livraison, n° 6 *septies*) transcrit par ⲕϩⲟⲧ, KHOT (1), le nom d'une déesse égyptienne léontocéphale, la *Bouto* et l'*Arthemis* des écrivains grecs et latins; mais une variante orthographique (2) de ce nom hiéroglyphique que la commission franco-toscane a recueilli dans *Speos arthemidos* fait tomber complétement la lecture de l'hiérogrammate français; le sceptre *pat* y est remplacé par notre signe n° **124** (cf. *suprà*), on ne peut donc le lire que PSCHT ou PASCHT (2).

(**130**) P. Caractère représentant un *banc*, en copte ⲡⲟⲥ ou ⲫⲟⲥ, *scamnum, sedile*. Il exprime l'articulation P dans l'orthographe hiéroglyphique [(1) PET. T du nom] de l'*arc* inscrit au-dessus de l'objet même à Benihassan : c'est une transcription exacte du copte ⲡⲉⲧ. ⲧ. *arcus, arc*.

(**131**) P. Ex. : PET (1) orthographe hiéroglyphique du nom égyptien de l'*arc*, ⲡⲉⲧ, déterminé figurativement : on le trouve sur les monumens d'Esné, qui offrent aussi la variante n° 2.

(**132**) S. Voir *Lettre à M. Dacier*.

(**133**) S. Voir *Lettre à M. Dacier*.

---

* Cf. par ex. l'exemplaire hiératique du musée du Louvre, fol. 3.

(**134**) s. Voir *Lettre à M. Dacier*. Ce caractère représente un *verrou*, tel qu'il est figuré dans toutes les images de portes égyptiennes sculptées ou peintes. Sa valeur phonétique paraît être en rapport avec le copte ⲤⲂⲈ, *porte*, *fermeture de porte*.

(**135**) s. Voir *Lettre à M. Dacier*. Caractère représentant une *flûte*; en effet il sert de déterminatif au mot SBE (2), identique au copte ⲤⲎⲂⲈ, *flûte* : la forme hiéroglyphique *pure* est représentée comme au n° 1. Il faut prendre garde de ne pas confondre ce signe avec celui n° **104**, qui figure une *coudée*. En effet, dans les manuscrits *hiératiques*, dans lesquels il aurait été difficile de reproduire ces deux caractères par un trait tachigraphique et en même tems bien distinct, la *coudée* a toujours été remplacée par la forme hiératique de son homophone la *plume d'autruche* (cf. *suprà* **104**, 2), tandis que la *flûte* y a été représentée par sa propre forme elle-même (3) en se contentant seulement de la reproduire par un simple trait de pinceau.

(**136**) s. Voir *Lettre à M. Dacier*. Ce caractère représente *un enfant* portant sa main à la bouche, en égyptien SI.

(**137**) s. Voir *Lettre à M. Dacier*. Caractère représentant un *œuf*, en égyptien et en copte ⲤⲰⲞⲨϨⲒ.

(**138**) s. Voir *Lettre à M. Dacier*. Ce caractère représente un *lien* ou *paquet noué* [cf. sa forme *pure* (1)] en copte ⲤⲰⲚϨ (cf. *infrà*).

(**139**) s. Voir *Lettre à M. Dacier*. Ce caractère paraît représenter une sorte d'instrument (1) dont se servaient les menuisiers (cf. *Monumenti d'Egitto*, etc. (*Mon. civ.* pl. XLV, 3].

(**140**) s. Voir *Lettre à M. Dacier*. Il ne faut pas confondre ce signe avec le caractère précédent n° **28** : dans ce caractère (**28**) les deux barres se croisent de manière à être plus inclinées l'une sur l'autre qu'elles ne le sont dans le cas dont il s'agit ici.

(**141**) s. Voir *Lettre à M. Dacier*. Ce caractère représente une *étoile*, en copte ⲤⲒⲞⲨ:

(**142**) s. Ex. : OUESPSIANS (1) *Vespasianus*, nom impérial romain à Esné : *ibidem* dans le nom de Domitien et *alibi*. Ce caractere représente une espèce de *chèvre* ou *mouton femelle*; il est facile de distinguer ce caractère de son analogue, n° **62** (*suprà*), d'après la marque du sexe masculin qui caractérise ce dernier (**62**).

(**143**) s. Ex. : sne (kah) (2) variante du nom égyptien de la ville d'Esné, en copte CNH; sur les monumens d'Esné. Les mêmes monumens, dans une variante calligraphique du même nom, offrent le n° 1. Ce caractère est la représentation habituelle, dans les textes hiéroglyphiques, de l'image d'une femme; en copte Cϩιμι.

(**144**) s. Caractère représentant une *plante graminée* (1), en copte CIM. Il se change continuellement dans les différens exemplaires du Rituel contre les homophones **132, 133** (*suprà*); cf. aussi les variantes du nom de Rhamessès ou Rhamsès à la planche XVI du *Précis* de Champollion, pag. 264. Le n° 2 n'est qu'une variante calligraphique usitée dans plusieurs manuscrits.

(**145**) s. Caractère qui ne paraît être qu'une variante calligraphique du précédent : il exprime la consonne s dans le nom propre de la ville d'Esné, sne (1) cf. *suprà*.

(**146**) s. Caractère représentant une *flèche*, en copte COTNEϤ; dans l'ancien égyptien, ainsi que dans le copte, la flèche recevait aussi le nom de sati (1), ou sate CAϮ : ce sont les inscriptions des monumens de Philé qui nous offrent ce nom, déterminé, comme on voit, par l'image d'une flèche. Ces mêmes inscriptions portent une variante de l'expression hiéroglyphique en question, dans laquelle la *flèche*, en même tems qu'elle détermine le sens, représente l'initiale du mot (2) en remplaçant le signe *le verrou*, que porte la variante n° 1. La valeur phonétique du signe *la flèche*, restera encore bien mieux démontrée, si je fais observer que le même groupe n° 2, qui sur les monumens de Philé sert à rappeler l'idée de flèche sati, exprime hiéroglyphiquement sur les monumens de Maschakit le nom de la Junon égyptienne que la stèle de Séhhélé * transcrit par *Satis* ou plutôt *sati* (cf. *Monumens de l'Égypte, et de la Nubie*, etc. (première livr.) pl. I, tom. 1) : dans ce dernier cas, le groupe en question reçoit pour déterminatif *l'image d'une déesse*.

(**147**) s. Ex. : smî (1), chap. 11 (IIe part., IIIe sect.) pap. R. C. : l'exemplaire *hiératique* du musée du Louvre (fol. 4) remplace notre

* Voir *Recherches pour servir à l'Histoire d'Égypte*, etc., par M. Letronne, pag. 341 et 480.

signe par la forme hiératique du signe précédent n° **132**, cf. n° 2. Ce caractère représente un instrument employé dans la fabrication de plusieurs objets, une espèce de *trépan* ou *terebra*, en copte ⲤⲀϩ.

(**148**) s. Caractère représentant un *marteau* : ce signe employé isolément sert à exprimer, soit dans l'inscription de Rosette, soit ailleurs, l'idée de *créer*, *former*, ou *sauveur* σωτηρ (cf. ma *Campagne de Sésostris*, pag. 102), le ⲤⲰⲚⲦ des livres coptes. Les mêmes monumens l'emploient d'autres fois pour exprimer l'initiale s dans la transcription hiéroglyphique (2) de ce même mot employé à la place du symbole. Les inscriptions d'une petite statuette du musée de Turin, toujours dans l'expression hiéroglyphique de la racine SNT, remplacent notre signe par l'homophone précédent n° **134** (cf. *id. ibid.* Pl. II, 71) : c'est une stèle appartenant au même musée qui m'a offert la variante n° 1 de la forme du *marteau*.

(**149**) s. Ex. : KS ou KES (1), variante qu'emploie continuellement le pap. T. I. à la place de l'orthographe n° 2 qu'on trouve à chaque pas dans tous les exemplaires du Rituel, exprimant le copte ⲔⲈⲤ *idem*. Ce caractère représente un *couteau* ou *une épée*, ⲤⲎϤⲈ.

(**150**) s. Ex. (1), variante du papyrus R. C. au chap. 2 (IIe partie, IIe sect.) et *alibi*, à la place de l'orthographe n° 2 que porte le papyrus R. T. (cf. n° **144** *suprà*). Ce caractère représente un *mur*, et ne sert ordinairement que de déterminatif au mot SEBTI (en copte *id.*) *mur* (cf. ma *Campagne de Sésostris*, etc., pag. 111).

(**151**) s. (1) Ex. : SS (1) nom d'une divinité, chap. 21 (IIe part., 1re sect. et *alibi*) pap. R. C. ; (2) var. du pap. T. I.

(**152**) s. Ex. : SSOOT ou SSAAT (1) *flamme* (copte ⲤⲞⲦⲈ cf. *infrà* **154**), mot qu'on lit très-souvent parmi les inscriptions du tombeau de Rhamsès V ; (2) variante plusieurs fois répétée dans les mêmes inscriptions. Plusieurs exemplaires du Rituel funéraire emploient ce signe à la place du caractère précité (n° **138**), *un paquet* ou *lien*, lorsque ce dernier sert de déterminatif à certains mots exprimant des idées telles que *réunir ensemble*, *s'habiller*, *embaumer*. Cette circonstance fait croire que nous avons dans notre caractère la représentation d'une espèce d'objet à gorge servant à dévider une bandelette par ex., ou quelque chose de semblable ; elle jette aussi quelque lumière sur la

véritable nature de l'objet représenté par notre signe n° **101** (*suprà*), que Champollion nommait un *parallélogramme crénelé*.

(**153**) S. Ex. : SAAT (1) *flamme* (cf. *suprà*), inscriptions du tombeau de Rhamsès V; (2) variante *ibid.* (3) SOR, chap. 26 (II° part., 1re sect.), pap. T. I.; (4) var. du pap. R. C.

(**154**) S. Ce caractère ne paraît être qu'une variante du précédent. Ex. : SÔT ou SAT (1) (cf. *suprà* **152**), inscriptions du tombeau de Rhamsès V; (2) variante, *ibidem* : (3 et 4) variantes du mot SENSCH dans un manuscrit hiéroglyphique du musée de Leyde provenant de la collection Cimba.

(**155**) T. Voir *Lettre à M. Dacier*. Ce caractère me paraît représenter une espèce de *polissoir* dont les Égyptiens se servaient pour polir les matières dures. Cf. la planche XLV, 4. (*Mon. civ.*) des *Monumenti dell' Égitto*, etc.

(**156**) T. Voir *Lettre à M. Dacier*. Ce caractère représente la *main humaine*, les cinq doigts étendus, en copte ⲧⲟⲧ. (1 et 2) var. callig.

(**157**) T. Voir *Lettre à M. Dacier*. Ce caractère représente *un niveau*.

(**158**) T. Voir *Lettre à M. Dacier*. (1, 2 et 3) Variantes calligraphiques : il ne faut pas confondre ce caractère avec le n° **133** précité qu'on dirait être sa forme *linéaire*.

(**159**) T. Voir *Lettre à M. Dacier*, et variantes des manuscrits *passim*. Ce caractère paraît représenter une espèce de *bourse* qu'on voit souvent dans la main des personnages égyptiens peints ou sculptés. (1) Var. callig.

(**160**) T, TH. Voir *Lettre à M. Dacier*. (1) Var. callig.

(**161**) T, TH. Voir *Lettre à M. Dacier*. Ce caractère représente *un scarabée* : sa valeur phonétique est en rapport, soit avec l'expression de l'idée *monde* (ⲧⲟ ou ⲑⲟ) qu'il servait à rappeler symboliquement dans les textes *, soit avec le nom de TORRÊ que porte le *scarabée sacré* mentionné dans la seconde partie du Rituel funéraire.

(**162**) T, TH. Voir *Lettre à M. Dacier*. (1) Var. calligraphique dans l'expression du titre *autocrator* donné à Tibère sur les monumens de

---

* Cf. Horapollon, lib. I, 10.

Philé (*Monumenti dell' Egitto*, etc. (*Mon. stor.*) vol. 2, pl. XXIII: (2) *id. passim*. Ce caractère représente une *borne elliptique*, ⲧⲏⲛⲉ.

(163) T, TH, TO. Ex. : TEHN (copte ⲧⲉϩⲛⲓ) *front*, avec déterminatif figuratif; chap. 6 (IIe part., 1re sect.), pap. R. T. : (2) var. du pap. R. C. et *alibi passim*. Souvent ce caractère a été employé pour exprimer la syllabe TO des mots coptes ou des noms propres étrangers; en effet, il ne me paraît représenter qu'une combinaison du signe précédent (192) avec le signe n° 7 *suprà*, o ou ô. (1 et 2) var. calligraphiques.

(164) T, TH, TO. Ce caractère, qui a quelque ressemblance avec le précédent (162), exprime les mêmes articulations : cf. l'orthographe hiéroglyphique du nom propre de l'empereur Antonin à Esné (grand temple) à la planche XXVIII des *Monumenti d'Egitto*, etc. (*Mon. civ.*, vol. 2). Cf. aussi le n° 1. TÔ SNE (*kah*), *la ville d'Esné* (*pays*) (à Esné).

(165) T, TH. Ex. : NEB TO TO (1) *seigneur des deux mondes* (la haute et la basse Égypte), variante employée pendant les bas tems, du groupe n° 2, qui précède ordinairement les noms des souverains de l'Égypte (*Monumens de Philé*, *passim*). Ce caractère ne représente à mon avis qu'une variante (162) du signe précédent une *borne carrée*.

(166) T. Ex. : SEBEKOTF (1), variante du nom propre du roi éthiopien Sewekotf [autrefois (à Abydos) écrit *sevekotp* (2)] sur une caisse en bois peint du musée de Leyde : c'est parmi les variantes de ce même nom propre que porte cette caisse qu'on trouve la variante calligraphique n° 3 du signe précédent 158.

(167) T. Ex. : AMNMTF (1) Amenemtof (défunt), nom de l'individu auquel se rapporte un magnifique papyrus hiéroglyphique du musée du Louvre : (2) var. du même nom, *ibidem*. J'ai deux autres exemples de notre signe employé comme variante du précédent 166 parmi les inscriptions d'une caisse de momie du musée de Leyde.

(168) T. Ex. : TOTONEN (1), les *dieux Totonen* (noms des quarante-deux juges paredres d'Osiris dans le tribunal de l'Amenthi); Rituel funéraire, et inscription du tombeau de Rhamsès V, *passim* : (2) variante plusieurs fois répétée parmi les inscriptions de ce même tombeau.

(169) T. Ex. : TOTONEN (1), variante du nom précité (168) des parèdres d'Osiris : manuscrits funéraires *passim.*

(170) T, TI. Caractère représentant un bras humain qui soutient *une offrande solide*, expression symbolique de l'idée *offrir*, en copte ϯ. Ex. : TITI (1), chap. 5 (1re part., 1re sect.), pap. R. T. (2) var. du pap. T. P.

(171) T. Ex. : (1) Groupe hiératico-démotique que le Rituel gnostique de Leyde transcrit par les lettres grecques ταт. (2) TATOU (KAH) nom d'une région mythique mentionnée dans le Rituel funéraire, très-souvent écrit comme au n° 3 (manuscrits funéraires *passim*). Ce caractère est la forme *linéaire* de l'image de l'objet qu'on a l'habitude de nommer *nilomètre* : les peintures et bas-reliefs égyptiens démontrent que ce n'était là qu'une forme de colonne, dont on se servait, par ex., dans les ateliers des sculpteurs pour soutenir les petites statues, vases ou autres objets en marbre, lorsqu'on était en train de les travailler. (Cf. *Monumenti dell' Egitto*, etc. (*Mon. civ.*), pl. XLIX). Dans les textes, notre caractère était souvent le symbole de l'idée de *stabilité*, ϯⲁϫⲣⲟ.

(172) T. Caractère représentant *un mât de vaisseau avec une voile*, en copte ϯⲁⲣ. Ex. : TRNS (2) *Traïanus*, variante du nom de l'empereur Trajan à Philé. La variante calligraphique n° 1 nous est offerte par le pap. R. T. dans un passage du chap. 6 (1re part., IIe sect.), où le pap. T. I. fait usage du signe précédent 171. Je n'ai pas encore rencontré dans les textes d'autres exemples où il soit permis de regarder notre caractère comme phonétique. Par conséquent, je pense qu'il n'a été employé dans une acception véritablement alphabétique que pendant la basse époque, à laquelle cependant n'appartient certainement pas le pap. R. T.

(173) T. Caractère représentant un oiseau, espèce de *huppe*. Ex. : TOB. T (2) *brique*, avec déterminatif figuratif : mot qu'on lit souvent dans les inscriptions dédicatoires, et particulièrement dans une stèle trouvée à Amada, où il est question d'un temple bâti par un Pharaon, « en pierres, en construction durable, et les murailles par devant, en *briques*. » A peine est-il permis de douter que ce groupe n° 2 soit la transcription du copte ϯⲱⲃⲓ.ϯ. *brique*. La variante

calligraphique n° 1 se trouve sur quelques monumens, mais toujours dans l'expression hiéroglyphique du même mot TOBI, *brique*, cf. *infrà* (n° 176).

(174) T. Caractère employé plus particulièrement dans les inscriptions tracées pendant la basse époque. Ex. : TF (1) (*lege* OTF). Ce groupe se lit dans l'expression du titre *père des dieux*, donné, soit au dieu Seb dans les inscriptions d'Ombos, soit au dieu Phtha-Sokaris sur les colonnes du temple d'Hermonthis : il est employé à la place du groupe n° 2, orthographe *abrégée*, la plus ordinaire dans les textes de toute époque, du mot ITF ou IOTF (3) *père*, le ⲓⲱⲧ des coptes.

(175) T, TO. Ex. : TNET ou TNETO (1), 1re sect. (Ire partie) pap. R. T. : (2) var. du pap. T. T. Je crois que notre caractère exprime aussi la syllabe TO. D'abord j'observe que dans les exemples cités (1 et 2), il est accompagné d'un caractère qui sert souvent de déterminatif au signe précédent n° 163 (TO), lorsqu'il est employé pour exprimer l'idée de *semaine*, ou *partition du mois* (en copte ⲧⲟ, *pars*, etc.) : ensuite, comme il représente *une partie* de l'encadrement elliptique qui entoure ordinairement les noms des rois d'Égypte, il ne paraît pas douteux que sa valeur phonétique ne soit dérivée du mot ⲧⲟ, *partie*.

(176) T. Ex. : TOR (1) *percer* (copte ⲧⲱⲣ), chap. 11 (IIe part., 1re sect.), pap. R. C. : (2) var. du pap. T. I. C'est le seul exemple que j'aie rencontré jusqu'ici de l'emploi, comme signe phonétique, de l'image de cet oiseau, qu'il est difficile de qualifier : je soupçonne qu'il représente la même espèce d'oiseau que celui qui est figuré par la variante calligraphique n° 1 du caractère précédent 173.

(177) T. Ex. : SCHTÔ (1), chap. 7 (IIe part., VIIIe sect.), pap. R. T. : (2) var. du pap. R. C. L'emploi de ce caractère m'a paru peu fréquent : un signe tout-à-fait semblable sert dans les inscriptions à rappeler l'idée du *fer* (ⲃⲉⲛⲓⲡⲉ).

(178) DJ, G. Caractère représentant une *jambe de quadrupède*. Ex. : (1) Orthographe hiéroglyphique du mot copte ϫⲟⲙϫⲉⲙ ou ϭⲙϭⲱⲙ, *convectare*, *palper à mauvaise intention*. Il reçoit pour déterminatif le *moineau*, signe tropique de l'idée de *méchanceté* (cf. ma *Campagne de Sésostris*, etc., p. 36) : on le trouve au chap. 9

de la sect. x (IIᵉ partie) du Rituel funéraire, dans une *confession* négative du défunt devant les juges de l'Amenthé.

(**179**) DJ, G, H, KH. Caractère représentant un *carquois* : (1) var. callig. Ex. : MASDJER (2) orthographe hiéroglyphique du copte ⲙⲁϣϫ, *oreilles ;* le changement de ϣ en ⲥ est très-fréquent dans le copte même, et la consonne ⲣ se trouve aussi souvent ajoutée à la fin des mots. On lit ce mot dans la liste des noms des divers membres du corps humain qu'on trouve au chap. 22 (IIᵉ part., sect. v) du Rituel funéraire : il reçoit pour déterminatif *deux oreilles de veau* (cf. ma *Campagne de Sésostris*, etc., p. 90). J'ai en outre donné au signe le *carquois* la valeur aussi de H ou KH, parce que je le trouve souvent employé dans les manuscrits à la place du caractère précédent nº **67**, *q. vide*.

(**180**) DJ, G, H. Ex. : (1) DJEM (déterminatif le *moineau*) orthographe hiéroglyphique du copte ϭⲉⲙⲉ, ϭⲱⲱⲙⲉ, *detorquere*, *dépraver*, etc., qu'on lit à l'endroit du Rituel (chap. 9, sect. x, IIᵉ part), qui renferme une *confession* négative (cf. entre autres le pap. R. C.). Plusieurs exemplaires du Rituel m'ont aussi offert notre signe employé à la place du caractère une *jambe de quadrupède* dans l'orthographe du mot ϫⲟⲙϫⲉⲙ, ϭⲙϭⲱⲙ *convectare*, cf. *suprà* **179**. Le pap. R. P. au chap. 17 (Iʳᵉ partie, sect. 1ʳᵉ) l'emploie à la place d'un des homophones habituels de la consonne H (cf. *infrà*) dans la phrase nº 3 HI(MA), *dans le lieu* (copte ϩⲓⲙⲁ), que le pap. R. T. exprime par l'orthographe habituelle nº 4. Les articulations ϫ DJ, ϭ G, et ϩ H se confondent assez souvent dans le copte aussi, cf. nº **179**. Au reste, le signe en question représente ce *sceptre à tête de cucufa* qu'on voit ordinairement entre les mains des divinités égyptiennes figurées sur les monumens : sa valeur phonétique paraît être en rapport avec le nom de cette espèce de sceptre DJOM (2), tel qu'on le trouve mentionné dans différens textes.

(**181** et **182**) SCH. Caractère représentant une sorte de jardin planté d'*arbres* ou *fleurs*, en copte ϣⲏⲛ : (1 ; 2, 3 et 4) variantes calligraphiques. Ex. : SCHSCHNK (5) *scheschonk*, nom propre de roi et de simple particulier, écrit Σεσογχοσις, Σεσογχις par les Grecs שׁשׁק

ou שׁשׁן par les Hébreux (inscript. d'un coffret funéraire à Turin; cf. aussi *Précis*, etc., de Champollion, p. 155 et *seqq.*). Parmi nos variantes calligraphiques le n° 4 est employé, par exemple, dans l'orthographe hiéroglyphique du nom de la *truie*, (6) SCHAO (copte ⲉϣⲱ), tel que l'on trouve sur un manuscrit funéraire du musée de Genève (Rit. funéraire, IIe partie, sect. IX).

(**183**) SCH. Ex. : (2 et 3) variantes du mot SCHOS parmi les inscriptions du tombeau de Rhamsès V : la variante calligraphique n° 1 m'a été offerte par une grande stèle calcaire du musée du Louvre, où elle remplace aussi plusieurs fois le caractère précédent **181**.

(**184**) SCH. Caractère représentant le poids qui sert à mesurer la pesanteur de l'objet mis dans les bassins de la balance (cf. les peintures du papyrus de *Tentamon* au Cabinet des antiques) ; (1) var. calligraphique. La valeur phonétique de ce signe est en rapport avec le mot ϣⲓ ou ϣⲉ, *mesurer, propendere, congruus esse, æqualis*, etc. Ex. : SCHAU (2) *le chat*, copte *id.* avec déterminatif figuratif. Cf. Rit. funér. IIe partie, *passim* : Cf. aussi une stèle du musée de Turin représentant la *chatte*, emblème de Bubastis.

(**185**) SCH, CH. Caractère représentant une *branche d'arbre effeuillée*; sa valeur phonétique est en rapport avec le mot égyptien ϣⲉ, *planta, lignum*, etc.; Ex. : (2) MASCHÎ, *balance* (copte ⲙⲁϣⲓ ou ⲙⲁϫⲓ), déterm. figurat. (mss. *passim*). (1) var. calligraph.

(**186**) SCH, CH. Ce caractère paraît être une variante calligraphique du précédent : aussi le trouve-je employé dans le papyrus Iani au chap. 9 (sect. X, *confession*) dans le même mot MASCHÎ, (**185**, 2).

(**187**) SCA, SCH, CH, K, H. Ce caractère représente un *crible*, un *van* (en copte ϩⲁⲓ, *memph.* ϧⲁⲓ, *ventilabrum*). Ex. : (1) ÔSKH (copte *id.*), *moissonner, couper la moisson*. Le *couteau* détermine l'idée, et le *bras au casse-tête* détermine la nature du verbe (au-dessus des moissonneurs, dans un manuscrit hiéroglyphique funéraire au Cabinet des antiques). (2) CHT, KT (copte ϫⲧ, ⲕⲱϩⲧ) *feu*, déterm. figurat. *une flamme*. Cf. le nom de *la cuisse* (*constellation*) SCHOPSCH à la page 86 de ma *Campagne de Sésostris* : cf. aussi *Lettre à M. Dacier*.

(**188**) SCH. Caractère représentant *un puits* ou *bassin d'eau*, ϣⲏⲓ en langue égyptienne : (1, 2, 3, 4 et 5) variantes calligraphiques. Les

exemplaires du Rituel en écriture hiératique remplacent très-souvent notre signe par la forme hiératique (6) du caractère précédent, un *crible* : sa valeur phonétique doit par conséquent être regardée comme identique. Il est vrai de dire cependant que j'ai vu le *bassin* remplacer de préférence la consonne ϣ des mots coptes. La variante calligraphique n° 4 m'a été offerte par les inscriptions de la paroi sud du second pronaos de Kalabsché; la variante n° 5 est bien encore plus rare sur les monumens, et surtout dans les manuscrits; je l'ai vue employée sur le premier pylône de Philé, massif de gauche, à la place du *bassin* dans les variantes d'un même mot. Le groupe n° 7 représente l'orthographe égyptienne du mot copte ⲥⲁⲛϣ *nutrire,* tel qu'on le rencontre sur les monumens de Beit-oualli : il est à remarquer que dans cette orthographe on a donné au SCH (*le bassin*) la même forme qu'au caractère précité n° **114** que nous avons vu exprimer la consonne N dans la transcription hiéroglyphique du nom de l'empereur Antonin.

(**189**) SCH, KH. Caractère représentant une espèce d'oiseau échassier. Ex. : (1 et 2) Variantes du mot SCHOBT, en copte ϣⲟⲃⲧ, ϣⲉⲃⲧ, *déguisement, transformation, hypocrisie,* parmi les inscriptions du tombeau de Rhamsès V (partie de la *confession,* extraite du grand Rituel funéraire, cf. *suprà*).

(**190**) SCH, KH. Caractère représentant une espèce de *poisson*. Ex. : SCHOBT (1) variante de l'orthographe citée sous le n° précédent **189**, 1. (mêmes inscriptions). On trouve aussi à chaque pas dans les manuscrits funéraires l'orthographe hiéroglyphique n° 2 du mot copte ϣⲁⲧ, *le corps,* déterminé par l'image d'une *momie*.

(**191**) SCH, KH. Ex. : PSCHA (2), inscriptions d'une caisse demomie du thébain *Neboui* au musée de Leyde : (2) var. du même mot, *ibid.* La var. calligraphique n° 1 m'a été offerte par les mêmes inscriptions : le papyrus appartenant au défunt *Sotimes,* du Cabinet des antiques, dans un extrait de la IIIᵉ partie du Rituel, l'emploie pour l'expression du mot SCHEMS (4) ou KHEMS, *épi* (en copte ϧⲉⲙⲥ), pour laquelle un manuscrit anonyme du Louvre, au même endroit du Rituel, fait usage du *bassin* (cf. *suprà* **188**).

(**192**) KH, H, SCH, CH. Caractère représentant une *feuille avec la*

tige, ou plutôt une *jeune pousse* (de *lotus?*) : il sert à exprimer l'aspiration ϩ du copte, mais plus rigoureusement le ϧ aspiration dure du dialecte memphitique, comme dans l'orthographe hiéroglyphique du nom du roi persan *Xercès*, (KHSCHEARSCHE), sculpté sur un vase d'albâtre du cabinet des antiques. Cf. les exemples suivans : (4) SCHOB, *hypocrite* (copte ϣⲟⲃ), au chap. 9 (IIe part., sect. x, *confession*), pap. R. T.; (5) var. du pap. R. C. (cf. 190) : SCHEUE (6) *autel* (déterm. figurat.) en copte ϣⲏⲟⲩⲓ, sur une stèle du musée de Turin, et *alibi passim*. (1, 2, 3) variantes calligraphiques : la variante n° 3 nous est offerte plusieurs fois dans une liste de noms d'offrandes faites par Auguste au dieu Marouli, à Kalabsché (secos, soubassemens).

(193) SCH, KH. Caractère qu'on peut regarder comme une variante calligraphique du précédent : il représente une *feuille* (de *lotus?*) sans la tige. Ex. : SCH. T (1) (chap. 5 (IIe part., sect. II, pap. T. T.), expression abrégée du mot SCHEUE, SCHOUE (cf. *suprà* 192) *autel* accompagné de même qu'en copte (ϣⲏⲟⲩⲓ.ⲧ.), de l'article féminin T, et d'un déterminatif figuratif : le pap. R. C. porte au même endroit du Rituel la variante n° 2.

(194) SCH. Ex. : MSCH (3) variante du pap. R. C. au chap. 1 (IIe part., sect. 1re), à la place de l'orthographe n° 2 que porte le pap. T. I. Les textes offrent souvent ce caractère au lieu des homophones habituels de la consonne SCH : mais on le voit employé de préférence pour exprimer d'une manière tropico-phonétique (très-souvent *seulement par initiale*) le copte ϣⲱⲓ *pars summa*, ou plutôt les idées de *supériorité*, *élévation*. Cette circonstance me fait soupçonner qu'il représente une espèce de *crête* (*crista*) : cf. la var. calligraphique n° 1.

(195) SCH. Ex. : SCHE ou SCHO (1). Ce mot est souvent employé dans le courant du Rituel funéraire : il est évident qu'il faut le lire ainsi que nous le proposons, puisque, dans la *Description de la quatrième demeure d'Osiris* (IIIe partie), il est toujours mis en opposition avec un mot qui se lit OUÔSSCH (en copte ⲟⲩⲟⲥϣ) *largeur*; il ne peut être que l'orthographe hiéroglyphique du copte ϣⲓⲉ, ϣⲓⲏ, *longueur*. Notre caractère représente une espèce d'instrument que je ne sais préciser : je ne l'ai jamais rencontré employé comme phonétique que dans

l'expression égyptienne du mot précité (ϣⲓⲉ) *longueur*, idée qu'il servit peut-être d'abord à rappeler d'une manière tropique : cf. le numéro suivant.

(196) Ex. : SCHE (2) variante du mot cité sous le numéro précédent (**195**, I.), et répondant au copte ϣⲓⲉ, *longueur* : elle m'a été offerte par le papyrus Iani dans la prière à la suite de la *confession* (chap. 9, sect. X, IIe partie), où le pap. R. C. emploie l'orthographe nº I, du **195**. Notre signe est presque exclusivement employé dans le Rituel pour représenter la consonne SCH du mot SCHAA (copte ϣⲁⲁ), *natus* (3). On le trouve entre autres dans un passage de la VIe sect., IIe part., où il est parlé d'*Osiris l'aîné divin des cinq dieux nés* (SCHAA) *de son père Seb*, Saturne. Ce caractère représente un *veau* : plusieurs manuscrits m'ont offert à sa place la variante calligraphique nº I qui à mon avis représente un *chameau*. Toutes les formes de ce quadrupède n'y sont pas toujours bien exactement reproduites, il est vrai, mais une pareille circonstance peut dériver d'une convention de la part des scribes pour faciliter l'expression graphique de cette image. En effet, lorsqu'ils ont dû la transcrire dans la méthode *hiératique*, où il s'agissait de rappeller le *tout* par la *partie* la plus saillante, ils ont eu soin de faire ressortir bien distinctement la forme particulière de la bosse et du cou, qui caractérisent le *chameau*. J'ai reproduite sous le nº 4 * cette forme hiératique, telle qu'on la rencontre souvent dans les manuscrits. Le chameau reçoit en copte le nom de ϫⲁⲙⲟⲩⲗ, mot qui dans le dialecte thébain s'écrivant ϭⲁⲙⲁⲩⲗ, peut aussi se prononcer ϣⲁⲙⲁⲩⲗ.

(197) SCH, DJ, G. Ex. : GOP (I) ou SCHOP *capere*, *sumere*, etc. Ce mot se rencontre plusieurs fois dans le texte *hiéroglyphique* de Rosette (lig. VII, et *alibi*) toujours employé pour exprimer le grec παραλαβεῖν : le texte démotique transcrit ce mot par l'orthographe nº 2, qui ne peut se lire que GP ou GOP, en suppléant la voyelle médiale (cf. *infrà* notre *Alphabet démotique ;* cf. aussi l'alphabet démotique publié dans le *Young's Égyptian Dictionary*) ; c'est le copte ϭⲱⲡ,

---

* J'ai insisté sur la détermination définitive de l'objet que représente le caractère en question, parce que personne jusqu'ici n'était parvenu à découvrir, parmi la foule d'images d'animaux sculptées par les anciens Égyptiens, celle du *chameau*.

ϣⲱⲡ qui a la même signification. Évidemment nous avons dans le groupe n° 1, qu'emploie le texte hiéroglyphique, l'orthographe du même mot. Le *bras tenant le casse-tête* détermine, comme à l'ordinaire, la nature du *verbe d'action*.

(**198**) H. Ex. : PTH (1) variante de l'orthographe hiéroglyphique ordinaire du nom du dieu *Ptha* ou *Phtha*, le ⲡⲧⲁϩ ou ⲡⲧⲁϩ des textes coptes que détermine figurativement l'image du dieu même (inscript. du temple d'Edfou). Cf. *Panthéon égyptien*. Ce caractère phonétique n'a été guère employé que pendant la basse époque; les scènes astronomiques ou astrologiques offrent en grand des représentations identiques à ce caractère pour figurer *les saisons*.

(**199**) H. Ex. : PTH (1) variante du nom du dieu *Phtha* (ⲡⲧⲁϩ) parmi les inscriptions du temple d'Edfou (cf. **198**). Ce caractère représente un individu agenouillé tenant dans ses deux mains des *sceptres indicateurs des périodes d'années;* il exprime dans les représentations symboliques l'idée de *panégyrie*, en égyptien HBAÏ; de là sa valeur phonétique. Il n'a été employé phonétiquement que pendant la basse époque, et particulièrement pour l'expression du nom du dieu Phtha, qui présidait aux *panégyries :* une affectation du même genre a suggéré au scribe l'emploi du signe précédent (**198**, *saison*), pour l'expression du même nom divin.

(**200**) H. Ex. : HIME (2) *femme*, avec déterminatif *figuratif* (textes hiéroglyphiques, *passim*); c'est le copte ϩⲓⲙⲉ : (3) HM, en copte ϩⲙⲉ, *gouvernail*, *rame*, déterminé figurativement (Rit. funéraire chap. I, sect. III; III[e] partie, et *passim*); (1) variante calligraphique ordinaire. Il paraît qu'on a voulu par ce caractère représenter la partie inférieure du ventre de la femme, où se trouvent les parties génitales, le ϩⲏ, *venter, uterus* des coptes : on le voit presque exclusivement employé pour exprimer l'initiale du mot ϩⲓⲙⲓ, *fœmina*, et il paraît même qu'il n'a été employé d'abord que *tropiquement* pour exprimer l'idée de *femme* ou *épouse :* très-souvent dans les textes on le rencontre isolé, et avec cette dernière signification.

(**201**) H. Caractère représentant une *vallée de montagnes*, ou un

lieu caché quelconque * : il est employé comme phonétique, entre autres dans le mot HIP (1) par lequel la dédicace du temple à Ibsamboul qualifie ce *speos* dédié à Hathor : c'est, sans aucun doute, le ϩⲏⲡⲓ copte, qui signifie *lieu souterrain et caché*, *grotte*, *caverne ou excavation dans une montagne*, c'est-à-dire *hypogée*, *speos*. On le trouve aussi à chaque pas dans le Rituel pour l'expression du mot HOOU (2), le ϩⲟⲟⲩ copte, qui signifie *mauvais*, *méchant* (détermin. le *moineau*).

202) Caractère représentant *un ongle*, en copte ϩⲓⲏⲃ. Ex. : (1) et (2) HRR, HRIRE (en copte ϩⲣⲏⲣⲉ), *fleur*, avec déterm. *figuratif* (textes *passim*) : (3) ROKH, *chaleur*, copte ⲣⲟⲕϩ (tableau des douze mois, au portique d'Edfou); (4) ROKH, *id*. (*ibid*. : cf. ma *seconde Lettre sur la notation des dates*, etc. pl. II., n° 47) cf. *infrà* n° **206**.

(**203**) H. Caractère représentant la tête ou plutôt *la face* humaine, en copte ϩⲣⲁ ou ϩⲟ. (cf. sa forme hiéroglyphique *pure*, n° 1). Ex. : (2) HAK, variante du nom déjà cité (n°s **73**, **74**) du dieu *Hake* à Esné.

(**204**) H. Caractère représentant une *dent* ou un *angle*. Ex. : (1) STH (déterm. le *bras tenant le casse-tête*) orthographe hiéroglyphique d'un *verbe d'action* qu'on lit parmi les inscriptions du tombeau de RHAMsès V [partie extraite du grand Rituel funéraire, *confession* (chap. 9, sect. x, IIe part.)]; variante du même mot, Rituels et mss. *passim* : (3) HR, orthographe hiéroglyphique ordinaire de la préposition copte ϩⲣⲁ dans ϩⲣⲁⲓ, ϩⲣⲁⲕ, etc. (cf. *Inscripiton de Rosette*); (4) var. parmi les inscriptions du temple d'Hathor à Philé, et *alibi passim*.

(**205**) H. Ex. : HRPE, HRAIPE (1), chap. 9 (sect. x, IIe part.), pap. R. C.; (2) var. du pap. R. T. : (3) var. du nom du dieu *Hake* à Esné. Ce caractère représente *la partie du devant d'un lion* : employé tropiquement, il sert à exprimer l'idée de *principium*, *initium*, *dux*, en copte ϩⲉ.

(**206**) H. Ce caractère répond souvent au ح des Arabes; c'est un H

* Les textes hiéroglyphiques emploient ce même signe en union avec le disque solaire (**201**, 3) pour représenter le point de l'horizon où le soleil se lève et se couche.

plus ou moins aspiré. Ex. : (2) THBH, 1re sect. (Ire part.), pap. T. P.; (3) var. du pap. T. I. : (4) HIT, *cœur* (copte ϩΗΤ, ηπωρ), chap. 6 (IIe part., ve sect.), pap. R. T.; (5) var. du pap. T. T. avec déterminatif *figuratif*.

(**207**) H. Ex. : GORH (1) *la nuit*, chap. 24 (IIe part., 1re sect.) pap. R. C.; (2) var. du pap. T. I. (déterm. *le ciel avec une étoile*) : (3) HOPIMAU, *hopimau (dieu)*, nom du Nil céleste (littér. l'*abîme des eaux*, *occultans aquas*), chap. 17. (IIe part., 1re sect.), pap. R. C.; (4) var. du pap. T. I. Il faut soigneusement distinguer ce caractère de celui qui est cité n° **32** : je suis porté à croire qu'il représente la forme *linéaire* du *piquet* pour arrêter la barque au rivage (cf. n° 5).

(**208**) H. Ce caractère ou sa variante calligraphique n° 1 exprime l'aspiration H, soit dans l'orthographe hiéroglyphique du nom d'*Hadrien* sur l'obélisque Barberini (cf. *Lettre à M. Dacier*), soit dans le nom de *Philippe*, écrit PHEILEIPOUS sur les monumens d'Aschmouneyn [cf. *Monumenti dell' Egitto*, etc. (*Mon. stor.*) vol. 2, pl. XVII.] Une variante (1) du pap. R. C. au chap. 14 (IIe part., sect. VI) emploie à sa place (cf. variante 2 du pap. R. T. *ibid.*) le signe précité SCH ou KH n° **188**. Il représente la coupe ou plan d'une maison ou d'une chambre, signe figuratif habituel dans les textes de l'idée *demeure*, *habitation*, en copte ϩⲏⲓ.

(**209**) H. Ce caractère n'est pour moi qu'une variante calligraphique soit du **162** ou **165** (cf. **234**, **235**, **236** *infrà*), soit du précédent **208**, qu'il remplace assez souvent, surtout dans les manuscrits. Ex. : ÔTN (1), chap. 34 (IIe part. sect. 1re), pap. R. T.; (2) var. du pap. R. C. Des variantes semblables m'ont été offertes, soit par le pap. T. T., soit par le pap. R. T. au chap. 11 (IIe part. sect. VI), soit encore par le pap. T. T. au chap. 14 (IIe part., sect. 1re), toujours comparativement au pap. R. C. qui ne fait usage que du signe n° **208**. On ne manquera pas de remarquer que le signe n° **165**, que je compare au caractère en question, a la valeur phonétique de T ou TH et non pas de H. Mais il est bien possible que le *plan de maison* H ait été employé pour exprimer les deux consonnes H et TH. N'oublions pas que le signe **165** n'a été employé comme représentant du TH que pendant la basse époque. Ce signe, *un plan de maison*, ou son synonyme n° 3.

(**208**), lorsqu'il était employé figurativement ou tropiquement pour exprimer l'idée de *maison, demeure*, se prononçait ⲎⲒ, c'est-à-dire ⲦⲒ. ⲎⲒ, T. HI, *la maison*; je n'en veux d'autre preuve que la transcription grecque dans l'antigraphon de Gray du nom égyptien de la nécropole de Thèbes, que j'ai citée à la planche II, 75, de ma *Campagne de Sésostris*, (pag. 104), θυναβουνουν, en copte ⲎⲒ ⲚⲚⲈⲂ ⲞⲨⲚⲚ, c'est-à-dire *la demeure du seigneur d'Ounoun* ou *des seigneurs d'Ounoun*. Or, cette seule circonstance a pu suffire à un Égyptien du bas tems, pour l'autoriser à employer notre caractère, un *plan de maison*, ou ses variantes en qualité de signe de la consonne TH.

(**210**) H. Ex. : (1) HAK, variante du nom du dieu *Hake* à Esné (cf. *suprà*). Ce caractère représente le *pedum*, sceptre royal égyptien, expression *tropique* de l'idée *modérateur, directeur*, en égyptien HIK (cf. ma *Campagne de Sésostris*, etc., pag. 16).

(**211**) H. Caractère représentant un individu mâle orné d'une plume d'autruche sur la tête, et dans l'action *d'applaudir* ϨⲀⲔ, (cf. **74**). Il est employé dans une variante du nom du dieu *Hake* à Esné : je ne l'ai pas encore rencontré avec une acception phonétique, dans d'autres monumens que ceux d'Esné, qui appartiennent à la basse époque.

(**212**) H. Caractère représentant une *corbeille*, le même à la rigueur que celui que nous avons reproduit sous le numéro précèdent **121**, mais qui se distingue pourtant de ce dernier par la forme des signes marqués dans le milieu. Ce caractère, tel qu'il est reproduit sous le n° **121**, sert ordinairement à exprimer dans les textes l'idée de ⲚⲎⲂ ou ⲚⲒⲂⲈⲚ, *maître, tout* ou *tous* (cf. ma *Campagne de Sésostris*, p. 104); de là sa valeur phonétique de N. Notre forme n° **212**, est plus particulièrement usitée dans les textes, soit isolée, soit surmontée de l'image d'une salle hippostyle (cf. **213** et *Inscription de Rosette, passim*), pour exprimer tropiquement l'idée de *panégyrie, assemblée générale* ou *particulière*, idée qui a rapport avec celle de *tout* ou *tous*. Or, comme j'aurai occasion de le démontrer dans la suite de ce volume, l'idée de *panégyrie* s'exprimait dans l'ancien égyptien par le mot HBAÏ, ϨⲂⲀⲒ; d'où la

valeur donnée par le scribe d'Esné au signe en question : il n'est usité que pendant la basse époque. Il nous est offert par une variante du nom du dieu *Hake*, cf. *suprà*.

(**213**) H. Ce caractère représente une *salle hypostyle*, ou salle soutenue par des colonnes, entre lesquelles on voit souvent figurés des siéges, le tout placé sur le caractère symbolique ⲚⲒⲂ, *tout*, *omnes*, *omnia*: ce caractère employé symboliquement exprime l'idée de *panégyrie*, en égyptien HBAÎ, cf. **212** : de là sa valeur phonétique. On le trouve employé dans une variante du nom du dieu *Hake* (cf. *suprà*) à Esné : il n'appartient qu'à la basse époque.

(**214**) H. Caractère représentant un *scarabée à ailes déployées*. Ex. : HTRÎNS (1), *Hadrianus*, variante du nom de l'empereur Hadrien à Esné (bas tems).

(**215**) H. Ce caractère exprime le H parmi les innombrables variantes tant de fois citées du nom du dieu *Hak*, *Hake* à Esné : il n'est employé comme tel que pendant la basse époque.

(**216**) H. Caractère employé parmi les inscriptions d'Esné dans les variantes du nom du dieu *Hake* (bas tems).

(**217**) H. Caractère représentant le *disque solaire*, lançant sa lumière : il exprime le H dans une variante du nom du dieu *Hake* à Esné (bas-tems). Je crois que, lorsque ce signe exprime le H, sa valeur est en relation avec le mot ϩⲟⲟⲩ, *jour*, idée dont il pouvait être le signe tropique. Au reste, je crois que notre caractère a plus généralement dans les textes anciens la valeur de SCH : on trouve en effet à chaque pas dans un grand nombre d'exemplaires du Rituel le groupe n° 1, que plusieurs autres exemplaires du même Rituel remplacent par l'orthographe n° 2 SCHB, SCHOB : j'ai déjà fait remarquer (*suprà* n° **51**) que la *caille* exprime quelquefois la consonne B, aussi bien que le signe n° **61** que porte notre orthographe n° 2.

(**218**) H. Ex. : DJHDJH OU THOTHO (3), chap. 23 (IIe partie, sect. 1), pap. R. C. ; (4) var. du pap. T. T. : ce signe remplace dans beaucoup d'autres cas le caractère précédent **206**. Il faut soigneusement le distinguer du caractère n° **27**, (*suprà*) représentant un *oignon* : la forme calligraphique n° 1 se confond même souvent avec la variante calli-

graphique du numéro précité **27** dont font usage quelques manuscrits peu soignés. Notre caractère **218** représente une espèce d'instrument ou sceptre : il figure parmi une foule d'objets de parure peints sur une caisse de momie de la collection Passalaqua, où il porte le nom de HÔT ou HADJ (5); de ce nom paraît être dérivée sa valeur phonétique.

(**219**) H. Ex. : HOS(NOFRE) (1) *Hosnofre, dieu*, dans l'expression du nom du dieu *An-hosnofre* à Dakké et à Philé (temple d'Hathor variante du même nom (*ibid.*). Ce caractère représente une espèce de *vase* renversé, en égyptien HNO, ϩⲛⲁⲩ, ϩⲛⲉ.

(**220**) H. Ex. : HOS(NOFRE) (3) variante du nom divin précité (**219**), à Philé; (1) variante calligraphique, si ce n'est pas le caractère précédent, *un vase* avec l'ouverture tournée en haut. Notre caractère (**220**) représente une *pousse de plante*, une *tige de papyrus* ou un instrument quelconque ayant cette forme : il s'échange quelquefois avec le n° 2, qui représente en effet *une pousse* de plante. Ce sont les inscriptions d'une statue du musée de Turin qui m'ont offert les variantes 4 et 5.

---

§ II.

SUITE DE L'ALPHABET HIÉROGLYPHIQUE.

(Signes hiéroglyphiques à *double valeur*, signes *vagues*, etc.)

(**221**) Ô, O, H. Ce caractère représente la *croix ansée*, symbole de la *vie*, et plus particulièrement de la *vie divine* (cf. *Inscription de Rosette*). Les manuscrits funéraires emploient souvent ce signe isolé dans une acception évidemment identique à celle dans laquelle on le rencontre dans le texte hiéroglyphique de Rosette : mais les variantes de ces mêmes manuscrits comparés offrent aussi souvent à sa place le groupe n° 1, dont il est alors l'initiale. Si l'on fait observer que l'idée de *vie* s'exprimait en copte par le mot ⲱⲛϧ, et que la seconde et troisième lettre de notre groupe représentent les con-

sonnes ϩ et ϧ, on est naturellement conduit à croire que nous avons dans la variante n° 1 l'expression hiéroglyphique phonétique de ce même mot, ônkh, *vie*. C'est ce qui est mis hors de doute par une variante entre autres que portent les inscriptions d'une superbe caisse de momie du musée de Leyde : parmi ces inscriptions on remarque plusieurs fois le groupe précité n° 1 remplacé par le groupe n° 2, ônkh, dans lequel la *croix ansée* est remplacée par un des homophones habituels de la voyelle o ou ô, et rejetée après le mot, pour lui servir de *déterminatif symbolique*.

Quant à la consonne h dont j'ai remarqué que notre caractère est devenu quelquefois le signe, voici entre autres un exemple sur lequel elle se fonde. Ex. : (3) djotshtô, chap. 7 (IIe part., sect. ix) pap. R. T. (4) var. du pap. R. C. On peut comparer, à propos de ce fait important d'une *aspiration* employée dans certains cas à la place d'une *voyelle*, l'exemple du mot mobb (5) employé dans les différens exemplaires du Rituel au chap. 5 (IIe part., sect. ii), et que le pap. T. I. exprime par l'orthographe n° 6 mhbb. Je dois aussi faire remarquer que le Rituel gnostique du musée de Leyde donne plusieurs fois (col. XVIII et X) la voyelle Υ ou Ϋ comme transcription de la forme hiératique de notre signe précité n° **208** qui exprime le h.

(**222**) a, e, o, h. Ce signe est employé comme homophone du n° 4 (*suprà*), dans les inscriptions du tombeau de Rhamsès V, où l'on trouve l'expression suivante ⲟⲩⲣⲱ ⲃ, (1) (en copte *id.*)*, les deux ureus*, autrefois orthographiée de la manière n° 2, où le signe grammatical de *dualité* ⲃ est remplacé par l'image répétée du déterminatif figuratif le serpent ureus même. Cependant plus habituellement le caractère en question sert dans les textes à représenter l'aspiration h : ainsi parmi une foule d'autres exemples, on trouvera au chap. 9 (IIe partie, sect. XI), dans plusieurs exemplaires du Rituel, l'orthographe n° 3 du mot hem, *pécher*, *faire la pêche*, que le pap. R. C. et d'autres remplacent par l'orthographe n° 4 hm (déterm. tropique *un pélican*, ϩⲁⲏ, *qui mange un poisson*).

Notre caractère représente *trois tiges de papyrus*, montées sur une même base, et sa valeur phonétique comme signe des voyelles a, e, o, etc., paraît être en rapport avec le nom égyptien du papyrus

que Kircher écrit ⲉⲣⲃⲓⲛ, mot de genre féminin, qui n'est autre chose que la transcription littérale de l'orthographe *hiéroglyphique* du nom de cette plante, tel qu'on le lit au-dessus de l'image du papyrus même * parmi une liste d'offrandes au palais de Karnak (partie d'Amenophis III) : il est écrit RNPI (ⲣⲛⲡⲓ) (5), lisez ERNPI, ou plutôt ERPIN. La valeur de H, dont il est affecté le plus souvent, peut avoir l'origine suivante. D'après la lecture que j'ai offerte du nom égyptien du *papyrus*, il est permis de regarder comme initiale de ce nom soit la voyelle ⲉ, soit la consonne ⲣ; or on possède dans le copte même des exemples nombreux de ces deux initiales que les scribes font précéder ou non de la lettre ϩ, H : à la manière de l'*esprit* des Grecs. Cette circonstance rendait à elle seule notre caractère susceptible de la double valeur de A, E ou H.

(**223**) A, O, H. Ex.: ANPÔ (1) var. orthographique du nom égyptien du dieu *Anubis*, autrefois écrit par le groupe de signes n° 2 (Inscript. du tombeau de Rhamsès V, *passim*) : ces mêmes inscriptions offrent plusieurs autres exemples de notre signe employé à la place des homophones habituels de la voyelle A ou O. Quant à sa valeur de H, les exemples n'en sont pas moins fréquens : Ex. : (3) NOUH, chap. 5 (IIe part., sect. VIII), pap. R. T.; (4) var. du pap. R. C. Ce caractère paraît représenter trois tiges de *fleurs* réunies, en copte ϩⲣⲏⲣⲓ.

(**224**) H, K. C'est la valeur du caractère précédent (**222**) qui m'a conduit à reconnaître l'emploi phonétique de celui-ci : cependant, je n'ai pas encore trouvé d'exemple, où notre signe ait été employé avec la valeur de voyelle. Ex. : HI (2) *suprà*, *au-dessus*, (détermin. une *tête humaine*), chap. 5 (Ire part., sect. II), pap. R. T.; (3) var. du pap. T. I.; ce dernier manuscrit l'emploie *toujours* à la place du signe n° **222**, dont fait usage soit le pap. R. T., soit le pap. R. C. Je lui ai attribué aussi la valeur de K, puisque je le trouve *toujours* employé dans les textes pour exprimer l'initiale soit du mot KEM (4), *frapper*, (copte *id.*), soit du mot KO (5), *durée*, dans l'expression de

---

* Cette image consiste justement dans *trois tiges* montées sur une même base, telles que dans notre caractère, mais reproduites plus en grand.

la *durée* de la vie des défunts : ce dernier mot est le copte ⲕⲱ, ⲕⲏ, quelquefois écrit par ϭⲏ. (1) var. calligraphique : il ne faut pas confondre ce caractère avec l'image du sceptre *pat*, cf. *suprà* n° **129**.

(**225**) G, K, S, Ex. : GNE(RAT) (1), *flexion de la jambe, genou,* (en copte ϭⲛ), *flectere,* chap. 22 (IIe part., sect. V), du Rituel funéraire, dans la série des noms des différens membres du corps humain : quelques exemplaires portent la variante n° 2, GEL ou KEL(RAT), dont le copte ⲕⲗⲣⲁⲧ, *genou,* est une transcription exacte. (3) KEL ou KLO, mot qu'on lit à la section 1re (IIe partie) du Rituel funéraire, pap. R. T. et T. P. ; (4) SEL SLE, variante du pap. T. I., et de quelques autres mss. (cf. les articles suivans **226** et **227**). Notre caractère représente un *lien* ou un *nœud,* en un mot quelque chose de plié : sa valeur phonétique paraît être en rapport avec le mot ϭⲛⲉ ou ⲕⲉⲗ *courber, plier,* etc. Sa forme est comparable au signe précité (n° **138**), un *lien* ou *paquet* qui a aussi la valeur de S.

(**226**) G, K, S. Ce signe est l'homophone habituel du précédent, soit dans l'expression du mot précité (**225**, 3.) GLE, ou KLE, soit dans l'expression d'autres mots : je l'ai vu employé surtout par le pap. R. T. Sa valeur de S est mise hors de doute par des faits non moins incontestables : il me suffira de citer l'orthographe *hiéroglyphique* du mot copte ⲥⲟⲛ, *frère,* qui fait partie de l'expression égyptienne du titre de Φιλάδελφος, *aimant son frère* [ⲙⲁⲓ-ⲥⲟⲛ (2)], donné au fils de Ptolémée Soter sur une foule de monumens : nous aurons occasion d'analyser l'orthographe *démotique* de ce même mot employé dans l'inscription de Rosette. Plusieurs listes d'offrandes m'ont aussi offert l'orthographe n° 3 du mot STI ou STOI (en copte ⲥⲑⲟⲓ), *aroma,* autrefois écrit par les signes n° 4, qui au lieu d'un seul déterminatif, *trois molécules,* en portent un second, une *cassolette* pour brûler l'encens.

(**227**) G, K, S, homophone des deux précédens dans les exemples suivans : (2) pap. R. T., chap. 1 (IIIe part., sect. III) ; (3) var. du pap. T. T. : (4 et 5) variantes des pap. R. T. et R. C. au chap. 8 (IIe part., sect. X) : (6 et 7) variantes des pap. R. T. et R. C. au chap. 18 (IIe part., sect. 1re), etc., etc. : (1) variante calligraphique.

(228) G, K, Ş. Homophone des précédens. Ex. : (2 et 3) variantes des pap. R. T. et R C. au chap. 26 (IIe part., sect. 1re) : dans les exemplaires en écriture hiératique, ce signe est constamment remplacé par le caractère n° 4, forme hiératique du précédent 226. Ce caractère représente la partie inférieure du signe 227; il figure un *sceau*, qui, en union avec deux fouets (5), sert à exprimer tropiquement dans les textes l'idée d'*être soumis, être courbé sous le joug*, en copte ϭⲕⲏ ; de là probablement sa valeur phonétique, ainsi que celle du signe n° 227.

(229) T, SCH. Caractère représentant *deux bras humains qui tiennent un gouvernail de vaisseau*. Il a été employé pour exprimer l'articulation SCH, puisqu'en effet je trouve le groupe n° 1, qu'emploie le pap. T. T. au chap. 9 (IIe part., sect. x), remplacé par l'orthographe SCHNN (2) dans le pap. R. T. L'exemplaire hiératique du Rituel conservé au musée du Louvre remplace aussi (fol. 15) notre caractère par la forme hiératique du signe précédent n° 187. Mais il n'est pas douteux qu'il exprime en même tems la consonne T : parmi les nombreux exemples que je pourrais citer, qu'il me suffise de rappeler celui du pap. R. T. (n° 3) qui sert à remplacer l'orthographe précédente du mot SCHNN (2) au chap. 6. (IIe part., sect. x), où le pap. R. C. fait en effet usage de l'orthographe ordinaire (4).

(230) T, SCH. Caractère représentant *un quadrupède sans tête* : les différens exemplaires du Rituel l'emploient souvent comme homophone du précédent dans l'orthographe du mot SCHON ou TON, *conduire? porter?* Ex. : (1) chap. 10, (IIe part. sect. VIII), pap. R. C.; (2) var. du pap. R. T.

(231) M, MH, SCH, KH. Ex. : MH (2), c'est le copte ⲙⲉϩ, *couronne* avec déterminatif figuratif; on le lit parmi les inscriptions d'Edfou, et ailleurs. Je lis au chap. 1 (IIe part., sect. III) du pap. R. C. un mot semblable (3) déterminé par le caractère *trois tiges de fleurs*; le pap. R. T. en offre la variante n° 4, dans laquelle l'aspiration H se trouve représentée d'une manière indépendante : cette variante me paraît démontrer la double valeur de M et MH du caractère en question. On s'en persuadera bien plus facilement si je fais observer que notre signe est *toujours* employé *isolément*, et de préférence à tout autre

pour exprimer dans les textes égyptiens le monosyllabe copte ⲙⲁϩ dans la formation des noms de nombre ordinaux.

Ce même caractère remplace quelquefois les homophones habituels des consonnes SCH et KH, comme dans l'exemple suivant : (5) OSCHT ou OKHT (*arbre*), nom du Perséa, chap. 24 (IIe part., sect. I), pap. R. C.; (6) var. du pap. T. T. Le n° 1 est une variante calligraphique.

(232) DJ, T. Caractère représentant un *reptile*, ϫⲁⲧϥⲉ, et exprimant la consonne DJ dans les mots égyptiens, et quelquefois le T aussi, surtout dans les noms grecs ou romains. Le Rituel gnostique du musée de Leyde transcrit toujours la forme *démotique* (2) du *reptile* par la consonne grecque τ : cf. aussi sa forme hiéroglyphique dans la *Lettre à M. Dacier*. Les différens exemplaires du Rituel funéraire m'ont offert très-souvent les variantes 3 et 4 de l'orthographe hiéroglyphique du mot copte ϫⲁⲧϥⲉ ou ϭⲁⲧϥⲉ, *reptile* : nous avons vu (*suprà* **72**, **73**) que l'image du *serpent* ou *ver*, qui sert ici de déterminatif figuratif, exprime elle-même les articulations analogues K ou G : (1) var. calligraph. dans les inscriptions du tombeau de *Newotph* à Beni-Hassan.

(233) T, DJ. Caractère représentant une *massue* : il est souvent employé comme homophone du précédent. Ex. : (4) DJOT ou TOT, *parole*, *discours* (en copte ϫⲱⲧ), chap. 9 (IIe part., sect. x), pap. R. C.; (5) var. du pap. R. T. Les nos 1, 2, 3, sont des variantes calligraphiques très-ordinaires.

(234) H, K, KH, T, TH. Ex. : PALEHAKE (1), orthographe hiéroglyphique d'un nom mystique donné au dieu Ammon au chap. 19 (IIIe part., sect. III) du Rituel funéraire, pap. R. T.; (2) var. du même nom dans un exemplaire du musée de Berlin : (3) MONKH, *créateur* (inscript. de l'obélisque de Philé); (4) variante du même mot, manuscrits et monumens sculptés, *passim*. Une variante du nom du dieu *Hake* à Esné fait usage de notre signe pour exprimer la consonne H. La transcription hiéroglyphique du mot *Autocrator*, *empereur* (OTHKRTR, OTKRTR, 5) sur l'obélisque Pamphile, nous a offert les *deux jambes humaines* en marche comme signe de la consonne T ou TH. La valeur H, K, KH, de ce caractère paraît être en rapport avec

le mot égyptien ϩⲱⲓ, *aller*, *arriver*, *marcher*, etc., ou tout autre verbe exprimant les idées de *mouvement* ou de *status*, dont il est dans les textes le déterminatif perpétuel. Cf. ce que j'ai dit à l'article **209**; cf. aussi *infrà* **238**.

(**235**) H, TH. Il paraît que ce caractère peut être pris dans la double acception de T ou H d'après l'orthographe hiéroglyphique de la préposition ⲙ̀ⲡⲧⲟ, ⲙ̀ⲡⲉⲟ (ⲏ-ⲧ-ϩⲟ) (1), *devant*, *antè*, *in conspectu*, que Champollion nous offre dans sa grammaire hiéroglyphique, et que l'on rencontre en effet dans les textes égyptiens de toute espèce. J'ai déjà fait voir au n° **209** comment le changement de ϩ en ⲏ pouvait avoir lieu. Toutefois, je crois que la véritable valeur alphabétique du *phallus* est le H, puisque la véritable lecture de la préposition hiéroglyphique précitée n° 1 me paraît être M HO, à la lettre, *in conspectu*: le copte ajoute l'article féminin ⲧ du mot ϩⲟ, *conspectus*, ⲙ ⲧ ϩⲟ au reste le nom du *phallus*, tel qu'il se lit dans tous les exemplaires du Rituel funéraire (IIe partie) était HAN (2). Si ce caractère a été véritablement employé en qualité de T ou TH, sa valeur peut alors être en rapport avec le mot TÔTÔ (le copte ⲧⲱϣⲧⲱϣ), ... *souiller*, dont il est presque toujours dans les textes hiéroglyphiques le déterminatif tropique *.

(**236**) H, TH. Caractère représentant la partie du devant d'un lion: il sert souvent dans les textes à rappeler d'une manière tropique l'idée de *initium*, *principium*, *partie du devant*, le copte ϩⲏ. Souvent il devient véritable signe phonétique; et alors en union avec un des homophones habituels de la voyelle A ou E (1), il sert d'initiale à l'or-

---

* Champollion donne à ce caractère la valeur d'une voyelle à cause, sans doute, de la variante **235**, n° 3 du nom de l'*âne*, et des variantes du nom du *taureau* que nous avons citées sous le n° **249**, 1 et 2 (*infrà*). Quant à moi, je suis persuadé que dans tous ces exemples l'image du *phallus* n'est qu'un *déterminatif générique* soit du mot ⲉⲱ *âne*, soit du mot ⲕⲁϩ, ⲕⲏ, *taureau*: je n'en veux d'autre preuve que la circonstance de le voir placé indifféremment avant ou après l'initiale K du mot ⲕⲏ (cf. 1 et 2, **249**) que nous venons de citer. Quant à l'orthographe hiéroglyphique du nom de l'*âne* ou *baudet* (n° 3, **235**), l'image du *phallus* est le déterminatif perpétuel des variantes de ce nom, et l'idée d'*âne* ou *baudet* est même souvent rappelée dans les textes par le groupe n° (4**235**) qui exprime d'une manière tropico-phonétique l'idée *grand-phallus* (*âne*).

thographe hiéroglyphique du mot copte précité ϩⲉ; tel est le cas du titre général du grand Rituel funéraire dans l'exemplaire de Turin : ce titre commence par la transcription exacte et littérale des mots ϩⲉ ⲙ̀ ⲣⲱⲟⲩ, etc., c'est-à-dire, *commencement des chapitres*, etc. Les textes offrent souvent l'orthographe hiéroglyphique de l'adverbe copte ⲣⲑⲉ (ⲣ-ⲧ-ϩⲉ), *devant*, *in conspectu*, dans lequel notre caractère, aussi bien que le précédent, semble exprimer le ⲑ, ⲧϩ, TH.

(**237**) E, EN, N, EM. Caractère représentant *un vase* (cf. **111**) en union *avec deux jambes humaines*; il correspond exactement au copte ⲛ̀ (théb.), ⲉⲛ (memph.), qui se prononce ⲙ̀ devant les lettres ⲃ, ⲗ, ⲙ, ⲛ, ⲡ; p. Ex. : (1) EN, chap. 4 (IIe part. sect. VIII) pap. R. T.; (2) var. du pap. R. C. : (3) EN-NAF (ⲛⲁϥ-ⲉⲛ), *duxit*, chap. 22 (IIe part., sect. 1re) pap. R. T.; (4) N-NAF (ⲛⲁϥ-ⲛ), var. du pap. R. C. : (5) ⲙ̀ⲫⲉ, ⲙ̀ⲡⲉ, *Emphé*, *Empé*, c'est-à-dire, *le conducteur du ciel*, orthographe hiéroglyphique du nom propre d'une des plus grandes divinités de l'Égypte, nommée Ημηφ par Jambilique. Cf. aussi les exemples suivans : (6) NA, ⲛ̀ⲁ, chap. 26 (IIe part. sect. 1re) pap. T. I.; (7) ENA, ou ANE, ⲉⲛⲁ, ⲉⲛⲉ, var. du pap. R. C. Ce caractère n'est au fond qu'un seul et même signe avec le précédent n° **111** (N) pour les cas particuliers dans lesquels il s'agit d'exprimer le verbe copte ⲉⲛ, ⲛ̀, *conduire*; c'est pour cela qu'il est figuré en union avec les *deux jambes* qui font les fonctions de déterminatif.

(**238**) E, I, H. Caractère représentant une *feuille de roseau* (E, I, cf. *suprà* **4**) *en union avec deux jambes humaines en marche*. Isolé ou accompagné d'un des homophones habituels de la voyelle I, il correspond toujours dans les textes à la racine copte ⲉⲓ, ⲓ, *venire*, *aller*. On peut même dire que, semblable au signe précédent **237**, notre signe n'est au fond qu'un seul et même caractère avec le n° **4** *suprà*, pour les cas particuliers où il s'agit d'exprimer l'idée d'*aller*, *venir*, etc. : les deux *jambes* ne font que déterminer l'idée. J'ai trouvé ce même signe employé comme homophone de la consonne H dans l'exemple suivant : (1) SHA ou SKA, chap. 34 (IIe part., sect. 1re) pap. R. T.; (2) var. du pap. R. C. je suis persuadé que cette double valeur n'a d'autre origine que l'analogie existant entre les racines égyptiennes ⲉⲓ, ⲓ et

ⲉⲓ, qui représentent également l'idée de *mouvement*. Je connais quelques exemples presque certains de l'emploi aussi du signe analogue précédent, *deux jambes en marche*, n° **234**, en qualité de voyelle E ou I.

(**239**) E, M, R. Ex. : (1) chap. 9 (IIe part., sect. X) pap. R. C.; (2) var. du pap. R. T. : (3) pap. R. C. au chap. 1 (IIe part., sect. II); (4) var. du pap. T. T. : (5 et 6) var. du pap. T. T. et R. C., chap. 17 (IIe part., sect. 1re) : (7 et 8) var. des pap. T. T. et R. C. chap. 23 (IIe part., sect. 1re). J'ai vu aussi notre signe exprimer la consonne M dans un des noms de la ville de Denderah. Ce même signe exprime la consonne R : Ex. : (9) RM, RAMI (*poisson*), chap. 9 (IIe part., sect. X) pap. R. C.; (10) var. du même papyrus R. C. et de beaucoup d'autres exemplaires du Rituel, au même chapitre : c'est l'orthographe hiéroglyphique de cette espèce de poisson du Nil qu'Athénée (lib. VII) transcrit par Αβραμις. Le groupe n° 3 est l'expression hiéroglyphique de la préposition copte ⲙ̀, EM, *pour*, *dans*, analogue à la préposition ⲉ̀, *par*, *dans*, *vers*, etc., qu'exprime en effet sa var. n° 4, dans le pap. T. T. Or, j'ai déjà eu l'occasion de démontrer ailleurs (cf. ma *Campagne de Sésostris*, etc.), l'identité de la préposition ⲉ avec la préposition ⲣ, *versùs*, *ad*, etc.

(**240**) S, Ô, O. Caractère représentant le *chenalopex* ou oie d'Égypte : la *Lettre à M. Dacier* a démontré qu'il exprime l'articulation S, le Σ des Grecs et le S des Latins, dans les noms propres étrangers. Le plus souvent il sert à exprimer cette même articulation dans les textes purement égyptiens : Ex. : SEB (*dieu*) nom du Saturne égyptien au chap. 17 (Ire part., sect. 1re) pap. T. P.; (2) var. du pap. R. T. Mais ces mêmes textes m'ont offert plusieurs exemples de notre image de l'oie *chenalopex* employée comme signe de la voyelle o ou ô, et quelquefois aussi A : Ex. : OEIS, AEIS (3), chap. 10 (IIe part., sect. 1re) pap. T. T.; (4) var. du pap. R. C. Cf. aussi, sous le numéro précédent **137**, la variante notée 1 de l'orthographe du nom égyptien du dieu ANEPO, *Anubis*, que nous ont offert les inscriptions du tombeau de Rhamsès V; ces mêmes inscriptions emploient le caractère *chenalopex* comme signe de voyelle dans un très-grand nombre d'autre cas. Cf., à propos de la double valeur de ce signe, ma *Campagne de*

Sésostris, pag. 33 *seqq*. L'oie *chenalopex* recevait en Égypte le nom de ôtp, le copte ⲱⲃⲧ (cf. Rossi, *Etym.*, pag. 249), et son image employée symboliquement exprimait l'idée de *fils*, en égyptien si.

(**241**) s. Caractère représentant un *loup*, en copte ⲥⲁⲃ. Je l'ai rencontré *deux fois* parmi les inscriptions des tombes d'Elethya, employé pour exprimer le mot si (1), *fils*, à la place de l'orthographe ordinaire n° 2. J'ai rencontré une même variante de ce même groupe dans le papyrus du défunt *Chonsmès* conservé au Cabinet des antiques, et sur une stèle du scribe *Nofreôtp*, au Louvre.

(**242**) o, ô et r? Ex. : brôf (2) nom d'une région mythique, chap. 22 (IIe part., sect. 1), pap. T. I.; (3) var. du pap. R. T. et R. C. Les inscriptions d'une statuette en serpentine du musée de Turin me l'ont aussi offert comme exprimant la voyelle ô du nom de hor, l'Horus des Égyptiens. Ce caractère m'a paru dans quelques cas représenter aussi la consonne r, mais je n'en possède pas encore d'exemple qui puisse le mettre tout-à-fait hors de doute : il est à remarquer qu'il représente un instrument inconnu qui remplace souvent dans les textes hiéroglyphiques le verbe rôt (en copte ⲣⲱⲧ), *produire, faire générer* *.

(**243**) m, n, Ex. : (2) nschm, pap. T. P. sect. 1 (Ire partie); (3) var. du pap. T. I.: (4) stm, [*alibi* (5)]; c'est le copte ⲥⲧⲏⲙ, *collyrium, stibium, l'antimoine réduit en poudre*, le *kohol* dont les anciennes Égyptiennes se servaient, aussi bien que les femmes arabes modernes, pour peindre leurs yeux (liste d'offrandes dans un tombeau à Sakkarah). Cf. la var. 10 sous le n° **239** du nom du poisson *rami*. Ce signe exprime aussi la consonne n : Ex. : (6) nhb.t, le ⲛⲁϩⲃ.ⲧ. copte, qui signifie *collum, nuque, cervix*. Plusieurs exemplaires du Rituel funéraire, un entre autres appartenant au musée du Louvre, au chap. 22 (IIe part., sect. v.), emploient cette orthographe du mot ⲛⲁϩⲃ à la place de l'orthographe précitée sous le n° **120**. Les exemplaires en

---

* Le signe n° 1 m'a paru remplacer quelquefois notre caractère : ce signe représente l'*éprouvette*, instrument dont se servaient les Égyptiens pour connaître la dureté des pierres et d'autres corps. Cette circonstance peut servir à déterminer la véritable nature de l'objet que représente le caractère en question.

écriture hiératique remplacent aussi, dans certains cas, le *vautour* par la forme *hiératique* du signe précité n° **120**, N, qui paraît représenter une seconde espèce de vautour. Cet oiseau recevait en égyptien le nom de NREOU (le copte ⲚⲞⲨⲢⲈ); cf. ma *campagne de Sésostris*, pag. 90 : d'un autre côté le *vautour* était, en Egypte (et les textes en offrent de nombreux exemples), l'emblème de la *maternité* (ⲘⲀⲀⲨ. ⲧ. cf. Horapollon), aussi bien que de la déesse *Mouth*, la *mère* dans la première triade du Panthéon égyptien; de là la double valeur de N et de M. (1) Var. calligraphique surtout dans les cas où notre signe exprime la consonne M. Le *vautour, en union avec le fouet*, est aussi un emblème ordinaire de la déesse *Mouth*.

(**244**) M, R, S. Caractère représentant un entourage quelconque : employé isolément, il sert souvent, dans les textes hiéroglyphiques, à rappeler *tropiquement* l'idée *d'entourer* ⲘⲞⲨⲢ. Autrefois cette idée a été représentée par une transcription exacte de ce mot ⲘⲞⲨⲢ, dont il exprime alors l'initiale (1) (inscript. du sarcophage du nommé *Obaï*, à Turin, et *alibi passim*) : les inscriptions dédicatoires des grands édifices d'Égypte offrent souvent, pour l'expression du mot en question ⲘⲞⲨⲢ, la variante n° 2, dans laquelle notre signe est remplacé par un des homophones habituels de la consonne M. Cf. *suprà* au n° **234**, la var. 3 du mot MONKH, *creare*. Les variantes 3 et 4, qu'offrent les pap. R. C. et R. T. au chap. 10 (II[e] part., sect. 1[re]), démontrent qu'on l'employait aussi pour représenter la consonne R : les variantes 5 et 6 des mêmes pap. au chap. 3 (*ib.*, sect. x.) en sont une nouvelle preuve. Le pap. R. C. fait usage plusieurs fois du groupe n° 7, qui m'a paru remplacer l'orthographe n° 8 du mot TES, dont font usage d'autres exemplaires du Rituel, et qu'il emploie lui-même dans d'autres endroits. Cette dernière variante fait croire que notre signe pouvait avoir une troisième valeur phonétique S, en rapport avec le copte ⲤⲘⲞⲨⲢ qui signifie *entourer*, de même que ⲘⲞⲨⲢ.

(**245**) M, R, S. Caractère employé comme homophone du précédent dans les exemples suivans. (1 et 2.) Var. des pap. R. C. et T. I. chap. 27 (II[e] part., sect. 1.) : cf. aussi les variantes 3 et 4 des pap. R. C. et T. I. au chap. 15 (II[e] part., sect. 1.). M. Salt, dans son alphabet, à la

planche I de *son Essai* etc., donne ce caractère comme homophone de la consonne R.

(**246**) A. Caractère représentant une *tête*, vue de profil : il sert dans les textes à exprimer l'initiale du mot APE (1) (en copte *idem*) *tête*, idée dont il est en même tems le signe figuratif. Champollion a indiqué ce groupe (extrait du Msst. hiéroglyphique publié par Denon), comme étant l'expression hiéroglyphique du nombre ordinal, le *premier*, la *première*; il regardait le P qui accompagne l'image de la *tête* comme étant l'article masculin ⲡ qui précède aussi dans quelques cas le mot ⲁⲡⲉ, *tête*, lorsque dans la langue copte il prend la signification de *premier*, *chef*, *dux*, etc. Le caractère, une *tête*, était pour lui, dans ce cas, une expression tout-à-fait *tropique* ou *figurative*. Mais il est facile de reconnaître l'inexactitude de l'assertion du hiérogrammate français, lorsqu'on observe que les différens exemplaires du Rituel funéraire (IIIe part., sect. II, descript. des demeures d'Osiris) emploient souvent soit l'orthographe n° 2 (hiératique 3), soit l'orthographe n° 4, à la place du n° 1 précité. Or, dans ces variantes, nous trouvons d'abord l'expression évidente de l'article féminin T (T, APE), qui dans la langue copte accompagne généralement le mot ⲁⲡⲉ; ensuite la var. 4 nous offre l'expression de la voyelle I ou E (API), circonstance qui ne peut avoir lieu qu'en admettant que le groupe en question soit tout-à-fait phonétique. Au reste je dois avouer qu'ordinairement on n'a employé dans les textes l'image de la *tête* comme signe phonétique, que dans les cas où l'on avait besoin d'exprimer l'idée sois de *tête*, soit de *chef*, *principal*, *dux*, etc.

(**247**) S, et A, O ??. Caractère représentant le *fermoir d'un carquois*; il exprime la consonne S soit dans les mots égyptiens (cf. le nom d'*Osorchon* à la pl. XV du *Précis*, etc., de Champollion), soit dans les mots grecs, tel que le titre de SEBASTOS (1) donné à Auguste sur l'édifice d'Est à Philé, soit dans les noms propres (cf. *Lettre à M. Dacier*). Une variante que m'a offerte le pap. R. T., en même tems que d'autres manuscrits, pourrait faire croire que notre caractère a été quelquefois employé aussi comme signe de voyelle; c'est la suivante (n° 2) SAAT (chap. 9, IIe part., sect. X.), mot que je compare au copte ⲥⲉⲁⲧ, et qui m'a paru exprimer en effet, comme celui-ci, l'idée de

passer, *mittere*, *omittere*, *pretergredi* (déterminatif symbolique, *le moineau* cf. *suprà*) : le pap. R. C. porte la variante n° 3 dans laquelle le *fermoir d'un carquois* est remplacé par l'oie *chenalopex*, s, ou o (cf. **240**). Cependant il est possible que, dans l'ancienne langue égyptienne, on ait écrit le mot en question par ССⲀⲀⲨ au lieu de СⲀⲀⲨ; je connais d'autres exemples de l's redoublée au commencement d'un mot.

(**248**) s. Caractère employé comme homophone du précédent dans les exemples suivans : (1) MSA (en copte ⲚⲤⲀ) *derrière*), chap. 22 (II° part., sect. 1.), pap. R. C.; (2) var. du pap. T. I. : (3) OOSF (le copte ⲞⲨⲰⲤϤ) *fautes, péchés, crimes* (déter. le *moineau*), chap. 27 (II° part., sect. 1.), pap. T. I.; (4) var. du pap. R. C.

(**249**) K, G. Ex. : KE ou KI, *taureau* (cf. le copte ⲔⲈⲈ), inscription d'un mur du palais de Karnak au Louvre, et *alibi passim* : (2) var, parmi les inscript. de Medinet-Abou, et *alibi*. Le déterminatif générique *phallus*, qui accompagne ordinairement les noms du *taureau* et de *l'âne* (cf. *suprà* **235**), a été, dans cette variante, déplacé, ainsi qu'il arrive souvent dans les textes hiéroglyphiques pour cette espèce de signes.

(**250**) DJ. Je n'indique la valeur phonétique de ce signe que d'après des données à la vérité un peu vagues : les exemplaires du Rituel ne m'ont pas encore offert des variantes qui la mettent hors de doute. Cependant le petit nombre de cas où notre signe se rencontre m'a toujours paru confirmer la valeur que je lui donne : on trouve, par exemple, bien souvent dans les inscriptions historiques le groupe n° 1 pour exprimer l'idée de *ordres, discours*, c'est-à-dire le copte ⲚⲈ ϪⲰ, dans des phrases exprimant les idées suivantes « *selon l'ordre du roi* » ou « *selon l'ordre des dieux*, etc. »

(**251**) K, H. Ce caractère, si le texte du pap. R. C. et celui d'une stèle calcaire du musée de Leyde est exact, représente une *oreille de veau*. Le pap. R. C. l'emploie dans l'orthographe du mot KAMÊ (1), *noir* (déterm. une *mèche de cheveux*) que le pap. R. T. écrit par la *queue de crocodile* (*suprà* **82**), chap. 33 (II° part., sect. 1re). La stèle de Leyde porte les variantes 2, 3 et 4 d'un même mot, KEN ou KENNOU, dans lesquelles le caractère un *angle* (**65**), l'*oreille de veau* et

la *queue de crocodile* sont employés comme synonymes. Nous aurons occasion de faire voir dans la suite de ce volume que l'*oreille de veau* sert souvent de déterminatif tropique au mot égyptien HBAI ou KEBI, *panégyrie;* de là peut-être sa valeur phonétique.

(252) I, IA, N, AN. Caractère représentant une espèce *de poisson*, différente, à ce qu'il paraît, de celle à laquelle appartient le nº 118. Il a cependant été employé quelquefois pour exprimer, comme ce dernier, la consonne N. Ex. : (3 et 4), variante des pap. R. C. et T. I. au chap. 22 (IIe part., sect. I). Plusieurs exemplaires du Rituel, dans la liste des membres du corps humain au chap. 22 (IIe part. sect. V), me l'ont offert comme homophone du nº précité 20, AN ou N nasale dans le mot EIANHO ou EINHO, EINOHO (5) *les sourcils*, analogue au copte ⲚⲞϨ, *les paupières :* le pap. R. C. porte plusieurs fois la variante nº 6. Champollion regardait ce signe comme expression phonétique seulement des voyelles I ou IA d'après l'orthographe hiéroglyphique du mot copte ⲈⲒⲀ ou ⲒⲀ, *vallis*, *vallée*, (7) (déterm. un *puits*), que plusieurs inscriptions nous ont offert. Il n'est pas impossible en effet qu'il en soit de notre signe comme de celui nº 20, son homophone, qui a aussi quelquefois la valeur de A (cf. *suprà*) : les exemples précités des variantes 5 et 6 pourraient aussi le faire croire (1 et 2). Variantes calligraphiques.

(253) P, F. Caractère représentant une *tête de veau* : il est souvent placé comme déterminatif de l'orthographe hiéroglyphique du mot FENT ou FENTE, le *nez*, *nasus*, les *narines*, en copte *idem*. Le groupe nº 1 remplace dans les manuscrits et stèles de toute époque le mot PNT (2) (déjà cité sous le nº 128, 5), *celui qui est à* ou *dans*, le copte ⲠⲈⲚⲦ, qui plus souvent s'écrit ⲠⲈⲦ de même que notre exemple nº 1. ou son synonyme nº 3.

(254) N. Ex. : (1) ONB (KAH), *le pays d'Onb*, nom égyptien de la ville d'Ombos inscrit plusieurs fois sur tous ses monumens. La lecture de ce nom paraît indubitable : au reste la valeur de notre caractère se rattache à sa valeur ordinaire dans les textes, celle de *or*, en égyptien ⲚⲞⲨⲂ; il représente une espèce de *creuset*. Voir pour la forme et la nature de cet instrument la planche LI des *Monumenti dell' Egitto*, etc., (*Mon. civ.*).

(255) N. Caractère représentant *un sphinx* mâle, la tête ornée d'un *ureus*. Ce signe, dans les textes en écriture hiéroglyphique, est souvent employé à la place du caractère n° 121, lorsqu'il exprime tropiquement l'idée de *maître, seigneur, tout*, le copte ⲚⲎⲂ (cf. ma *Campagne de Sésostris*, etc., p. 104) et les textes *hiératiques* le remplacent toujours par la forme hiératique de ce dernier caractère. Ce qui me fait croire qu'il a été aussi quelquefois employé, de même que le n° 121, en qualité de signe phonétique, c'est la variante n° 1 du nom du roi Nectanebus NSCHSCHT-NEB, Ⲛⲁϣϣⲧ-ⲚⲎⲂ, que porte une figurine funéraire du musée des *Studj* à Naples, de même que d'autres monumens encore existans en Égypte. L'orthographe la plus habituelle de ce nom porte, au lieu du *sphinx*, le caractère précité n° 121, qui y est indubitablement employé en qualité de signe de la consonne N, initiale du mot NEB, puisqu'un des homophones de la labiale B le suit immédiatement.

(256) SCH. Caractère représentant un instrument inconnu; je l'ai rencontré quelquefois dans les cartouches royaux employé à la place de l'*éprouvette* (cf. *suprà* 242), instrument pour connaître la dureté des pierres. Il m'a paru exprimer la consonne SCH dans une foule de mots, entre autres dans celui n° 1 que je crois être l'orthographe hiéroglyphique du mot copte ϣⲁⲁ, *élevé, haut*, etc. On le lit deux ou trois fois par exemple au chap. 39 (IIIe part., sect. III) du Rituel funéraire, dans la description d'une image figurée de la déesse *Neith pantée*, où il est parlé de *trois têtes élevées sur sa tête de lionne*, etc.

(257) H? ou A, E? Ce caractère est employé comme homophone du précédent n° 223 (A, E, H) au chap. 6 (IIe part., sect. IX), pap. R. T. (2) : (1) var. du pap. R. C. Je dois avouer cependant qu'il n'est pas bien sûr pour moi que dans ces deux manuscrits les deux caractères 223 ou 257 aient été employés dans une véritable acception phonétique. Le caractère en question n'est habituellement employé dans les textes que comme signe tropique de l'idée *chemin, via*, le ϩⲓⲣ copte.

(258) A, O. Je regarde ce caractère comme exprimant une voyelle quelconque d'après les variantes suivantes 1 et 2 que portent les manuscrits R. T. et T. I. au chap. 5 (Ire part., sect. II). Il est tout natu-

rel de croire que notre signe représente une voyelle, puisqu'il a pu être omis dans la variante n° 2 que porte le pap. R. T.

(259) AR. Cf. n° 1, var. du nom d'(AR)SINOE dans une inscription hiéroglyphique du tems des Lagides au musée des antiquités du Louvre. Cf. aussi la planche XVII, 2, *d.* du vol. II (*Mon. storici*) des *Monumenti dell' Egitto*, etc. La valeur phonétique, dont notre signe paraît avoir été affecté dans ce cas, dérive sans doute du mot ARE (2), *custos*, le ⲁⲣⲉϩ des Coptes, auquel il sert ordinairement de déterminatif.

(260) AN. Telle paraît avoir été la valeur phonétique dont ce signe a été affecté pendant la basse époque. Cf. le nom impérial romain cité sous le n° 12 (Pl. XXVIII) du vol. II (*Mon. storici*) des *Monumenti dell' Egitto*, etc.

(261) M, MA. Variante (calligraphique?) du n° **106** *suprà* (rare).

(262) N. Ce signe représente peut-être une forme particulière de *vase* : il ne faut pas le confondre avec le signe précédent **11**. Sa valeur est mise hors de doute par la var. n° 1 du mot HN. T (2) *la rectrice* (le copte ϩⲟⲛ), titre que reçoivent souvent les déesses Isis et Nephtis, sœurs d'Osiris, *rectrices de la région occidentale* (Inscriptions des caisses de momies, *passim*).

(263) S. Ce signe me paraît représenter la moitié du caractère précité **135**, S. Il n'est pas souvent employé.

(264) DJ, K, G. Ce signe n'est peut-être qu'une variante calligraphique du caractère précédent **80**. Sa valeur n'est pas douteuse pour moi d'après la variante n° 1 qu'offre l'inscription hiéroglyphique de Rosette (lig. X) pour l'expression du mot DJÔ (le copte ϫⲱ), *faire connaître*, *parler*, mot qu'on rencontre à la ligne IX, 29 écrit par les homophones habituels de la consonne G ou DJ (2).

(265) H, K. Ce caractère est souvent employé à la place du **208**, *une enceinte* ou *plan de maison*, soit, lorsque ce dernier représente tropiquement l'idée générique de *place* ou *lieu* quelconque, soit aussi lorsqu'il est employé phonétiquement pour exprimer l'initiale H du mot égyptien HI, (1) *maison*, *demeure* cf. pap. T. T., (Ire part., sect. 1re, 5) ; (2) var. du pap. R. T. Notre signe représente le plan d'*un emplacement rectangulaire* avec ses divisions.

(266) Caractère représentant la *prunelle de l'œil* : il est souvent employé dans les différens exemplaires du Rituel à la place de *l'œil* (n° **48**, 1), soit dans l'expression du mot IRI, *facere*, soit dans l'orthographe du mot n° 1 (T. T. chap. 11, IIe part., sect. VI), que le pap. R. C. écrit par les signes n° 2.

(267) A? E? Ex. : (1 et 2), variantes des pap. R. T. et T. I. au chap. 4 (Ire part., sect. II).

(268) K, G. Ce caractère représente la *paume* de la main KOPH ou GOPH, cf. *suprà* **69**, 1.	Valeurs d'un emploi rare ou à vérifier.
(269) M.	
(270) P.	
(271) S.	
(272) R.	
(273) S.	
(274) S.	
(275) S.	
(276) SCH.	
(277) H (suivant Champollion ô).	

(278) SCH. Caractère représentant une espèce de *chèvre sauvage*, qui porte le nom de SCHASCH, le ϣⲁϣ des livres coptes.

GROUPES.

(279) EU, Ô, AU.
(280) O, AO, AU.
(281) OUE.
(282) AU, EU.
(283) AU.
(284) EI, I.
(285) TO, THO.
(286) MO.
(287) OH, ÔH.
(288) HF.

LETTRES GRECQUES.

(289) Z. Cf. noms des Lagides (*Lettre à M. Dacier*). Le Rituel gnostique du musée de Leyde porte la lettre grecque Z comme transcription des caractères K (69) et S (134) n° 1.

(290) Ξ. Cf. *Lettre à M. Dacier*. Le Rituel gnostique de Leyde l'exprime de même (KS) c'est-à-dire par le groupe précité n° 2, 289.

(291) Ξ. *Id., ibidem* (KS).

(292) Φ. Cf. *Lettre à M. Dacier*. La forme démotico-hiératique (1) de ce même groupe (PH) dans le papyrus gnostique de Leyde porte la même lettre grecque Φ pour transcription.

(293) Ψ. Cf. *Lettre à M. Dacier* (PS).

(294) Ψ. *Id., ibidem* (PS).

(295, 296, 297, 298, 299). Δ. Cf. *Lettre à M. Dacier* (NT).

(300) Δ (TS). C'est le papyrus gnostique de Leyde qui nous a offert plusieurs exemples du groupe hiératico-démotique n° 1 transcrit par le δ grec.

(301) Θ (TS). Rituel gnostique du musée de Leyde.

(302) Θ (TH). *Id., ibidem*.

(303) X (KH). *Id., ibidem*.



OBSERVATIONS

SUR

LA SÉRIE QUI PRÉCÈDE DE SIGNES HIÉROGLYPHIQUES PHONÉTIQUES.

Le principe de l'écriture hiéroglyphique alphabétique une fois découvert, *une voix ou une articulation peut avoir pour signe graphique l'image d'un objet physique quelconque dont le nom dans la langue parlée commence par la voix ou l'articulation qu'il s'agit d'exprimer*, on dut pressentir combien le nombre des hiéroglyphes phonétiques pouvait être multiplié dans un système d'écriture inépuisable tel que celui des Égyptiens. La forme écrite du plus petit des amulets jusqu'à celle de l'énorme colosse a été appelée à faire part de ce système; il renferme dans son domaine tous les produits les plus variés de la nature et de l'art; l'imagination même a contribué à l'enrichir.

A l'époque de la publication de la *Lettre à M. Dacier* (1822) Champollion paraissait ne point douter que son alphabet *renfermât en très-grande partie* * les signes hiéroglyphiques employés comme phonétiques; mais six ans après, lors de la seconde édition de son *Précis* (1828), il dut reconnaître lui-même que, nonobstant que le nombre primitif de ces signes se fût déjà considérablement augmenté, il en restait encore beaucoup d'autres à découvrir : « J'ai déjà assuré, dit-il **, la valeur d'un très-grand nombre de ces hiéroglyphiques phonétiques ou signes de sons. Il existe un moyen certain de reconnaître celle de tous les autres signes homophones de cette classe; il consiste, et *je l'ai déjà éprouvé avec un plein succès*, dans la comparaison attentive des textes hiéroglyphiques roulant sur une même

* Pag. 76.
** *Précis du système hiéroglyphique*, etc., 2e édit., pag. 460.

matière et dans lesquels les mêmes idées sont exprimées dans un même système d'écriture. »

Une comparaison semblable et tout aussi fructueuse peut être faite entre les inscriptions des bas-reliefs mythiques ou historiques, les stèles, etc. A l'occasion de son voyage en Égypte, l'hiérogrammate français eut les moyens de pousser aussi loin que possible cette dernière comparaison, dont les résultats, réunis à tous ceux qu'il avait déjà obtenus par la comparaison antérieure des différens exemplaires du Rituel funéraire, ont donné naissance à l'alphabet hiéroglyphique qu'il a mis en tête de son dernier ouvrage, la *Grammaire hiéroglyphique*.

Cet alphabet n'a été accompagné de la part de son auteur d'aucune espèce d'éclaircissement qui pût en démontrer l'exactitude, indépendamment de la confirmation qui pourra ressortir de son application. Pénétré de l'importance extrême de cette classe de caractères hiéroglyphiques, et dans mon propos de ne rien admettre *à priori* dans l'ouvrage que je vais livrer au public, j'ai dû reprendre, pour ainsi dire, en sous-œuvre le tableau des signes phonétiques. Ayant réuni de nouveau les divers moyens dont Champollion avait fait usage, les ayant employés avec persévérance, leurs résultats, contrôlés en quelque sorte les uns par les autres, non seulement nous ont fourni le même tableau de signes phonétiques, mais ils m'ont aussi permis de le *compléter*. Quoique je n'aie pas eu à ma disposition tout le grand nombre de monumens que l'hiérogrammate français eut en Égypte, j'ai le droit de tirer cette conséquence, puisque mon alphabet renferme au moins *cent* hiéroglyphes phonétiques *nouveaux* en comparaison de celui publié dans la *Grammaire hiéroglyphique*, déjà riche de *cent quatre-vingt-quatorze* homophones.

Que l'on compare notre série alphabétiqueavec celle de Champollion. Cette dernière s'élève en tout à **260**, la première s'élève à **303** : dans la série de **260** on remarquera **31** *groupes* ou *ligatures*, tandis que dans la série de **303** on n'en trouve que **20**. De plus, en comparant notre série avec celle de Champollion, on trouvera **18** signes qui figurent dans l'*ordre* de cette dernière et qui ne figurent pas

dans la nôtre, où ils ont été enregistrés comme *variantes calligraphiques* d'autres caractères. Nous avons également omis *quatre* homophones différens, dont Champollion a tenu compte, mais pour lesquels l'analyse des textes ne nous a pas offert d'exemples probans : nous avons en outre omis 3 des *lettres grecques* enregistrées dans la *Grammaire hiéroglyphique*. Ainsi, pour connaître le véritable nombre d'homophones que renferme l'alphabet de Champollion, il faut déduire de son nombre apparent de **260** les **31** ligatures, plus nos **28** réductions, plus nos **7** omissions : il ne restera qu'un chiffre de **194**. Il est vrai qu'en déduisant sur le nombre de **303** de notre alphabet les **20** ligatures qu'il renferme aussi, la différence avec celui de Champollion ne consiste déjà plus tout-à-fait dans une *centaine* d'homophones, comme nous l'avons avancé ; mais on devra pourtant regarder cette évaluation comme exacte si je fais remarquer que, parmi nos **303** caractères phonétiques, nous avons fixé, pour à peu près **25** d'entre eux, un *double* emploi alphabétique essentiellement différent l'un de l'autre, ce qui fait encore **25** valeurs à ajouter à celles qui ont été découvertes par Champollion.

Maintenant, quoique, ainsi qu'on pourra le juger par les faits rapportés dans cette introduction, nous ayons fixé la nature de nos **303** signes d'un manière tout-à-fait indépendante du hiérogrammate français, nous ne voulons revendiquer pour nous que les **100** et quelques homophones que notre alphabet renferme de plus que celui de la *Grammaire hiéroglyphique*, duquel je prétends cependant avoir le premier trouvé la *démonstration* *.

---

* Les 100 valeurs nouvelles que j'ai découvertes sont les suivantes, numérotées 25, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 47, 64, 79, 80, 81, 84, 108, 109, 115, 117, 121, 139, 140, 149, 150, 151, 154, 166, 167, 175, 176, 177, 182, 191, 193, 207, 208, et la plus grande partie des numéros renfermés dans la IIe section de notre série.

Qu'il nous soit permis ici de faire observer au lecteur que, quant à cette série en général, et à la *forme matérielle* des signes qui la composent, je n'ai adopté pour sa reproduction dans les planches A, B, C, etc. que les formes ordinairement apellées *linéaires*. Telle est aussi la forme (la plus expéditive et la plus usitée par les scribes d'Égypte) à laquelle j'ai réduit les caractères du texte hiéroglyphique de Rosette, qui dans l'original affectent presque toujours la forme *pure*. Quant à ce texte, pour en garantir l'exactitude, nous avons eu soin d'ajouter à la fin de l'Atlas qui accompagne ce volume *le fac-simile* exact de l'original ; quant à la série alphabétique, on trouvera dans le *tableau de correspondance des signes hiéroglyphiques*

Les résultats des faits qui nous ont conduit à cette démonstration me semblent emporter avec eux une conviction complète : toutefois je vais ajouter quelques observations qui peuvent jeter quelque lumière de plus sur l'origine de certaines circonstances qui se font remarquer lorsqu'on examine avec attention notre alphabet.

On aura sans doute observé (et je l'ai déjà dit) qu'un certain nombre de caractères hiéroglyphiques ont été, selon moi, affectés d'une *double* valeur alphabétique. A la vérité cette circonstance est à peine remarquable lorsqu'il ne s'agit que de deux valeurs alphabétiques entre lesquelles existe une analogie assez apparente; mais, lorsque cette analogie n'existe pas, le fait que je prétends avoir découvert peut avec raison nous surprendre *.

Or, je ne doute pas que l'un des motifs déterminans des Égyptiens, pour attribuer à certains caractères de leur alphabet une valeur phonétique un peu variée, ne fût l'existence d'un certain nombre de dialectes ou de manières différentes de prononcer les mots de la langue, existence qui put avoir lieu avant l'invention des caractères phonétiques, aussi bien qu'après **. Le créateur du système alphabétique égyptien, en admettant des nuances dans la prononciation de certains signes, put atteindre par là le but le plus approprié à l'objet de la littérature égyptienne, qui était faite pour être comprise par la généralité de la nation, celui de mettre les différens individus, parlant chacun des dialectes différens, dans la possibilité de pouvoir lire sans difficulté un même texte hiéroglyphique. Tous ceux qui ont quelque teinture de la langue copte, c'est-à-dire

---

linéaires et hiératiques qui doit servir d'introduction au second volume de cet ouvrage, leur forme primitive exacte. Ce *tableau* pourra lever en même tems toute sorte de doute relativement à la nature de l'objet dont je prétends que nos caractères sont l'image.

* J'ai séparé dans la 11e sect. de notre alphabet les plus remarquables parmi les différens homophones à *double* valeur que je viens de signaler.

** Quant aux dialectes qu'on trouve dans le copte, il serait facile de prouver qu'ils existaient fort anciennement en Égypte. Les mots que les anciens citent comme égyptiens sont orthographiés tantôt suivant le dialecte memphitique, tantôt suivant le dialecte thébain : de même plusieurs noms rapportés dans les manuscrits grecs publiés par Shaw sont écrits tantôt d'après l'un, tantôt d'après l'autre des deux dialectes en question. L'orthographe du mot *athlebi*, par lequel Étienne de Byzance désigne le Nôme et la ville d'Atribis est évidemment bashmourique.

de l'ancien égyptien écrit en lettres grecques, peuvent comparer notre tableau hiéroglyphique alphabétique avec le tableau des changemens qui constituent toute la différence, soit entre un texte copto-memphitique et un texte copto-thébain, soit entre un texte copto-bashmourique et un texte copto-memphitique. Ils trouveront que les mêmes voyelles ou les mêmes consonnes subissent dans les livres coptes des variations *exactement identiques* à celles qu'elles subissent dans les textes hiéroglyphiques.

Un second motif qui engagea probablement les scribes d'Égypte à employer certains caractères de leur écriture dans des acceptions alphabétiques variées, dériva du système particulier d'euphonie auquel, indépendamment des habitudes contractées par les différens dialectes, il n'est pas permis de douter que le peuple égyptien, aussi bien que tous les autres peuples, ait été porté d'une manière spéciale par l'aptitude particulière de ses organes. Ne serait-il pas également vrai de dire aussi que par une étude analytique de la nature même des articulations de leur langue, et au moyen de séries d'analogies reconnues parmi ces articulations, les hiérogrammates ajoutèrent eux-mêmes nombre de sons à la masse de ceux qu'il était permis de représenter dans les textes par des caractères d'une valeur alphabétique différente.

Quoi qu'il en soit de l'origine de la *double* valeur alphabétique accordée à certains signes, on en rencontre parmi notre série quelques exemples assez extraordinaires, mais qui pourtant trouvent une explication dans les restes mêmes des écrits égyptiens, je veux dire dans les livres coptes. Que l'on observe le n° 229 : il s'agit d'un changement de la consonne T en SCH (ϣ), c'est-à-dire d'un caractère employé indifféremment pour représenter ces deux consonnes. Or, voilà comment cet échange pouvait avoir lieu : les textes coptes offrent des exemples nombreux de la consonne T (ⲧ) remplacée par la consonne DJ (ϫ)*, du DJ (ϫ) remplacé par le G (ϭ), et de ce dernier (ϭ) remplacé par un SCH (ϣ) : nous verrons bientôt des

* Voir aussi notre n° 232.

exemples tirés des manuscrits coptes où le ϣ est directement changé en ϯ. Une circonstance digne d'être remarquée à ce propos consiste en ce que presque tous les mots hébreux écrits par צ ou par ח, et plusieurs mots arabes écrits par ط ou ظ, en passant dans d'autres langues sémitiques, le chaldéen par exemple, changent ces consonnes (TZ, T ou TH) dans la consonne SCH, ש. Ce changement est même un des plus fréquens et des plus caractéristiques dans les langues parlées par les peuples limitrophes des Égyptiens.

L'assimilation des aspirées ou gutturales H, K ou KH (**234**, **235**) avec les articulations T ou TH, peut s'expliquer d'après le changement même que nous venons de justifier, du SCH, DJ ou G, en T. Les lois générales de l'euphonie, résultat de la comparaison attentive du grand nombre d'idiomes connus, justifient ainsi la plus grande partie des *doubles* valeurs dont notre alphabet offre l'exemple. Mais, il suffira pour la question présente de se borner à démontrer que, comme je l'ai déjà avancé, l'orthographe des textes coptes, c'est-à-dire des écrits des Égyptiens devenus chrétiens, offre les mêmes variations que l'orthographe des textes hiéroglyphiques.

TEXTES ÉGYPTIENS.	TEXTES COPTES.
(Cf. notre série alphabétique jusqu'au n° 236 inclusivement.)	(Cf. les notes [1], [2], [3], etc.)
G . . en . K, H, KH, et *vice versâ*.	ϭ. . . . en. . . . ⲕ, ϩ, ϧ[1].
K, G. . . S.	ⲕ, ϭ. . . . . ⲥ[2].

[1] ϭⲗⲟⲙⲗⲉⲙ et ⲕⲗⲟⲙⲗⲉⲙ, *involvere*; ⲕ en ϩ, *passim*; donc aussi ϭ en ϩ; au reste cf. le syriaque GARMO, *ulna*, et l'hébreu גף, *id.* dérivés du copte ϩϥⲱⲧ, *ulna*; par suite du changement du ϭ en ϩ ou ⲕ, on a aussi celui de ϭ en ϧ, car le ⲕ souvent se change en ϧ; ex. : ⲕⲱϯ, *quærere*, et ϧⲉⲧϧⲉⲧ, *exquirere*.

[2] ⲕⲉⲙⲕⲉⲙ et ⲥⲉⲛⲥⲉⲛ, *tinnitus*; ϩⲟⲗϭ, ϩⲟⲗϫ et ϩⲟⲗⲥ, *dulcis*; ϧⲁⲣⲁϭⲱⲟⲩⲧⲥ et ⲥⲁⲣⲁϭⲱⲟⲩϣ, *lepus*, etc.

H, K, G. .	SCH, KH, et *vice versâ.*	ϩ, K, ϭ.	ϣ, ϧ [3].
G.	DJ, et *vice versâ.* . . .	ϭ.	ϫ [4].
DJ.	SCH, et *vice versâ.* . . .	ϫ.	ϣ [5].
DJ.	T.	ϫ.	ϯ [6].
T.	SCH.	ϯ.	ϣ [7].
T, TH. . .	K, H, KH.	ϯ, ⲑ.	K, ϩ, ϧ [8].

Parmi les *doubles* valeurs admises dans notre série, on en compte quelques-unes dont il ne faut pas tirer l'origine d'une source tout-à-fait identique à celle que nous venons d'indiquer. Il paraît que la manière un peu vague dont on prononçait l'initiale de certains mots de la langue parlée a donné lieu à un emploi phonétique un peu vague aussi des caractères hiéroglyphiques qui étaient plus habituellement le signe graphique de cette initiale. On aura sans doute remarqué la valeur de E, R et M, que je crois avoir reconnue dans un seul et même caractère, le n° 239. Les Égyptiens, qui avaient l'habitude d'employer certains hiéroglyphes phonétiques dans la table des homophones, et de préférence à tous les autres, pour les affecter plus particulièrement à la représentation des voyelles ou consonnes *initiales* de certains mots, faisaient usage presqu'exclusivement de notre signe 239, pour écrire le mot de leur langue qui exprime les idées de *in*,

---

3 ϭⲟⲗ, ϫⲟⲗ et ϣⲟⲗ, *funiculus*; ⲙⲁϫⲓ et ⲙⲁϣⲓ, *ascia*; חם (*chom*) et ϣⲟⲙ, *socer*; ϩⲙⲉⲛⲉ et חמנן, *octoginta*, etc.

4 *Passim* : le dialecte thébain remplace toujours le ϫ par le ϭ.

5 ϫⲁϭⲏ et ϣⲱϭⲉ, *mancus esse*, etc.

6 ϫⲉⲙⲫⲉϩ et ⲑⲉⲙⲫⲉϩ, *pomus*; ϫⲁⲛⲓ, *Tanis*, hébreu צען (*tzhan*).

7 Cf. *suprà* ϣ en ϫ, et ϫ en ϯ, et par conséquent aussi ϣ en ϯ. Au reste cf. les exemples suivans : ϣⲉⲩⲛⲓ, *fœnile*, en hébreu חבן (*theven*), *palea*, *fœnum*.

8 Cf. *suprà*, ϯ en ϣ, et ϣ en ϩ, K, ϧ, par conséquent le ϯ aussi pouvait se changer en ϧ, ϩ et K.

dans, *habitant*, *demeurant dans*, etc. Ce mot, qui nous reste dans le copte, se prononçait soit EM, (ⲉⲙ), soit RM, REM, (ⲣⲉⲙ, ⲣⲙ), soit aussi M (ⲙ), (cf. ma *Campagne de Sésostris*, etc., pag. 84) : le signe initial de son expression graphique habituelle prenait tour à tour la valeur de E (en rapport avec EM), de R (en rapport avec REM), ou de M (en rapport avec M). Je range dans la même classe de signes *vagues* les nos **237** et **238**. Le premier (E, EN, N, EM), dont l'usage était spécialement consacré à l'expression tropico-phonétique de l'idée *venir* ou *conduire* pouvait dériver sa valeur alphabétique soit des racines ⲉⲛ, EN, ou ⲉⲓⲛⲓ, EINI, *ducere*, soit de la racine ⲛⲁ, NA, *ire*, *venir*, etc., etc. Le second qu'on employa de tout tems et d'une manière spéciale pour rappeler l'idée *aller*, *ire*, *venire*, ou *mittere*, reçut tour à tour la valeur de E, I, H, en rapport avec les racines ⲉⲓ, EI, ⲓ, I, ϩⲓ, HI, etc., qui toutes indiquent *mouvement*.

Les signes **221**, **222**, **223** (A, E, O, et H), m'ont paru tirer leur différente valeur d'une origine tout-à-fait semblable : dans l'article qui se rapporte à ces signes (pages 52, 53, 54), j'ai comparé la nature de leur emploi phonétique à celle de *l'esprit doux* des Grecs. Peut-être même la prononciation du mot qui servait à rappeler dans la langue parlée l'objet qu'ils représentent était-elle sujette à quelque variété (cf. pour le n° **222**, le mot ⲉⲣⲡⲓⲛ ou ⲣⲉⲃⲓⲛ, ⲣⲃⲓⲛ, et le mot ϩⲣⲓⲣⲉ, (HRIRE, ou RIRE) pour le n° **223**). Au reste, j'ai cité, à l'article **221**, des exemples de l'aspiration H des Égyptiens traduite par la voyelle grecque Υ, et Ϋ, et ces exemples se fondent sur le témoignage irrécusable du papyrus gnostique bilingue de Leyde *.

---

* Il existe dans le copte même des exemples d'après lesquels il paraît qu'on remplaçait quelquefois la voyelle initiale par l'aspiration H. Cf. les mots ⲁⲣⲱϣ et ϩⲁⲣⲱϣ, *frigus*, et plusieurs autres qu'on trouve enregistrés dans le *Lexicon linguæ copticæ* que M. Peyron vient de publier à Turin.

A propos de ce *Lexicon*, je dois désormais avertir le lecteur que la signification de tous les mots coptes que j'ai eu occasion de citer est fondée sur l'autorité de cet ouvrage éminemment savant et consciencieux, le seul qu'il soit permis de consulter avec confiance parmi les dictionnaires coptes ; je n'en excepte pas même le *Lexicon ægyptiaco-latinum*, que M. Tattam a fait paraître récemment en Angleterre. Il est trop juste de dire que le *Lexicon* du savant Anglais, de beaucoup inférieur à celui de M. Peyron, pour la quantité des *radicaux* nouveaux qu'il renferme, ne mérite seulement pas de lui être comparé sous le rapport de la critique.

Il existe, parmi notre série de caractères hiéroglyphiques alphabétiques, quelques signes dont j'explique la *double* valeur phonétique d'après un système différent; ce sont les signes numérotés **240** (o, et s), **242** (o, et r), **243** (m et n), **244** (m, r, s,). Je suis persuadé qu'ils ont reçu une valeur alphabétique tantôt d'après *l'initiale* du nom qui, dans la langue parlée, rappelait l'objet qu'ils représentent, tantôt d'après *l'initiale* du nom qui, dans cette même langue, exprimait l'idée dont souvent ils étaient le *symbole* dans les écritures sacrées.

C'est ici le lieu de parler de l'existence imaginée par Champollion d'un *écriture secrète* en Égypte, écriture composée de signes choisis parmi la foule des caractères hiéroglyphiques ordinairement employés dans les textes civils et religieux. On remarquera dans l'alphabet de la *Grammaire hiéroglyphique* que la double valeur de quelques-uns d'entre les signes que nous avons déjà précédemment examinés a été expliquée par l'hiérogrammate français au moyen de l'admission de cette *écriture secrète*. Quant à moi, s'il m'est permis de m'éloigner d'une opinion de mon illustre maître, je ne puis nullement être convaincu que la *double* valeur des signes hiéroglyphiques alphabétiques en question tire son origine d'une *écriture secrète* existant en Égypte. D'abord je ne puis concevoir comment ces signes auraient pu être employés avec une acception qu'aucun des principes de l'écriture sacrée n'admetterait, et qu'on serait convenu de leur donner seulement d'après un système d'*écriture secrète*, dans les inscriptions de monumens publics, tels que les tombeaux des rois, dans des compositions ascétiques comprises par tous les gens quelque peu instruits, telles que les rituels funéraires, etc.; car, comme on l'a vu dans les articles explicatifs qui se rapportent aux signes dont il s'agit, telles sont les sources dont nous avons tiré les exemples sur lesquels se fonde la double valeur qui leur a été attribuée. Voudrait-on rendre valable l'opinion de Champollion à l'aide de la circonstance de l'emploi rare de quelques-uns des signes en question dans l'une ou dans l'autre des deux acceptions alphabétiques qui leur sont propres? Mais, parmi les signes phonétiques, il en existe un grand nombre dont l'emploi n'a jamais été fréquent : l'étude des textes hiéroglyphiques ne permet pas

de douter que les Égyptiens employaient en général un certain nombre de caractères, parmi la foule des homophones, de préférence à beaucoup d'autres dont ils auraient pu faire usage. Cette circonstance avait lieu, soit par des motifs analogues à ceux par lesquels les écrivains chinois n'emploient ordinairement qu'un tiers des signes de leur riche écriture, soit aussi dans le but de symboliser une idée au moyen des caractères mêmes qui pouvaient représenter d'abord le son du mot, signe de cette idée dans la langue. Alors il arrivait quelquefois que les scribes, pour faire parade d'érudition et de doctrine, se plaisaient à employer les expressions graphiques les moins ordinaires et les moins usitées * : quelquefois même, comme si le système du phonétisme égyptien n'eût pas fourni un champ assez large à leur imagination, ils affectaient d'une valeur phonétique tel signe hiéroglyphique qui ne l'avait pas été avant eux! Les principes qui présidaient à la littérature égyptienne ne s'opposaient pas à cette espèce de licence.

Parmi les signes de la double valeur alphabétique dont j'ai eu plus haut l'occasion d'expliquer l'origine, on en trouve quelques-uns que Champollion rapportait à l'*écriture secrète;* je les ai de mon côté rattachés à l'un ou à l'autre des deux systèmes de double homophonéité dont j'ai parlé dans cette occasion. Dans un écrit publié il y a déjà un an **, j'ai exposé en partie le système d'après lequel je prétends ici expliquer les autres signes (n° **240**, etc.) qui, d'après Champollion, devraient aussi être regardés, dans l'un des cas de leur double emploi, comme appartenant à une écriture secrète. » Les Égyptiens, disais-je, sont arrivés jusqu'à employer comme signe phonétique non seulement un caractère qui pouvait aussi être employé symboliquement comme représentant, soit de la même idée qu'exprime le mot dont il fait partie, soit d'une autre quelconque, mais ils ont souvent affecté les signes *symboliques* de la valeur phonétique par laquelle commençait, dans

---

* Voir ma *Campagne de Sésostris*, pag. 32.

** *Campagne de Rhamsès-le-Grand* (*Sésostris*), etc. Paris, 1835, pag. 31, 32, *seqq.*

la langue parlée, le mot qui exprimait non pas l'idée de l'objet qu'il représente, mais celle dont notre signe est le symbole. » Ce fait est d'une importance beaucoup plus grande qu'il ne paraît l'être d'abord pour l'étude du système graphique égyptien. Il n'est pas permis de douter, suivant moi, qu'il n'ait eu lieu dès la création même de l'alphabet hiéroglyphique. J'ai indiqué dans le texte qui précède, relatif à notre série d'hiéroglyphes phonétiques, l'origine spéciale de la valeur alphabétique de chaque signe en particulier : on aura sans doute remarqué qu'un nombre très-considérable de ces signes n'a reçu cette valeur que d'après *l'initiale de l'expression phonétique* de l'idée dont ils furent primitivement le signe *tropique*. Les conséquences de ce fait sont si nombreuses, que je me crois autorisé à introduire une modification dans les termes par lesquels Champollion exprima d'abord (*Précis*, etc., pag. 363; cf. aussi notre pag. 71 *suprà*) le principe qu'il entrevit de l'écriture phonétique égyptienne : je propose de les réduire aux expressions suivantes.

(*D'après Champollion.*)	(*Suivant moi.*)
« Une voix ou une articulation peut avoir pour signe graphique l'image d'un objet physique quelconque dont le nom dans la langue parlée commence par la voix ou articulation qu'il s'agit d'exprimer. »	« Tout hiéroglyphe phonétique est l'image d'un objet physique qui rappelle, soit *directement*, soit *indirectement*, un mot de la langue égyptienne qui commençait par la voix ou articulation que le signe lui-même est destiné à exprimer. »

Ainsi, tel hiéroglyphe représente la voyelle ou la consonne par laquelle commence, dans la langue parlée, le nom de l'objet dont il est l'image, tel autre ne représente que la voyelle ou consonne par laquelle commence le mot qui sert à exprimer dans la langue parlée telle idée dont il fut d'abord le *symbole*.

Par la méthode à la fois *idéographique* et *symbolique*, à laquelle, selon toute apparence, les Égyptiens limitèrent d'abord le système de leur écriture, dès long-tems on avait consacré chez eux l'usage des expressions *au propre* et des expressions au *figuré*. Il paraît que l'Égyptien qui créa la partie phonétique de l'écriture sacrée, loin

de songer à des signes arbitraires pour peindre les sons, puisqu'il dut les tirer du matériel même des écritures que possédait sa nation, se laissa conduire tout simplement par un principe d'analogie : il exploita les deux méthodes (d'expression au *propre*, et d'expression au *figuré*) qui déjà formaient pour ainsi dire l'ame du *système d'écriture qu'il s'efforçait de perfectionner*; mettant plus généralement à profit la méthode d'expression au *propre*, il établit qu'une voyelle ou consonne aurait pour signe graphique tel ou tel hiéroglyphe figurant des objets physiques dont le nom dans la langue parlée commençait par la voyelle ou consonne qu'il s'agissait de représenter.

Mais souvent aussi, soit par prédilection, soit par respect pour l'écriture symbolique, expression pure et primitive du génie de la nation, il mit à contribution la méthode d'expression au *figuré* : de là, un certain nombre de signes hiéroglyphiques ne reçut d'abord une valeur phonétique que d'après l'initiale du mot exprimant, en langue parlée, l'*idée* dont il était primitivement le signe graphique *symbolique*.

En adoptant un pareil procédé, il ne porta aucune atteinte à l'*unité* du principe qui allait présider au *phonétisme* égyptien; il ne fit que reculer les limites entre lesquels ce *phonétisme* aurait pu s'exercer. Ouvrir ainsi la voie au plus grand accroissement possible de caractères qu'on ne destinait qu'à rendre un très-petit nombre de sons ou d'articulations, ç'aurait été approprier un vice à l'écriture qu'il s'agissait d'établir. Mais les Égyptiens tiraient de cette faculté d'exprimer un même son par une foule de caractères-images très-différens les uns des autres, des avantages qui balançaient toute espèce d'inconvénient : poésie, style, élégance, tout ce qui constitue les ressources ordinaires de la littérature des peuples policés, anciens ou modernes, l'Égypte le tirait de l'inépuisable combinaison de ses écritures.

Il se trouva de tems en tems, parmi les scribes égyptiens chargés de la composition des textes, quelqu'un qui crut également convenable, et même naturel, d'affecter telle image d'un objet physique, de tel ou tel son, et simultanément soit d'après son nom propre, soit d'après le mot exprimant l'idée dont ordinairement elle était le symbole. C'est de là que la double valeur phonétique d'un petit nombre de signes

que j'ai déjà indiqués a, je crois, tiré son origine (**240**, **241**, **242**, **243**, **244**, etc.).

L'*oie chenalopex* (**240**) signe *tropique* habituel de l'idée *fils*, qu'on exprimait en égyptien par le mot SI, fut d'abord rangée parmi les homophones de la consonne S. Mais le nom générique de l'*oie* était ÔTP (ⲞⲨⲠ); or quelques hiérogrammates se plurent à employer son image pour exprimer aussi la voyelle ô (cf. ma *Campagne de Sésostris*, page 34).

Le nº **242**, sorte d'instrument inconnu qu'on employa d'abord comme homophone de la voyelle o, ou ô, reçut aussi quelquefois la valeur de R, parce qu'il était l'expression *symbolique* ordinaire de l'idée *produire*, *dare germen*, en langue parlée ⲣⲱⲧ.

Le *vautour* (**243**) recevait le nom de NREOU (en copte ⲚⲞⲨⲢⲈ) *; sa valeur phonétique fut d'abord celle de N. Mais le *vautour* était beaucoup mieux connu des Égyptiens sous le rapport de sa valeur tropique, il fut pour eux le symbole perpétuel de l'idée de *maternité*, MAUT (ⲙⲁⲩⲧ, ⲧⲙⲁⲩ) ** *la mère*; on préféra souvent de l'employer comme représentant de la consonne M.

L'espèce de *spirale* (**244**), signe tropique de l'idée *entourer*, fut usité de préférence pour exprimer les consonnes M ou S en rapport avec les mots ⲙⲟⲩⲣ, ou ⲥⲙⲟⲩⲣ, *circumdare*, de la langue parlée. Sa valeur primitive fut probablement celle de R, et peut-être aussi celle de H (cf. nº. **244**).

Tels sont les différens points de vue sous lesquels l'observation nous explique la circonstance des caractères employés dans l'écriture sacrée, avec une *double valeur* phonétique. J'ai l'espoir d'être parvenu à faire apprécier assez les motifs qui m'ont persuadé de renoncer à l'opinion émise par mon savant maître, relativement à cette même circonstance, et à l'existence supposée, d'une *écriture secrète* : je ne sais pas si quelque fait nouveau pourra détruire mes assertions ; dans tous les cas je désire qu'au moins on me rende compte de la spontanéité avec laquelle *toutes* les circonstances particulières de

---

* Cf. ma *Campagne de Sésostris*, page 90.

** Cf. Horapollon, lib. I, 11.

l'emploi des caractères hiéroglyphiques *à double valeur* phonétique rentrent dans mon système.

Du reste, je n'ai voulu qu'indiquer ici sommairement quelques aperçus qui ressortaient naturellement du sujet principal de cette Introduction, *la série des hiéroglyphes phonétiques;* j'ai voulu seulement expliquer quelques points nouveaux de la théoric. Quant à la nature véritablement alphabétique des signes que renferme cette série, j'acheverai, par l'application, de la mettre en évidence : toutefois je désire avant cela de mettre sous les yeux une réflexion à laquelle on est conduit par l'examen des faits, sur lesquels je me suis autorisé à établir la nature alphabétique des hiéroglyphes en question.

Comme on a pu le voir, c'est généralement par la comparaison de deux différens exemplaires d'un texte égyptien, que j'ai tâché de reconnaître la valeur alphabétique des signes de l'écriture dans laquelle ils sont tracés. On a pu juger d'après cette comparaison jusqu'à quel point les caractères hiéroglyphiques s'échangent indifféremment les uns avec les autres. Or, dans les deux hypothèses possibles, sur la nature des écritures égyptiennes, celle d'un sytème complétement *idéographique*, et celle d'un système entièrement, ou en partie *alphabétique*, je soutiens que les caractères que les faits enregistrés dans notre série précédente démontrent avoir été continuellement remplacés les uns par les autres, que ces caractères, disons-nous, n'ont pu, dans tous ces cas, être employés dans une acception *idéographique*. Car il me paraît impossible d'admettre que dans le courant des textes, là où les caractères hiéroglyphiques seraient employés avec leur valeur idéographique (soit directe soit indirecte), un certain nombre parmi eux se permutaient et se mettaient indifféremment les uns à la place des autres, puisqu'alors ils exprimeraient des idées essentiellement diverses.

C'est ici le lieu de faire un rapprochement dont les conséquences vont constituer, pour ainsi dire, une contre-épreuve en faveur de l'emploi véritablement alphabétique d'un certain nombre de signes hiéroglyphiques; Champollion l'avait déjà en partie indiqué. On sait que les Égyptiens devenus chrétiens, en adoptant l'alphabet des Grecs pour écrire leur langue, y ajoutèrent *six* lettres destinées à

représenter six articulations qui n'existaient point dans l'alphabet que leur apportait l'évangile : ce sont les lettres ϥ, F, ϫ, DJ, ϭ, G, ϣ, SCH, ϩ, H, ϧ, KH. Or, si l'on observe dans les textes soit *hiératiques*, soit *démotiques*, les formes *tachigraphiques* des hiéroglyphes que nous avons données dans notre série, comme exprimant les lettres précitées ϥ, ϫ, ϭ etc., on en trouvera, parmi ces formes hiératico-démotiques, *six* qui sont précisément les mêmes que celles des lettres coptes en question (cf. notre planche L) *. Il résulte évidemment de ce fait, bien curieux, que si les Égyptiens ajoutèrent à l'alphabet grec des signes tirés de leurs anciennes écritures pour exprimer les articulations F, DJ, SCH, etc., c'est qu'ils étaient habitués d'avance à employer ces mêmes signes comme représentans des mêmes articulations; seulement, au lieu de conserver la forme hiéroglyphique *pure* de chacun de ces caractères, les Égyptiens prirent la forme *tachigraphique*, ou *cursive*, qui offrait le double avantage d'être assez bien en harmonie avec la forme générale des lettres grecques, et d'avoir perdu, aux yeux des nouveaux chrétiens, le principal défaut des écritures payennes, celui de la représentation exacte d'objets physiques, qui rappelaient l'ancienne religion.

Il y a plus : « il serait possible (écrivait en 1822 l'illustre Champollion) de retrouver dans cette ancienne écriture phonétique égyptienne, sinon l'origine, du moins le modèle, sur lequel peuvent avoir été calqués les alphabets des peuples de l'Asie occidentale, et surtout ceux des nations voisines de l'Égypte. Si l'on remarque en effet 1° que chaque lettre des alphabets que nous appelons *hébreu*, *chaldaïque* et *syriaque*, porte un nom significatif, noms fort anciens, puisqu'ils furent presque tous transmis par les Phéniciens aux Grecs, lorsque ceux-ci en reçurent l'alphabet; 2° que la *première consonne* ou la *voyelle* de *ces noms* est aussi, dans ces alphabets, la *voyelle* ou la *consonne* que la lettre représente, on reconnaîtra dans la création de ces alphabets une analogie parfaite avec la création de l'alphabet phonétique égyptien : et si des alphabets de ce genre sont formés

* Voir les six caractères hiéroglyphiques en question sous les nos 53, 69, 82, 181, 192, 208.

primitivement, comme tout le prouve, de signes représentant des idées ou objets, il est évident que nous devons reconnaître le peuple inventeur de cette méthode graphique dans celui qui se servit spécialement d'une écriture idéographique; c'est dire enfin que l'Europe, qui reçut de la vieille Égypte les élémens des sciences et des arts, lui devrait encore l'inappréciable bienfait de l'écriture alphabétique » *.

Cet aperçu, qui résultait du raisonnement seul, opérant sur des considérations générales, est pleinement confirmé par l'examen des faits. Je dirai plus : la concordance que de mon côté je crois pouvoir établir entre l'alphabet hiéroglyphique égyptien et les alphabets sémitiques, ne se borne pas seulement à une ressemblance du modèle sur lequel ces derniers ont été calqués; mais, abstraction faite de l'absence de quelques sons et du nombre des signes, c'est à l'Égypte qu'on a emprunté la *forme* matérielle elle-même, et quelquefois *le nom* de la plus grande partie des caractères alphabétiques hébreux, syriaques, etc. Les rapprochemens que je vais soumettre au lecteur établiront, ce me semble, invinciblement cette conclusion inattendue : j'ai dû les placer ici, puisque de l'identité dans la *forme* et dans le *fond* d'un certain nombre de caractères de l'alphabet qu'ont adopté à une époque très-ancienne les peuples qu'on sait avoir reçu leur civilisation de l'Égypte, avec les formes et le fond des écritures égyptiennes elles-mêmes, il m'a paru résulter une preuve de plus en faveur de la réalité de l'emploi alphabétique des caractères hiéroglyphiques.

La planche L porte sous le n° 2 le tableau synoptique des principales analogies qu'on remarque entre les alphabets sémitiques et l'alphabet égyptien. Comme les caractères de ce dernier n'offrent généralement de ressemblance que lorsqu'ils prennent une forme tachigraphique, soit *hiératique*, soit *démotique*, j'ai eu soin de mettre à côté d'eux la forme *hiéroglyphique* dont ils représentent pour ainsi dire le squelette. Leur dérivation matérielle étant ainsi mise en évidence, il ne restera désormais plus de doute, ce me semble, sur

---

* Voir ma *Lettre à M. Dacier*.

l'origine réellement égyptienne de ceux qui, parmi les caractères sémitiques, en sont une reproduction.

Le tableau comparatif que je viens de citer offre matière à bien des réflexions : nous nous limiterons aux suivantes qui se rattachent d'assez près à notre sujet.

On sait que les lettres sémitiques portent des noms, les mêmes à peu près que ceux de nos lettres grecques ou latines : plusieurs savans ont prétendu qu'elles portaient ces noms, parce qu'elles avaient été formées d'après des hiéroglyphes qui représentaient les objets qu'ils désignent. Aujourd'hui, les érudits s'accordent assez généralement à regarder comme insoutenable une pareille supposition, par la raison, dit-on, qu'aucun *aleph* sémitique ne ressemble à un *chef*, ni le *gimel* à un *chameau*, etc., (*). Si cette conclusion ne se fonde que sur le motif allégué, elle est, à mon avis, un peu hasardée : car, si je ne me trompe, il se peut très-bien que les lettres d'un alphabet quelconque se soient formées d'après des images hiéroglyphiques, sans que ces lettres conservent de leur forme originaire assez de traits pour qu'il nous soit possible aujourd'hui d'y reconnaître l'image d'un objet physique, surtout lorsque nous n'avons pas la forme primitive de cette image sous les yeux. Quoi qu'il en soit, la comparaison de l'alphabet hiéroglyphique égyptien me semble lever tout doute à cet égard. Que l'on jette les yeux sur notre tableau (pl. L, n° 2) : je donne la forme de l'*aleph* des différens alphabets sémitiques comme étant dérivée de la forme *hiératique* de l'hiéroglyphe égyptien une *tête*, A (n° 246 de notre série); or, le mot *aleph* signifie en hébreu *caput*, *chef*, *princeps*.

J'ai donné comme originaire du *vav* sémitique la forme *hiératique* et *démotique* égyptienne du *crochet* (autrement appelé *lituus*) OU, V. (n° 52); le mot *vav* signifie *crochet*.

La forme *hiératico-démotique* du hiéroglyphe l'*avant-bras*, ou la *main* (n° 5), A, E, I, est évidemment la forme primitive du *iod;* le mot *iod* signifie *main*.

---

* Voir l'*Aperçu de l'origine des diverses écritures de l'ancien monde*, par M. Klaproth, Paris, 1832, pag. 77.

Le signe hébreu de la consonne *m*, qu'on nomme *mim*, ressemble à la forme *hiératique* de notre hiéroglyphe alphabétique n° **98**, un *bassin d'eau*, м, abréviation habituelle dans les textes du mot égyptien мoυ, *l'eau;* le mot hébreu *mim* signifie *eau*.

Le mot *samekh*, סָמֶךְ est évidemment dérivé de סָמוּךְ, *circumductum;* c'est là la définition de notre hiéroglyphe n° **244**, s, dont la forme offre une analogie frappante avec celle de la lettre hébraïque *samekh*.

Je n'ai pas encore rencontré dans les exemplaires *hiératiques* du Rituel funéraire la forme hiératique de notre hiéroglyphe n° **77**, un *singe*, qui ayant la valeur de κ paraît être l'origine du *koph* sémitique. Ce mot *koph* signifie *singe*, et il est à remarquer qu'il est lui-même égyptien : j'en ai cité l'orthographe hiéroglyphique sous le n° 2, **77**. On remarquera dans notre tableau comparatif un bien plus grand nombre d'analogies, qui se limitent à une ressemblance de *forme* et de *valeur* alphabétique; elles ne sont pas moins intéressantes. Une circonstance cependant me paraît bien digne d'être remarquée; c'est que, par rapport à l'analogie des noms mêmes, si l'on en excepte trois ou quatre cas, tout le restant des noms des lettres sémitiques indiquent des objets dont l'image reçoit dans notre alphabet hiéroglyphique la même valeur que la lettre hébraïque dont ces noms sont le distinctif. Ainsi l'articulation *kh* est désignée par le nom de *khet*, *quadrupède;* un taureau, ou *quadrupède*, ϨΣΕ.Ͳ. (n° **75**) exprime parmi les hiéroglyphes la consonne κ. Le *k* reçoit le nom de *kaph*, qui signifie *paume;* nous avons vu qu'en égyptien la *paume* recevait aussi le nom de GOP, ou KOP, KAP, ou KAPH (d'où le semitique *kaph*) (**69**, 1), et qu'elle pouvait représenter la même consonne κ (**268**). En hébreu la lettre *n* recevait le nom de *noun*, qu'on explique dans les langues sémitiques par *poisson;* l'image d'une espèce de *poisson* (**118**) exprimait en Égypte la même lettre; le signe de *l'eau* (**110**) était aussi le caractère le plus généralement employé pour représenter la consonne ɴ, et l'on sait que *l'eau* se nommait NOUN dans l'ancien égyptien, d'où peut-être est dérivé le sémitique *noun*.

Mais ici s'arrêtera désormais cette série de rapprochemens, qu'il serait facile de continuer : le tableau synoptique de notre planche L

suffira au but que nous nous sommes proposé, sans nous éloigner davantage du sujet de la présente discussion. Maintenant il me semble impossible de méconnaître les analogies que renferme ce tableau, et leur nombre ne permet pas de croire qu'elles soient dues au hasard *.

Or, s'il n'est pas permis de douter que ces analogies existent, les faits que je viens d'exposer parlent assez d'eux-mêmes pour nous autoriser à prononcer avec certitude que *l'écriture alphabétique des nations sémitiques est empruntée aux Égyptiens*. Les signes *hiératiques* alphabétiques égyptiens, qu'on a vu être communs aux alphabets sémitiques, étant dérivés immédiatement d'autant de formes *hiéroglyphiques pures*, en offrent, à mon avis, la preuve la plus directe. Au reste, toutes les considérations générales qu'on peut tirer de la nature des faits viennent à l'appui de notre assertion. En effet,

1° Si c'étaient les Égyptiens qui eussent tiré leurs signes phonétiques démotico-hiératiques, qu'on trouve identiques à autant de caractères sémitiques, des alphabets sémitiques eux-mêmes, on ne concevrait pas comment, au lieu d'avoir employé un nombre de signes phonétiques égal aux élémens connus de l'alphabet hébreu, phénicien ou syriaque, etc., ils en auraient établi un nombre aussi considérable que celui que fournit la lecture seule des noms propres étrangers.

2° La forme des signes employés par l'écriture sémitique est tout à-fait *arbitraire* : or ce ne furent certainement pas ceux qui, les premiers, inventèrent une écriture alphabétique, qui représentèrent un son par un caractère de forme tout-à-fait *arbitraire*. Sans doute la forme des signes alphabétiques sémitiques a pu ne devenir telle qu'avec le tems qui a dû la corrompre et la dénaturer par l'effet d'un long usage;

---

* Le lecteur aura sans doute remarqué dans notre tableau l'analogie singulièrement frappante qui règne surtout entre la forme du petit nombre qu'on connaît jusqu'ici, de lettres dites *babyloniennes*, et la forme des caractères hiéroglyphiques représentant les mêmes sons que ces lettres. On sait que cette petite inscription placée sur la marge d'une brique trouvée dans les ruines de Babylone, d'où ces lettres *babyloniennes* sont tirées, est le plus ancien monument en caractères sémitiques que nous connaissons. Il sera peut-être aussi utile d'observer que ce sont plus généralement les formes *hiératiques* des signes hiéroglyphiques qui ont passé chez les nations sémitiques, tandis que les formes *démotiques* ou *populaires* auraient dû s'y être introduites, si ces contrées eussent reçu non seulement leur *civilisation*, mais encore leur *population* de l'Égypte.

mais nous avons fait voir que ce n'est que dans la comparaison des différentes méthodes d'écriture égyptienne qu'on trouve les traces évidentes de cette corruption, si l'on peut nommer ainsi le passage des caractères égyptiens de la *méthode hiéroglyphique pure* à la *méthode hiératique*, c'est-à-dire *tachygraphique*. Au reste, on a pu voir d'après les principes que nous avons dit avoir présidé constamment à l'écriture phonétique égyptienne (*suprà* page 81), que, quant à leur valeur, son origine se rattache toujours, soit à *une expression particulière de la langue des Égyptiens*, soit à une *idée qui appartient tout entière à ces derniers*.

Maintenant, pour en venir à la dernière conséquence que je m'étais proposé d'établir sur les rapprochemens qui précèdent, si l'alphabet sémitique ne consiste en général que dans une reproduction plus ou moins fidèle d'un certain nombre de caractères phonétiques égyptiens, c'est dire qu'*un alphabet hiéroglyphique existait déjà en Égypte avant l'époque extrêmement reculée où les nations hébraïque, phénicienne et babylonienne ont fait usage de leur ancienne écriture*.

En effet, les témoignages les plus imposans de l'antiquité classique concourent à attribuer aux Égyptiens l'invention de l'écriture alphabétique *. Il faudrait avoir sous les yeux des produits de l'enfance de la civilisation en Égypte, pour savoir l'époque au moins approximative à laquelle les Égyptiens ou leurs ancêtres firent les premiers essais d'une écriture phonétique. Or, ces monumens primitifs nous manquent : les monumens qui subsistent encore sur ce sol antique, quoique fort antérieurs à tout ce que nous connaissons, sont tous accompagnés de légendes hiéroglyphiques absolument semblables dans les formes, dans les combinaisons, en un mot, dans l'emploi de leurs signes, aux légendes qui accompagnent, sur les derniers produits de l'art égyptien, les images des rois grecs et celles des empereurs romains **.

Nous devons donc renoncer à connaître l'époque où les écritures phonétiques furent introduites dans le système hiéroglyphique.

---

* Voir Zoega, de *Origine et Usu obeliscorum*, pag. 556, *seqq*.

** Les plus anciens monumens que je connaisse jusqu'ici sont deux tombeaux ornés d'inscriptions, qui

Il paraît que les Égyptiens du tems de Platon * avaient perdu eux-mêmes toute tradition historique relativement à celui de leurs ancêtres auquel appartenait l'invention de *l'écriture alphabétique*. Tout ce qu'ils en savaient, c'est qu'il avait, par la solution d'un tel problème, changé la face du monde, qu'il avait décidé à la fois de l'état social de leur pays, de celui des peuples voisins, et de la destinée de toutes les générations futures. Aussi divinisèrent-ils cette invention : ils l'attribuaient au dieu *Thoth*, la sagesse de dieu incarnée sur la terre, la *parole* de dieu manifestée aux mortels, le *verbum* (en égyptien ϫⲟⲧ, ⲧⲟⲧ ou ⲑⲟⲧ, *thot.*), le père des sciences et des arts!

Les *caractères phonétiques* furent le moyen le plus puissant et le plus usité du système graphique égyptien; c'est par eux surtout que les idées les plus métaphysiques, les nuances les plus délicates de la langue, les inflexions, et enfin toutes les formes grammaticales furent exprimées en hiéroglyphes : ces mêmes signes sont précisément ceux qui, dans tous les textes, se présentent sans cesse, et se

---

existent dans la plaine de *Saquarah*. Près de la deuxième Pyramide, en face de la grande, est le tombeau d'un certain nommé *Imaï* ou *Eimeï*; voici la transcription exacte des titres inscrits devant son image assise sur un fauteuil : SOUTEN-REFÔSCH, SOUTEN-OUAB MOUR HI NAA (EN) (SOUTEN) SCHOUFÔ c'est-à-dire *Orateur royal, royal prêtre, intendant de la grande demeure du roi Schoufô*. Dans d'autres endroits des inscriptions du même tombeau, *Eimeï* porte aussi le titre de *attaché aux maisons des princes et des princesses ;* ses fils furent pour la plupart des *intendans du temple de Phtha*. Parmi plusieurs petits tombeaux qui existent sur la pente orientale du plateau des pyramides, on remarque celui d'un individu qui porte les titres suivans : MOUR EN KOT NIB NTE SOUTEN SCHOUFÔ, mots qui tous se traduisent, à l'aide du dictionnaire copte, par *chargé des bâtimens tous du roi Schoufô*. Or, l'époque extrêmement ancienne de ces tombeaux ne saurait être l'objet du moindre doute : on sait que le roi *Schoufô*, autrement nommé *Souphis* ou *Saophis* par les différens historiens, n'est autre chose que le *Cheops*, qui fit bâtir la plus grande pyramide. Les listes de Manéthon s'accordent parfaitement avec les historiens sur l'époque où vécut le roi *Cheops*. Les peintures du tombeau d'*Imaï* offrent d'elles-mêmes la preuve de l'extrême ancienneté de l'époque pendant laquelle ce tombeau fut décoré : elles appartiennent évidemment à l'enfance de l'art.

Les monumens égyptiens les plus modernes, parmi ceux qui portent une date, consistent dans quelques parties du pronaos d'Esné, où se lisent les noms des empereurs *Geta* et *Caracalla*.

J'ai publié dans le V[e] volume de la *Correspondance d'Orient*, par MM. Michaud et Poujolat, le texte hiéroglyphique et une analyse grammaticale du passage que je viens de citer, extrait des inscriptions du tombeau de l'*intendant* ou *chargé de tous les bâtimens du roi Schoufô*, qui ne fut très-probablement autre chose que le *directeur de la construction de la grande pyramide*.

* Platon, *Philebus*, pag. 374.

reproduisent à chaque instant, au point de former les deux tiers au moins des inscriptions hiéroglyphiques de toutes les époques. Aussi Champollion ne balançait-il pas à regarder le système des écritures égyptiennes *comme essentiellement alphabétique*. Quant à moi, je crois pourtant légèrement inexacte l'assertion de l'illustre hiérogrammate : ma définition est que *les écritures égyptiennes ne sont pas plus* ALPHABÉTIQUES *qu'*HIÉROGLYPHIQUES. C'est ce qui résultera, j'espère, de *l'analyse grammaticale* qui suit.

FIN DE L'INTRODUCTION.

ANALYSE GRAMMATICALE

RAISONNÉE

DES DEUX TEXTES ÉGYPTIENS SCULPTÉS SUR LA PIERRE DE ROSETTE.

(H. I. 1) *. Expression tropique de l'idée *argent*, le ϩⲁⲧ copte **
Ce groupe nous offre l'exemple de l'emploi simultané de deux procédés différens que les Égyptiens ont employés pour la détermination des signes tropiques de leur écriture : nous allons voir que l'un des caractères qui le composent est employé par *métonymie*, l'autre par *métaphore*. Le premier représente une espèce de *creuset* : isolé, il n'a été ordinairement employé que tropiquement pour exprimer

* La lettre H indique le *texte hiéroglyphique* de la pierre de Rosette que nous avons reproduit dans nos planches numérotées 1, 2, etc., jusqu'au n° 12 inclusivement : le chiffre romain I, II, III, IV, etc. indique la *ligne* du texte en question, et les numéros arabes, 1, 2, 3, etc., indiquent les différens mots portant les mêmes numéros dans les planches précitées.

J'ai fait usage d'abréviations semblables pour les articles relatifs au *texte démotique* de notre pierre; seulement au lieu de la lettre H, j'ai employé la lettre D. Au reste, quant aux citations des planches en général, je prie le lecteur de relire l'avertissement que j'ai déjà placé en tête de l'Introduction (cf. *suprà* pag. 5).

** Ce passage du texte hiéroglyphique de Rosette correspond aux lignes 33-34 du texte grec, et à la ligne 19 du texte démotique où il est parlé des dons faits au temple d'Apis par le roi Ptolémée en *or*, *argent*, *blé*, *et pierres précieuses*, etc. χορηγησας εις αυτο χρυσιον τε και αργυριον και λιθων πολυτελων, etc.

On ne manquera pas d'observer que la ligne du texte *hiéroglyphique* par laquelle j'ai commencé mon analyse grammaticale n'est pas la première de la partie qui nous reste de ce texte précieux; mais les fragmens des trois lignes qui précèdent sont si petits, les fractures de la pierre dans cet endroit sont si fréquentes, qu'il est impossible d'en tirer un sens suivi. Pour lors j'ai cru inutile d'en tenir compte : seulement j'ai eu soin, toutes les fois que l'occasion s'est présentée, de rapporter et d'analyser dans le courant du volume les parties lisibles des fragmens en question.

l'idée de *or, aurum*, le ⲛⲟⲩⲃ des textes coptes. Des faits nombreux peuvent démontrer ici mon assertion. Je dois citer en première ligne un bas-relief tirée des catacombes de Thèbes et publié à la planche LI (*Mon. civ.*) des *Monumenti dell' Egitto e della Nubia*, etc. : ce bas-relief représente une fabrique d'*orfèvrerie*, la *fonderie de l'or*, etc. Au-dessus de l'image de l'*orfèvre*, on voit écrit le groupe phonético-symbolique MNKH (NOUB) (planche 41, 1) : le mot MNKH étant une transcription exacte du copte ⲙⲛϫ, ⲙⲉⲛⲕ, *travailler, fingere, fabricare*, il n'est pas permis de douter que la petite inscription n'exprime le mot composé ⲙⲉⲛⲕ-ⲛⲟⲩⲃ, *orfèvre*.

Il existe d'autres preuves non moins évidentes de la signification que je prête au caractère le *creuset*. Les chapitres 10, 12 et 13 (sect. III) de la *troisième* partie du grand Rituel funéraire égyptien sont accompagnés chacun d'une vignette différente qui représente divers emblèmes; le chap. 10 se rapporte à l'image d'un objet ordinairement appelé *nilomètre*, le chap. 12 a l'image d'un *vautour*, le chap. 13 a l'image d'un *collier*. Dans les exemplaires les plus soignés du Rituel ces différentes images se font remarquer par une *dorure* dont elles sont recouvertes; dans les autres exemplaires on les voit perpétuellement peintes en *jaune*. Or, dans l'expression des titres de ces trois différens chapitres, on trouve l'image du *creuset* (suivie du déterminatif générique des *minéraux* **) employée comme qualificatif à la suite du nom propre des trois différentes images que représente la vignette (cf. 41, 2. RO EN TAT EN (NOUB), c'est-à-dire *chapitre du nilomètre d'or; ib.* 3, Ro EN (NOURE) EN (NOUB), *chapitre du vautour d'or; ib.* 4, Ro EN OSCH EN (NOUB), *chapitre du collier d'or*).

Je dois encore faire observer que notre caractère le *creuset* se rencontre une seconde fois dans le courant du texte hiéroglyphique de Rosette : c'est à la ligne V, 3, où il est question d'une *châsse dorée* dédiée au roi Ptolemée, et où le texte grec emploie l'expression de ναον χρυσουν *. Le texte démotique fait usage plusieurs fois de la forme

---

* Lig. 42. Voir les *Eclaircissemens sur l'inscription grecque de Rosette*, par M. Ameilhon.

** Il consiste dans le caractère *trois molécules arrondies*.

enchoriale du caractère en question, toujours pour exprimer l'idée de *or* ou *doré* (cf. D. lig. XIX, XXIV, XXV, etc. : Voir plus bas l'analyse grammaticale de ces différens passages).

J'ai déjà eu l'occasion, dans ma *Campagne de Rhamsès-le-Grand* (*Sésostris*), etc. *, de démontrer la signification du signe avec lequel nous voyons se grouper notre caractère *tropico-métonymique* de l'*or*. Il représente l'image d'un *oignon* telle que les grandes inscriptions peintes l'ont fait reconnaître : *la Grammaire hiéroglyphique* de feu Champollion nous apprend que l'image d'un *oignon* était employée tropiquement pour exprimer l'adjectif *blanc*. Comme aucune preuve n'accompagne l'assertion de l'hiérogrammate, j'ai dû la chercher dans la comparaison des textes. Parmi les faits que j'ai cités à cette occasion dans l'ouvrage dont j'ai parlé, je rapporte le suivant. J'ai remarqué, sur les monumens provenant du sol de Memphis, qu'il est fait presque toujours mention, dans les inscriptions qui les accompagnent, d'une *région* ou partie de cette ville : le nom de la région y est exprimé par l'image d'un *mur* accompagnée de celle de l'*oignon* (41, 5). Plusieurs individus dont on a retrouvé le sarcophage dans la nécropole de Memphis portent le titre de MOUR, c'est-à-dire *attaché* à cette *région*, et le dieu Phtha, dieu éponyme de la ville, reçoit ordinairement le titre de HRAI-HÎT (en copte *id.*) *président* de la région dont il s'agit. Je n'ai jamais douté que ce fût là le nom d'une partie quelconque de l'ancienne ville de Memphis **, celle où dut exister le grand temple de Phtha. Maintenant, d'après la valeur que nous accordons à *l'oignon*, cette *région* se devait donc appeler la *région* ou le *quartier du mur blanc*. Ayant réfléchi sur les différentes notions que les auteurs anciens nous ont transmises sur la vieille capitale de la Basse-Égypte, je crois avoir trouvé un passage qui, en confirmant mon opinion, peut en même tems nous offrir une preuve convaincante de la valeur attribuée à l'*oignon*. Thucydide nous raconte *** qu'Inarus, fils de Psammeticus,

---

* Paris, chez Dondey-Dupré, 1835, pag. 109.

** Les inscriptions d'un grand sarcophage en pierre calcaire du musée de Leyde nous l'apprennent d'une manière formelle : ce sarcophage appartenait à un *prêtre du temple d'Arsinoë philadelphe, qui est à Memphis, dans la région* (le quartier) *du mur blanc*.

*** Liv. I, chap. 104.

étant allé faire la guerre en Égypte contre les Perses qui occupaient cette contrée, appela à son secours les Athéniens ; ceux-ci se portèrent sur le Nil, et ayant enlevé aux Perses *deux* quartiers de la ville de Memphis, les contraignirent à se retirer dans le troisième qui s'appelait le *mur blanc*, Τριτον μέρος ὃ χαλειται Λευχὸν Τεῖχος. Je ne doute pas que ce nom de *Leuconticos* ne soit la traduction grecque du nom égyptien *mur*..... que j'ai cité (**41**, 5). La circonstance des Perses qui s'y étaient réfugiés comme dans la partie la plus forte de la ville prouve que c'était là la citadelle (*arx*) de Memphis. Cela expliquerait pourquoi ce quartier était, comme nous l'avons remarqué, la résidence principale de Phtha, dieu éponyme. Quoi qu'il en soit de la destination de ce quartier de la ville de Memphis, il suffira, pour notre question, d'admettre que le nom de *Leuconticos*, que lui donne Thucydide, est la traduction de l'expression égyptienne précitée (**41**, 5), pour qu'il reste démontré que la valeur du caractère *l'oignon* est véritablement celle de *blanc*.

Le rapprochement que je viens de rapporter, et auquel je me bornais dans m'a *Campagne de Rhamsès-le-Grand*, peut recevoir, pour la conséquence que j'en tirais, la confirmation la plus complète. On rencontre, parmi les inscriptions (habituellement analogues) des tombeaux de Saquarah, de Benihassan et de Thèbes, une liste de noms d'offrandes. Parmi ces offrandes figurent différentes espèces de vin, p. ex. : le *vin de la haute Égypte*, le *vin de vigne*, de *treillage*, le *vin rouge* et le *vin blanc*, ÎRP-OUOBSCH (**41**, 6), en copte *id.* Souvent les inscriptions en question expriment cette dernière espèce de vin par le groupe **41**, 7, où le mot OUOBSCH, *blanc*, est remplacé par l'image de l'*oignon* (cf. *Monumenti dell' Egitto*, etc. Vol. III *Mon. civ.*, page 375).

Il y a plus : le Rituel gnostique existant au musée de Leyde nous offre, parmi une foule de noms de plantes et de minéraux qu'on y trouve écrits au *verso*, le groupe n° 8, **41**, traduit interlinéairement par le mot grec composé λευχανθεμον : le qualificatif λευχος, *blanc*, y est représenté par la forme hiératico-démotique de l'hiéroglyphe l'*oignon*. Les signes phonétiques M, T ou TH, et Ô, qui précèdent ce qualificatif, et qui forment un mot dont la signification était celle de *flos*,

ἄνθεμον, font penser au copte ⲙⲉⲑⲁⲓⲟ ou ⲙⲉϯⲁⲓⲱ, qui indique la *fleur* d'une plante particulière. La planche XLI (M. R.) des *Monumenti dell' Égitto* nous offre l'image de quatre veaux de différente couleur : on voit le caractère l'*oignon* tracé devant un veau *blanc*.

A la ligne VII, 9, H, où il est parlé du roi Ptolémée qui a *illustré* la Haute et la Basse-Égypte, l'idée *illustrer*, le ποιειν επιφανη du texte grec, y est rendue par un groupe que je reproduis à la planche **41**, 9; notre hiéroglyphe l'*oignon* en fait partie. Je vais expliquer ici ce groupe dont l'analyse offre encore une confirmation de toutes les doctrines que j'ai exposé jusqu'ici relativement à l'hiéroglyphe en question.

Si l'on applique leur valeur phonétique aux signes qui composent le groupe précité 9, **41** la signification que lui attribue le traducteur grec reçoit une coufirmation formelle, puisqu'on obtient une transcription exacte du mot copte ⲥⲟⲓϯ, ⲥⲟⲉⲓϯ ou ⲥⲱⲓϯ, qui a, entre autres significations, celle de *celebris*, *insignis*; le texte démotique (D, XXVII, 32) porte dans l'endroit correspondant au H, VII, 9, une transcription exacte (**41**, 10) du groupe hiéroglyphique en question. Or, j'ai eu l'occasion dans le passage précédemment rapporté de ma *Campagne de Rhamsès-le-Grand* (page 109, *seqq.*), d'expliquer étymologiquement l'origine de ce mot SOEIT (**41**, 9 et 10) : j'ai démontré (et j'aurai occasion de reprendre cette question dans la suite de ce volume), qu'il est dérivé d'un mot perdu dans la langue copte, OIT ou OEIT (**41**, 11), qui signifiait, dans l'ancien égyptien, *blanc*, et par antonomase, *clarus*, *insignis*, *célèbre* : au moyen du préfixe S, qui donne aux racines un sens *transitif*, on en obtient le groupe SOEIT (**41**, 9) qui littéralement ne signifie autre chose que *factus clarus*, *rendu blanc*, c'est-à-dire *rendu illustre*, le ποιειν επιφανη. Maintenant, si le mot OEIT (**41**, 11), qu'on rencontre à chaque pas dans les Rituels funéraires égyptiens, signifiait *blanc*, tel devait être aussi le sens de l'hiéroglyphe isolé l'*oignon*, puisque les variantes de ces mêmes Rituels me l'ont offert très-souvent à la place du mot en question : il est à remarquer que, dans l'orthographe même de ce mot, il sert *perpétuellement* et de préférence à tout autre homophône à exprimer la voyelle o initiale.

Le sens partiel et l'emploi des deux caractères, qui forment le groupe n° 1 (lig. I) du texte hiéroglyphique que nous analysons, étant ainsi démontré, il n'est plus permis de douter que, pour exprimer l'idée *argent*, les anciens Égyptiens, par un procédé tout-à-fait conforme au génie, soit de leur langue parlée, soit de leurs écritures, représentaient celle de *or blanc*. Il n'est pas rare, dans les inscriptions historiques qui couvrent les grands palais de Thèbes et d'Ibsamboul, et dans lesquels on lit les tributs imposés par les Égyptiens aux nations vaincues, il n'est pas rare, disons-nous, de rencontrer la phrase suivante : « *les chefs de la terre étrangère apportent leurs tributs en or, argent* (or blanc), *émail, cuivre*, etc. » (EM NOUB, HAT, SSCHBT, MOFK, etc.) *. Il serait permis, d'après ces exemples, de restituer une partie de la phrase perdue dans l'endroit que nous analysons de l'inscription de Rosette, celle qui précédait immédiatement notre groupe n° 1 (lig. I), puisque le texte démotique et le texte grec parlent aussi de dons *en or, en argent*, etc. Au reste nous verrons que le texte démotique remplace notre groupe hiéroglyphique *or blanc* par une expression phonétique qui transcrit exactement le copte ϩⲁⲧ, *argentum*. Je n'ai pas encore rencontré dans les textes en écriture *hiéroglyphique* ou *hiératique* d'exemples d'une semblable transcription : l'idée d'*argent* y est toujours exprimée par les signes tropiques de l'idée *or blanc* **.

---

* Cf. entre autres les inscriptions relatives aux conquêtes de Mœris sur la muraille *numérique* du grand sanctuaire de Karnak.

** Qu'il me soit permis d'ajouter ici un dernier mot relativement au groupe hiéroglyphique que je viens d'expliquer. Quant à la signification *argent*, que je lui prête, je crois inutile d'en citer d'autres preuves, elle me paraît désormais hors de doute ; mais on pourrait trouver quelque inexactitude dans l'expression *or blanc*, par laquelle j'ai cru pouvoir traduire les élémens isolés dont il se compose. Au surplus voici la seule modification qu'il serait possible, à mon avis, d'introduire dans les phrases que j'ai adoptées. En décrivant à la page 66 et 93 le caractère tropique de l'idée *or*, je n'ai peut-être pas fait usage de l'expression la plus claire en lui donnant le nom d'*une espèce de creuset* ; il ne représente qu'un *couloir* ou *écuelle à fond percé garnie d'un linge pour couler une matière liquide quelconque* ; les extrémités de ce linge retombent des deux côtés de l'écuelle, du fond de laquelle le liquide se distille en gouttes (voir la forme hiéroglyphique *pure*, 2 *bis*, 41). Les Égyptiens n'ont adopté dans leur écriture cette image que pour rappeller tropiquement l'idée des métaux qu'on *coulait* ou *fondait* au creuset : l'idée de l'*or*, le plus précieux des métaux, le *métal par excellence* a été exprimée par l'image en question sans qu'aucun autre caractère ou qualificatif l'accompagne ; lorsqu'il s'agissait de rappeler l'idée d'*argent*, on la traçait en union avec le caractère tropique *blanc*.

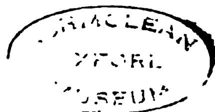
(H, I, 2). **hô, ho**, *et, aussi, même* : ce mot est une transcription exacte du copte ϩⲱ, qui a une signification identique. Il revient encore une fois dans le courant de cette même ligne; seulement la *feuille de roseau* o y est remplacée par son homophone *l'avant-bras*, (cf. H, I, 12). Notre texte hiéroglyphique nous offre plusieurs autres exemples de l'emploi de la conjonction hô, et toujours à la place, soit du grec καὶ, soit du démotique aoua, le copte ⲁⲩⲱ, *et* (cf. IV, 36; VIII, 21; XII, 16, etc. du texte H). Le mot ϩⲱ avec la signification de *etiam, aussi, même*, n'a été primitivement employé dans le copte qu'en union avec les pronoms isolés, qui deviennent alors des pronoms *énergiques*. Ex. : ⲁⲛⲟⲕ-ϩⲱ ou ⲁⲛⲟⲕ-ϩⲱⲧ, *moi aussi, moi-même*, ⲛⲧⲟⲕ-ϩⲟⲕ, *toi-même*; etc.

Les textes hiéroglyphiques m'ont offert des exemples du mot hô qui nous apprennent sa signification véritablement primitive : il sera au moins curieux de comparer cette signification avec celle de *et, etiam*, qu'on lui a attribué par la suite. Les textes sculptés de toute espèce, les manuscrits, etc., nous montrent constamment que ce mot, suivi du déterminatif symbolique *perpétuel* des noms des divers membres du corps humain (41, 12), sert à exprimer l'idée de *membre* ou *membres*. Évidemment le ϩⲱ des pronoms ⲁⲛⲟⲕ-ϩⲱ, ⲛⲧⲟⲕ-ϩⲱⲕ, etc., n'est qu'un seul et même mot avec l'hiéroglyphique hô, *les membres* (41, 12), et les *pronoms énergiques* coptes précités doivent être traduits à la lettre par *moi en personne, toi en personne**, *ego ipse*, c'est-à-dire, *moi aussi*. L'emploi dans la langue copte de cette expression, *moi en personne*, pour représenter le pronom énergique, est comparable à l'emploi assez fréquent, dans la même langue, du mot ⲣⲱ (*os, persona*), pour exprimer le pronom *ipse*.

(H, I, 3.) Expression tropique de l'idée *froment, blé*, plus exactement le σιτος des Grecs, comme j'aurai occasion de le démontrer

---

* Dans la langue copte le mot ϩⲟ, *visage*, est très-souvent usité dans le sens de *persona* : évidemment c'est ce même mot qui est employé en union avec les pronoms ⲁⲛⲟⲕ-ϩⲱ, etc.



en analysant le passage correspondant du texte démotique (cf. D. XIX, 25). Le signe principal de notre groupe hiéroglyphique représente la *tige* ou *pédoncule d'un épi* : c'est par *synecdoche* que ce signe exprime l'idée de *blé, froment*, σιτος; d'ailleurs on ne peut, dans le cas dont il s'agit, le prendre dans un sens *figuratif*, puisqu'aucune des *notes* grammaticales habituelles * qui servent à distinguer l'acception *au propre* des caractères hiéroglyphiques idéographiques ne l'accompagne. Isolé, et plus souvent suivi, comme ici, du caractère *trois grains*, il sert dans les textes de *déterminatif* tropique à l'expression tantôt *figurative*, tantôt phonétique **, de l'idée *épi*, *blé, froment*. Dans ce dernier cas, les variantes des Rituels funéraires m'ont souvent offert à sa place l'image d'une *charrue*, suivie elle-même de *trois grains*. Telles sont les variantes 13 et 14 (**41**) que j'ai rencontrées dans les exemplaires R. C. et R. T. au chap. 8, sect. x de la IIe partie : tel est aussi le cas des variantes 15 et 16 (**41**) qui nous sont offertes par les manuscrits R. C. et R. T., chap. 11, sect. VI (IIe partie). La variante no 16 remplace par le mot BTI, BOTI ou BOTE l'idée de *blé*, que les variantes 13, 14 et 15 expriment par le caractère *figuratif*, un *épi* : c'est le copte ⲂⲞⲦⲈ, ⲂⲞϯ, *far, froment* ***.

Ajoutons une remarque relative aux *trois grains* qui accompagnent, en qualité de déterminatif, notre expression *tropique* de l'idée σιτος, *blé, froment*. Il est nécessaire de ne pas confondre les *trois grains*, [qu'on ne trouve ordinairement qu'à la suite des groupes précités 13, 14, 15, 16 ****, et du mot NAPRE (copte *id.*) *grain* (19, **41**)], avec les *trois molécules arrondies*, qui sont le déterminatif perpétuel, dans

* Cf. *infrà* : Cf. aussi mes *Lettres sur les expressions qui servent à la notation des dates*, etc. Ire Lettre, page 28; IIe Lettre, page 56.

** J'ai rencontré entr'autres au chap. 3, IIe sect. (IIIe part.) du Rituel funéraire R. T. notre caractère, toujours suivi des *trois grains*, employé en qualité de déterminatif à la suite d'un mot qui se lit SOU : c'est le copte ⲤⲞⲨⲞ, *frumentum*.

*** Dans la *procession des rois* peinte au palais de Medinet-habou, un prêtre figuré dans l'action de faire l'offrande d'une *botte d'épis* est accompagné d'une petite inscription dans laquelle cette *botte* ou *gerbe* d'épis porte le nom égyptien de BOTI, (17, **41**), autrefois, dans les inscriptions explicatives du même monument, orthographié comme sous le no 18, **41**, BOTE.T, *la botte* (déterminatif un *boisseau et trois grains*).

**** Les noms de tous les autres *végétaux* reçoivent pour déterminatif le caractère *trois tiges de fleur*

les textes, soit des noms des divers métaux (cf. n° 2, **41**, *suprà*), soit des noms des gemmes, des pierreries et des matières précieuses, soit enfin des noms des matières minérales propres à divers usages. Il est d'autant plus nécessaire de faire cette distinction que souvent les scribes ont négligé, dans les manuscrits surtout, de tracer la forme exacte des *trois grains* en question pour les deux cas différens, celui de l'expression de l'idée *blé* ou *grain*, qui exige que leur forme soit *ovale*, et celui des noms des *métaux*, *minéraux*, etc., qui demande des formes absolument *arrondies* *.

(H, I, 4.) En cherchant à d'établir la valeur alphabétique de *l'hirondelle*, initiale du groupe hiéroglyphique dont il s'agit ici, j'ai cité d'après deux monumens du musée de Turin (Voir page 15 de l'Introduction), l'orthographe égyptienne du nom propre d'une déesse représentée par l'image d'un hippopotame, nom que les Grecs ont transcrit par Θουηρις **, en hiéroglyphes TE-ÔER, c'est-à-dire *la grande* (cf. pl. B, **46**, 1). Les monumens égyptiens nous offrent bien plus souvent encore l'expression phonético-symbolique, TE-ÔER-MOUTH (**41**, 20), *la grand'mère*, titre habituel de la déesse Isis, que les anciens ont transcrit par Θερμουθις, et qu'ils regardent aussi comme un des surnoms de cette déesse ***. Plusieurs autres faits incontestables **** démontreraient de même que notre groupe doit se lire ÔER, si la valeur individuelle précédemment établie des deux signes qui le composent n'autorisait déjà cette lecture.

J'ai eu occasion, à la page 50 *seqq.* de ma *Campagne de Rhamsès-le-Grand*, etc., de prouver la signification de ce groupe OER. En rectifiant une opinion de Champollion relativement à l'orthographe hiéroglyphique du nom de l'Apollon égyptien, j'ai cité une inscription

* On rencontre quelquefois dans des manuscrits peu soignés, ou appartenant à la basse époque, les *trois grains* employés à la place de *trois lignes perpendiculaires*, marque figurative du pluriel des noms en général.

** Cf. Plutarque, *de Iside et Osiride*.

*** Cf. Jablonski, *Pantheon Ægyptiorum*, lib. I, chap. 5.

**** Ils sont tirés de la transcription grecque de quelques noms propres égyptiens, cités dans des contrats démotiques : au reste, je les ai examiné dans l'endroit précité de ma *Campagne de Sésostris*, et j'aurai occasion de revenir là-dessus dans le courant de cette *Analyse*.

grecque *, qui nous apprend d'une manière formelle que dans l'ancien égyptien il existait un mot ôer, qui signifiait *grand.* Cette inscription traduit le nom de divinité αρωηρει par θεω μεγαλω Απολλωνι : on sait que le dieu égyptien hor, har ou αρ, fut de tout tems assimilé par les Grecs à leur Apollon. L'inscription a été gravée, sous le règne de Ptolémée Philometor, sur le listel d'une porte intérieure du grand temple d'Ombos, et les inscriptions de la partie gauche de ce temple, copiées par la commission franco-toscane, nous apprennent que la troisième personne de la triade qu'on y adorait se nommait har-ôer (21, 41) : par ce rapprochement, il est devenu incontestable pour moi que notre groupe ôer est l'orthographe égyptienne de l'ωηρ du grec αρωηρις, et que par conséquent il était employé dans la signification de μεγαλος, *grand.*

Les deux textes égyptiens que nous analysons de l'inscription de Rosette confirment pleinement l'exactitude de cette conséquence. Dans le texte *hiéroglyphique*, notre mot ôer, toujours exprimé par les mêmes homophônes, reparaît plusieurs fois, entre autres à la ligne V, 23, dans la phrase ne hbai ôer, *les grandes panégyries*, que le grec traduit à la lettre par ταις πανηγυρησιν μεγαλαις. Le texte *démotique* n'emploie pas toujours de même le mot ôer, mais il le remplace quelquefois par le mot naschî ou nasche (le copte ⲛⲁϣⲉ, *beaucoup*), circonstance qui ne peut servir qu'à démontrer encore mieux l'exactitude de la signification de *grand*, μεγαλος, que je lui prête. Un pareil remplacement a lieu justement à l'endroit correspondant à celui que nous analysons ici (cf. D. XIX, 26) : dans d'autres endroits, comme dans celui où il s'agit d'exprimer la phrase précitée de la ligne V, 28. du texte hiéroglyphique (les *grandes panégyries*), le texte démotique emploie le même mot ôer, mais orthographié au moyen de signes démotiques qui, quant à leur forme, ne sont pas le correspondant enchorial soit de l'*hirondelle*, soit de la *bouche* ** : c'est dans la suite de

* Cf. *Recherches pour servir à l'histoire d'Égypte ;* par M. Letronne. Vol. Iv, page 78.

** J'ai eu occasion de citer, à la page 52 de ma *Campagne de Rhamsès-le-Grand*, le correspondant démotique exact du groupe hiéroglyphique, l'*hirondelle* et la *bouche*, ôer, mais d'après d'autres textes que celui de Rosette. Je ne l'ai jamais rencontré transcrit que par abréviation, si tant est qu'on doive

ce volume que j'aurai occasion d'exposer l'analyse des différens groupes démotiques dont je viens de parler; j'y renvoie mes lecteurs.

Le mot ÔER, quelquefois employé substantivement, exprime l'idée de *chef* *; on le voit alors généralement *déterminé* par l'image d'un Égyptien debout, tenant d'une main une canne ou un sceptre, de l'autre parfois une sorte de bourse (26, 41) ** : cette image employée isolément sert à exprimer à elle seule l'idée de *domination, seigneurie, commandement*. Notre mot était employé dans des acceptions bien plus variées, en qualité d'adjectif : les variantes des Rituels funéraires ne permettent pas de douter qu'il n'exprimât également les idées de *principal, puissant, élevé, aîné*, etc.; je l'ai même vu s'échanger avec le mot MOK (27, 41), *celui qui règle, qui dirige*, forme primitive du copte ⲘⲞⲔⲘⲈⲔ, *penser, combiner*. La ligne XXII, 25 du texte démotique va nous montrer l'orthographe enchorial du mot ÔER dont j'ai précédemment parlé (page 102) dans la signification du grec επαυξειν, *augmenter, accroître* : nous pouvons donc en toute confiance traduire notre groupe hiéroglyphique, qualificatif du substantif tropique qui le précède, *blé ou froment*, par *nombreux, en quantité* (par analogie *grand*).

Une circonstance nous reste à expliquer ici, rélativement à l'or-

---

regarder comme une abréviation l'image isolée de l'*hirondelle* employée pour exprimer le mot ÔER. C'est le fameux contrat bilingue de Casati, conservé au Cabinet des médailles, qui en offre les exemples les plus incontestables dans l'orthographe démotique des deux noms propres d'homme Οσορονηρις (lig. X), et Σενποηρις (lig. VII, VII et XI) : la syllabe ονρ y est constamment rendue par un seul et même signe, le n° 22, 41, qui n'est qu'une reproduction exacte de la forme *hiératique* (23, 41) de l'hiéroglyphe l'*hirondelle*. J'ai rencontré au *verso* du Rituel gnostique du musée de Leyde un fait curieux qui se rapporte à l'orthographe démotique du mot ÔER en question. Parmi la foule de noms propres de génies ou divinités que renferme ce Rituel, on trouve les suivans (24, 41) PE (ÔER) (NOUTE) PE-OER (NOUTE), *Poëris dieu*, *Poëris dieu*. C'est la répétition d'un seul et même nom, mais dans le premier cas il est représenté par une abréviation (ou expression tropique) du mot ÔER, la même que dans le papyrus Casati, précédée de l'article du genre masculin P ou PE; dans le second cas le mot ÔER y est exprimé en toutes lettres. Or, dans le manuscrit original, cette seconde orthographe a été, interlinéairement, et par une main autre que celle qui a tracé le texte entier, transcrite au moyen des signes 25, 41, XS, (ÔER) (NOUTE), traduisez *c'est-à-dire, oër dieu*. Évidemment le scribe qui a ajouté une pareille transcription a voulu indiquer par là qu'il s'agissait ici de la répétition d'un seul et même nom : le mot XS, DJS ou DJOS est le copte ϪⲞⲤ, *dixi, c'est-à-dire*.

* Cf. les inscriptions de l'obélisque de Luxor, et *alibi passim*.

** Cf. *Campagne de Rhamsès-le-Grand*, etc., p. 48. *seqq*.

thographe hiéroglyphique du mot ôer ; elle consiste en ce que son initiale est *constamment* exprimée au moyen de *l'hirondelle*. Souvent même, comme par exemple sur les coudées égyptiennes, où l'on a tracé l'expression des idées *grande coudée* et *petite coudée*, cette *hirondelle* seule a été employée à la place du groupe entier ôer *. Une circonstance de ce genre n'a lieu généralement que lorsqu'un caractère admis dans l'expression phonétique d'une idée a été d'abord le symbole de cette idée ; il a été alors particulièrement affecté à représenter l'initiale du *mot* exprimant l'idée, dont il était lui-même le signe tropique (voyez ce que j'ai dit à propos de cette espèce de caractères phonétiques dans l'Introduction). Je suis d'autant plus porté à croire que le caractère isolé l'*hirondelle* a été primitivement le *symbole* de l'idée *grand, élevé,* etc., que la valeur alphabétique ô de ce caractère ne me paraît être en rapport qu'avec le mot ôer, qui remplaçait dans la langue parlée ce symbole **. Au reste, il ne me serait pas facile d'indiquer avec précision les motifs de la signification primitive que je suppose avoir été attribuée par les Égyptiens au caractère isolé l'*hirondelle* : très-probablement cet oiseau servait à rappeler les idées d'*élévation*, et par suite celle de *grandeur*, etc., à cause de l'élévation de son vol. Il est à remarquer à ce propos que les mots qui dans la langue copte expriment l'idée de *s'élever*, *élévation*, ⲱⲗ, ⲉⲗ, ⲁⲗ, ou ⲱⲣ, ⲉⲣ, ⲁⲣ, etc., *emporter*, *tollere*, par analogie *s'élever*, sont les seuls qu'on peut comparer à l'égyptien ôer, *élevé*, etc.

Les *trois petites barres* qui terminent notre groupe nous indiquent qu'il doit être, ainsi que le substantif dont il dépend, traduit au pluriel. L'emploi de cette marque particulière, tout évident qu'il est par lui-même, réclame quelques éclaircissemens relativement à son origine dans les écritures sacrées. Obligé d'entrer pour cela dans des détails, je vais faire connaître ici, une fois pour toutes, les différentes terminaisons par lesquelles les Égyptiens caractérisaient le passage d'un nom du nombre *singulier* au nombre *pluriel*. La *Gram-*

---

* Un exemple semblable nous est offert par le pap. R. T. comparé au pap. R. C. au chap. 33, 1re sect. (IIe part.).

** Cf. L'article 46 dans l'Introduction.

maire hiéroglyphique nous en fait connaître une partie; j'exposerai ici les preuves que l'étude comparative des manuscrits égyptiens m'a offertes de leur existence réelle : j'ajouterai en même tems l'analyse de différentes marques du pluriel que Champollion n'a pas indiquées, à ce que je sache, et dont l'étude des textes m'a aussi révélé l'existence.

L'usage des articles est peu fréquent dans les écrits des Égyptiens : à leur défaut, on a le plus souvent employé des marques particulières ajoutées aux caractères ou groupes exprimant des noms. Cependant la forme la plus ancienne pour exprimer le *pluriel* de ces noms (soit *figuratifs*, soit *symboliques*, soit *phonétiques*) consiste dans la *triple* répétition du caractère ou groupe qui constituait le nom au singulier. Nous avons un exemple, entre autres, de cette forme de pluriel, à la ligne II, 4 et 5 de notre texte hiéroglyphique, où les idées *dieux* et *déesses* ont été exprimées par la triplication du caractère symbolique *dieu* et *déesse*. Des exemples de cette méthode pour représenter le pluriel, quoique dus au procédé primitif des écritures hiéroglyphiques, se rencontrent dans les textes de toutes les époques.

Le besoin de ménager l'espace, et même celui de rendre l'écriture plus expéditive, fit songer de bonne heure à une manière d'abréger cette forme primitive. Au lieu de répéter *trois* fois le caractère ou groupe exprimant le nom, on prit l'habitude de tracer le chiffre *trois* immédiatement après le nom. Les variantes des Rituels funéraires ne permettent pas de douter de la véritable existence de cette espèce d'abréviation; on trouve, par exemple, au chap. 19, sect. 1 (Ire partie), pap. T. P., le groupe n° 28, 41, que le pap. R. T. remplace par le n° 29, *ibid.* Telle est l'origine de la marque du pluriel dont on a fait usage après notre adjectif ÔER. Champollion distingue les deux sortes de pluriels que je viens de signaler par le nom de *pluriels figuratifs*. Lorsque le nom reçoit un déterminatif, on voit les *trois barres* tracées après ce déterminatif : cependant je connais quelques exemples de cette marque employée après le nom, en même tems qu'après le déterminatif : on doit regarder ces exemples comme des anomalies tout-à-fait dépendantes du caprice des scribes.

Je range sous la dénomination de *pluriels figuratifs*, deux ou

14

trois autres différentes manières d'exprimer le nombre pluriel, auxquelles Champollion ne m'a pas paru avoir fait attention : ce sont les suivantes. Lorsque le nom était exprimé phonétiquement, les scribes se sont plu à répéter *trois fois* la *seule* consonne *initiale* du mot, en n'écrivant qu'*une fois* les autres signes ou syllabes dont il se compose. On lit, par exemple, sur une stèle du musée du Louvre, l'expression RRRAN-F (30, **41**), au lieu de RAN-RAN-RAN-F *ses noms* (31, **41**), orthographe qu'on rencontre quelquefois parmi les inscriptions. Il arrive bien plus souvent que c'est la consonne *finale* qui a été au contraire triplée pour exprimer le pluriel d'un nom phonétique : cela a lieu surtout pour les noms terminés en N ou en R *. Ainsi, je trouve, par exemple, au chap 6, sect. IX (IIe part.), pap. R. C. le mot SCHNENNN (32, **41**) à la place de l'orthographe n° 33 *ibid.* que porte le pap. R. T. Les inscriptions dédicatoires des grands édifices, les inscriptions des obélisques, etc., nous offrent souvent le groupe n° 34, **41**, MENNN, au lieu de MEN-OU (copte *id.*), *les édifices* ou *constructions*. Je connais des exemples de *pluriels figuratifs* bien plus étranges encore, toujours formés au moyen du triplement : les uns consistent dans la triple répétition du *déterminatif* : je trouve, par ex., parmi les inscriptions du temple d'Esné l'expression n° 34 *bis*, **41** MISE-F (en copte ⲛⲉϥ ⲙⲓⲥⲉ), *ses enfans ;* le déterminatif *un enfant portant sa main à la bouche* y a été trois fois répété à la suite du nom MISE, pour lui donner un sens pluriel. Les autres consistent dans la triple répétition du caractère exprimant l'*article*, cet article se trouvant rejeté à la suite du mot, et le mot même appartenant au genre féminin **.

---

* J'ai remarqué que cette forme de pluriel, par la triplication de la *finale*, est usitée aussi dans le cas où l'*initiale* consiste dans une voyelle.

** Tel est l'exemple que nous offre une petite inscription tracée devant l'image d'un individu qui trempe dans un vase d'eau des écheveaux de lin ou d'autres substances semblables. Dans cette inscription reproduite à la planche XLI des *Monumenti dell' Egitto*, etc. (*Mon. civ.*), on trouve l'expression égyptienne des idées : *cuisson des écheveaux ;* l'idée d'*écheveaux* est rendue au moyen des signes figuratifs un *brin de fil*, et un *écheveau*, suivis par l'*article du genre féminin*, T, trois fois répété. Il est étonnant que M. Rosellini ait seulement pu soupçonner qu'au lieu de la reproduction de la forme la plus ordinaire de l'article féminin, il s'agissait ici de l'expression égyptienne qui désigne le *coton !!* (Voir le vol. II qui explique les *Mon. civ.*, pag. 15.)

La langue copte possède plusieurs terminaisons pour la formation du pluriel des noms, terminaisons qui se réduisent au fond à une ou deux syllabes ou lettres différentes : ce sont les suivantes :

Théb. ⲉ, ⲩⲉ, ⲉⲩ, ⲩ, ⲟⲩⲉ, ⲟⲩ.

Memph. ⲓ, ⲟⲩⲓ, ⲩ, ⲟⲩ, ⲟⲩⲓ, ⲟⲩ.

Les textes hiéroglyphiques m'ont offert des exemples nombreux de ces mêmes terminaisons. Parmi les variantes des différens exemplaires du Rituel funéraire, on rencontre soit le groupe n. 35 (**41**), ⲉⲩ, soit le groupe 36 (*ibid.*), ⲟⲩ, soit le signe isolé 37 (*ibid.*), ⲩ, ⲟⲩ, ou ses homophones employés à la place des *trois barres* dont nous avons parlé précédemment. Ces diverses variantes m'ont été offertes par les papyrus R. C. et R. T. (chap. 15, sect. VIII, IIe part.), par les pap. T. I. et R. C. (chap. 25, sect. I, IIe partie), et par les papyrus R. C. et R. T. (chap. 4, sect. VIII, IIe partie).

Une désinence plurielle employée non moins fréquemment dans les textes hiéroglyphiques consiste dans la voyelle longue î (38, **41**), que Champollion regardait comme une abréviation de la forme îou (39, *ibid.*). Quant à moi, je dois avouer que cette dernière terminaison (îou), qu'on ne rencontre qu'assez rarement dans les textes sculptés, ne m'a presque jamais été offerte par les manuscrits. Les Rituels funéraires n'emploient que l'orthographe î (38), que j'ai remarquée, par exemple, dans les exemples suivans : SCHAR-OU (40, **41**), chap. 9, sect. X (IIe part.), pap. R. T.; SCHAR-Î (41, **41**), var. du pap. T. T. : OUONN-OU (41, *ibid.*), chap. 9, sect. X (IIe partie), pap. R. T.; OUONN-Î (43, *ibid.*), var. du pap. R. C., etc., etc. J'ai trouvé la désinence î employée même à la suite des noms exprimés tropiquement : cf. l'exemple 44, **41**, tirée du chapitre 8, sect. X (IIe part.), pap. R. T.; (45, **41**), var. du pap. R. C. On ne manquera pas de remarquer dans ces différens exemples que l'on a fait usage quelquefois simultanément de la *désinence* î et des *trois barres* (cf. les n°s 40 et **41**), ce qui prouve bien, comme nous l'avons avancé, que ces trois barres ne sont qu'une manière *figurative*, tout aussi bien que le *triplement* du nom, pour indiquer le pluriel. Les *trois barres* sont aussi très-souvent employées

simultanément avec les désinences ⲩ, ⲟⲩ, ⲩ, etc. Dans tous ces cas, il est à remarquer que si le nom reçoit un *déterminatif*, la désinence suit immédiatement le nom même, et se place *avant* le déterminatif, tandis que les *trois barres* sont tracées *après* (cf. le nº 44).

Nous aurons occasion de parler d'une autre espèce de pluriel dans l'article qui se rapporte au groupe nº 6 de cette même ligne, que nous analysons du texte hiéroglyphique de Rosette.

(H, I, 5.) HRA, *et*, *avec*. La signification que j'accorde à ce mot peut être justifiée par la seule collation des différens passages de notre inscription hiéroglyphique où on le voit souvent reproduit. Cf. lignes II, 9. III, 3. IV, 13 et 33. V, 14 et 39. Ce mot y remplit toujours les fonctions de conjonction : nous verrons que le texte démotique le remplace dans ces différens endroits par une transcription exacte du copte ⲟⲩⲟϩ, ⲁⲩⲱ, etc., que l'on sait avoir précisément la signification de *et*, *avec*, etc. Cf. D. XI, 2, et *passim*.

Les textes égyptiens de toute espèce m'ont offert des exemples nombreux et évidens de l'emploi du mot HRA dans le sens que je viens de lui prêter; je me contenterai de citer le suivant (46, 41); c'est un cartouche impérial romain sculpté sur le temple au nord d'Esné ; il se lit ANTNINS HR URS, c'est-à-dire, « Antoninus *et* Verus ». J'ai rencontré non moins souvent la conjonction HRA avec les pronoms en affixes : elle devient alors *préposition*. Ex. HRA-F *avec lui* (47, 41) (Litanies de Chnouphis à Esné); HRA-SEN, *avec eux* (48, *ibid.*) (Ombos, plafond du pronaos), etc., etc. Nous rencontrerons un exemple de cette dernière forme à la ligne V, 39. J'ai cité cette circonstance de l'union de la conjonction HRA avec les pronoms affixes, parce qu'elle nous permet de fixer nos ideés sur son véritable correspondant dans la langue copte. Les formes que je viens de rappoter HRA-F, HRA-SEN, etc., font naturellement penser aux formes copto-thébaines ϩⲣⲁ-ⲓ, ϩⲣⲁ-ⲕ, ϩⲣⲁ-ϥ, etc., *avec moi*, *avec toi*, *avec lui*. En suppprimant dans ces formes les pronoms affixes ⲓ, ⲕ, ϥ, etc., il nous reste la syllabe ϩⲣⲁ, entièrement identique à notre HRA hiéroglyphique ; mais le copte ϩⲣⲁ ne se trouve jamais employé *isolément* en qualité de mot conjonctif, il n'a d'autre acception que celle du substantif *facies*, *vultus*,

le visage. Un examen comparatif approfondi des formes et de l'emploi de ce mot dans les textes égyptiens et dans les textes coptes nous conduit pourtant à reconnaître que le copte ϩⲣⲁ, *visus*, et notre expression hiéroglyphique HRA, *et, avec*, ne sont en origine qu'un seul et même mot. Je commencerai par faire observer que les expressions copto-thébaines que j'ai précédemment citées, ϩⲣⲁⲓ, ϩⲣⲁⲕ, ϩⲣⲁϥ, etc., identiques aux expressions hiéroglyphiques HRA-F, etc., n° 47, 48 (41), ne sont qu'une abréviation orthographique des formes ⲉ̀ϩⲣⲁⲓ, ⲉ̀ϩⲣⲁⲕ, ⲉ̀ϩⲣⲁϥ, etc., conservées dans les textes copto-memphitiques. Or, ⲉ̀ϩⲣⲁⲓ, ⲉ̀ϩⲣⲁϥ, etc., se traduiraient à la lettre par *ad faciem tuam*, etc., (ⲉ̀-ϩⲣⲁ-ⲓ, ⲉ̀-ϩⲣⲁ-ϥ). Les exemples de cette forme orthographique complète que les textes memphitiques nous ont conservé ne manquent pas dans les textes hiéroglyphiques : au lieu de l'orthographe HRA que nous lisons ici dans le texte de Rosette, j'ai rencontré plusieurs fois parmi des inscriptions de toute espèce l'orthographe ERHRA (49, 41), parfaitement identique au copte ⲉ̀ϩⲣⲁ, ⲉ̀ϩⲣⲉ, *ad te, tecum* *. Je puis en citer un exemple dans les inscriptions du temple d'Hator à Philé, où l'empereur Tibère est figuré dans l'action d'offrir des miroirs à la déesse Saté et Anouké : il est censé dire : « Reçois (Saté) ces miroirs, et contemple ta belle face, ainsi que ta sœur (Anouké) qui est *avec toi* ». La préposition *avec* y est exprimée au moyen de l'orthographe précitée 49, 41. Il résulte de ce rapprochement que la véritable prononciation de notre groupe HRA est celle de ER-HRA, c'est-à-dire *ad faciem*, par analogie, *cum*, *avec*, qui est bien le sens que je lui prête.

L'identité de l'hiéroglyphique HRA avec le copte ϩⲣⲁ ou ⲉ̀ϩⲣⲁ deviendra bien plus évidente si nous suivons le rapprochement des différens cas de leur emploi particulier. On rencontre très-souvent dans les textes égyptiens le mot HRA, avec la signification de *super*,

* Probablement l'orthographe ERHRA (49, 41) se prononçait EHRA ; la consonne R paraît avoir joué chez les Égyptiens le même rôle que l'*esprit* chez les Grecs. Au reste, j'aurai l'occasion de faire voir tout-à-l'heure, à l'article H, I, 8, et je l'ai déjà démontré à la page 79, *seqq.* de ma *Campagne de Rhamsès-le-Grand*, que la préposition copte ⲉ̀, *ad*, *versus*, a généralement été écrite dans les textes égyptiens par R, ER.

au-dessus : j'ai observé que, dans ce cas, il est constamment exprimé par les caractères n° 50, **41**. Souvent cette même préposition prend la signification de *de*, *super*, *infrà*, *au-dessous*, en adoptant pour son initiale un homophône encore différent : son orthographe est alors celle du n° 51, **41**, qui se lit toujours par HRA. Maintenant on remarquera que lorsque notre mot doit être interprété par *suprà*, *sur*, *au-dessus*, on a choisi parmi les homophônes de son initiale H, le caractère *une tête vue de face*, et que pour les cas où il doit exprimer l'idée de *au-dessous*, *infrà*, cette même initiale est exprimée au moyen de l'image d'un *siége*, *scamnum*, *sedile*. Je dois ajouter ici que l'orthographe habituelle dans les textes hiéroglyphiques de notre mot HRA, lorsqu'il signifie *et*, *avec*, porte l'image d'une *chaîne* pour initiale (cf. n° 47, **41**.) Il est indubitable pour moi que la préférence donnée dans ces différens cas aux divers homophones que je viens de signaler, dérive de l'intention évidente d'exprimer d'une manière symbolique les différentes modifications que subit le sens de la préposition en question. Maintenant, que l'on compare les formes coptes, celle, par exemple, qui exprime l'idée de *super*, ⲉ̀ϧⲣⲏⲓ ⲉ̀ϫⲱⲓ, ⲉ̀ϧⲣⲏⲓ ⲉ̀ϫⲱⲕ, etc., qui signifie à la lettre *suprà caput meum*, *suprà caput tuum*, ou plus exactement *en face de ma tête*, *en face de ta tête*, etc.; et l'on se convaincra que c'est une traduction toute phonétique de notre forme tropico-phonétique n° 50, **41**. Mon opinion par rapport au sens tropique que je crois être caché sous l'orthographe de ce dernier groupe et des autres, 47, 48 et 51, reçoit une pleine confirmation par la circonstance suivante : il est arrivé quelquefois des cas où les scribes n'ont pu choisir, parmi les homophônes de la consonne H initiale du mot HRA, un caractère dont l'image fût en rapport avec l'idée précise qu'il s'agissait d'exprimer : ils ont alors ajouté à l'orthographe phonétique habituelle de la préposition HRA un signe hiéroglyphique qui rappelât, *soit directement*, soit *indirectement*, cette idée. Ainsi, pour exprimer l'adverbe *intùs*, *inter*, ou a fait usage ordinairement du groupe n° 25 (**41**), dans lequel la forme abrégée H de la préposition n° 50 se trouve accompagnée de l'image du *cœur*; c'est le copte ⲉ̀ϧⲣⲁⲓ ⲛ̀ ϧⲏⲧ, *intùs*, *inter*, à la lettre, *en face du cœur*, *auprès du cœur*. Pour exprimer l'adverbe *devant*, les scribes ont fait usage

du groupe n° 53, où la préposition HRA est suivie du caractère *la partie du devant d'un lion* : cet adverbe, on l'exprimerait en copte par ⲉ̀ϩⲣⲁⲓ ⲛ̀ϩⲏ ou ⲉ̀ϩⲣⲁⲓ ⲛ̀ⲑⲏ, c'est-à-dire *en face de la partie du devant.*

Maintenant il sera curieux de rassembler le tableau de cette filiation d'idées que nous venons d'indiquer.

PRIMITIF.

ϩⲣⲁ, (en hiérogl. *id.*), *facies, vultus.*

DÉRIVÉS.

ⲉ̀ϩⲣⲁ (théb. ϩⲣⲁ, en hiérog. *id.*), *en face, face à face*, c'est-à-dire *avec*, par analogie, *et, in, ad*, etc.

ⲉ̀ϩⲣⲁⲓ ⲉ̀ϫⲱⲓ, (en hiérog. HRA, le caractère une *tête*, pour initiale) littéralement *en face de ma tête*, c'est-à-dire *au-dessus.*

ⲉ̀ϩⲣⲁⲓ ⲉ̀ⲣⲁⲧ, (en hiér. HRA, le caractère un *siége* pour initiale), litt. *en face de mes pieds*, c'est-à-dire *au-dessous.*

ⲉ̀ϩⲣⲁⲓ ⲛ̀ϩⲏⲧ; (en hiérog. HRA, accompagné de l'image du *cœur*), litt. *en face de mon cœur*, c'est-à-dire *in, inter, dedans, au milieu*, etc.

J'ai voulu signaler ici ce procédé généalogique des idées, parce que l'étude des textes hiéroglyphiques m'a démontré que les anciens Égyptiens sont arrivés de cette manière à donner à certains mots des significations qu'on serait quelquefois loin de leur attribuer, à l'aide seulement de la comparaison rigoureuse des acceptions sous lesquelles on les trouve employés dans les textes coptes.

(H, I, 6.) Ce groupe hiéroglyphique tel qu'on le voit ici paraît encore cinq ou six fois dans le courant du texte que nous analysons : on y voit bien plus souvent employé le signe isolé la *corbeille* qui en forme la seconde partie *. L'analyse que je vais en donner expliquera ces différens passages à la fois.

Notre groupe est moitié phonétique et moitié symbolique : le sens de la partie phonétique KHT ou KHET ne peut devenir l'objet du moindre doute, puisque son analogie avec le copte ϫⲉⲧ ou ⲕⲉⲧ,

* Cf. lignes II, 10; VII, 48; VIII, 10, 23, 31, 32, 38; IX, 17, 26; X, 31; XI, 23 etc.

autre, *alius*, *alter*, *reliquus*, est parfaite. Il n'existe de différence entre les deux formes que lorsqu'elles sont employées au pluriel. La forme copte devient ⲕⲉⲧ (*alia*), tandis que la forme égyptienne conserve toujours son orthographe ⲕⲏⲧ inaltérable, et ne devient plurielle que parce qu'elle précède un nom de ce nombre : j'aurai l'occasion bientôt d'en citer des exemples.

Le mot KHET se liait avec le signe tropique la *corbeille* (*tout, tous*), presque comme avec un déterminatif. Ici il devient nécessaire d'exposer d'abord les motifs pour lesquels j'assigne à cette *corbeille* la signification de *tout* ou *tous*, d'autant plus que c'est là le sens que je lui ai prêté dans les nombreux passages de notre inscription, précédemment cités, où elle a été employée isolément.

Il est presque inutile d'avertir qu'il n'est pas permis de douter de la nature de l'objet que représente le signe en question : tel que nous le voyons tracé ici, il représente la forme *linéaire* de l'hiéroglyphe une *corbeille* tressée en joncs de couleurs variées (54, 41) qu'on voit parmi les inscriptions sculptées en grand sur les édifices. Il se prononçait NÎB, NEB ou NEV, et sa signification primitive fut celle de *seigneur*, *maître*, *dominus*. Quant à sa prononciation, elle est indubitable : elle est prouvée d'abord par les variantes de l'expression hiéroglyphique du nom de la déesse *Nephthys*, écrit tantôt d'une manière *phonétique* et en toutes lettres NEBTI (*déesse*) (55, 41), tantôt d'une manière *tropico-figurative*, comme au n° 56, 41 [la *corbeille*, NEB, et le caractère idéo-graphique *une maison*, THI (le copte ⲧⲓ, ⲧⲏ, ⲧⲏⲓ, *demeure*)]. Mais j'en ai cité une preuve bien plus authentique à la page 104 de ma *Campagne de Rhamsès-le-Grand* : elle est tirée de l'orthographe hiéroglyphique du nom du tombeau public de Thèbes. On lit le nom de ce tombeau dans l'*antigraphon* d'un contrat égyptien que le docteur Young a publié en Angleterre; il est exprimé en lettres grecques par Θυναβουνουν : dans le texte démotique de ce contrat le même nom est exprimé en toutes lettres par les signes n° 57, 41, T-HI N-NEB-OUNN. Les inscriptions hiéroglyphiques qui couvrent le vaste tombeau dont il s'agit nous offrent une transcription hiéroglyphique exacte (58, 41) de son nom, tel que le contrat Casati et l'*antigraphon* de Gray nous l'ont fait connaître : seulement on remarquera

dans cette transcription que le signe une *corbeille* remplace le NB démotique et le ναϐ grec. Maintenant, quant à la signification de ce mot NEB, sans tenir compte de son identité avec le copte ⲚⲎⲂ, *seigneur*, *maître*, etc., les variantes des textes hiéroglyphiques nous en offrent d'elles-mêmes la preuve. Le pap. R. T. m'a offert au chap. 5, 1re sect. (Ire part.), l'image d'un *sphinx mâle* (59, 41) à la place de la *corbeille*, NEB; j'ai observé en outre que les textes en écriture hiératique remplacent toujours le caractère *un sphinx* par la forme hiératique (60, 41) de la *corbeille* en question : ce remplacement ne pouvait avoir lieu que par suite d'une identité de signification dans les deux caractères. Or, un passage de Clément d'Alexandrie * nous atteste formellement que le *sphinx* était pour les Égyptiens le symbole, soit de la *force* (αλκῆς), soit de la *puissance* ou *domination* (κρατος).

Le caractère une *corbeille*, NÎB, en copte ⲚⲎⲂ, *seigneur*, *dominus*, n'exprime dans les textes cette dernière idée que lorsqu'il est *suivi* d'un autre nom; toutes les fois qu'il est employé *à la suite* d'un nom, il devient adjectif **, il signifie *tout*, *toute*, *tous*. C'est tout-à-fait le cas du copte ⲚⲎⲂ, *seigneur*, qui, prenant en thébain la forme de ⲚⲒⲘ, en memphitique celle de ⲚⲒⲂⲈⲚ, en baschmourique celle de ⲚⲒⲂⲒ, et employé de la même manière, signifie aussi *tout, toute, tous*.

Maintenant la signification particulière du caractère la *corbeille* une fois établie, il est aisé de comprendre comment il a pu être employé en union ou à la suite de notre mot KHET, *alius*, *alia* : le groupe n° 6 de la ligne I que nous analysons n'exprime donc autre chose que la phrase suivante *alia omnia, tout autre chose*. C'est une véritable expression hiéroglyphique de notre *et cætera*, expression que Champollion a cru reconnaître dans un autre groupe, auquel j'ai cru de mon côté pouvoir attribuer une autre signification ***.

---

* *Stromat*, lib. V.

** On ne manquera pas de rencontrer dans les textes des exemples du caractère la *corbeille* employé dans l'acception d'adjectif, nonobstant qu'il soit placé *devant* un nom plutôt qu'*après*; mais cette anomalie comme d'autres semblables est due à une idée de *respect* en rapport avec l'idée de *maître*, *seigneur*, dont la corbeille était primitivement le signe tropique.

*** Voir ma *Première Lettre sur les principales expressions qui servent à la notation des dates sur les monumens de l'ancienne Egypte*, etc., pages 25, 27.

Si telle est l'acception du mot KHET, lorsqu'il est employé en union avec la *corbeille* NEB, *tout*, il est nécessaire de bien la distinguer de celle qu'il prend lorsqu'il est usité *isolément* : il donne origine, dans ce dernier cas, à une espèce de forme de *pluriel*, pour ainsi dire *indéterminé* ou *vague*. En effet, les variantes des divers exemplaires du Rituel funéraire me l'ont offert plusieurs fois à la place des *marques figuratives du pluriel* (cf. *suprà*) : tel est entre autres le cas de l'expression tropique NE NOUTE (61, **41**), *les dieux*, à la sect. IIIe (Ire partie), (papyrus T. I.), que le pap. R. T. remplace par l'orthographe KHET (NOUTE) (62, **41**). Le mot KHET a été quelquefois écrit par abrégé au moyen de la seule initiale KH (cf. 63, **41**); le pap. R. T. m'a offert cette abréviation soit au chap. 9, soit au chap. 10 de la sect. X (IIe partie), là où le pap. R. C. fait usage de la forme ordinaire KHET (64, **41**). Cette abréviation nous rappelle le copte ⲕⲉ, orthographe la plus usitée du mot ϫⲉⲧ ou ⲕⲉⲧ, que j'ai précédemment cité.

Il y a plus : ce n'est pas seulement le mot KHET qui, employé isolément, sert à exprimer un pluriel *indéterminé* ou *vague ;* sa compagne habituelle, la *corbeille* elle-même, qui n'exprime d'ordinaire que les idées *maître* ou *tout*, sert aussi quelquefois à dénoter un véritable *pluriel vague*. Tel est, par exemple, le cas de la phrase suivante, qu'on rencontre parmi les inscriptions de la paroi nord du palais de Medinet-habou : (65, **41**) SOUTEN DJOT-F EN (OÊRI)-HE-(NEB) EN (MATOI), etc., *le Roi dit aux chefs commandans des fantassins*, etc. C'est ainsi que les divers exemplaires du Rituel funéraire offrent quelquefois le caractère une *corbeille* à la place du groupe 66, **41**, (*l'image de deux individus, mâle et femme*, suivie des marques figuratives du pluriel), *hommes et femmes*, autre expression non moins usitée que toutes celles dont j'ai précédemment parlé, pour dénoter le *pluriel vague* ou *indéterminé* *.

---

* Elle est usitée ordinairement pour dénoter le pluriel des noms qui rappellent l'idée d'*êtres animés*. Cette nouvelle forme de pluriel que je me contente ici d'indiquer en passant doit être ajoutée, ainsi qu'une partie des autres formes que j'ai eu occasion d'expliquer, à toutes celles qu'on trouve enregistrées dans la *Grammaire hiéroglyphique* de Champollion.

(H, I, 7.) Ce groupe hiéroglyphique doit être grammaticalement séparé en deux parties bien distinctes, le mot schîsch *conferri*, et le pronom affixe de la troisième personne du pluriel sen *eux*, par lequel ce mot se termine. Je compare la racine égyptienne schîsch à la racine copte ϣⲱϣ, qui a la forme passive ϣⲏϣ (schîsch), a la signification de *convenir*, *consentir*, etc. (par analogie *conferre*, *accorder*). Notre texte fait mention dans la partie précédemment expliquée de dons faits en *or*, *argent*, *blé*, etc.; ces dons, est-il dit maintenant, sont *conférés* ou *accordés au temple d'Apis*. Ainsi, à part même l'analogie du copte ϣⲏϣ, il est impossible, d'après le sens général de la phrase dans laquelle il figure, de ne pas reconnaître dans notre mot schîsch la signification d'*accorder*, *conférer*, etc., ou une signification analogue. Au reste, la traduction grecque du passage dont il s'agit ici emploie une expression tout-à-fait semblable, χορηγησας, ει; αυτο χρυσιου etc., *conferens in ipsum* (Apieïum) *auri*, etc.

Je me hâte de passer au pronom *affixe*, sen, que j'ai dit être celui de la *troisième personne du pluriel*. On reconnaîtra ce même pronom plusieurs autres fois dans le courant de notre texte égyptien *; je tâcherai d'expliquer ici une fois pour toutes les différens cas de son emploi. Mais il m'est impossible de placer dans son véritable jour la question de cette forme grammaticale sen, sans exposer la théorie générale des pronoms égyptiens.

Dans le copte, il existe deux classes de pronoms bien distincts quant à leur forme : les uns sont employés toujours *isolément*, les autres en qualité d'*affixes*. Les pronoms *isolés* sont les plus généralement usités, ils représentent à eux seuls le sujet de la proposition. Ce sont les suivans :

ⲁⲛ̀ⲕ ou ⲁⲛⲟⲕ. . . *moi*. . . . ⲁⲛ̀ⲛ ou ⲁⲛⲟⲛ. . . . *nous*.
ⲛ̀ⲧⲕ ou ⲛ̀ⲧⲟⲕ . . *toi*. . . . ⲛ̀ⲧⲱⲧⲉⲛ . . . . . . *vous*.
ⲛ̀ⲧⲟϥ . . . . *lui*. . . . ⲛ̀ⲧⲟⲟⲩ. . . . . *ils* ou *elles*.
ⲛ̀ⲧⲟⲥ . . . . *elle*.

* Voir lignes III, 8; VIII, 17, 39; IX, 12; X, 29, etc.

L'emploi des pronoms *affixes* est beaucoup moins fréquent : les textes coptes n'en offrent d'exemple que pour un petit nombre de mots. La forme de ces pronoms consiste presque toujours dans une seule lettre, à l'instar des pronoms affixes de la langue arabe ou hébraïque. Voilà le tableau de ces formes pronominales et leurs variantes.

ⲓ (var. ϯ)	*moi.*	Singulier.
ⲕ.	*toi* (masc.).	
ⲉ. (var. ⲧⲉ)	*toi* (fém.).	
ϥ.	*lui.*	
ⲥ.	*elle.*	
ⲛ. (var. ⲧⲛ̀, ⲧⲉⲛ) . . .	*nous.*	Pluriel.
ⲧⲛ̀, ⲧⲉⲛ (var. ⲧⲉⲧⲛ̀),	*vous.*	
ⲟⲩ (var. ⲥⲉ).	*ils* ou *elles.*	

La *Grammaire hiéroglyphique* de Champollion nous donne de même la forme de deux classes de pronoms comme existant dans l'ancienne langue égyptienne. Parmi ces pronoms aussi, les uns sont *isolés*, les autres sont *affixes ;* les diverses formes de pronoms coptes que je viens de mettre sous les yeux ne paraissent être qu'une transcription exacte des formes hiéroglyphiques découvertes par Champollion, dont voici la lecture : (cf. les deux tableaux des pronoms égyptiens, et leurs principales variantes, d'après la *Grammaire hiéroglyphique*, à la planche 42 *).

TABLEAU DES PRONOMS ISOLÉS (*Pl.* 42).

1. ANK (*a* et *b*), NK (*c*) **. . . *moi.* | 2. NTK (*a*), NTO (*b*, fém. . . . *toi.*

---

* Je n'ai reproduit dans ces tableaux que les variantes véritablement *orthographiques*, laissant à part toutes les variantes *calligraphiques* que Champollion a indiquées.

** Cette variante est la plus usitée dans les textes pour l'expression hiéroglyphique du pronom ⲁⲛⲟⲕ *moi.* L'image d'un *individu le bras levé* peut représenter la voyelle ⲟ ; mais il n'est pas permis de douter qu'il soit en même tems une espèce de déterminatif symbolique de l'expression pronominale dont il fait

3. NTF (*a*), NTS (*b*, fém.). . . *lui, elle.*	6. NTSN (*a*) SN (*b* abrév.). . . } *ils, elles.*
4. ANN (*a*), NN (*b*) . . . . . . *nous.*	NSN (*c*, orthog. *hiératique*). }
5. NTOTN (*a*). . . . . *vous.*	

TABLEAU DES PRONOMS AFFIXES (*Pl.* 42).

1. I (*a*), (*b*) *. . . . . *moi.*	4. N (*a*, *b*). . . . . *nous.*
2. K (*a*), T (*b*, *c*, fém.). . . . *toi.*	5. TN (*a*, *b*, *c*) . . . . *vous.*
3. F (*a*), S (*b*, fém.) . . . . . *lui*, *elle.*	6. SN (*a*, *b*), S (*c*), (*d*, var. fém.), *ils*, *elles.*

On ne manquera pas d'observer, en comparant ces deux tableaux des formes anciennes des pronoms égyptiens avec les tableaux qui précèdent des pronoms de la langue copte, que, quant aux pronoms *isolés*, les formes hiéroglyphiques sont parfaitement identiques aux formes coptes, à l'exception de la forme de la troisième personne du pluriel. Cette même forme trouve cependant un correspondant dans la langue copte parmi les variantes que j'ai indiquées pour les pronoms *affixes*. Mais à propos des nombreuses variantes de ces pronoms *affixes* que j'ai cru utile de mettre sous les yeux, je dois rappeler ici leur origine.

On sait que la langue copte fait un usage fréquent des pronoms pour la conjugaison des verbes. On trouve les pronoms *isolés* ⲁⲛⲟⲕ, ⲛ̀ⲑⲟⲕ, etc., employés pour la conjugaison, par ex., du verbe abstrait primitif ⲡⲉ, ⲧⲉ, ⲛⲉ, pour dire ⲁⲛⲟⲕ ⲡⲉ, *je suis;* ⲛ̀ⲑⲟⲕ ⲡⲉ, *tu es*, etc. : on en a des exemples nombreux dans les textes coptes de toutes les époques. Mais les égypto-chrétiens ont en même tems fait usage d'une seconde manière de conjuguer : elle consiste à employer les formes simples des pronoms *affixes* à la place des pronoms *isolés*. Ces formes des pronoms *affixes* subissent dans ce nouvel emploi quelque légère modification : par l'addition de la consonne euphonique ⲧ, le pronom ⲓ, *moi*, devient ϯ; le pronom féminin ⲉ,

---

partie. Une circonstance qui le prouve consiste en ce que lorsque c'est par exemple un *dieu* ou une *déesse*, un *roi* ou une *reine* qui parle, notre image est remplacée par celle d'un *dieu*, d'une *déesse*, d'un *roi*, ou d'une *reine*, etc.

* Cf. ce que j'ai dit dans la note qui précède relativement à la variante orthographique *c* du pronom isolé de la première personne du singulier ⲁⲛⲟⲕ.

toi, devient ⲧⲉ; ⲛ, *nous*, se change en ⲧⲛ ou ⲧⲉⲛ; ⲧⲉⲛ, *vous*, prend la forme ⲧⲉⲧⲉⲛ. Le pronom de la troisième personne plurielle ⲟⲩ, *ils* ou *elles*, est remplacé par ⲥⲉ. Employés pour la conjugaison, ces mêmes pronoms subissent encore dans l'usage une seconde espèce de modification : le verbe abstrait ⲡⲉ, ⲧⲉ, ⲛⲉ, qui accompagne toujours les formes pronominales *isolées* ⲁⲛⲟⲕ, ⲛⲧⲟⲕ, etc. lorsque celles-ci servent à conjuguer les verbes, disparaît lorsqu'on a fait usage de la forme des pronoms *affixes* : ces pronoms deviennent ainsi à leur tour des pronoms *isolés*. Il est cependant à remarquer qu'on rencontre dans les textes coptes un certain nombre d'exemples où, pour la conjugaison de certains verbes, l'on a pourtant fait usage de nos formes des pronoms affixes en véritables *affixes*; dans ces cas le verbe abstrait ⲡⲉ, ⲧⲉ, ⲛⲉ, n'a pas disparu *. Il ne sera pas inutile d'observer aussi que dans les exemples que je viens de citer, les pronoms affixes affectent la forme ⲓ, ⲕ; ϥ, ⲛ, ⲧⲉⲛ, ⲟⲩ, qu'ils conservent habituellement en union avec les noms, plutôt que la forme ϯ, ⲕ ou ⲧ, ϥ, ⲧⲉⲛ, ⲧⲉⲧⲉⲓⲛ, ⲥⲉ, que nous avons dit leur être propre lorsqu'ils servent à la conjugaison des verbes. Toutes ces variantes orthographiques alternatives des formes pronominales, soit en union avec les noms, soit dans la conjugaison des verbes, nous attestent, à mon avis, *l'existence simultanée* des deux formes diverses, ⲓ, ⲕ, ⲉ, ϥ, ⲛ, ⲧⲉⲛ, ⲟⲩ, ou ϯ, ⲕ, ⲧⲉ; ϥ, ⲧⲉⲓⲛ, ⲧⲉⲧⲉⲛ, ⲥⲉ. C'est là ce qui m'a été démontré, comme on va le voir, par l'étude des textes hiéroglyphiques.

J'ai déjà dit que ce n'est que par l'union euphonique de la consonne ⲧ que le pronom *affixe* ⲓ prend la forme de ϯ. Or, je crois avoir découvert quelques exemples de l'emploi de cette forme ϯ, dans les textes hiéroglyphiques eux-mêmes : tel est celui que j'ai rencontré parmi les inscriptions d'une superbe caisse de momie

---

* Ce verbe précède alors le qualificatif ou nom d'agent exprimant l'*attribut*, les pronoms suivent immédiatement cet attribut. Au reste, cette troisième forme de conjugaison, la plus ancienne, ne s'est conservée dans sa simplicité primitive que pour le qualificatif ϫⲱ *disant*. Évidemment c'est là un reste de la conjugaison telle qu'elle avait lieu dans la langue hiéroglyphique.

(celle de *Sotimes*) au Musée royal du Louvre, dans la légende d'Isis pleurant sur le corps d'Osiris. Cette légende porte l'expression hiéroglyphique des idées suivantes : « Isis la puissante, mère divine, fille du soleil, rectrice de l'occident, a dit : *Je pleure* [RIM-TI (en copte *id.*), **41**, 67.] *sur toi, frère divin*, etc., etc. »

Une seconde forme pronominale qui offre une variante remarquable est celle de la seconde personne singulière au féminin, qui s'écrit tantôt ⲉ, tantôt ⲧⲉ. Quelle que puisse être ici l'origine de la consonne ⲧ dans la syllabe ⲧⲉ, il est certain (et la comparaison des Rituels m'en a offert mille et une preuves) que les Égyptiens ont *toujours* employé pour le féminin cette dernière forme de pronom de préférence à toute autre, par la raison sans doute que le ⲧ était le distinctif particulier et spécial du genre féminin. Je n'ai pas encore rencontré d'exemples assez évidens de la forme pronominale ⲉ dans les textes hiéroglyphiques, et il est à remarquer que dans le copte même, cette forme n'est employée que dans un petit nombre de cas particuliers. Au reste, il ne faut pas oublier que la voyelle ⲉ ou ⲓ est, dans le copte, une des marques générales du genre féminin et j'aurai occasion de faire voir dans la suite de ce volume qu'elle ne l'est pas moins dans les inscriptions hiéroglyphiques.

Les textes égyptiens ne m'ont offert aucun exemple de l'emploi de la variante copte ⲧⲉⲛ pour exprimer le pronom de la première personne du pluriel : il n'a jamais été représenté que par la consonne N (le copte ⲛ), tel que Champollion nous l'offre (cf. les tableaux de la planche **42**). Ce n'est que pour distinguer la forme habituelle du pronom de la seconde personne plurielle ⲧⲉⲛ de la forme précitée du pronom de la première personne (même genre), que ce ⲧⲉⲛ est devenu ⲧⲉⲧⲉⲛ lorsqu'ils étaient employés pour la conjugaison des verbes.

La variante la plus remarquable que nous rencontrons dans la comparaison des pronoms coptes avec les formes des pronoms égyptiens, tels que Champollion nous les offre, consiste dans le pronom de la troisième personne du pluriel, en copte ⲛⲧⲟⲟⲩ ou ⲟⲩ, et en égyptien NTSN, ou SN, SEN : l'origine de cette variante a besoin d'être bien éclaircie. On aura sans doute observé que dans le tableau des pronoms affixes de la langue copte, que j'ai eu précédemment l'occasion de

présenter, j'ai enregistré une forme ⲥⲉ, comme variante, dans le copte même, du pronom plus généralement usité ⲟⲩ, abréviation de ⲛ̄ⲧⲟⲟⲩ, *ils*, ou *elles* : la variante dont je viens de parler ne m'a été offerte jusqu'ici que dans la conjugaison des verbes, mais il est vrai de dire que, dans ce dernier cas, elle est beaucoup plus usitée que la forme ⲟⲩ. Maintenant, quoi qu'il en soit de la fréquence de son emploi, la circonstance d'ailleurs réelle de cet emploi suffit pour nous autoriser à admettre sa coexistence dans la langue parlée des Égyptiens avec la forme ⲟⲩ. C'est ce dont les textes hiéroglyphiques eux-mêmes ne nous permettent pas de douter. Parmi les variantes les plus intéressantes que j'ai recueillies dans la comparaison des différens exemplaires du Rituel, je compte les suivantes : MR-SEN (**41**, 68), au chap. 10, VIIe sect. (IIe part.), pap. R. C., MR-OU (*ib.* 69.), *ils aiment* (cf. le copte ⲙⲣⲣ, *aimer*), var. du pap. R. T. *ibid.* : SOM-SEN (**41**, 70), chap. 10 (X^e sect. (IIe partie), pap. R. C.; SOM-OU (*ib.* 71), *ils mangent* (cf. le copte ⲟⲩⲱⲙ), var. du papyrus R. T. J'ai déjà eu l'occasion de citer un troisième exemple du même genre à la page 109 de ma *Campagne de Rhamsès-le-Grand* : il consiste dans la transcription égyptienne du pronom *possessif* de la troisième personne du pluriel. On sait que cette sorte de pronoms se forme dans la langue copte au moyen des articles mis en union avec les formes de pronoms *affixes* : or, tandis que le pronom *possessif* en question se lit généralement, dans les textes en écriture *hiéroglyphique*, par PASEN, l'exemplaire en écriture *hiératique* du grand Rituel conservé au Musée du Louvre m'a offert (fol. 27) une transcription exacte du copte ⲡⲟⲟⲩ, POOU, précisément là où les autres exemplaires font usage de la forme ordinaire PASEN.

Quant à l'analogie que je prétends reconnaître dans l'égyptien SEN, avec le copte ⲥⲉ, il existe toujours, il est vrai, une différence entre ces deux formes; mais l'étude comparative des textes nous l'explique d'une manière évidente. J'ai déjà représenté dans le *tableau* hiéroglyphique des pronoms *affixes* (pl. **42**) la variante notée *c* (6), parmi celles que Champollion a découvertes de l'orthographe du pronom de la troisième personne du pluriel : cette variante ne peut être lue que par SE (en ajoutant la voyelle), ce qui offre une transcription

exacte de la forme copte ϹƐ. Le chap. 9, IXe sect. (IXe partie), pap. R. C., m'a offert cette même variante du pronom SEN (qu'emploie au même endroit le pap. R. T.) sous une forme encore plus simple quant à son orthographe : c'est celle que j'ai rangée sous le n° 72, 41. Le pap. R. C. m'a offert au chap. 9, VIIIe sect. (IIe part.), une variante orthographique bien plus remarquable encore : cette variante (41, 73) est écrite SR : le pap. R. T. emploie à sa place la forme SEN : j'ai déjà eu occasion de démontrer ailleurs * que dans les textes hiéroglyphiques la lettre R (une *bouche*) est continuellement remplacée par la voyelle E; il n'est donc nullement douteux pour moi que notre variante n° 73, 41, ne puisse être lue par SE, ϹƐ. Maintenant l'existence dans les textes égyptiens de la forme copte exacte ϹƐ, (SE) étant indubitable, comment cette même forme a-t-elle pu s'écrire par SEN? En parlant, à l'article précédent H. I. 4, des différentes manières dont on a marqué le *pluriel* des noms dans les textes égyptiens, j'ai oublié de faire observer, à propos de la forme du pluriel *figuratif* consistant dans *trois barres*, qu'on rencontre quelquefois ces *trois barres* remplacées par un groupe qui consiste dans la forme *linéaire* de la *ligne ondulée* N, accompagnée ordinairement par les *trois barres* en question (41, 74) : tel est le cas du pap. R. C. au chap. 10, VIIe sect. (IIIe part.) dans l'orthographe hiéroglyphique du mot TOR-EUE (41, 75), *adorations*, que le pap. R. T. remplace par l'orthographe 76, *ibid.* : il est bien probable que cette seconde orthographe ne se prononçait que comme la première TOR-EUE, ou TOR-EU (en copte, *id.*). Quoi qu'il en soit, cette variante de la forme *figurative* du pluriel qui remplaçait la forme copte (forme quelquefois hiéroglyphique aussi) ΟΥ, OU, ƐΥ, EU, ƐΥΙ, EUI, me semble jeter un grand jour sur l'origine de la consonne N (la *ligne ondulée*), qui, dans la forme écrite du pronom SEN, précède les *trois barres*, marque figurative du pluriel. L'emploi simultané des formes écrites précédemment citées (72, 73, 41), dont la première nous représente la forme exacte employée dans la langue

---

* Cf. ma *Campagne de Sésostris*, page 78, *seqq*. J'aurai occasion de revenir sur cette même question dans le courant de ce volume.

parlée (le copte ⲤⲈ), démontre à mon avis que ce SE ou ⲤⲈ n'est absolument qu'une *abréviation*, ou tout au plus qu'il représente la *prononciation* ordinaire de la forme graphique pure SEN. Il y a plus: la désinence ou (le copte ⲞⲨ) ne paraît être elle-même que la prononciation de la forme *graphique* la plus abrégée du pronom SEN. J'ai trouvé au chap. 14, sect. IV, (IIe partie), pap. R. T., l'abréviation toute *figurative* 77, **41**, à la place de l'orthographe ordinaire SEN (cf. 68, **41**, etc.), qu'emploie le papyrus R. C. : or, j'ai démontré dans l'article précédent H. I. 4, qu'une marque figurative identique (*trois barres*, cf. 77, **41**) remplace ordinairement la désinence copte du pluriel ⲞⲨ, ou. Rien n'empêche donc de croire que les Égyptiens aient cherché à imiter dans leur langue *parlée* cette même abréviation *.

Les rapprochemens que je viens de présenter me paraissent jeter une lumière tout-à-fait nouvelle sur la question des pronoms égyptiens; ils sont en même tems un appendice et un véritable commentaire du tableau isolé et dénué de toute démonstration, que Champollion a esquissé dans sa *Grammaire hiéroglyphique*. Mais l'étude des textes m'a démontré l'existence d'autres circonstances encore relatives à cette même question des pronoms : je dois en parler ici. Lorsque l'on compare les deux espèces de pronoms que nous venons d'analyser, les pronoms *isolés* et les pronoms *affixes*, on est naturellement porté à reconnaître une analogie parmi les diverses formes de ces différens pronoms : les grammairiens coptes s'accordent même à voir dans les pronoms *affixes* la véritable forme *primitive* des pronoms égyptiens en général. Ils regardent les pronoms *isolés* ⲀⲚⲞⲔ, ⲚⲐⲞⲔ, ⲚⲐⲞϤ, etc., comme des pronoms *composés* de la préposition Ⲛ, du

---

* Le tableau des différentes formes des pronoms affixes coptes, que j'ai reproduit à la page précédente 116, nous offre pour le pronom affixe de la troisième personne du pluriel la variante ⲤⲈ au lieu de ⲞⲨ, *ils* ou *elles*. J'aurais voulu ajouter la variante du même pronom, ⲤⲞⲨ, *eos, eas, ea* (au lieu de ⲤⲈ), que j'avais depuis long-tems remarquée à la page 59 de la *Grammaire copte* de Scholtz; mais notre tableau était déjà imprimé lorsque j'ai pu vérifier l'existence réelle de cette forme ⲤⲞⲨ dans les textes coptes; aucun dictionnaire ne l'a enregistrée. On en trouve pourtant un exemple incontestable à la page 280 des *Ægyptiorum codicum reliquiæ* de Mingarelli, et un autre à la page 12 de la *Grammaire copte* de Tuki. Cette nouvelle variante confirme pleinement les rapprochemens que je viens de soumettre.

monosyllabe ⲧⲟ, (qu'on a cru être une modification de ϩⲟ ou ⲧϩⲟ, ⲧϩⲉ, *dare faciem*), et des pronoms *affixes* ⲓ, ⲕ, ϥ, etc. Quoi qu'il soit de la dérivation des pronoms *isolés*, les textes hiéroglyphiques ne m'ont pas encore offert une preuve évidente de leur prétendue nature *composée*. L'analyse des formes pronominales hiéroglyphiques en général m'engagent à considérer les formes des pronoms *affixes* tout au plus comme étant l'*abréviation* des formes *isolées*. On aura remarqué, dans les deux tableaux de la planche **42**, que l'orthographe la plus ordinaire du pronom *affixe* de la troisième personne du pluriel affecte la même forme que l'abréviation la plus usuelle dans les textes du pronom *isolé* de la même personne au même nombre (cf. premier tableau 6, *b*.). La comparaison des Rituels m'a offert pour tous les pronoms *affixes* une nouvelle orthographe, dont il paraît que Champollion n'a pas eu connaissance, et qui démontre sans réplique, il me semble, que les formes plus généralement usitées de ces pronoms, telles que l'hiérogrammate français nous les a révélées, sont bien en effet une *abréviation* des formes pronominales *isolées*. Les pap. R. T. au chap. 5, sect. 1re, Ire partie, au chap. 6, (*ibid.*), et *alibi*, m'a offert l'orthographe NI, NEI, NAI (**41**, 78), à la place de l'orthographe ordinaire I, *moi* (*ib.* 79), (cf. aussi le deuxième tableau, pl. **42**) qu'emploient dans les mêmes endroits les pap. T. P. et T. T. Le pap. R. T., dans les *Litanies du Soleil* à la sect. III (Ire partie), nous offre l'orthographe NK, NAK (**41**, 80), à la place de la forme ordinaire du pronom affixe K, *toi*, que le pap. T. T. et d'autres portent dans ce même endroit. J'ai rencontré différens exemples du pronom affixe de la troisième personne du singulier écrit par NF, NAF (**41**, 82) : le pap. T. T. m'en a offert un au chap. 13, sect. 1re (Ire partie), et le pap. R. C. au ch. 33, sect. 1re (IIe partie), là où le papyrus R. T. porte l'orthographe ordinaire F, *lui* (**41**, 83.). Le pap. R. C. au chap. 4, sect. VIII (IIe part.), nous offre l'orthographe NTN (**41**, 84), à la place de la forme affixe ordinaire TN (*ibid.* 85), *vous*, qu'on trouve au même endroit dans le pap. R. T. Enfin je lis dans le papyrus R. C., chapitre 25, sect. 1re, (IIe partie), l'orthographe NSN, NSEN (**41**, 86), en qualité de pronom affixe de la troisième personne du pluriel, c'est-à-dire à la place de la

forme ordinaire SEN (**41**, 87), que porte en effet le pap. R. T.*. Il est à remarquer que la forme qu'adoptent en général les textes en écriture *hiératique* pour exprimer le pronom *isolé* de la troisième personne du pluriel est parfaitement identique à la variante que je viens d'indiquer (**41**, 86) de la forme du même pronom *affixe* (cf. le premier tableau de la planche **42**, n° 6, *c*.). Maintenant faudra-t-il reconnaître un simple besoin d'euphonie dans la présence de la consonne N des formes pronominales NOI ou NAI, NAK, NAF, etc., que nous voyons employées à la place des pronoms *affixes* I, K, T, etc., ou bien admettrons-nous que cette N n'est que l'expression (ou l'*abréviation*, si l'on veut) de la syllabe NT des pronoms isolés correspondans ⲁⲛⲟⲕ, ⲛ̄ⲧⲟⲕ, ⲛ̄ⲧⲟϥ, etc. ? Quant à moi, je ne balance pas à regarder les nouvelles formes orthographiques que j'ai découvertes des pronoms *affixes* NOI, ou NAI, NAK, NAF, etc., comme *synonymes* des pronoms ANOK, NTOK, NTOF, etc., et par conséquent les formes ordinaires I, K, F, etc., comme de simples *abréviations* de ces derniers. L'existence dans les textes de quelques abréviations semblables des formes pronominales *isolées* elles-mêmes **, me paraît être une circonstance assez décisive en faveur de mon opinion. Mais une autre observation la confirme encore : on remarque que l'orthographe de notre forme pronominale *affixe* NAI, *moi*, (**41**, 78), ne consiste pas exactement (de même que les autres formes NK, NF, etc., comparables aux formes *isolées* NTOK, NTOF), dans la reproduction de l'initiale N suivie immédiatement de la finale qui serait un K (cf. ANOK, NOK), mais que l'initiale se trouve dans ce cas suivie du *déterminatif* générique du pronom de la première personne du singulier, *l'image d'un individu assis, le bras levé* *** : cette circonstance n'a pu avoir

---

* J'en ai trouvé d'autres exemples dans le même pap. R. C., un entr'autres au chap. 22, sect. 1re (IIe partie).

** Je viens de les citer plus haut : ce sont les suivantes : Le n° 6, *b* (premier tableau de la planche **42**), comparable à la forme *affixe* 6, *a*, du deuxième tableau ; le n° 6, *c*, (1er tableau), comparable à la forme *affixe* 86, **41**.

*** J'ai déjà fait observer précédemment que l'emploi de cette image dans l'expression hiéroglyphique du pronom de la première personne ANOK, *moi*, sert beaucoup plus à *déterminer* la signification du pronom en question, qu'à exprimer la voyelle *i* ou *e*, dont il est un des représentans.

lieu que par suite du dessein prémédité de reproduire en abrégé la forme écrite la plus ordinaire du pronom *isolé* de la première personne, telle que nous l'offre le premier tableau de la pl. 42, sous le nº I. *c*. Au reste, quant aux formes plus ordinairement employées, I, K, F, etc., considérées comme de simples formes abrégées des pronoms ANOK, NTOK, NTOF, etc., elles rentrent parfaitement dans un même système d'abréviation que celui d'après lequel on emploie dans les textes hiéroglyphiques la contraction I, k, F, etc., du pronom possessif NEF, NEK, etc., *.

(H, I, 8.). Ce mot se lit R, RO, ou ERO; c'est une préposition à laquelle je donne ici la signification de *pour*, et qui en a bien d'autres analogues, *versùs*, *à*, *ad*, *in*, *dans*, etc. On sait que la langue copte emploie, pour exprimer ces mêmes idées, une préposition dont la forme ordinaire est celle de ⲉ̀ : aussi Champollion regardait-il l'expression hiéroglyphique dont il s'agit ici comme étant une *forme ancienne* de la préposition copte, que je viens de citer ⲉ̀, *versùs*, *ad*, *contrà*, etc. J'ai déjà parlé de cette opinion du savant français dans ma *Campagne de Rhamsès-le-Grand* **, où j'ai eu la première fois l'occasion d'exposer mes idées particulières sur le véritable correspondant copte de la préposition égyptienne dont il s'agit ici. Il lui était permis de croire que la préposition qu'en copte nous trouvons écrite ⲉ̀, s'écrivait anciennement par ⲣ ou ⲉ̀ⲣ, car il est certain que les anciens Égyptiens ont attribué aux sons E et R une affinité non moins marquée que celle qu'ont reconnu les Indiens parmi ces deux sons mêmes. L'étonnement que l'on éprouve d'abord en vérifiant cette circonstance diminue lorsqu'on réfléchit que si la lettre R ne peut être à la rigueur considérée comme une voyelle, on ne peut nier qu'elle ne participe beaucoup à la nature de voyelle par la facilité avec laquelle elle se lie aux articulations sans voyelles intermédiaires : aussi les grammairiens indiens ont considéré l'R comme une *semi-voyelle*. Au reste, les variantes des différens exemplaires des

---

* Voir ma *Campagne de Rhamsès-le-Grand*, pag. 63, *seqq*. Voir, aussi dans la suite de ce volume, l'article H, I, 15.

** Pag. 79, *seqq*.

Rituels établissent le fait d'une manière incontestable : au chap. 25, 1re sect, (IIe part.), pap. R. T., on lit le mot TR, (41, 88), que le papyrus R. T. remplace par l'orthographe TE (*ibid.* 89); le pap. R. T. au chap. 22, 1re sect. (IIe part.), porte le groupe phonétique KEHOU (41, 90), et le pap. R. C. le remplace par l'expression graphique KRHOU (41, 91). De même j'ai rencontré dans quelques manuscrits * le mot copte ⲛⲁⲡⲣⲉ, *grain, grains*, transcrit par NAPE (41, 92), au lieu de NAPRE (*ibid.* 93), qu'on trouve bien plus habituellement.

Quant à moi, nonobstant ce fait remarquable, diverses circonstances m'empêchent pourtant de partager entièrement, dans notre cas, l'opinion de mon savant maître. Au surplus, un rapprochement très-simple me paraît démontrer que, sans supposer l'existence d'une forme plus ancienne de la préposition copte ⲉ̀, notre forme orthographique R, RO ou ERO, peut s'expliquer très-bien par la comparaison de cette dernière langue; j'en reconnais l'origine dans la *préposition composée* ⲉⲣⲟ ou ⲉⲣⲱ, qui, en prenant les pronoms en *affixes*, devient ⲉⲣⲱⲓ, ⲉⲣⲱⲕ, ⲉⲣⲱϥ, etc., *vers moi*, *vers toi*, etc. Cette préposition copte ⲉⲣⲱ, se compose de ⲉ̀, *versùs, ad*, et de ⲣⲟ ou ⲣⲱ, *bouche* **; or, je n'ai pas vu qu'on ait exprimé une seule fois dans les textes hiéroglyphiques notre préposition hiéroglyphique R, par d'autre signe que celui d'*une bouche*. C'est là une circonstance

* Entre autres dans le pap. R. T. et R. C. au chap. 2, VIIe sect., IIe part.

** Qu'il me soit permis de rappeler ici que c'est moi qui ai le premier indiqué ce rapprochement, fécond en conséquences, du copte ⲉⲣⲟ, qui sert à fixer l'origine et la valeur de la préposition hiéroglyphique R : on peut vérifier cette assertion à la page 24 de ma *seconde lettre sur les principales expressions qui servent à la notation des dates*, publiée *depuis deux ans*. Je me vois obligé de relever ici cette circonstance, à la vérité fort peu importante pour la science, depuis que j'ai remarqué que dans une note à la page 457 du *deuxième* volume des *Monumenti civili dell' Egitto*, qui vient de paraître, M. Rosellini a cru pouvoir tout bonnement s'approprier mes observations. Comme tous les amis et disciples de feu Champollion n'ignorent pas que les différentes explications que M. Rosellini a publiées jusqu'ici sont très-souvent dues à l'hiérogrammate français, et comme le savant professeur de Pise, apparemment pour ménager l'espace, a adopté le système d'y supprimer le nom de son illustre maître, on pourrait croire qu'il en est de même de l'auteur du rapprochement en question (ⲉⲣⲟ avec R), que de mon côté j'ai pourtant publié comme m'appartenant. Je ne pouvais m'abstenir de le réclamer ici, sans courir le danger d'essuyer les mêmes reproches que le savant toscan.

qu'il n'est pas permis de négliger en fait d'écritures égyptiennes. On ne doit pas s'étonner de voir la voyelle initiale ⲉ disparue dans l'orthographe hiéroglyphique de la préposition ⲉⲣⲟ, nonobstant la présence de cet ⲉ (*versùs*) que semble réclamer impérieusement l'étymologie du mot (ⲉ-ⲣⲟ, *vers la bouche*) : la comparaison des Rituels m'a offert une foule d'exemples où la voyelle E initiale, suivie de la consonne R, a été omise *dans l'écriture* *. On la suppléait dans la *prononciation* du mot; il y a dans ce fait quelque chose qui tient de la nature de l'*esprit* grec tracé au-dessus de l'ρ initiale qu'on voit souvent dans des mots grecs transcrits par les livres coptes, remplacé par un ⲉ, qui alors précède l'ⲣ. Au reste, nous avons déjà eu occasion d'analyser l'orthographe hiéroglyphique d'une autre préposition égyptienne composée, qui a pour initiale le même ⲉ dont il s'agit ici, et où cette lettre se trouve supprimée. Voir H. I. 3.

Quoi qu'il en soit du correspondant exact de notre préposition R, que ce soit le copte ⲉⲣⲟ, ou bien la ⲉ̀ qu'on trouve si souvent usité dans cette langue, il n'est pas permis de douter qu'elle n'en ait emprunté, dans les textes hiéroglyphiques, toutes les acceptions *apud, ad, in, contrà, versùs, pro*, etc., etc. : je n'en veux d'autres preuves que les suivantes. Il existe au Musée royal du Louvre un petit manuscrit funéraire en écriture *hiératique* appartenant à la momie d'un certain *Arsiesi*, prêtre qui fut revêtu de hautes fonctions **, et renfermant un extrait de certaines parties du grand Rituel funéraire. Ayant collationné ce manuscrit avec celui de la momie de *Petamenof*, fils de *Cléopâtre Candace* qu'on trouve au Cabinet des Antiques, et qui reproduit en grande partie le même texte égyptien, j'ai remarqué, soit à la ligne 16, soit à la ligne 17 du papyrus *Arsiési*, le groupe n° 94 (**41**), que le papyrus Pétamenof remplace par la forme *hiératique* (95, **41**) de la préposition hiéroglyphique en question, R,

---

* Cf. par exemple les pap. T. T. et R. C. au chap. 7 (11ᵉ sect. (IIᵉ part.).

** C'est le même manuscrit dont Champollion parle dans sa *Notice sur le pap. hiératique et les peintures du cercueil de Pétamenoph*. Paris, 1827. J'ai découvert au musée de Leyde un second papyrus appartenant au même individu, en écriture hiératique, et d'une étendue beaucoup plus considérable que celui du Louvre : ce second papyrus nous apprend que *Arsiesi* a vécu sous Auguste.

dans les phrases : « Tu as justifié le dire d'Osiris *envers* ses ennemis », et « *vers* la région de Poun ». La lecture du groupe 94 (41) n'est pas douteuse ; le *roseau* et la *caille* ou *poulet*, dont il reproduit les formes *tachygraphiques*, ne peuvent être transcrites que par OOU, OF, ou bien OB et OBE, en ajoutant la seconde voyelle. Or je compare ce mot au copte ⲟⲩⲃⲉ qui signifie *contrà*, *versùs*, *ad*, etc. : telle fut donc aussi la signification de la préposition R qu'emploie à sa place le papyrus *Pétamenoph*.

La comparaison des différens exemplaires du Rituel m'a offert des preuves non moins concluantes de la véritable signification de la préposition hiéroglyphique R : tel exemplaire nous l'offre à la place de la préposition N (le copte ⲛ̀) qu'emploie tel autre exemplaire pour désigner le *génitif* des noms *; je l'ai vue non moins souvent remplacer la préposition M ou HM (le copte ϧⲙ), *dans*, *ad*, etc. **. Aussi il n'est pas rare de rencontrer dans les textes de toute époque notre préposition R employée en composition pour former des *adverbes* qui nous restent dans le copte, tantôt transcrits par ⲁ̀, tantôt par ⲉ̀ : tel est le cas de l'adverbe ⲉⲑⲏ, ⲉⲧϧⲏ, (par analogie ⲁ̀ⲑⲏ), *devant*, qui s'écrit en hiéroglyphes, tantôt par RTHI (41, 96), tantôt par MTHI (*ib*. 97). Il en est de même de l'adverbe ⲙⲙⲁ, ⲙⲙⲁⲩ, ⲙⲡⲙⲁ (autrefois écrit ⲉ̀ⲙⲁ, ⲉ̀ⲡⲙⲁ) *hic*, *illic*, *ibi*, *à la place*, qu'on trouve en égyptien orthographié par RMA (41, 98). En adoptant l'opinion de Champollion que j'ai citée sur la nature et la véritable prononciation de la préposition R, on pourrait lire ces adverbes par ETHI, ⲉⲑⲏ (41, 96), EMA, ⲉⲙⲁ (41, 98), etc. : cependant le texte hiéroglyphique que nous analysons semble faire une véritable distinction entre l'orthographe et la lecture d'EMA et de RMA, puisque, tandisqu'à la ligne XI, 30, nous le voyons employer cette dernière orthographe RMA à la ligne VII, 43, il fait usage, pour exprimer la même idée, d'un groupe dont la lecture est bien exactement celle de EMA. D'autre

---

* Cf. pap. T. T. et R. T., chap. 2, 1re sect. (Ire part.) ; pap. R. C. et R. T., chap. 25, 1re sect. (IIe part.), etc.

** Cf. pap. R. C. et R. T., chap. 21, 1re sect. (IIe part.), etc.

part, cette même inscription emploie notre préposition R isolée dans une acception qui lui prête une ressemblance remarquable avec le copte ɛ̀ : on sait que cette ɛ dénote souvent le *participe*; nous allons rencontrer à la ligne II, 13, un exemple de l'emploi de la préposition R pour remplir une fonction tout-à-fait semblable.

(H, I, 9). Ce mot est l'expression d'un nom *composé*. Dans la langue copte, ce n'est que la réunion de deux ou plusieurs noms *primitifs* ou *dérivés* qui donne origine aux noms composés; dans les textes hiéroglyphiques on trouve ces mêmes noms rendus de quatre manières distinctes par la diversité des élémens combinés, c'est-à-dire :

1° Par la transcription entière du mot en caractères *phonétiques* :

2° Par l'union d'un caractère *figuratif* à un caractère *symbolique* :

3° Par un caractère *symbolique* et un groupe *phonétique* :

4° Enfin par un caractère *figuratif* uni à un groupe *phonétique*.

C'est à cette dernière méthode d'expression qu'appartient le mot composé dont il s'agit ici. En effet, le signe initial de notre groupe est un caractère *figuratif* représentant l'idée *édifice*, *habitation* d'un ordre distingué; *la marque* habituelle des figuratifs * l'accompagne, vient ensuite un autre caractère figuratif représentant *le plan d'une maison* ou *d'une chambre* : enfin les trois signes qui viennent après se lisent SNSCH ou en suppléant la voyelle médiale SANSCH **. Examinons maintenant quelle est sa signification.

Lorsque j'ai défini le caractère initial comme étant le *figuratif* de l'idée *édifice, demeure, habitation*, c'était dire que telle est sa signification. Il est possible d'établir d'une manière authentique quel était le mot par lequel on remplaçait habituellement ce caractère-image dans la lecture : cette circonstance servira à démontrer sa véritable signification. En examinant à l'article H, I, 6, l'orthographe hiéroglyphique du nom de la nécropole de Thèbes, dont la traduction

* Cf. mes *Lettres sur la notation des dates*, etc. Ire Lettre, page 23; IIe Lettre, page 56. Voir H. I. 18.

** Le passage en question du texte *hiéroglyphique* de Rosette, tel que nous l'avons reproduit à la planche 1, porte SATSCH au lieu de SANSCH; mais d'après l'inspection d'une seconde empreinte du monument original que j'ai sous les yeux, le *segment de sphère* T doit être remplacé par l'image d'un *vase* N. Cf. l'*Errata corrigé* de l'Atlas.

grecque du papyrus Casati nous a conservé la transcription exacte, on a dû remarquer que le caractère hiéroglyphique correspondant à la syllabe *thy* (Θυ) du mot *thinabounoun*, Θυναβουνουν, consiste dans le même caractère idéographique, initiale du groupe que nous examinons ici : nous pouvons en conclure avec toute confiance que telle était sa prononciation. Or, cette syllabe Θυ est pour moi une transcription évidente du copte ⲧ. ⲏⲓ, *la maison*, *la demeure*, qu'on écrirait à la manière thébaine par ⲑⲓ, tout-à-fait comme le traducteur grec l'a fait. Il est vrai que les textes coptes emploient le mot ⲏⲓ, *maison*, avec l'article du genre masculin ⲡ (ⲡ. ⲏⲓ), plutôt qu'avec l'article féminin ⲧ (ⲧ. ⲏⲓ), comme je le suppose ici; mais tous les exemples que j'en ai rencontrés dans les textes hiéroglyphiques confirment pourtant cette dernière orthographe. Du reste, je puis appuyer mon assertion sur des preuves irréfragables. J'ai dit plus haut que le caractère initial du groupe hiéroglyphique dont il est question représente l'idée d'habitation d'*un ordre distingué* : j'ai voulu indiquer par là son emploi particulier en comparaison de l'emploi du caractère un *plan de maison* ou d'*une chambre* (le troisième dans notre groupe), qui sert aussi à exprimer, mais d'une manière générale, l'idée d'*habitation*. Maintenant je dois faire observer que le Rituel gnostique égyptien conservé au musée de Leyde nous offre à la ligne 20 de la colonne X, dans une phrase exprimant l'idée *demeure des étoiles*, le caractère dont je viens de parler, transcrit par les lettres grecques THI, *la demeure*. Je puis citer un second exemple non moins positif en faveur de la circonstance de l'article féminin ⲧ donné au mot ⲏⲓ, *maison*, dans les anciens textes égyptiens : une stèle royale du musée de Turin m'a offert l'orthographe hiéroglyphique du nom propre de femme que les Grecs ont transcrit par Αθυρτη, c'est-à-dire *la demeure d'Athyr*, *habitaculum Veneris ;* c'est le suivant (42, 7), où l'expression tropico-phonétique ordinaire du nom de la déesse égyptienne *Athor*, Αθυρ *, se voit accompagné de notre caractère *le plan de maison* pré-

* Que l'on observe cette expression hiéroglyphique du nom de la Vénus égyptienne : Plutarque nous dit, dans son traité *de Iside et Osiride*, que *Hathor* ou *Athor* signifiait littéralement *la demeure mondaine*, *l'habitation d'Horus*. En effet, notre expression consiste dans le caractère figuratif représentant *la*

cédé de la note des figuratifs, pour exprimer la syllabe ⲧⲏ (le ⲑⲓ, et le ⲧⲏⲓ précédemment cités) de la transcription grecque Αθυρτι.

On rencontre souvent dans les textes notre caractère figuratif initial avec le signe *le segment de sphère* tracé à l'intérieur (42, 8); ce signe est l'abrégé de la *note* ordinaire des figuratifs (42, 9), qu'on y trouve quelquefois exprimée tout entière. Dans d'autres cas, comme à la ligne I, 24, et VI, 28, du texte que nous analysons, au lieu de la *note* dont je viens de parler, on y voit intérieurement écrit le caractère symbolique *dieu* (cf. H, II, 4); il sert alors à exprimer l'idée de *temple*, c'est-à-dire *habitation d'un dieu*.

Comme je l'ai déjà fait noter, le signe *le plan d'une maison*, le troisième dans notre groupe, a été souvent employé dans toutes les différentes acceptions où l'on rencontre le signe figuratif *habitation d'un ordre distingué* *. Mais, quant au premier de ces deux signes, il a été aussi consacré à un usage particulier : Champollion nous l'a déjà appris. On le plaçait presque toujours à la suite des noms figuratifs, symboliques ou phonétiques des différentes espèces d'habitations, d'édifices ou de partie d'édifices, comme *déterminatif générique :* tel est le cas du groupe précité de la ligne I, 24, et VI, 28, qui sert à exprimer l'idée de *temple*. Il y a plus : le caractère *le plan d'une maison* remplace souvent dans les textes égyptiens l'expression ⲙⲁⲛ̀ (*le lieu de*), qui, dans la langue copte, sert à former *les noms*

---

coupe d'une chambre (variante calligraphique du signe initial du groupe en question H, I, 9), et l'*épervier*, symbole particulier du dieu *Horus*, en égyptien HÔR, ϩⲱⲣ. Maintenant il est évident que la syllabe HAT, ϩⲁⲧ, ou AT du mot *Hathor*, *Athor*, qui remplace dans la prononciation le caractère figuratif la *coupe d'une chambre*, signifiait, suivant Plutarque, *habitation*, οικος. Si ce mot HAT ϩⲁⲧ, ne doit pas être comparé au copte ϩⲁⲉⲓⲧ, πυλῶν, *janua*, etc., je ne crois pas qu'on puisse le ramener à d'autre racine égyptienne mieux qu'au mot en question ⲏⲓ, *maison*, qui, lu en union avec l'article et à la manière égyptienne, c'est-à-dire avec cet article mis indifféremment *avant* ou *après* le substantif (cf. *infrà*), peut avoir été prononcé soit ⲧⲏⲓ, soit ⲏⲓ ⲧ.

* Je dois ajouter ici que le caractère *le plan d'une maison* se rencontre souvent dans les stèles employé comme le mot français *maison* dans le sens de *famille*, *gens qui composent la maison :* c'est dans la phrase suivante (42, 10) ⲏⲓ-ϥ ⲣⲱⲧ-ⲛ̀-ⲙⲓⲥⲉⲩ-ϥ ⲙⲛ̀, c'est-à-dire, *sa maison, et la race de ses enfans posent* ou *ont posé* (ce monument). Voir stèles funéraires *passim*.

de lieu et de tems de l'action : ainsi l'on trouve, par exemple, le groupe **42**, 11, pour exprimer l'idée de *sanctuaire;* c'est le ⲙⲁⲛⲟⲩⲁⲁⲃ des Coptes (le mot ⲟⲩⲁⲁⲃ est exprimé par le *vase qui verse de l'eau* ou, et la *jambe* B). C'est par cet emploi particulier du caractère en question que j'explique sa présence dans notre groupe à la suite de son synonyme le signe figuratif *édifice* ou *habitation*.

Il est facile de fixer le sens de l'expression phonétique SNSCH ou SANSCH; son identité avec le copte ⲥⲁⲛϣ, *nutrire, alere*, est complète : nous avons donc dans le groupe entier l'expression hiéroglyphique de l'idée complexe *édifice, habitation, lieu où l'on nourrit* (le dieu Apis : nous allons voir qu'en effet il est fait mention u *dieu Apis vivant, le bœuf Apis*). Je n'ai guère rencontré dans les textes égyptiens le mot SANSCH en union avec un déterminatif quelconque * : les inscriptions sculptées à Bet-oually sur un bas-relief qui représente *la déesse Anouke nourissant* le Pharaon Rhamsès II, m'ont offert l'orthographe n° 13, **42**, qui se lit toujours SANSCH.

(H, I, 10). NTE, *de*, préposition qui remplace le *cas génitif* des Latins, et correspond au copte ⲛ̀ⲧ, ⲛ̀ⲧⲉ, qui en est une transcription exacte. Les textes égyptiens font bien plus souvent usage en pareille circonstance de la préposition N (**42**, 14, et ses homophônes), ou M (*ib.* 15), dont le copte ⲛ ou ⲙ̀, *de*, sont aussi une transcription **. Les textes en écriture *hiéroglyphique* ont omis quelquefois cette marque de rapport lorsque deux noms sont en construction; mais alors le terme antécédent précède le terme conséquent. Je connais fort peu d'exemples dans les textes *hiératiques* où la préposition NTE ou N ait été omise.

Les textes égyptiens de toute époque m'ont offert de nombreux exemples des variantes 15 et 16, **42**, employées à la place de l'orthographe dont fait usage notre texte hiéroglyphique. Il est nécessaire

---

* J'ai lu quelque part dans le Rituel funéraire le mot SNSCHN, SENSCHEN (42, 12), avec le déterminatif *un enfant qui porte sa main à la bouche*; mais à part la petite différence qui existe entre SNSCHN et SANSCH, ⲥⲁⲛϣ, je ne suis pas sûr qu'il ait été employé dans le sens de *nourrir*.

** Les variantes des manuscrits funéraires m'ont offert de nombreux exemples de ces deux prépositions employées indifféremment l'une pour l'autre, pour exprimer le cas génitif.

de ne pas confondre toutes ces différentes expressions de la préposition NTE, soit avec les expressions identiques dans leur forme du mot conjonctif NTE, *qui*, *quæ*, *quod* (le copto-thébain ⲚⲦⲈ, ⲚⲦ) *, soit avec l'orthographe hiéroglyphique du pronom dérivé, deuxième personne fémin. sing., *à toi* (en copte ⲚⲈ), qui s'écrit souvent comme la variante précitée **42**, 16.

(H, I, 11.). Nom du dieu Apis, divinité égyptienne, l'un des fils d'Osiris, le deuxième des quatre génies de l'Amenthé **, l'un des ministres du dieu *Thot* psycopompe ***. Ce nom, tel que nous le voyons orthographié ici, se lit HAP; autrefois il s'écrit API (**42**, 17) : il est inutile de citer les divers passages des différens exemplaires du Rituel funéraire qui m'ont offert les deux orthographes employées l'une pour l'autre. Le savant Jablonski et d'autres ont déjà fait la remarque que le nom HAP ou API peut être dérivé soit du mot copte et égyptien ⲱⲡ, ⲱⲡⲓ (au passif ⲏⲡⲓ), *numerare*, *reputare*, *rependere*, soit du mot ϩⲁⲡ, *judicium*, *sententia*. Les monumens confirment cette étymologie : dans la scène de la *Psycostasie*, reproduite dans presque tous les exemplaires du Rituel funéraire à la fin de la IIe partie, on remarque l'image d'un cynocéphale, symbole connu du dieu Apis ****, assise au-dessus de la colonne qui porte la balance : dans plusieurs passages soit du Rituel, soit des différens monumens funéraires, il est fait mention du dieu Apis, comme du génie qui préside à la pondération des actions des ames sur la balance infernale. Cette terrible balance était confiée à sa garde.

L'orthographe HAP du nom du dieu Apis que porte notre texte, est suivie de l'image de la *croix ansée*, expression symbolique ordinaire de l'idée *vie* ou *vivant* (cf. *infrà* H, II, 8.). L'emploi de ce signe est sans doute en rapport avec la circonstance de l'*image vivante* du dieu Apis qu'on adorait en Égypte; on peut même dans notre cas regarder la *croix ansée* comme expression absolue du qua-

---

* Voir les exemples de ce mot conjonctif aux lignes VI, 38, et X, 16, de notre texte hiéroglyphique.

** Voir Jablonski, *Pantheon Ægyptiorum*, lib. IV, cap. 2.

*** Voir le *Panthéon égyptien*, par Champollion le jeune.

**** Les images de ce dieu sont constamment figurées avec une tête de cynocéphale.

lificatif *vivant* plutôt qu'un déterminatif : la circonstance de l'indication qui précède du *temple où l'on nourrit* le dieu Apis (H, I, 9), paraît le réclamer. Quoi qu'il en soit, j'ai pu remarquer que souvent notre caractère la *croix ansée* (A ou H) sert à exprimer, de préférence à tout autre homophone, l'initiale hiéroglyphique du nom divin HAP ou API (**42**, 18). Telle est une des variantes orthographiques de ce nom que m'ont offertes les inscriptions d'un superbe sarcophage en basalte vert conservé au musée du Louvre, et appartenant à un fonctionnaire public nommé *Apis*. Parmi ces variantes, on en voit une seconde qui porte pour déterminatif l'image d'un *taureau* *. La même variante se rencontre souvent parmi les inscriptions de toute espèce. On remarque dans ce cas que le déterminatif le *taureau* est presque toujours figuré dans l'*action de fuir* (**42**, 19) : cette circonstance nous rappelle le taureau mystique Απις, lequel était censé emporter la momie d'Osiris, et par imitation celle de tous les défunts, à la catacombe.

Les quatre génies de l'Amenthé, dont j'ai dit que Apis était le *deuxième*, étaient censés présider aux quatre points cardinaux : Apis présidait au nord **. Considéré comme *génie*, son nom a pu être quel-

---

* Le nom du dieu Apis (toujours écrit au moyen des mêmes homophones, entre autres le *niveau*, O ou A, qui est en rapport direct avec l'idée de *rependere*, *judicare*, ϩⲁⲡ, ϣⲱⲡ), ne reçoit ordinairement aucune espèce de déterminatif.

** Cela est prouvé entre autres par les inscriptions qui accompagnent la *Procession des rois* peinte au palais de Medinet-Habou. Je m'abstiens de reproduire ici le passage de ces inscriptions relatif à notre question, puisque sa traduction a déjà été publiée à la page 347 des *Lettres écrites d'Égypte*, etc., par Champollion le jeune. On trouvera dans cette traduction que l'hiérogrammate français a remplacé le nom de *Apis* par celui de *Sis* : cette différence dérive de ce que Champollion ne s'était pas aperçu, à ce qu'il paraît, de l'emploi symbolique du caractère l'*oie* ou *canard*. Ce caractère, considéré comme phonétique, a la valeur de S ; en le voyant doublé, il a transcrit le groupe entier par SIS. Mais, à part toute autre considération relativement au sens tropique particulier que de mon côté je prête à l'*oie* (celui de *génie*, *esprit*), il ne me paraît pas permis de douter dans notre cas de la nature de son emploi réellement symbolique : une circonstance qui le prouve, consiste en ce que les Rituels m'ont offert plusieurs exemples du nom propre du *troisième* des quatre génies de l'Amenthé (Soumantf) exprimé au moyen de *l'image de l'oie* ou *canard tripliquée*.

Au reste, un exemple frappant de l'emploi du *canard* pour représenter l'idée d'*esprit* ou *génie*, je l'ai rencontré dans l'inscription tracée sur la *bannière* d'un des rois dont le prénom nous a été conservé par la table d'Abydos, le quatrième de la seconde ligne. C'est une stèle calcaire du musée de Leyde qui m'a offert cette inscription (**42**, 23) : je la traduis par « *le grand des génies* », c'est-à-dire *le plus grand génie*.

quefois exprimé sous une orthographe particulière qu'il ne sera pas inutile de rappeler ici. C'est celle que j'ai reproduite sous le n° 20, 42 ; elle consiste dans l'image accouplée de deux *oies* ou *canards* ; quelquefois cette représentation a été remplacée par celle de deux oiseaux d'une espèce qu'il n'est pas facile de qualifier (42, 21) *. Or, je dois faire noter que cette orthographe (*deux canards* ou *oiseaux*) est une expression toute symbolique, pour rappeler le *second* des quatre génies parmi lesquels Apis occupait la seconde place. J'ai pu acquérir depuis long-tems la certitude que le caractère *l'oie* ou son synonyme 21, 42, servait à exprimer tropiquement l'idée générale de *ame*, *esprit, génie* ou *dieu*, car les variantes des manuscrits funéraires m'ont souvent offert à leur place, soit l'expression hiéroglyphique toute phonétique du mot ʙᴀï, le βαΐ qu'Horapollon nous atteste avoir eu en égyptien la signification de *ame* **, soit l'expression tropique ordinaire de l'idée *dieu* (cf. *infrà* H, II, 4).

(H, I, 12). ʜᴏ, *et*, *avec*. — Voir ce que j'ai dit à l'article H, I, 2.

(H, I, 13). Je regarde ce groupe comme étant l'expression hiéroglyphique du nom du taureau sacré *Mnévis*, dont il n'est pas rare qu'il soit fait mention dans les textes égyptiens toutes les fois qu'il est parlé de l'autre taureau sacré Apis, au culte duquel il était en quelque sorte associé. Le texte *grec* aussi, à la ligne 31 *seqq.*, où l'on trouve reproduite la partie du décret correspondante au passage du texte *hiéroglyphique* que nous analysons ici, fait mention d'Apis et de Mnevis à la fois τῳ τε Απει και τῳ Μνευει. Ces deux noms divins sont de même rappelés l'un après l'autre dans le texte *démotique* à la li-

---

* Telle est l'orthographe qu'emploient les inscriptions du palais de Medinet-Habou que j'ai citées dans la note qui précède.

** Cf. Horapollon, liv. Ier, 7. J'aurai l'occasion dans la suite d'examiner les différentes expressions hiéroglyphiques que j'ai rencontrées du mot βαΐ. Au reste, quant à celle que je crois reconnaître dans le caractère le *canard*, je puis en citer une preuve en quelque sorte authentique. En comparant l'expression hiéroglyphique des divers noms des Decans, tels qu'on les voit sculptés sur le zodiaque de Denderah, avec la lecture que les anciens auteurs nous en ont conservé, j'ai dû remarquer entre autres le nom presque entièrement symbolique que je reproduis sous le n° 22, 42, et qu'on devrait lire, d'après mon interprétation du caractère tropique l'*oie* ou *canard*, par ᴀᴘᴇ-ʙᴀï ou plutôt ᴛ-ᴀᴘᴇ-ʙɪᴏᴜ, ᴛ-ᴀᴘᴇ-ʙᴏᴜɪ (en mettant l'article devant ᴀᴘᴇ, *caput*, et en donnant la forme plurielle au substantif ʙᴀï), c'est-à-dire *le chef des esprits*. Ce nom, ᴛ-ᴀᴘᴇ-ʙɪᴏᴜ, est celui qui a été transcrit par *Tapibiou* ou *Topibiou*. L'image du Decan au-dessus duquel ce nom se trouve sculpté consiste dans une *tête de bélier*, quadrupède qui rappelait lui-même l'idée de *ame*, *esprit*.

gne XVIII, qui correspond exactement à la ligne précitée 31 du texte grec. Nous aurons occasion d'examiner l'orthographe enchoriale du nom de Mnevis à l'article D. XVIII. 12. Quant à l'orthographe hiéroglyphique dont il s'agit ici, il ne m'a pas encore été possible de m'en rendre compte d'une manière bien claire. Le premier des deux signes qui le composent est un s, et jamais, à ce que je sache, il n'a été employé que dans cette qualité de signe phonétique : celui qui l'accompagne représente une espèce de *pique* ou *lance* qui dans les textes sert quelquefois de déterminatif à un mot qui se lit GER, DJER ou DJOR *, comparable au copte ϫⲉⲣ *acuere, dissipare, excidere*, ou ϫⲟⲣ, *fortis, potens, solidus, munitus*, etc. Il n'est pas impossible que l'expression hiéroglyphique du nom de Mnevis dont il s'agit ici, ait la valeur littérale de *faciens fortitudinem, faisant être fort*, car tel est le sens que donne l'articulation formative s, placée devant l'expression, soit phonétique, soit symbolique, d'une racine quelconque, elle lui donne une signification *relative* ou *transitive* (Voir *infrà* H, I, 21). Je regarde cette étymologie comme d'autant plus probable, que l'expression toute phonétique MNE ou MNI (42, 24), citée par Champollion **, du nom de Mnevis, rappelle par son orthographe même l'expression hiéroglyphique, la plus ordinaire dans les textes, du mot MN (42, 25) (comparable au copte ⲙⲉⲛ), qui signifie *manere, établir*, et quelquefois aussi *rendre permanent, rendre solide*, par analogie *rendre fort* ***. En résumé, je ne balance pas à regarder notre orthographe du nom de Mnevis comme étant une expression phonético-symbolique en rapport avec une idée quelconque dont cette divinité dut être le représentant.

(H, I, 14). EN, *de la part de, par, à, ab*. Je regarde ce groupe comme exprimant une préposition; son fréquent emploi dans les textes ne

---

* Cf. entre autres le pap. R. C., chap. 4, sect. III (IIe partie).

** Voir *Panthéon égyptien*, 13e livraison.

*** Nous aurons occasion de voir dans la suite de ce volume que chez les anciens Égyptiens la voyelle I, employée *à la suite* d'un nom, lui faisait subir dans la signification une modification qui correspond à peu près à celle qu'apporte le ὅ του ou ὅ της (*le-de*) des Grecs : il serait par conséquent permis de traduire le nom même Μνευις ou MNI par ὅ της *fortitudinis*, ou plutôt *faciens fortitudinem*, etc.

permet pas de douter de la signification particulière qne je viens de lui attribuer. Soit que l'on en compare l'orthographe, soit que l'on en compare les différentes acceptions, on est tout d'abord porté à y reconnaître une transcription exacte de la préposition copte ⲛ̀ ou ⲉⲛ. Mais Champollion regardait ce groupe plutôt comme une abréviation de la préposition copte ⲉ̀ⲃⲟⲗϧⲛ̀; en effet, cette dernière exprime bien plus exactement les idées de *par*, *ab*, *de la part de*, par lesquelles se traduit l'hiéroglyphique EN. Quant à moi, je ne puis nullement m'éloigner de l'opinion du savant hiérogrammate, car, à part la petite nuance qui existe entre la signification de la préposition ⲛ̀, ⲉⲛ, et la signification de la préposition ⲉ̀ⲃⲟⲗϧⲛ̀ (hiérog. EN) *, j'ai pu observer que les hiérogrammates ont constamment eu le soin de distinguer, au moyen de l'orthographe le véritable correspondant hiéroglyphique de la préposition copte ⲛ̀, ⲉⲛ (employée plus habituellement pour la déclinaison des noms), et le correspondant de la préposition ⲉ̀ⲃⲟⲗϧⲛ. La préposition ⲛ̀ n'a été presque jamais exprimée que par un des homophones isolés de la consonne N **, tandis que pour les cas où il s'agit d'exprimer exactement l'idée *de la part de* (ⲉ̀ⲃⲟⲗϧⲛ̀), la voyelle E n'a presque jamais été omise.

Très-souvent notre préposition s'écrit EM, (42, 26), au lieu de EN. Nous avons dans le copte aussi la forme ⲉ̀ⲃⲟⲗⲙ̀ ou ⲉⲃⲟⲗϧⲙ synonyme de ⲉ̀ⲃⲟⲗϧⲛ. Il n'est pas rare de lire dans les textes égyptiens des exemples de la préposition hiéroglyphique EN ou EM combinée avec les pronoms affixes; elle rappelle alors les formes coptes ⲉ̀ⲃⲟⲗⲙ̀ⲙⲟⲓ *par moi*, ⲉ̀ⲃⲟⲗⲙ̀ⲙⲟⲕ *par toi*, etc. On rencontrera dans presque toutes les stèles funéraires un exemple assez remarquable de la préposition EM. L'inscription ordinairement tracée sur cette

* Le mot ⲉⲃⲟⲗϧⲛ est composé de la préposition ⲉ, du mot ⲃⲟⲗ, monosyllabe qui signifie *ce qui est au-delà*, *extérieur*, et de la préposition ϧⲛ (analog ⲛ̀).

** Je n'ai guère rencontré jusqu'ici qu'un exemple de la ⲛ, ⲉⲛ, du cas génitif, transcrite en hiéroglyphes avec l'expression de la voyelle ⲉ devant la ⲛ; c'est au chap. 19, sect. 1re (IIe part.), du pap. T. I.

espèce de monumens consiste dans un formulaire qui renferme une sorte de prière au dieu Osiris, et à d'autres dieux de l'Amenthé, pour qu'il s'accordent au défunt des bœufs, des oies, du vin, du lait, des pains et d'autres biens purs, *la vie divine* (procédant) *d'eux*, ÔNKH-TÎR EM-SENOU (42, 27). Or, il n'est pas rare que le pronom affixe de la troisième personne du pluriel SENOU, que réclame le sens général de la phrase, ait été supprimé, et la préposition ÔNKH-TÎR EM-SENOU réduite aux termes suivans : ÔNKH-TÎR EM, c'est-à-dire *la vie divine* (procède) *de* (sous-entendu *eux*). Elle correspond à l'expression française « *dont* (procède) *la vie divine*.

(H, I, 15). Groupe symbolico-phonétique : le premier caractère de ce groupe représente une forme particulière de vase qui paraît avoir été destiné plus particulièrement à des usages sacrés *. ; on trouve des vases de cette même forme dans plusieurs musées d'Europe ; la planche LXI, 13 (*Mon. civ.*) des *Monumenti dell' Egitto*, etc, en offre aussi l'image peinte.

Ce caractère, le plus souvent employé comme signe tropique, était l'expression des idées *pur*, *purifier*, et plus généralement de l'idée de *chose sacrée, sainte, respectable*. Parmi les peintures d'arts et métiers dessinées par Pacho en Égypte, on trouve au-dessus d'une représentation d'individus qui lavent des toiles, le groupe 29, 42, où notre *vase* (déterminé par le caractère l'*eau*) sert évidemment à exprimer l'idée de *laver*, *purifier* (le linge), le ⲧⲟⲩⲃⲟ des Coptes.

L'identité du sens tropique du *vase* en question avec celui du copte ⲟⲩⲃⲟ ou ⲟⲩⲁⲁⲃ, *pure*, est bien mieux démontrée par la collation des deux textes égyptiens de notre inscription. Ce *vase* reparaît dans le courant du texte *hiéroglyphique* à la ligne IX, 30, où il est parlé des prêtres des temples de l'Égypte qui devront s'appeler *prêtres du Dieu épiphane*. Nous aurons occasion de voir que dans le passage correspondant du texte *démotique* (D, XXX, 14.) on a remplacé notre signe par un mot qui se lit exactement OUAB, le copte ⲟⲩⲁⲁⲃ. Les variantes que j'ai recueillies dans la comparaison des Rituels funérai-

* C'est une forme de vase à libations : on en a la preuve dans l'expression de l'idée de *prêtre spondiste* que les textes représentent ordinairement par l'hiéroglyphe n° 28, 42.

res nous permettent de fixer de même la valeur du signe tropique *le vase à libation*. Ces variantes m'ont offert de nombreux exemples de son emploi à la place du groupe phonétique POU (30, 42) ou POUI (31, 42), groupe très-usité et qui sert à rappeler l'idée de *saint, vénérable, respectable*, etc. *. Ainsi le rapprochement de tous ces divers exemples établit l'exactitude du sens que j'ai d'abord prêté à notre caractère. Ils font voir en même tems que son emploi avait lieu généralement en qualité d'*adjectif* (*saint, pur, respectable, etc.*). On ne manquera pas de remarquer que, dans notre cas, je l'ai cependant traduit comme étant un nom substantif abstrait, *sainteté* (le ⲙⲛ̄ⲧⲟⲩⲁⲁⲃ. des Coptes). Je ne puis justifier ma traduction qu'après avoir établi la nature du signe dont on voit ici accompagnée l'expression tropique en question. Ce signe, l'un des homophones habituels de la consonne F **, sert à représenter ici *l'article possessif* de la troisième personne du singulier. La langue copte exprime cette espèce d'articles par la réunion de *l'article déterminatif* ⲡ, *le*, ⲧ, *la*, ⲛ, *les*, avec les pronoms affixes ⲓ, ⲕ, ϥ, etc. (cf. *suprà*), ce qui donne, p. ex., les formes ⲡⲉⲕ *ton*, c'est-à-dire *le-de toi*, ⲧⲉⲕ, *ta, la-de toi*, ⲛⲉⲕ, *tes, les-de toi*, Les textes égyptiens font souvent usage d'une transcription exacte de ces mêmes formes pronominales coptes pour le même but; j'en ai déjà cité des nombreux exemples à la page 62, *seqq.*, de ma C*ampagne de Rhamsès-le-Grand*. Ces formes complexes d'*articles possessifs*, ⲡⲉⲕ, ⲡⲉϥ, etc., se placent toujours devant le nom dont elles restreignent l'application, de même que les articles déterminatifs dont elles sont formées.

Dans l'écrit précédemment cité, j'ai aussi eu l'occasion de discu-

---

* On trouve par exemple les expressions OUSIRE-POU, c'est-à-dire *Osiris saint* ou *vénérable*, HOOU-POU, *le jour saint* (en parlant d'un jour quelconque consacré par les rites religieux), et maintes autres expressions semblables. Quelquefois notre groupe remplace le signe figuratif *dieu*, déterminatif des divers noms de divinités; néanmoins il n'est pas moins vrai de dire qu'il sert de préférence à rappeler en général l'idée de *chose sainte* ou *respectable*. Aussi trouve-t-on quelques exemples de son emploi, soit à la place du mot METAOUO, *justifié*, qui accompagne ordinairement les noms propres des défunts, soit à la place du caractère symbolique NEB, *seigneur, maître*. Au reste on peut voir l'article suivant H. I. 18.

** Cf. *suprà*, pag. 18. J'ai oublié d'indiquer, dans l'article relatif à cet homophone, la variante calligraphique 32, 42, assez souvent employée pendant la basse époque : elle représente un *individu portant un boisseau sur la tête*, mais *debout*, au lieu d'être figuré *assis*.

ter quelques renseignemens relatifs à cette même question : il est nécessaire de les répéter ici. Champollion fait remarquer dans sa *Grammaire hiéroglyphique* que, si les formes *d'articles possessifs* précités ⲡⲉⲕ, ⲡⲉϥ, (en hiérog. *id.*) sont assez fréquentes dans les grandes inscriptions monumentales, elles ne paraissent qu'assez rarement dans les manuscrits et dans les inscriptions hiératiques; qu'en un mot la présence de ces formes caractérise les textes sacrés, rédigés avec la plus rigoureuse exactitude. Les écrivains égyptiens se dispensaient, en général, de les introduire dans les compositions ordinaires, en usant de la méthode suivante : au lieu de transcrire dans toute leur intégrité les différens articles possessifs, et de les placer devant les noms dont ils devaient modifier l'application, on se contentait de tracer à la suite même du nom les pronoms simples des trois personnes. Ces affixes font alors réellement fonction d'articles possessifs. Ainsi on trouve pour l'ordinaire dans les textes, p. ex., le groupe régulier PEK-SI (33, **42**), en copte *id.*, *ton fils*, remplacé simplement par SI-K (34, **42**). La découverte de ce fait grammatical est entièrement due à feu Champollion ; au reste, quant à l'existence réelle de cette forme abrégée des articles possessifs dans les anciens textes égyptiens, elle paraît être mise hors de doute par les nombreux exemples incontestables qu'en offre l'inscription hiéroglyphique que nous analysons. Son usage, dans d'autres textes égyptiens de toute époque, n'est pas moins fréquent, et par cela même il ne peut pas manquer de surprendre lorsqu'on sait que dans le copte il n'en existe pas de trace évidente. J'ai cru, nonobstant cela, pouvoir m'abstenir de citer les preuves nombreuses qui viennent à l'appui de l'assertion du savant hiérogrammate, puisqu'il m'a paru qu'en envisageant d'une manière un peu différente de celle qu'il a adoptée la question de l'origine des formes d'articles possessifs dont il s'agit, il ne serait pourtant pas difficile d'y reconnaître l'expression hiéroglyphique des formes coptes tout entière. Je crois qu'en dernière analyse les articles possessifs K, F, etc., que Champollion regardait comme une abréviation réelle des articles PEK, PEF, etc. (le copte ⲡⲉⲕ, ⲡⲉϥ, etc.), n'est vraiment une abréviation que *dans l'écriture*, et non pas dans la langue elle-même. Rappelons-nous ce que j'ai eu occasion de

démontrer ailleurs *, « que le système d'écriture sacrée semble avoir eu pour règle d'exprimer d'abord en première ligne l'idée principale, en rejetant à la suite tous les signes des déterminations particulières et ceux des modifications qu'elle pouvait subir; de sorte qu'il est évident que la lecture des textes rétablissait, soit les articles, soit tout autre déterminatif de genre, de nombre ou de personne à sa véritable place, celle d'augment. » D'autre côté, Champollion a établi lui-même dans sa *Grammaire hiéroglyphique* que tout nom dénué d'article déterminatif est toujours censé appartenir au genre masculin, et qu'*on suppléait cet article à la lecture*. En rapprochant toutes ces circonstances, il est devenu évident pour moi que le groupe 34, **42** n'est qu'une abréviation *graphique*, et qu'il *se prononçait* ⲡⲉⲕⲥⲓ, comme s'il eût été réellement écrit comme sous le nº 33, **42**. Je me suis aperçu qu'il pouvait en être ainsi lorsque j'ai comparé la forme abréviative des articles possessifs en question, dans les cas où elle affecte des noms appartenant au genre féminin. Dans ces cas, comme *l'article déterminatif féminin n'a pu être omis dans l'écriture*, on voit que les groupes renferment l'expression entière des articles possessifs ⲧⲁ, ⲧⲉⲕ, ⲧⲉϥ, ⲧⲉⲥ, etc. On trouve, p. ex., T-SI-F (35, **42**) ou bien SI-TF (36, **42**). Pour moi, je considère ces noms féminins comme des groupes hiéroglyphiques dans lesquels on ne s'est point astreint à conserver l'ordre rigoureux de chaque élément, et je ne doute point que, dans le premier cas (35, **42**), on rapportait par la lecture le pronom affixe et on le changeait en préfixe, comme l'article déterminatif, et, dans le second cas (36, **42**), on agissait de même pour l'article déterminatif et le pronom affixe; ce qui donne TF-SI ou TEF-SI, *sa fille*, de même qu'on le dirait en copte, ⲧⲉϥ-ⲥⲓ **.

* Voir mes *Lettres sur les expressions qui servent à la notation des dates*, etc. Paris, 1832.

** M. Rosellini (page 215 de son 1er volume des *Monumenti storici*), en expliquant le groupe précité 35, **42**, et tout en lui accordant la signification de *sa fille*, donne pour son correspondant dans le copte le mot ⲠⲈϤⲦⲤⲒ. On serait tenté de croire que le savant professeur de Pise non seulement n'a jamais vu une grammaire de la langue copte, mais qu'il ignore complétement le sens des premiers élémens de cette langue; dans son prétendu mot copte ⲠⲈϤⲦⲤⲒ, le substantif ⲤⲒ, *fils*, se trouve précédé de l'article déterminatif *du genre féminin*, ⲧ, *la*, en même tems que de l'article possessif du

La signification et l'emploi de la consonne F, qui accompagne notre signe tropique le *vase à libation*, une fois expliquée, il sera aisé de comprendre pourquoi j'ai dû traduire le signe tropique en question, expression primitive de l'adjectif *saint, pur, respectable*, comme étant dans notre groupe le représentant du substantif copte *abstrait*, ⲧⲙⲛⲧⲟⲩⲁⲁⲃ, *sainteté* : il est logiquement impossible de donner à un *adjectif* quelconque, employé en union avec un pronom possessif, d'autre sens que celui de nom *substantif* abstrait. En effet, dans la langue copte les substantifs abstraits se forment toujours des *adjectifs* : le plus souvent cette formation a lieu au moyen du monosyllabe ⲙⲛⲧ ou l'adjectif ⲙⲉⲧ, qui, placé devant, paraît avoir le sens d'*attribution, qualité ;* mais plusieurs fois aussi les adjectifs coptes eux-mêmes ne prennent une signification de substantif abstrait que par l'union du pronom possessif. Cette dernière méthode, la plus simple et la moins compliquée, est la seule qui a été suivie dans les textes en écriture sacrée : au surplus je dois avouer que je n'ai pas encore rencontré un seul exemple dans les textes hiéroglyphiques de l'emploi du préfixe ⲙⲛⲧ.

Notre expression hiéroglyphique H, I, 15, *Sa Sainteté*, que je lis en égytien par ⲧⲉϥⲟⲩⲁⲁⲃ, a été employée dans les textes sacrés de toute époque, mais le plus souvent sous une forme orthographique un peu plus compliquée : voir n° 37 et 38, 42. Nous allons rencontrer l'orthographe n° 37 à la ligne VI du texte *hiéroglyphique* même que nous analysons : cette première variante ne diffère du groupe H, I, 15, que par l'addition du caractère un *épervier*. Ce caractère était le symbole ordinaire de l'idée *esprit, dieu, divin* (voir H, II, 4), et je le regarde ici comme étant un déterminatif tropique du substantif qui le précède, *sainteté* : les manuscrits *hiératiques* le remplacent presque toujours par la forme hiératique du signe la *hache*, autre expression tropique de l'idée *dieu* ou *divin* (voir H, II, 4).

On rencontre non moins souvent dans les textes en écriture hiéro-

---

genre masculin, ⲡⲉϥ, *le-de-lui*, de sorte que le mot ⲡⲉϥⲧⲥⲓ représente à la lettre les expressions suivantes LE-*de-lui*-LA-*fille*, au lieu de *la-de-lui-fille*, que représente le véritable mot copte ⲧⲉϥⲥⲓ. A part la grammaire copte, on ne conçoit pas comment M. Rosellini ne s'est pas aperçu au moins qu'un tel assemblage d'expressions est logiquement impossible.

glyphique la variante n° 38, **42** : la nature du caractère qu'on remarque dans cette variante à la place de l'*épervier* dont je viens de parler, confirme pleinement mon assertion relativement à la nature de simple *déterminatif* que j'accorde à ce dernier. Ce caractère représente un *homme accroupi, le front orné du serpent ureus et tenant le fouet*, emblème de la direction : on le voit souvent employé comme *déterminatif* des divers groupes phonétiques exprimant l'idée de *roi, directeur*. Il n'est pas douteux pour moi que tel ne soit aussi son emploi dans notre cas : comme par le titre de *Sa sainteté* on désignait le *roi*, on a pu très-bien accompagner l'expression hiéroglyphique de ce titre par le déterminatif en question. Je crois cependant que par l'orthographe 38, **42**, dont il s'agit ici, on a voulu exprimer plus exactement la locution française *Sa Majesté* ou *Sa Majesté sacrée*, tandis que l'orthographe 37 *ibid.*, qui reçoit pour déterminatif l'*épervier*, ne doit être traduite, selon moi, que par *Sa Sainteté*. Telles sont aussi à peu près les nuances que m'a paru subir la signification de notre groupe lorsqu'on le voit employé dans l'expression des dates de règne. Dans ce cas, l'indication de l'*année* est toujours suivie par la phrase hiéroglyphique, n° 39, **42**, ou 40, **42**. La première partie de cette phrase se lit SCHARE, mot identique à la préposition copte ϣⲁⲣⲉ, *sub* : Champollion traduisait le groupe suivant par *sacerdoce de* (ⲧⲙⲉⲧϩⲟⲛⲧ), ou *sacerdoce royal du* (roi tel, etc.). Peut-être serait-il bien plus exactement traduit, dans le dernier cas (40, **42**), par *sous l'empire sacré* (du roi tel) ; je préfère cette dernière traduction, puisque l'orthographe du groupe en question, celle même du n° 39, **42**, peut être prise comme phonétique ; elle se lit sans difficulté par HON, mot qui reproduit exactement le copte ϩⲱⲛ, *imperium*. Les scribes égyptiens ont pu donner la préférence, parmi les homophones de la consonne H, à notre *vase à libation*, expression tropique ordinaire de l'idée *saint, sainteté, prêtre*, etc., pour représenter l'initiale du mot HON, à cause surtout de l'idée d'union des deux pouvoirs *spirituel* et *temporel* dont la personne du roi était pour eux le représentant *

* Les monumens ne permettent pas de douter que telle ait été dans l'ancienne Égypte la nature de la royauté. Les Pharaons étaient les véritables prêtres : on les voit occuper le premier rang dans toutes les

(H, I, 16). Ce caractère phonétique très-souvent employé, comme ici, isolément, exprime, selon moi, une préposition. C'est aussi la valeur que lui accordait Champollion : sa valeur de ᴍ fait naturellement penser à la préposition copte ϩⲙ. Il ne faut pas s'étonner de l'omission de l'aspiration douce ϩ (ʜ) dans l'orthographe hiéroglyphique; au reste, les variantes des manuscrits funéraires m'ont offert plusieurs exemples de notre préposition ᴍ, remplacée par le groupe ʜᴍ (41, 42), transcription exacte du copte ϩⲙ. D'autre côté le copte offre lui-même quelques exemples de la préposition ϩⲙ (ʜᴍ) réduite à l'orthographe de ⲙ (ᴍ); tel est celui de l'adverbe ⲙⲡⲙⲧⲟ (ⲙ-ⲡ-ⲙⲧⲟ), *coram*, *devant*, c'est-à-dire *dans la présence*. Notre texte *hiéroglyphique* nous offre un nombre considérable d'exemples de l'emploi de la préposition ᴍ, toujours sous la même forme et avec la signification évidente de *dans*, *entre*, *parmi*, etc., qui est celle du copte ϩⲙ. Nous allons en rencontrer plusieurs exemples encore dans le texte *démotique* : et ces exemples sont remarquables par rapport à la signification de *dans*, *parmi*, etc. que nous venons de lui attribuer, puisqu'on en voit le sens *déterminé* par le caractère tropique *la coupe d'une chambre* *. Ainsi il n'est pas permis de douter que notre préposition ᴍ n'ait primitivement le sens du

---

cérémonies religieuses; ils y remplissent toujours les principales fonctions et déposent eux-mêmes les offrandes. On sait qu'en Chine l'empereur est aussi le chef de la religion, et le seul qui sacrifie à l'Être-Suprême, le Tien. Au reste, quant à l'ancienne Égypte, le titre même de *Sa Sainteté* qu'on prodiguait, comme nous venons de le voir, aux rois seulement, atteste à lui seule l'exactitude de mon assertion, et je ferai observer que parmi le nombre considérable de titres et fonctions que j'ai recueilli jusqu'ici sur les monumens égyptiens, je n'en ai pas rencontré un seul qui puisse faire croire à l'existence d'un chef de la religion chez les Égyptiens, autre que le roi. Il ne paraît donc pas permis de douter que cette forme de gouvernement, qui fit du peuple égyptien un des plus grands peuples qui ait existé sur la terre, consistait justement dans l'union la plus formidable pour la liberté des nations, celle du trône et de l'autel !

D'après ces différens aperçus que nous fournissent les représentations des monumens et les textes hiéroglyphiques eux-mêmes, il est permis de douter, ce me semble, de l'exactitude de l'opinion émise dans le tems par feu Champollion sur les différentes révolutions du gouvernement égyptien. (Voir l'*Appendice* aux *Lettres écrites d'Égypte*, etc.), opinion qui a été dernièrement reproduite par M. Champollion-Figeac dans son *Égypte* (*Univers pittoresque*, Paris, chez Didot, 1835), compilation scrupuleuse de divers écrits de l'illustre hiérogrammate. Cette opinion consiste à croire que la nation égyptienne, soumise d'abord à un gouvernement *théocratique*, passa sous un gouvernement *purement monarchique*, à l'époque où le roi Ménès monta sur le trône.

* Voir texte démotique, lignes VII, XI, XIII, XIV, etc.

grec εις : les textes sacrés de toute espèce en offrent des exemples non moins certains pour exprimer les idées de *au moyen, à cause de, pour*, etc. C'est par suite de cette dernière signification qu'on le voit souvent employé devant les verbes pour exprimer une espèce de gérondif en *dum*. Champollion a noté, je crois, ce fait dans sa *Grammaire hiéroglyphique*; ainsi on lit, par exemple, dans une stèle du musée de Berlin l'expression M SCHA HÎT (42, 42), *pour dilater le cœur*. Je connais quelques exemples de la préposition égyptienne M remplacée par un des homophones habituels de la consonne N : cette variante nous rappelle la préposition ϩⲛ, orthographe la plus habituelle dans les textes coptes de la préposition ϩⲓⲛ précitée. L'orthographe N remplace quelquefois la forme M, même dans les cas où il s'agit d'exprimer cette espèce de gérondif en *dum*, dont je parlais tout-à-l'heure : tel est l'exemple de la phrase MA MERUI-HO N MEIO HO (43, 42) (en copte *id.*), *don (de) miroirs* POUR *se regarder la face ;* on le lit parmi les inscriptions du temple d'Hathor à Philé dans un bas-relief représentant l'empereur Tibère qui offre des miroirs aux déesses Saté et Anouké.

Le chapitre 22, 1re sect. (IIe part.) du pap. T. T. m'a offert l'exemple d'une préposition HI (44, 42), (le copte ϩⲓ, *in, ad, super*, etc.) employée à la place de notre préposition HM (41, 42) *dans*, que porte au même endroit le pap. R. C. La préposition HI remplace bien plus souvent la préposition HM ou HN dans les cas où il s'agit d'exprimer le gérondif en *dum*.

(H, I, 17). Ce groupe hiéroglyphique nous offre l'expression d'une seule et même idée par deux procédés différens, le *mot* et l'*image*. Les deux premiers signes KT représentent le *mot*; je compare ce mot au copte ⲕⲱⲧ, *édifice, construction, bâtisse*. Comme on le voit, l'analogie de l'expression hiéroglyphique KT, KOT avec le copte ⲕⲱⲧ, est parfaite; mais on la trouvera bien plus incontestable lorsque nous aurons établi la véritable nature des caractères qui l'accompagnent *.

* Les textes égyptiens de toute espèce m'ont offert le mot KOT employé plus particulièrement pour exprimer l'idée de *bâtisse* ou *construction*, tandis qu'ils emploient le mot MEN (comparable au copte ⲙⲏⲛ, *établir*) pour représenter l'idée d'*édifice, établissement*.

Le premier de ces caractères est une reproduction de cette même image (*un individu portant un boisseau sur la tête*), que nous avons vu dans le groupe précédent H, I, 15, employée pour exprimer le pronom possessif F. Ici elle devient le représentant d'une tout autre note grammaticale : nous avons dans ce fait un exemple remarquable de l'heureuse flexibilité du système des écritures sacrées. Champollion a déjà noté dans sa *Grammaire hiéroglyphique* que l'image d'un *individu portant un boisseau sur la tête* est le *déterminatif* habituel des noms ou verbes exprimant des actions qui exigent le transport d'objets quelconques, et il est à remarquer à ce sujet que l'image en question est aussi le déterminatif perpétuel de l'orthographe hiéroglyphique du verbe copte ϥⲁⲓ, (FAI, 42, 45), *porter*. J'ai déjà eu ailleurs * l'occasion de fixer la nature de l'objet que représente le caractère qui vient après l'image en question : c'est une forme de *maillet*, telle qu'on la voit habituellement employée en qualité de déterminatif à la suite de l'orthographe hiéroglyphique (42, 46) du mot copte ⲙⲟⲛⲕ, *fabricare*. Je n'hésite pas à regarder ce dernier signe de notre groupe comme un second *déterminatif* du mot KOT, *bâtisse*, que nous y avons déjà reconnu.

J'ai eu plusieurs fois l'occasion, dans le courant de cette analyse, de parler de l'emploi dans les textes de cette espèce de signes que Champollion a nommés *signes déterminatifs*, puisqu'en effet ils servent à déterminer le sens des mots auxquels on les trouve constamment liés. La circonstance assez singulière de *deux déterminatifs* à la fois que je prétend reconnaître dans le groupe hiéroglyphique qui fait le sujet de cet article, m'oblige désormais à une exposition succincte des règles générales qui président à l'emploi de cette sorte de caractères sacrés **.

---

* Voir *Campagne de Rhamsès-le-Grand*, page 101-102.

** Quant à l'existence elle-même des caractères *déterminatifs* dans les textes sacrés, les nombreux exemples que nous allons rencontrer dans le courant du texte que nous analysons en démontreront la réalité. Au reste on peut en citer la preuve suivante : le pap. R. T. au chap. 11, 1re sect. (Ire part.), nous offre l'orthographe 47, 42 OYB, OYBB du mot copte ⲞⲨⲰⲦⲂ, *versare*, *fundere*, accompagné de la forme *linéaire* du *vase qui verse du liquide* ; le pap. T. P. (même chap.) porte la variante 48, 42, où le même mot OYB est suivi du caractère un *bassin* ou *puits* à la place du *vase* précité. Les pap. R. T. et R. C., chap. 25, 1re sect. (IIe part.), offrent les variantes 49 et 50, 42 d'un même mot MNB (le

L'emploi des *déterminatifs* est réglé d'après les deux méthodes primitives d'expression adoptées par les Égyptiens, c'est-à-dire la méthode *figurative* ou *mimique* et la méthode *symbolique* ou *tropique*. Lorsque le nom ou verbe était l'expression d'une action ou d'une manière d'être qu'on pût aisément *figurer au propre*, on joignait au nom ou verbe la représentation même de l'idée dont il était le signe oral.

On faisait usage d'un déterminatif *tropique* pour les mots qui rappelaient des objets ou une manière d'être qu'il était très-difficile ou même impossible de peindre directement par un caractère *mimique*.

Les *déterminatifs tropiques* peuvent être séparés en deux classes :

1° Les déterminatifs *tropiques d'espèce* ou *spéciaux*, qu'on ne joignait qu'à tel nom ou tel verbe en particulier *.

2° Les déterminatifs *tropiques génériques ;* c'est-à-dire que par un caractère semblable on déterminait telle série de noms ou de verbes exprimant des actions ou des manières d'être qui différaient entr'elles, mais se trouvaient cependant en rapport direct ou indirect avec un même objet physique : c'est l'image de cet objet qui devenait le déterminatif commun de la série **.

ⲙⲟⲟⲛⲉ copte) *appellere ad litus :* l'une est suivie de l'image d'une *barque ;* l'autre, de l'image d'un *lit* (sur lequel on couchait les momies : il est question, dans le passage cité, du transport de la momie du défunt). Un pareil échange entre des signes très-différens de nature ne peut s'expliquer qu'en admettant l'emploi des différentes espèces de *déterminatifs* que nous allons indiquer.

* Tel est, par exemple, le mot MNI (51, 42), en copte ⲙⲁⲁⲛⲓ, *nourrice*, déterminé par une *mamelle*, et maintes autres exemples semblables qu'on rencontre à chaque pas dans les textes de toute espèce. Les déterminatifs d'*espèce* représentent ordinairement des objets dont l'idée est tantôt dans un rapport, tantôt dans un autre avec celle que représente le mot qu'il s'agit de *déterminer :* tantôt le déterminatif représente le moyen ou l'instrument de l'action que rappelle le mot, tantôt il représente l'objet sur lequel tombe l'action, etc. Cf. *Grammaire hiéroglyphique*.

** L'un des déterminatifs *génériques* que Champollion a indiqués consiste dans le caractère 52, 24, représentant les deux pattes postérieures et la queue d'une peau de quadrupède : selon l'hiérogrammate français, il est le déterminatif générique de tous les noms de quadrupèdes, c'est-à-dire qu'on le traçait indifféremment à la suite de ces noms à la place de l'image particulière du quadrupède que chacun d'eux sert à indiquer. Cela m'a été démontré entre autres par la variante suivante : AANI, *singe* (53, 42) (déterm. l'image d'un *singe*), chap. 10, sect. 1re, (Ire part.), pap. R. T. ; 54, 42, var. du pap. T. P. Les Rituels funéraires offrent des variantes semblables pour une foule d'autres noms de quadrupèdes. Un très-grand nombre de mots qui rappellent l'idée d'actions qui exigent un certain développement de force, reçoivent, selon Champollion, pour *déterminatif générique* le caractère *un bras humain tenant le casse-tête* (55, 42), c'est-à-dire que ce caractère remplace en général les déterminatifs d'espèce de noms ou verbes d'action ; c'est

C'est la *Grammaire hiéroglyphique* qui nous a fourni ces courtes indications relatives à la théorie des *déterminatifs* : les différentes applications que j'ai déjà faites de cette théorie, de même que celles que j'aurai l'occasion de faire dans la suite, y trouvent naturellement leur justification. Mais elles ne reçoivent une démonstration complète que par l'exposé de l'origine et des diverses circonstances de l'emploi des signes déterminatifs en général.

Champollion ne semble nullement douter que les Égyptiens n'aient recours à l'emploi des signes déterminatifs dans les textes que par suite de l'admission des caractères phonétiques dans leur écriture sacrée, et de l'omission habituelle, soit des *voyelles médiales*, soit des voyelles *finales*, E ou I : pour l'hiérogrammate français un déterminatif n'est qu'une espèce de *note* qui sert à la fois à indiquer l'*acception* du mot et sa *prononciation*. Cette opinion m'a paru inexacte depuis que j'ai réfléchi que le plus grand nombre des mots égyptiens ne reçoivent et ne sont susceptibles de recevoir qu'un déterminatif *générique* : il est évident, d'après ce que je viens d'exposer sur la nature des déterminatifs de cette classe, qu'un *seul* et *même* signe tracé à la suite d'une foule de mots différens ne peut avoir été employé dans l'intention d'indiquer leur *diverse prononciation*. Pour moi le fait de l'emploi des déterminatifs, c'est-à-dire de l'emploi des *images* en même tems que des *mots*, dans la langue égyptienne (tout en admettant qu'il ait eu lieu dans le dessein prémédité de contribuer à la clarté des textes) n'est qu'une circonstance dont l'origine est dérivée du génie particulier des écritures sacrées. Après avoir adopté les caractères phonétiques, les Égyptiens, *par attachement à leur plus antique méthode graphique* (primitivement *idéographique*), se plurent à exprimer les idées par la combinaison des deux genres d'expression, l'ancien (*l'idéographique*) et le nouveau (le *phonétique*) : pour eux cette étrange manière de représenter une idée n'était au fond qu'une reproduction simultanée des procédés fondamentaux de leur écriture,

---

ce qui est démontré entre autres par la variante 56, 42 SSCHARE, *renverser*, que nous offre le pap. R. C. au chap. I, sect. III (IIe part.) comparativement à la variante 57, 42, SSCHARE (*l'image d'un individu renversé* pour déterminatif) que porte le pap. R. T. au même endroit.

l'*imitation directe* et l'*imitation indirecte*. Les *signes phonétiques* représentent *indirectement* le mot signe de l'idée, et le signe *idéographique* peint *directement* l'objet même de l'idée exprimée par le mot auquel ce signe se trouve lié. Aussi arrive-t-il souvent que les scribes, apparemment pour ménager l'espace, n'ont fait usage que de l'une ou de l'autre de deux expressions (l'une phonétique, l'autre idéographique), qu'on rencontre plus ordinairement employées simultanément. Ainsi il n'est pas rare de remarquer dans la comparaison de deux exemplaires d'un même texte que, tandis que l'un d'eux fait usage d'une expression *phonétique* accompagnée du déterminatif idéographique, l'autre n'emploie à sa place que le déterminatif isolé * : on pourrait à la rigueur considérer ces expressions idéographiques isolées comme des *archaïsmes*.

La comparaison des Rituels m'a offert des exemples fréquens de groupes phonétiques qui dans un exemplaire ont été employés avec *deux* déterminatifs à la fois, tandis que dans un second exemplaire ils n'en reçoivent qu'un seul, comme cela se pratique ordinairement. J'ai observé que dans ces cas l'un des deux déterminatifs appartient à la classe des déterminatifs *spéciaux*, l'autre à celle des déterminatifs *génériques*. Tel est le cas du groupe H, I, 17, dont il s'agit dans cet article **; tel est aussi le cas des variantes suivantes : SCHTM (62, 42), (en copte *id.*), *claudere, fermer* (*un cachet* pour déterminatif), chap. 13, 1re sect., Ire part., pap. T. P.; (63, 42), var. du pap. R, T. (un *cachet* déterminatif *spécial*, et *un bras tenant le casse-tête* déterminatif

---

* Voici quelques exemples incontestables de ces différens cas : le pap. R. T. (chap. 20, IIe sect., IIe part.) fait usage de l'expression phonétique isolée MS (58, 42) (le copte ⲙⲉⲥ) pour représenter l'idée *naître*; le pap. R. C. offre au même endroit le caractère isolé, *une femme qui accouche d'un enfant* (59, 42), déterminatif habituel du mot MS, que porte le pap. R. T. Le pap. R. C. (chap. 22, 1re sect., IIe part.), exprime l'idée *nuit* par le caractère isolé *le ciel avec une étoile* (60, 42), signe dont le pap. R. T. fait aussi usage au même endroit, mais à la suite du mot GRH, GORAH (61, 42), le copte ϭⲟⲣϩ. Il serait facile de citer d'autres exemples semblables tirés de la comparaison des manuscrits.

Les variantes que je viens de mettre sous les yeux (58, 59, 60, 61, 42) sont une nouvelle preuve de l'existence des caractères *déterminatifs* dans les textes égyptiens. Voir la deuxième note de la page 146.

** *L'individu portant un boisseau sur la tête* est un déterminatif *générique*, le *maillet* est un déterminatif *spécial*.

générique) : cf. aussi les var. 64 et 65, **42** (SCHNEM), des pap. T. P. et R. T., chap. 1, 1[re] sect., I[re] partie, etc., etc.

Si l'on s'en tient aux règles que feu Champollion a cherché à établir dans sa *Grammaire hiéroglyphique*, relativement à l'emploi des signes déterminatifs, ces signes ne se rencontrent absolument qu'à la suite des noms ou des verbes exprimés *phonétiquement*; mais je crains que cette assertion ne soit qu'une déduction tout simplement tirée de l'opinion, qu'il admettait *à priori*, que l'usage des *déterminatifs* n'avait d'autre but que celui d'indiquer la *prononciation* des mots. L'examen comparatif des textes de toute époque m'a offert de nombreux exemples de noms et de verbes égyptiens exprimés *tropiquement*, et qu'on voit nonobstant accompagnés d'un déterminatif. Je me contenterai de citer les exemples suivans. Le pap. T. P. (chap. 6, 1[re] sect., II[e] part.) m'a offert l'expression tropique 66, **42**, *écritures* (l'image d'une *palette de scribe, en union avec l'encrier et le roseau*), accompagnée par le déterminatif *générique* des noms relatifs à l'art de l'écriture, l'instrument destiné à tailler les roseaux à écrire, espèce de *canif* : le pap. R. T. au même endroit fait usage du signe tropique isolé, *écritures* (67, **42**). Le pap. R. C. (chap. 10, sect. VIII[e], II[e] partie) porte l'expression tropique du verbe *soutenir* (68, **42**), (une espèce d'*instrument servant à soutenir ou suspendre les objets* *) ; ce verbe est accompagné du déterminatif *générique* des verbes d'action, *un bras humain tenant le casse-tête* : le pap. R. T. au même endroit fait usage du mot TS, TOS, *soutenir*, accompagné du déterminatif générique le *bras au casse-tête*, (69, **42**). Le pap. R. C. (chap. 33, 1[re] sect., II[e] partie) nous offre le groupe 70, **42**, pour exprimer l'idée de *fonder, établir, s'établir* : ce groupe consiste dans l'expression tropique ordinaire de l'idée précitée, une *oie plumée*, accompagnée de l'image d'un *individu portant sa main à la bouche*, déterminatif *générique* de plusieurs verbes égyptiens **. Le pap. R. T. porte au même endroit l'expression phonétique SNT (71, **42**), le copte ⲤⲚⲦ, *fundare*, qu'accompagne comme déterminatif spécial l'*oie plumée* dont je viens de parler. Ces divers exemples

---

* Voir le n° 30 dans l'Introduction.

** Voir la *Grammaire hiéroglyphique* au chapitre des verbes.

démontrent, ce me semble, incontestablement que, contre l'assertion de l'hiérogrammate français, les noms ou verbes idéographiques eux-mêmes peuvent recevoir à leur suite les mêmes déterminatifs dont on fait usage ordinairement pour les noms ou verbes exprimés phonétiquement *. Il résulte aussi de ce fait remarquable une dernière preuve de l'inexactitude de l'opinion émise par le même savant relativement à l'origine de l'emploi des *déterminatifs*, que nous avons précédemment citée.

Les scribes tirèrent de l'adoption des signes *déterminatifs* un avantage réel pour la rédaction des textes, celui de ménager l'espace en se permettant des abréviations dans l'expression phonétique des mots de leur langue. Il n'est pas rare de trouver dans les manuscrits, par exemple, le groupe n° 72, **42**, à la place de l'orthographe complète, 73, **42**, NREOU, *vaincre* (une *tête de vautour*, et le *bras au casse-tête* pour déterminatif **); on trouvera aussi le groupe 74, **42**, à la place de l'orthographe 75, **42**, SCHARE, *renverser* (un *individu renversé* pour déterminatif). Comme on le voit, ces abréviations avaient lieu ordinairement au moyen de l'expression de l'initiale du mot, immédiatement suivie du signe déterminatif : j'aurai occasion dans le courant de cette Analyse d'examiner avec plus de détail cette espèce d'abréviations.

Les déterminatifs se placent ordinairement à la suite immédiate du mot qu'ils affectent; les pronoms affixes ou autres notes grammaticales relatives au même mot ne viennent qu'après. Toutefois les divers exemplaires du Rituel m'ont offert divers exemples d'anomalies de cette règle générale : on doit les regarder comme dépendantes du caprice des scribes. On observe bien plus souvent des déplacemens dans certains déterminatifs : ces transpositions n'ont lieu d'ordinaire que par une idée de *respect*. Je m'abstiens ici d'en citer des exemples

---

* Il n'est pas permis de supposer que nos variantes 68, 70, etc. de la pl. 42, soient, de même que les variantes précitées 59 et 60, 42, des simples abréviations de l'orthographe des groupes phonétiques par lesquels on peut les remplacer, car, en effet, le signe que je désigne comme étant l'expression idéographique du nom ou verbe, on ne le voit nullement faire partie de ces groupes (cf. par exemple le n° 68 avec 69). Cette circonstance n'annonce-t-elle pas l'intention de la part des scribes de nous avertir d'une différence essentielle dans la nature des deux expressions?

** Voir *Campagne de Rhamsès-le-Grand*, page 90.

puisque nous allons en rencontrer dans la suite du texte même que nous analysons.

Un certain nombre de mots hiéroglyphiques ne reçoivent ordinairement aucune espèce de déterminatif : on les voit cependant accompagnés de l'hiéroglyphe un *rouleau de papyrus lié avec des bandelettes*. La présence dans ces cas d'un pareil signe trouve son explication dans les faits que nous allons exposer sous l'article qui suit.

(H, I, 18). Ce groupe est l'expression toute phonétique d'un nom composé. Laissons à part pour le moment le dernier signe qui lui sert pour ainsi dire de base, et dont nous examinerons bientôt la nature : restent les trois signes NME, ou, en suppléant la voyelle initiale, ANME, ONME. Ce mot offre une analogie parfaite avec le copte ⲁⲛⲁⲙⲏⲓ, ⲱⲛⲉⲙⲙⲉ, qui désigne les *pierres précieuses*, les *perles*, les *pierreries* : tel est donc le sens que j'accorde à notre expression hiéroglyphique ANME. Les textes sacrés de toute espèce, et surtout les inscriptions historiques relatives aux conquêtes des Pharaons et aux tributs imposés par les Égyptiens aux nations vaincues, m'ont offert plusieurs fois la variante n° 1, 43, ANM : tel est le passage n° 2, 43, extrait d'une inscription statistique d'un mur de Karnak conservé au Louvre ; je le traduis par « *pierres précieuses*, *onces mille six cent quatre-vingt-cinq*. » La différence la plus remarquable parmi cette variante et l'orthographe ANME du texte de Rosette consiste dans le double déterminatif qui l'accompagne, *trois grains*, ou *molécules arrondies*, et le *disque du soleil lançant sa lumière*. Le premier de ces déterminatifs est le déterminatif *générique* des divers noms d'objets ou matières appartenant au *règne minéral*; ainsi on le voit à la suite des noms des *métaux*, des *parfums*, des *gemmes*, *pierreries* ou matières précieuses employées par les Égyptiens dans les objets de costume et ornemens de luxe : Champollion l'a déjà noté dans sa *Grammaire hiéroglyphique*. Le second des déterminatifs en question (le *disque du soleil*) est de même un déterminatif tropique, qui nous donne la certitude qu'il s'agit là d'un nom d'une matière luisante ou susceptible de polissage : le sens des deux déterminatifs est donc parfaitement d'accord avec l'idée de *perle* ou *pierre précieuse*, que j'accorde au mot ANME, ou ANM.

J'ai dit que le mot dont il s'agit dans cet article est un nom composé : son analogie avec le copte ⲁⲛⲁⲙⲏⲓ une fois constatée, mon assertion reste par cela même pleinement justifiée. Le savant Rossi, dans son *Etymologicum Ægyptiacum*, a déjà cherché à reconnaître la véritable étymologie du mot ⲁⲛⲁⲙⲏⲓ ; comme je ne me trouve pas d'accord avec ce célèbre égyptologue sur cette question, je vais exposer mon opinion. Rossi traduit le mot ⲁⲛⲁⲙⲏⲓ par *lapis percupitus* en le dérivant du mot ⲱⲛⲉ, *lapis*, et ⲙⲉⲓ, *desiderare*, *cupere*. En réfléchissant sur l'orthographe hiéroglyphique de notre mot composé, tel que nous le lisons ici dans le texte de Rosette, il m'a paru qu'il était permis de douter de l'exactitude de cette étymologie : je crois que le mot ANME, ⲁⲛⲁⲙⲏⲓ signifie à la lettre *pierre véritable* ou *de vérité* (ⲱⲛⲉ ⲛ̀ⲧⲉ ⲙⲉ). Sans supposer dans la syllabe ⲙⲏⲓ du mot ⲁⲛⲁⲙⲏⲓ une corruption de la racine ⲙⲉⲓ, *désirer*, le ME hiéroglyphique, et le ⲙⲏⲓ ou ⲙⲉ copte (ⲱⲛⲉ ⲛ̀ⲧⲉ ⲙⲉ) est plutôt comparable au mot ⲙⲉ, autrefois écrit ⲙⲏⲓ, qui dans cette dernière langue signifie *vérité*. Au reste, mon étymologie n'est pas une simple conjecture : que l'on remarque l'homophone qu'on a choisi de préférence dans notre orthographe hiéroglyphique ANME pour représenter l'initiale du mot en question ME ; c'est le même homophone qui sert *perpétuellement* à exprimer l'initiale de l'orthographe du nom de la déesse ME * (3, 43), *la Vérité*. Je ne serais disposé à accorder le moindre poids à cette circonstance sans l'appui d'une variante du mot ANME que m'ont offert quelques textes, et qu'on trouvera citée dans la *Grammaire hiéroglyphique* elle-même ** : je la reproduis sous le n° 4, 43. On y observe d'abord l'expression figurative une *pierre*, ⲱⲛⲉ ***, que suit im-

---

* Le caractère *la coudée* n'est que le déterminatif du mot.

** Voir le chapitre des *noms*.

*** Ce caractère ne désigne ordinairement que les pierres employées pour la construction des édifices : on le voit toujours tracé comme déterminatif à la suite du mot ANA ou ONA (5, 43), orthographe hiéroglyphique du copte ⲱⲛⲉ.

Je ne puis citer cette expression hiéroglyphique 5, 43, sans parler en même tems de la manière dont M. Rosellini (*Mon. storici*, vol. I, page 195) l'a traduite : il la lit par les mots coptes ⲱⲛⲉ ⲣⲱϣ, au lieu de ONA, et il y trouve par conséquent l'expression des idées *pierre dure*. Cette erreur peut

médiatement le mot ME orthographié de manière à ne pouvoir se tromper sur son véritable sens, puisqu'il est accompagné de deux déterminatifs, l'image d'*une coudée*, et celle de la déesse *Vérité*, caractérisée par son enseigne spéciale la *plume d'autruche*.

Je dois justifier maintenant la présence du signe un *rouleau de papyrus lié avec des bandelettes*, par lequel se termine le groupe hiéroglyphique qui fait le sujet de cet article. Ce signe tel qu'il est employé ici, et considéré sous le rapport grammatical, n'appartient ni à la classe des caractères idéographiques, ni à la classe des caractères phonétiques. On compte dans les textes sacrés nombre de signes et même de groupes hiéroglyphiques dont on n'a souvent fait usage qu'en qualité d'*explétifs* : notre caractère en est un. J'ai pu depuis long-tems m'assurer que l'usage de ces *explétifs* est de la plus grande fréquence : aussi la détermination exacte des circonstances auxquelles on les reconnaît, et l'exposé des règles qui président à leur différent emploi, devient du plus haut intérêt pour l'explication des écritures égyptiennes. La *Grammaire hiéroglyphique* ne nous offre que des indications très-courtes et même incomplètes relativement à quelques-uns seulement parmi eux ; il faut même avouer que le *chapitre des signes explétifs*, l'un des plus importans, y manque totalement. Je vais essayer de suppléer à ce défaut par un exposé sommaire des faits que l'étude comparative des textes m'a révélés relativement à cette question. Je commencerai par le signe *explétif* dont il s'agit

---

dériver de la forme calligraphique fautive qu'on a adoptée, dans le dessin de l'inscription citée par le savant toscan, pour le caractère une *pierre*, qu'on y voit remplacé par une forme très-analogue, celle de notre signe 188 (Introduction) SCH (6, 43) : la circonstance même de la ⲁ (ⲱⲛⲁ), qui remplace la voyelle ⲉ du mot ⲱⲛⲉ, circonstance pourtant assez fréquente dans les textes sacrés (cf. H. I. 9), paraît en être la cause. Quoi qu'il en soit, il sera curieux d'observer que dans un essai inédit de dictionnaire égyptien, rédigé par Champollion, essai que M. Rosellini paraît avoir eu souvent sous les yeux, on trouve notre expression hiéroglyphique 5, 43, reproduite sous la même forme viciée que celle citée par M. Rosellini lui-même (6, 43), et traduite par les mots suivans que je lis sur une copie que je possède tirée de l'autographe « ⲞⲚⲈ ⲣⲱϣ, ⲱⲛⲉ ⲣⲱϣ, *pierre dure, pierre à bâtir, pierre de taille* (suit un exemple tiré des inscriptions du Propylon de Nectanebo à Philé). » L'hiérogrammate français, dans son dernier ouvrage, la *Grammaire hiéroglyphique*, où il a refondu presque entièrement l'essai de dictionnaire égyptien précité, est revenu de sa faute, et il reconnaît, lui aussi, dans le mot ⲱⲛⲁ (5, 43) la simple expression de l'idée *pierre*.

particulièrement dans cet article. (Voir notre *Tableau des signes et groupes hiéroglyphiques explétifs* à la planche 43).

Ce signe (numéroté 1 dans le Tableau) représente un *papyrus lié avec des bandelettes* : sa forme *hiéroglyphique pure* est celle que j'ai rangée sous le n° 7 de la planche 43. Champollion ne parle, à ce que je sais, de ce signe que comme d'un signe calligraphique généralement employé, soit pour garnir la hauteur de la ligne, soit pour ne pas laisser de vide, en un mot pour *carrer* le groupe. Quant à moi, la comparaison du grand nombre d'exemples de son emploi que l'étude des textes m'a fourni ne me permet pas de douter que le véritable usage, c'est-à-dire, l'usage le plus général auquel le signe en question était destiné, ne fût plutôt celui de remplacer le *déterminatif* habituel de certains noms ou de certains verbes. Ainsi, par exemple, le pap. R. C. (chap. 8, IXe sect., IIe part.) nous offre l'orthographe n° 8, 43, du mot SMN, le copte ⲤⲈⲘⲚⲈ, à la place de l'orthographe n° 9, 43, que porte le pap. R. T., et dans lequel le *rouleau de papyrus* est remplacé par l'image d'un instrument déterminatif habituel du mot en question *. Il me serait facile de citer une longue série d'exemples semblables tirés de la collation des divers exemplaires du Rituel : ainsi il reste bien démontré pour moi que le signe en question n'est véritablement qu'un *disjonctif*; il n'a été employé en qualité d'*explétif* que par analogie. Je l'ai vu remplacer le *déterminatif* dans les cas surtout où le caractère initial de l'expression phonétique à laquelle ce déterminatif se lie est en même tems le signe tropique de l'idée que cette expression rappelle, circonstance qui a lieu très-souvent dans les textes hiéroglyphiques : il est clair que dans tous ces cas notre signe est, comme nous l'avons dit, un véritable disjonctif, et qu'il ne sert qu'à isoler le mot. Il sert de même à isoler un mot lorsque celui-ci, par abréviation, n'a été exprimé qu'au moyen de son initiale. Je dois citer, d'après Champollion, une dernière destination de notre signe dans laquelle aussi il ne figure que comme *disjonctif*, c'est celle de séparer deux lettres semblables appartenant

---

* Voir l'article H. II. 8.

à deux mots différens. Enfin, il existe dans les textes égyptiens un certain nombre de mots, dont on fait ordinairement usage sans qu'aucune espèce de déterminatif les accompagne; on voit presque toujours ces mots suivis du caractère un *rouleau de papyrus*.

Un second signe ou groupe hiéroglyphique dont l'emploi m'a paru tout-à-fait identique à celui du précédent, et qu'on doit par conséquent regarder aussi comme un véritable *disjonctif*, est celui numéroté 2 dans notre Tableau (pl. 43). Il sert à remplacer le déterminatif des noms ou verbes; je me contenterai d'en citer un exemple remarquable. C'est celui numéroté 10 dans la pl. 43 : je l'ai extrait du chap. 10, VIII[e] sect. (II[e] part.) du pap. R. T.; le pap. R. C. le remplace par l'orthographe 11, 43, où le même mot (TOSCHR, *rouge*) est déterminé par l'image d'un oiseau, signe tropique ordinaire de l'idée *rouge*. Il est à remarquer dans cet exemple que l'on a fait usage du signe disjonctif même devant les marques figuratives du pluriel *trois barres*. Bien plus souvent le *disjonctif* dont il s'agit a été usité simultanément et en union du précédent, un *rouleau de papyrus* : j'ai transcrit, sous le n° 3, les variantes calligraphiques que j'ai eu occasion de rencontrer de ce groupe. Je puis en citer entre autres l'exemple 12, 43 (EAOU, en copte *id., gloire, adoration*), que m'a fourni le chap. 5, sect. II[e] (I[re] part.), pap. T. I.; le pap. R. T. porte à sa place la variante 13, 43, dans laquelle on remarque, à la place du groupe disjonctif, l'image d'*un individu dans l'action d'adorer*. Lorsque le disjonctif n° 2 est employé à la place du déterminatif d'un mot qu'on a voulu exprimer au pluriel, il n'est pas rare de voir la *petite barre perpendiculaire*, qui, en union avec le *segment de sphère*, donne origine à ce disjonctif, se tripler (cf. 2, *a*). Tel est l'exemple n° 14, 43 (SCHAFTE, copte *id. ennemis*) que j'ai rencontré dans le pap. au chap. 1, sect. II[e] (II[e] part.) : le pap. T. T. le remplace par l'orthographe 13, 43, où figure le déterminatif un *individu frappé de la hache sur la tête*, suivi des *trois barres*, marque figurative du pluriel.

Le disjonctif n° 2 a été très-souvent employé sous une forme plus simple, celle du n° 4, le signe un *segment de sphère* isolé. Je dois avouer cependant que je n'ai rencontré guère d'exemples de cette forme qu'après le signe 16, 43, abréviation habituelle du mot IRI

(17 et 18, 43), *faire.* On a employé notre disjonctif dans tous les cas où l'abréviation précitée est dénuée des signes de la personne et doit être suivie de NF, NEF (19, 43) ou de NS, NAS (20, 43), pronoms (masculin ou féminin), complément indirect qu'on pourrait confondre avec NAF ou NAS, marque de la troisième personne du passé singulier: Champollion a déjà fait noter quelque part, à ce que je crois me rappeler, cette circonstance du disjonctif n° 4 employé dans certains cas pour séparer le pronom NAF du verbe qu'il suit. Quant aux cas particuliers que de mon côté je viens de signaler, on pourrait en citer de nombreux exemples rendus évidens par la comparaison de plusieurs exemplaires d'un même texte; dans l'un de ces exemplaires on remarque l'usage du *disjonctif* en question, dans l'autre ce même disjonctif a été épargné : tels sont les exemples que m'ont offert les pap. T. P. et T. R. au chap. 7, sect. 1re (Ire partie).

J'ai rencontré également des exemples où le disjonctif n° 4 a été placé entre le verbe (toujours le verbe IRI, *facere*, 16, 43) et la préposition N (21, 43), qui, étant mise après, pouvait être confondue avec une abréviation souvent usitée de la forme hiéroglyphique du pronom de la première personne du présent, pluriel commun (Voir *infrà*).

On peut considérer comme dérivé, soit du signe disjonctif n° 4, soit de celui n° 2, le groupe n° 5 de notre tableau, que j'ai vu employé souvent comme *explétif.* Le pap. R. T., au chap. 11, 1re section (Ire partie), m'a offert l'orthographe 22, 43 du verbe HI (en copte *id.*), *frapper*, dans lequel on remarque notre explétif n° 5 placé presque pour remplir l'espace entre les deux déterminatifs que reçoit le mot HI : le pap. T. P. porte la variante 23, 43. Les variantes 24 et 25, 43, que m'ont offertes les pap. R. T. et T. P. au chap. 19, 1re sect. (Ire part.), nous montrent les deux signes 4 et 5 de notre Tableau, tous les deux employés en qualité d'explétifs, et l'un à la place de l'autre. Il serait facile de multiplier les exemples de l'emploi du signe en question n° 5 : parmi ceux que m'a offerts la comparaison des Rituels, je dois citer les nos 26 et 27, 43, qui nous prouvent l'existence de l'explétif n° 6. Je tire ces deux derniers exemples de la section VI (Ire partie), qui renferme des *Invocations au soleil* (pap. R. T. et T. I.).

Les textes hiéroglyphiques font usage d'un autre groupe en qualité d'*explétif* ou plutôt de *disjonctif*: c'est celui noté 7, ou son homophone n° 8. Le pap. R. T. (chap. 7, sect. 1re, Ire part.) m'a offert, par exemple, le groupe 28, **43** (MRR-SEN, *ils aiment*), dans lequel notre signe 7 est employé, devant le déterminatif, dans le dessein évident de remplir l'espace : le pap. T. P. porte la var. 29, **43**. Un exemple tout aussi évident de l'emploi, en qualité d'explétif, soit du groupe 7, soit de son homophone 8, est celui que nous offrent les pap. R. T. et T. I. au chap. 5, IIe sect. (Ire part.) (Voir 30 et 31, **43**, EAOU, *gloire*, un *individu dans l'action d'adorer*, pour déterminatif). Mais il est vrai de dire que le groupe en question (7 ou 8) est bien plus souvent usité en qualité de véritable *disjonctif*. Tels sont les cas dans lesquels on le voit employé dans l'intention évidente de séparer soit le pronom complément direct, soit aussi les marques de tems ou de personne, du verbe avec lequel elles sont en rapport *. Exemples : NN MEIO-F (32, **43**), *il ne voit pas* (chap. 27, 1re sect., IIe part., pap. T. I.); 33, **43**, var. du pap. R. C. où le pronom F, *il*, *lui*, est séparé de la consonne M, abréviation du verbe MEIO, *voir*, au moyen de notre groupe 8. Un autre cas dans lequel ce même groupe fait les fonctions de *disjonctif*, est celui dans lequel il remplace le déterminatif d'un nom ou d'un verbe : tel est l'exemple 34, **43** que le pap. T. I. au chap. 21, 1re sect. (IIe part.) m'a offert à la place de l'orthographe 35, **43**, où le verbe SSCHAI, *faire dominer*, reçoit son déterminatif ordinaire, un *bras tenant le fouet*. Un pareil emploi de ce groupe ressemble tout-à-fait à celui dont le n° 1 a été, comme nous l'avons dit, particulièrement affecté; mais j'en connais d'autres exemples qui en rendent l'analogie encore plus frappante. J'ai fait remarquer, à propos du n° 1, qu'on le rencontre souvent employé devant un déterminatif lorsque le mot qu'accompagne ce déterminatif n'a été écrit que par abrégé et au moyen de la seule initiale. Tel est le cas de l'orthographe 36, **43** que le pap. T. I. m'a offert au chap. 26, 1re sect. (IIe part.), à la place du mot NHM, NOHM (copte *id.*) (37, **43**), *sauver*, que porte au même endroit le pap.

---

* Champollion aussi a signalé ce cas particulier.

R. C. J'ai rencontré quelque rare exemple du groupe 7, *a*, employé comme *disjonctif*: l'abréviation 8, *a*, est bien plus usitée.

Le signe numéroté 9, qui paraît être une abréviation du n° 5, remplace quelquefois soit le n° 1, soit le n° 2, lorsque ces deux signes ont été employés comme *explétifs*. Mais il faut faire attention que non moins souvent peut-être il n'est usité que comme *marque de redoublement* *.

On peut donner aux neuf premiers signes ou groupes de notre tableau dont j'ai parlé jusqu'ici, le nom de *signes disjonctifs* ou *explétifs communs*, pour les distinguer de ceux qui suivent (10, 11, 12, etc.), qu'on pourrait appeler *spéciaux*, puisque, comme nous le verrons bientôt, chacun d'eux n'est usité qu'à la suite d'une certaine classe de noms ou de verbes. Je ne puis passer à l'examen des *disjonctifs spéciaux*, avant d'avoir signalé un emploi particulier auquel ont été destinés quelques-uns parmi les *disjonctifs communs*. Ici j'aurai l'occasion d'ajouter divers rapprochemens qui me paraissent servir à confirmer d'une manière authentique le fait en général de l'existence de ces derniers.

Champollion nous apprend dans sa *Grammaire hiéroglyphique* qu'un certain nombre de caractères sacrés étant susceptibles d'être pris, suivant le cas, dans une acception *figurative* ou dans une acception *phonétique* ou *symbolique*, on indiquait l'acception *figurative* au moyen d'une *note* qui consiste, suivant l'hiérogrammate français, dans le signe que nous avons enregistré sous le n° 2 dans notre Tableau de la planche 43. Ainsi l'hiéroglyphe une *bouche*, qui dans la méthode phonétique était le représentant ordinaire de la consonne R, devenait l'expression de l'idée *bouche*, lorsqu'on l'accompagnait de la *note* précitée : l'hiéroglyphe *une main*, T, devenait par l'union de la même *note* l'expression idéographique du mot *main*, etc. De même, par exemple, l'hiéroglyphe *une branche de palmier*, signe

---

* Dans des cas semblables à l'exemple suivant : SSCHNIN (43, 80), orthographe complète du nom du *lotus*, le بشنين, *Basschnin* des Arabes d'Égypte (Msst. hiéroglyphique du musée de Genève renfermant la sect. VII°, II° part. du Rituel); (43, 81) SCHN, var. du pap. R. C. On emploie aussi quelquefois comme marque de *redoublement* l'explétif n° 6. Voir H. X. 19.

tropique ordinaire de l'idée *année*, se change dans une expression tout-à-fait *figurative* (celle de *palme* ou *branche de palmier*), si la *note* en question vient s'unir à lui *.

L'étude comparative des textes de toute époque ne m'a pas une seule fois démenti l'assertion de mon savant maître ; je n'ai jamais vu qu'on ait fait usage d'un caractère hiéroglyphique quelconque dans une acception *figurative*, sans qu'il fût accompagné de la *note* précitée, excepté quelques cas où cette acception ne pouvait absolument devenir l'objet du moindre doute. Ainsi, par exemple, tandis que le pap. R. T. au chap. 34, 1re sect. (IIe part.) fait usage du groupe 38, 43, qui signifie *œil du dieu soleil*, le pap. R. C. emploie l'orthographe 39, 43, où la *note* du figuratif *œil* a disparu. Or, il est évident que dans tous ces différens cas l'emploi du signe n° 2 de notre tableau rentre entièrement dans les règles de l'emploi auquel nous avons déjà dit que ce signe a été primitivement destiné, celui de séparer deux expressions qui se suivent, celui en un mot de *disjonctif*. Ce qui le prouve, c'est que j'ai découvert plusieurs exemples soit du groupe *disjonctif* n° 7, soit du groupe n° 5, employé à la place du n° 2 pour *noter* l'expression toute *figurative* de certains hiéroglyphes : tel est celui que je transcris sous le n° 40, 43, et qui m'a été offert par le pap. R. C. (chap. 22, sect. 1re, IIe part.) à la place du groupe 41, 43, *œil*, que porte le pap. R. T. J'ai rencontré dans le pap. T. I. (chap. 5, sect. II, Ire part.) l'orthographe 42, 43 pour exprimer *figurativement* l'idée générique *pays* ou *région*.

Lorsque l'on réfléchit sur l'emploi des signes 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, bien plus fréquemment usités en qualité de *disjonctifs* que d'*explétifs*, on est tout naturellement conduit à se demander si la présence de ces signes n'était motivée que par l'intention de donner un avis à l'interprète pour la séparation des mots, ou si l'on traduisait les mêmes

---

* Champollion indique aussi comme *note* non seulement des caractères *figuratifs*, mais quelquefois des caractères *symboliques* eux-mêmes, le signe 43, 43, *une petite barre*, qui paraît être une abréviation de la *note* que nous venons de signaler comme plus généralement usitée. Les manuscrits hiéroglyphiques m'ont offert quelque exemple de cette dernière (n° 2) tracée à la suite d'un caractère tropique. Tel est celui du pap. R. C., chap. 8, IXe sect. (IIe part.) où l'idée *justice* est exprimée au moyen du caractère l'image d'une *coudée* (44, 43) : le pap. R. T. emploie le mot THE en toutes lettres.

signes dans la langue parlée : la comparaison des textes coptes vient à l'appui de cette dernière opinion. Que l'on observe que, soit le groupe n° 2, soit les signes ou groupes qui suivent jusqu'à 9, ne consistent que dans la reproduction d'un des homophones les plus habituels de la consonne ⲧ, tantôt isolé, tantôt en union avec une simple voyelle. Or, il est certain que la langue copte fait usage de la même consonne ⲧ en qualité de *disjonctif* dans un assez grand nombre de cas, surtout devant les affixes ⲓ, ⲕ, ϥ, ⲥ, ⲛ, ⲟⲩ, ⲧⲉⲛ, etc. On trouve, par exemple, le mot ϩⲓⲧⲕ, *jette-toi*, pour ϩⲓ-ⲕ : cette dernière orthographe aurait induit en erreur et causé amphibologie, car ϩⲓⲕ est une racine égyptienne qui signifie *veneficus*. On lit encore ⲉⲑⲃⲏⲧϥ à la place de ⲉⲑⲃⲏϥ qu'on aurait confondu avec ⲉ̀ⲑⲃⲏϥ, *tumulaire* : ⲉⲑⲃⲏⲧϥ signifie *de lui, sur son propre compte*. On rencontre ⲙⲏⲓⲧⲟⲩ pour ⲙⲏⲓ-ⲟⲩ *donne-les*, etc.

Mais il est tems de passer à l'examen de la suite de notre Tableau (pl. 43). On rencontre le n° 10 (NOU) seulement à la suite des mots terminés en N : je ne connais pas un seul cas qui fasse exception à cette règle. Ainsi le pap. T. P. offre, par exemple, l'orthographe OUN-NOU (45, 43) à la place de l'orthographe OUN (46, 43) que porte le pap. R. T. (chap. 5, 1re sect., Ire part.) : les pap. R. T. et R. C. comparés m'ont fourni des exemples nombreux du mot HAN (47, 43) *le phallus*, écrit par HAN-NOU (48, 43). C'est dans le pap. R. C. que j'ai trouvé l'orthographe 49, 43 (HAN-N) du même mot : cette variante suffira pour nous attester l'existence de la forme n° 11, dont je connais des exemples nombreux. Les signes paragogiques NOU, ou N (10 ou 11) employés à la suite des noms ou verbes en N, disparaissent entièrement dans les dérivés.

Lorsque les noms ou verbes se terminent en T, il n'est pas rare de les voir accompagnés de la syllabe paragogique ou explétive NT (n° 12). Il me suffira d'en citer la preuve suivante : SOT (déterminatif *deux jambes humaines en marche*) (50, 43), pap. T. P., chap. 5, sect. 1re, Ire part. ; SOT-NT (51, 43) var. du pap. R. T. Champollion n'indique point, que je sache, l'existence de cette dernière syllabe paragogique ; il ne fait remarquer que la précédente NOU (n° 10), qu'il persiste à regarder comme un simple signe graphique explétif

qui ne se prononçait pas. Quant à moi, je suis persuadé qu'au contraire il se prononçait : on pourrait citer ici plusieurs exemples que les textes coptes eux-mêmes offrent de l'existence de la syllabe paragogique NOU ou N; au reste, je ne sais trouver d'autre motif pour son emploi qu'un besoin de l'euphonie : j'explique par le même motif l'emploi de la syllabe NT (n° 12) à la suite des noms en T.

L'emploi du signe n° 13 offre des circonstances bien plus singulières : je donne à ce caractère explétif le nom de *signe explétif d'action*. En effet, employé comme explétif, je ne l'ai guère trouvé qu'en union du caractère un *bras tenant le casse-tête*, déterminatif générique perpétuel des groupes hiéroglyphiques exprimant des noms d'action; ainsi on rencontre, par exemple, l'orthographe 52, **43** du mot SCHA, *dominer*, à la place de l'orthographe 53, **43** (cf. pap. R. T. et T. T., sect. 1re, Ire partie). La comparaison des textes fournit une série très-longue d'exemples semblables et tout aussi comprobans. Il est si vrai que le signe n° 13 ne s'unit qu'avec les groupes exprimant des noms ou verbes d'*action*, que dans quelques cas on le voit employé seul à la place du déterminatif lui-même, *le bras tenant le casse-tête*. Tel est l'exemple, 54, **43**, qui nous est offert par le pap. T. T. (chap. II, sect. VIIIe, IIe partie), à la place du groupe 55, **43**, dont fait usage le pap. R. T. Quelquefois on voit le signe explétif en question, rejeté *après* le déterminatif le *bras au casse-tête*, au lieu d'être placé *avant*, comme cela se pratique ordinairement : Ex. SPHOU (56, **43**), chap. XXVI, 1re sect., IIe partie, pap. T. I.; 57, **43**, variante du pap. R. C. Il est à remarquer que cette circonstance pourrait à elle seule suffire pour démontrer en thèse générale la véritable nature d'*explétif* que j'accorde au signe n° 13. Ce même signe se joint non seulement aux noms ou verbes d'*action* exprimés phonétiquement, mais aussi à ceux exprimés tropiquement. Il est vrai de dire cependant que plus souvent, dans ce dernier cas, on voit à sa place le groupe explétif n° 14 (du tableau). On trouve par exemple l'orthographe 58, **43**, expression tropique de l'idée *combattre* (1re sect., Ire part., pap. R. T.) employée de préférence à l'orthographe 59, **43**.

Mais parmi les signes ou groupes explétifs d'un emploi particulier, on doit remarquer surtout les n° 15 et 18 de mon tableau avec leurs

variantes (16, 17, 19 et 20). On trouvera dans la *Grammaire hiéroglyphique* notre explétif n° 15, qu'on peut lire par sou, enregistré parmi les formes pronominales. L'opinion de Champollion, quoique vraie dans le fond, doit être, selon moi, modifiée; au surplus, m'étant proposé de reproduire ici les différens renseignemens que l'étude comparative des textes m'a fournis par rapport à l'usage des groupes précités 15 et 18, j'exposerai ma manière particulière d'envisager la question du groupe sou dont il s'agit. Je commencerai par rapporter les expressions de l'hiérogrammate français à ce sujet : « Les textes hiéroglyphiques, dit-il, font habituellement usage d'un *pronom affixe de la troisième personne, masculin singulier*, représentant le complément direct du verbe, *dont il ne reste aucune trace, à notre connaissance du moins, dans les textes en langue copte*; et ce pronom paraît avoir été employé presque exclusivement *pour tenir la place des noms propres des souverains de l'Égypte* : cette espèce de *pronom royal*, phonétiquement exprimé par le groupe sou (celui noté 18 dans le tableau de la planche 43), se place à la suite du verbe, ou immédiatement après les marques de tems et de personnes jetées après le verbe selon la méthode hiéroglyphique. »

Champollion cite à ce propos des exemples qui ne font que confirmer son assertion ; mais ils ne montrent pas la question sous tous ses différens aspects. Examinons d'abord les motifs par lesquels j'ai cru de mon côté pouvoir ranger le mot sou (n° 15) parmi les *explétifs* plutôt que parmi les formes pronominales. Mon opinion est appuyée par les considérations suivantes : 1° dans *tous* les exemples dans lesquels j'ai rencontré jusqu'ici la syllabe sou en question, dans ceux-mêmes que cite Champollion, sa présence (tout en supposant qu'elle ait véritablement la valeur que ce savant lui accorde), n'est nullement nécessaire. Cela est si vrai que, dans les mille et une occasions dans lesquelles les divers manuscrits des Rituels m'en ont offert des exemples, j'ai observé que presque toujours, dans l'un ou dans l'autre des exemplaires que je comparais, elle était omise. Tel est entr'autres le cas du pap. R. T. au chap. VI, IIe sect., Ire partie, où il est dit, en parlant du dieu Soleil, que les dieux se réjouissent lorsqu'ils LE *voyent venir* (dum *vident illi illum* (sou) *venientem*) (60, 43); le pap. T. I., dans

l'expression de la même phrase, omet le sou que nous voyons figurer dans l'orthographe du pap. R. T. Deux autres exemples pareils nous sont offert par les mêmes pap. R. T. et T. I., au même chapitre. Si la syllabe sou devait être regardée comme une expression purement et exactement pronominale, on ne devrait la rencontrer qu'employée en qualité de tel ou tel pronom, celui par exemple de la première, de la seconde, ou de la troisième personne soit du nombre singulier, soit du nombre pluriel, selon qu'on s'accorde à le fixer : on a vu que Champollion a regardé notre syllabe comme étant un pronom affixe de la troisième personne, *masculin singulier*, et les exemples que moi-même j'ai cités jusqu'ici me permettraient de lui accorder une autre signification. Or c'est ce que l'analyse des textes ne confirme pourtant pas toujours : on trouve par exemple au chap. 22 (sect. 1re, IIe part.), pap. R. C., la légende 61, 43, relative aux quarante-deux juges parédres d'Osiris dans le tribunal de l'Amenthé, ERE TOTOTEN-SOU NHO OUSIRE, etc., c'est-à-dire *sont les Tototen* (nom des 42 juges), *en face d'Osiris*, etc. Il est bien certain que le nom (TOTOTEN) auquel la syllabe sou se rapporte est au pluriel, d'abord parce que le sens général de la légende le demande, ensuite parce que entre autres le pap. T. I. porte au même endroit le nom TOTOTEN déterminé par l'image figurative *dieu* suivie des marques habituelles du pluriel (62, 43) : nous aurons occasion tout à l'heure de citer d'autres exemples semblables.

Mais ma manière d'envisager la nature de l'emploi du mot sou ne peut être mieux justifiée que par la détermination de la véritable origine de ce dernier dans la langue égyptienne. Champollion nous a dit quelle était son opinion sous ce rapport; la syllabe sou est pour lui un pronom *dont il ne reste aucune trace dans les textes en langue copte* : pour moi, ma conviction est qu'au contraire ce pronom y existe. J'ai démontré, à l'article H. I. 7, l'existence dans l'égyptien, non moins que dans le copte, d'une forme primitive du pronom explétif de la troisième personne du plureil SEN, SE, ou SOU, en copte ⲤⲈ ou ⲤⲞⲨ. *ils*, (voir la note de la page 122); je regarde notre affixe SOU (n° 15) comme une transcription hiéroglyphique exacte de ce dernier pronom. Il est vrai que dans le tableau des formes pronominales *affixes*

(pl. 42) précédemment cité, on ne voit point figurer parmi les diverses variantes orthographiques du pronom affixe SEN, SE ou SOU, *ils*, une forme exactement identique (pour les homophones qui la représentent), à la forme n° 15 (tableau de la pl. 43); mais une pareille circonstance (qu'il ne faut jamais négliger en fait d'écritures égyptiennes) dérive, selon moi, de l'intention évidente de la part des scribes de marquer la différence entre l'emploi de notre SOU (n° 15, tab. de la pl. 43), et l'emploi des formes orthographiques ordinaires du pronom SEN, SE ou SOU (tableau de la pl. 42). Au reste, parmi les variantes ou abréviations * de la syllabe SOU (16, 17, 17 *a*. tab. de la pl. 43), nous devons remarquer l'abréviation 17 et 17 *a* les mêmes, quant aux homophones qui servent à les représenter, que les abréviations 6 *c* et 6 *d*, que nous avons reproduites dans notre Tableau des formes pronominales *affixes* à la planche 42. D'après ce rapprochement, il devient naturel pour moi de regarder la syllabe SOU en question, comme étant dans les textes sacrés un simple *explétif de respect*. Son origine, telle que j'ai cru pouvoir l'admettre, celle de pronom de la troisième personne du pluriel, ne peut que confirmer mon opinion sous ce dernier rapport. Personne n'ignore que très-souvent, même dans nos langues modernes, on emploie le pronom de la troisième personne du *pluriel*, au lieu de celui de la troisième personne du *singulier*, pour marquer *honneur* ou *respect* **. Au reste les divers exemples et les variantes que j'ai déjà cités pour l'expression de notre SOU (n° 15), achèvent de démontrer qu'il ne pouvait être qu'un explétif de *respect*. On ne le voit jamais employé qu'en parlant, soit d'un *dieu*, soit d'un *roi*, soit d'un *défunt* : parmi les variantes que j'ai rencontrées à sa place, dans le cas, par exemple, où il est parlé d'un

---

* Champollion aussi a indiqué ces abréviations graphiques de la syllabe SOU en question. Quant à moi leur existence réelle m'a été démontrée par la collation des divers exemplaires du Rituel : l'abréviation n° 16, par le pap. T. I., comparé entre autres au pap. R. C. (IIe part., 1re sect.) ; les abréviations nos 17 et 17 *a*, par les pap. R. C. et R. T. (xe sect., IIe part.), et par les pap. T. H. et R. C. (1re sect., IIe part.).

** C'est le *plurale majestatis* ou *excellentiæ*, des grammairiens : il est très-usité chez les Orientaux, il l'a été chez les hébreux eux-mêmes (cf. W. Gesenius *Lehrgebäude der hebr. Sprache*, § 171). En Égypte il était encore en usage du tems des Ptolémées : on peut consulter à ce propos les *Papyri græci regii Taurinensis musæi ægyptii*, par M. Peyron (*Pars prima*, page 140).

ou de plusieurs *dieux* ou *demi-dieux*, les Rituels m'ont offert un grand nombre de fois, soit celle qu'offre le groupe précité 62, **43**, *Tototen*, *dieux* (c'est le nom des quarante-deux *génies*, juges parèdres d'Osiris), soit aussi celle portée sous le n° 63, **43**, et que j'ai rencontrée dans les pap. T. I., sect 1re (IIe partie), et R. T., sect. IIe (IIe partie). Ces deux variantes dans l'une desquelles le signe figuratif *dieu* remplace la syllabe sou (18, 63, **43**), dans l'autre le même signe sert de *déterminatif* à l'abréviation usuelle (n° 16 du tableau) de la même syllabe, ces variantes, disons-nous, ne peuvent s'expliquer qu'en admettant la nature d'*explétif de respect*, que je prétends reconnaître dans l'emploi du mot sou en question. Quant à l'*origine* pronominale de ce mot, comparée à son *emploi*, tel que je viens de le signaler, on ne manquera pas de remarquer que dans plusieurs langues orientales, dans l'arabe surtout, c'est aussi le pronom *Lui!* qui, isolé, sert souvent à rappeler l'idée de *dieu*.

Les diverses réflexions que j'ai soumises jusqu'ici relativement à la nature du signe n° 15 de notre Tableau des *explétifs*, trouvent une application, et par conséquent une confirmation complète dans l'examen du signe n° 18 et ses variantes. Ce dernier signe n'est aussi qu'un *explétif de respect*. Tâchons d'abord d'établir en thèse générale sa véritable nature d'*explétif*. Ici viennent à notre secours des preuves non moins authentiques, et peut-être plus frappantes encore que celles que nous avons produites au sujet du signe n° 15. En effet, le pap. T. I. (chap. 20, 1re sect., IIe part.) m'a offert le groupe 64, **43**, que les textes emploient assez souvent, et qui m'a paru représenter une variante orthographique du nom des Totonen précédemment cité : ce groupe se termine par la syllabe pou, que le pap. R. C. (même chap.) remplace par l'*explétif* ordinaire n° 1 de notre tableau (*cf.* 65, **43**). La conséquence que je crois pouvoir tirer de ce fait me paraît positive : je suis persuadé que le groupe pou était, de même que le groupe précité sou, un explétif de *respect*, et voici le fait qui le démontre. Notre groupe, ordinairement employé à la suite des noms auxquels il s'unit, se rencontre très-souvent dans les textes de toute espèce. La comparaison des différens exemplaires du Rituel m'a offert plusieurs fois à sa place le signe figuratif *dieu* ou

divin : tel est, entr'autres, l'exemple 68, 43 que j'ai rencontré dans le pap. R. C. au chap. 32, 1re sect., IIe partie. Cet exemple ne consiste que dans une variante de l'orthographe précédemment citée (64, 43) du nom des *Tototen*, orthographe que le pap. R. T., à l'endroit correspondant à celui en question du pap. R. C. (chap. 13, etc.), reproduit sous la forme 67, 43, TOTOTEN-POU. Un troisième exemple de l'image figurative *dieu* ou *divin* employée à la place du groupe POU existe au chap. X, VIIIe sect., IIe partie, du pap. R. C. comparé au pap. R. T.

Dans les exemples nombreux du groupe n° 18, POU, j'ai remarqué les variantes n° 18 *a*, POUI, ou PAI, POÉ, et n° 19 *a*, PAI, POI, PFI. A la place de la var. n° 19, le pap. R. T. comparé au pap. R. C. au chap. VI., 1re sect., IIe partie, m'a offert le groupe n° 20, qui se lit PN, PEN. Mais ordinairement celui-ci ne remplace le groupe POU (n° 19 ou 18) que lorsque ce dernier est employé à la suite des noms propres des défunts. J'ai même pu acquérir la certitude que le véritable emploi, l'emploi le plus général, auquel était destiné le mot PEN, était celui de remplacer l'expression hiéroglyphique METAOUÔ (68, 43), *vocatus in veritate*, ou son abrégé 69, 43, qui n'accompagne d'ordinaire que les noms propres des défunts. Tels sont, entr'autres, les exemples que m'a fournis la comparaison, soit des pap. R. C. et R. T. au chap. 19, 1re sect. (IIe part.), soit des pap. R. T. et T. I. au chap. 6, IIe sect. (Ire partie).

Maintenant il est naturel de se demander enfin quelle est originairement la nature, soit du mot POU (n° 18), soit du mot PEN (n° 20), dont nous venons de constater l'emploi en qualité d'*explétifs*. Je dois rappeler d'abord que l'explétif POU, ou ses variantes, ne se trouve ordinairement placé qu'à la suite, soit d'un nom propre de *divinité*, soit de l'expression même de l'idée *dieu*, soit enfin à la suite des noms des *défunts* : quant à l'explétif PEN, nous venons de faire observer qu'il n'accompagne que les noms des *défunts*. Or, je regarde le mot POU comme étant primitivement (à l'instar de l'explétif SOU, précédemment cité), l'expression égyptienne de l'article démonstratif *ce, celui-ci*, et je considère le mot PEN comme représentant de même cette expression. Ici il faut savoir que, suivant la *Grammaire hiéro-*

glyphique, les articles *démonstratifs préfixes*, tels que nous les trouvons dans la langue copte, ne sont que des simples transcriptions d'une forme antique de ces mêmes articles employée dans les textes en écriture hiéroglyphique. Cette forme, pour le singulier masculin, est habituellement la suivante, PAI ou POI (70, **43**). Mais la *Grammaire hiéroglyphique* nous révèle aussi l'existence dans les textes égyptiens d'une seconde forme d'article *démonstratif*. « A la place des articles *démonstratifs préfixes*, qu'on rencontre assez rarement dans les textes hiéroglyphiques, on employait plus habituellement, nous dit Champollion, des articles qu'on inscrivait toujours à la suite du nom, c'est-à-dire en *affixes*. » L'article *démonstratif affixe*, pour les noms du genre masculin au nombre singulier, était PN, PEN (71, **43**). Cette dernière forme de l'article démonstratif n'existe point dans le copte; on trouvera dans la suite de ce volume une discussion particulière relative à son véritable emploi, il suffit pour la présente discussion d'en constater l'existence. Maintenant, c'est en comparant l'orthographe de notre explétif POU (n° 18), à celui de l'article *démonstratif préfixe* masculin 70, **43**, que j'ai acquis la conviction que ces deux mots n'en font réellement qu'un. Je dois faire observer, pour ce qui concerne la petite différence orthographique qui paraît exister parmi les deux formes n° 18 du tableau et 70, **43**, que souvent les textes hiéroglyphiques font usage, pour l'article 70, **43**, surtout lorsqu'il se combine avec la préposition NT (PE-NTE, en copte ⲡⲉⲛⲧⲉ); qu'ils font usage, disons-nous, d'une orthographe qui ressemble davantage à celle de l'explétif, n° 18; c'est le 72, **43**. Il y a plus; les exemplaires du Rituel funéraire en écriture *hiératique* nous offrent souvent pour transcription, soit de l'orthographe 70, soit de l'orthographe 72, **43**, PAI, la forme 73, **43**, transcription exacte de notre explétif n° 18 *. Au reste les variantes 18 *a*, 19 et 19 *a*, de l'explétif POU lui-même, achèvent de

* Il faut remarquer que la circonstance de la forme orthographique de l'explétif n° 18, en quelque sorte distincte de la forme habituelle de l'*article démonstratif* avec lequel cet explétif est originairement identique, est comparable à la circonstance dont nous avons parlé (*suprà*, page 165), relativement à la forme de l'explétif SOU.

mettre en évidence l'identité que je prétends reconnaître dans sa forme et dans sa signification primitive, avec l'article *démonstratif préfixe* masculin. Ces variantes, parfaitement analogues aux variantes usuelles 72, 74 et 75, **43**, de l'article précité, ne peuvent se lire que par POI, ou PAI, le copte, ⲡⲁⲓ, *ce, celui-ci*.

L'origine de l'explétif POU (n° 18 et 19) une fois fixée, il n'est plus permis de douter de celle de l'explétif PN, PEN (n° 20), puisque, comme on en a vu des exemples, celui-ci sert quelquefois à le remplacer. Au reste nous avons déjà indiqué, sur l'autorité de la *Grammaire hiéroglyphique*, la communauté d'origine des deux mots POU et PEN: ce ne sont que deux formes différentes d'un seul et même article; l'une (POU) représente l'article démonstratif-*préfixe*, l'autre (PEN) représente l'article démonstratif-*affixe* *. A propos de l'explétif POU, dans lequel je prétends reconnaître la forme de l'article démonstratif-*préfixe*, masculin singulier, on ne manquera pas d'observer que tous les exemples que j'ai cités jusqu'ici de son emploi en qualité d'explétif nous le montrent au contraire toujours placé en *affixe* (cf. 64, 67, **43**). Mais cette circonstance peut dériver, soit de la différence même de son emploi, en passant de l'état d'*article* à celui d'*explétif*, soit de l'usage perpétuel chez les Egyptiens, usage que j'ai déjà rappelé plus haut, de tracer indifféremment avant ou après le mot l'expression des différentes modifications grammaticales qu'on lui faisait subir. Au reste je puis citer des exemples dans lesquels l'explétif en question, POU, a été employé *avant*, et d'autres dans lesquels il a été employé *après* le nom auquel il se joint: tel est celui que je transcris sous le n° 77, **43**, POU-OUSIRE, *lui! Osiris;* on le lit au chap. 9, 1re sect. (IIe part.) du pap. R. C. Le pap. R. T. porte au même endroit la var. 76, **43**, OUSIRE-POU, c'est-à-dire *Osiris, lui!* J'ai rangé sous le n° 21 de notre tableau un *explétif* dont l'usage n'est pas aussi

* J'ai déjà fait remarquer que les textes coptes ne conservent point d'exemples des formes d'articles démonstratifs-*affixes* dont Champollion prétend avoir découvert l'existence, et au nombre desquels on compte le mot PEN; mais j'aurai dans la suite de ce volume l'occasion d'examiner cette question. Au reste, la circonstance que j'ai citée ici, de l'emploi du mot POU à la place du mot PEN, nous offre déjà une confirmation authentique de l'assertion de l'hiérogrammate français.

fréquent que celui des explétifs précédemment cités, mais dont on trouvera pourtant des exemples incontestables. Tel est celui qu'on trouve reproduit sous le n° 1, 44, et que j'ai extrait des nombreuses inscriptions du tombeau de Rhamsès V existant dans la vallée de Biban-el-Molouk : il se lit «OUON-NSEN DJR SCHOBEU ÔSKH-SEN PSOUO, c'est-à-dire *ils-ont* (suit l'explét. DJR) *des faucilles, ils moissonnent le blé*, etc. Si l'on se rappelle ce que j'ai déjà exposé plus haut, relativement au changement perpétuel, de la voyelle E dans la consonne R, soit dans les textes coptes, soit dans les textes hiéroglyphiques, on ne tardera pas à reconnaître dans notre explétif n° 21, DJR, une simple transcription de monosyllabe ϫⲉ (DJE), très-souvent employé dans les textes coptes eux-mêmes en qualité d'*explétif*.

(H. I. 19.) Ce groupe peut être regardé comme l'expression, soit d'un *nom*, soit d'un *qualificatif*, selon les circonstances déterminées dans lesquelles il est employé : je l'explique ici comme étant un véritable *qualificatif* à cause de sa *position immédiate après* le nom ÔNEME, *gemmes*, qui le précède.

J'ai déjà dit, à l'article 123 de l'Introduction, que l'initiale de notre groupe représente un *théorbe*, instrument de musique. Employée comme caractère phonétique, cette image a la valeur de N. Le *théorbe* doit être considéré comme un des signes de l'usage le plus ancien dans les écritures égyptiennes, puisque sa valeur comme signe alphabétique ne paraît être dérivée que de la signification *tropique* qu'on lui avait accordée d'abord, et qu'on lui a souvent accordée de même dans la suite. Cette signification primitive est celle de *bon*, *bien*, *utile*, *gracieux*, etc., comme il peut être prouvé par cette seule circonstance que souvent nous voyons le *théorbe* placé comme déterminatif à la suite du mot NFR, NOFRE, (2, 44), mot parfaitement identique au copte ⲚⲞϤⲢ, ⲚⲞϤⲢⲈ ou ⲚⲞⲨϤⲒ, *bon*, *utile*, etc. *.

Les textes de toute espèce m'ont offert des exemples bien plus fréquens du signe le *théorbe* employé comme initiale du groupe 3, 44. Il n'est pas rare de rencontrer ce groupe en union avec la dési-

* Tel est un exemple qui nous est offert par les inscriptions d'un vase de bronze du musée de Turin : ces inscriptions font mention d'une dame nommée NOFRE-ROMPE, littér. *la belle année* ou *la bonne année*.

nence du pluriel (cf. H. I. 4.); tel est l'exemple 4, 44, qu'on trouve au chap. 19, 1re sect. (Ire partie) du pap. T. P. : le pap. R. T., au même endroit, remplace cette dernière orthographe par le groupe 5, 44. Cette variante, comme on le voit, est une reproduction exacte du groupe H. I. 19, que nous analysons : elle représente le signe isolé le *théorbe* accompagné de la syllabe OUI, le ⲟⲩⲓ copte, une des marques habituelles du pluriel. Maintenant il est évident que la variante précitée du pap. T. P. 4, 44, ne peut se lire que NOFRE-OUI : c'est tout-à-fait la forme plurielle ⲛⲟϥⲣⲉⲩⲓ, du copte ⲛⲟϥⲣⲉ, *les biens* ou *les bons*; la variante 5, 44, qu'emploie le pap. R. T., doit donc être expliquée de la même manière. Dans le premier cas (4, 44.) le signe symbolique primitif de l'idée *bon* ou *bien*, le *théorbe*, par un procédé bien approprié au génie des écritures égyptiennes, est devenu l'expression phonétique elle-même du mot NOFRE, qui dans la langue parlée servait à remplacer ce symbole : dans le second cas on s'est contenté d'employer le symbole isolé, en y joignant les signes exprimant la désinence du nombre pluriel auquel on a voulu faire appartenir l'idée qu'il s'agissaitt de représenter.

Ces diverses variantes montrent déjà d'une manière assez évidente, ce me semble, quelle signification il convient de donner au groupe H. I. 19. *, mais je vais indiquer encore un rapprochement qui nous fournit une donnée en quelque sorte authentique, relativement à la même question. Il n'est pas rare de rencontrer sur les stèles et autres monumens provenant du sol de Memphis le groupe hiéroglyphique n° 6, 44, qu'on doit regarder comme exprimant un nom de *ville* ou *pays*, ce que le signe déterminatif par lequel il se termine ne permet pas de révoquer en doute **. Les deux premiers signes de ce groupe se lisent MN, ou MAN; suit le *théorbe*, expression *symbolique*, ou même, si l'on veut, *abrégée*, du mot NOFRE, ⲛⲟⲩϥⲣⲉ ⲛⲟϥⲣⲓ ou ⲛⲟⲩϥⲓ, tel qu'on le rencontre dans les différens textes coptes. Deux déterminatifs accompagnent

* La désinence du nombre pluriel par laquelle cet adjectif se termine, nous indique qu'il faut aussi traduire comme étant au pluriel le substantif ANSH (H. I. 18.) qui le précède.

** Voir *Campagne de Rhamsès-le-Grand*, etc., pag. 24

ce groupe, une *pyramide*, et le caractère générique *région* : nous avons là, à coup sûr, l'expression hiéroglyphique du nom vulgaire de la ville de Memphis : le mot MAN-NOFR, ou MAN-NOUFRE, en copte ⲙⲁⲛⲛⲟⲩϥⲓ, se traduit par *lieu du bien*, ou *lieu des bons*. C'est effectivement le sens que Plutarque attribue au nom égyptien de Memphis, Ορμος αγαθων. Nous allons rencontrer plusieurs autres exemples de l'emploi du *théorbe* dans le courant du texte hiéroglyphique que nous analysons ; on le verra toujours employé dans la signification évidente de *bon*, ou *bien*, etc : le texte démotique le remplace dans ces différens cas, par une transcription en toutes lettres, du copte ⲛⲟⲩϥⲓ et le texte grec le traduit constamment par αγαθον, ou αγαθος.

(H. I. 20.) Ce groupe hiéroglyphique doit être séparé en deux parties bien distinctes par leur nature, quoique l'une et l'autre exprimant une seule et même idée. Les deux premiers signes reproduisent d'après leur valeur phonétique particulière le *mot* expression de cette idée dans la langue parlée ; l'un des caractères qui vient après en est une expression *idéographique*, quoiqu'indirecte ; une espèce de qualificatif accompagne ces deux expressions. Le *mot* se lit SM, ou, en suppléant la voyelle médiale, SEM, SOM : le copte ne m'a pas encore offert une racine qu'on puisse lui comparer d'une manière plausible. Heureusement la seconde expression, l'expression *idéographique*, c'est-à-dire le *déterminatif*, est là pour nous apprendre quelle signification on doit lui attribuer. Cette seconde expression consiste, comme on le voit, dans l'image d'un *lien*, ou plutôt d'un *paquet noué*. La *Grammaire hiéroglyphique* nous apprend que ce caractère sert habituellement de *déterminatif générique* aux mots qui expriment une idée en relation avec celle de *lier*, ou *envelopper* : tels sont, par exemple, le mot HBS, HOBS (44, 7), en copte ϩⲱⲃⲥ, *couvrir*, *envelopper*, *habiller*, *habillement*, *veste*, le mot KOLS (44, 8), en copte ⲕⲱⲗ, *embaumer*, *entourer de bandelettes*, et maints autres exemples *. Notre expression SEM appartient évidemment à cette même

* La comparaison des Rituels m'a démontré qu'on remplaçait quelquefois le *déterminatif* tropique un *paquet noué* soit par le signe 9, 44, un *paquet renfermant un objet embaumé entouré de bandelettes*, soit par le signe n° 10, 44, *un fil entortillé*, soit par les signes 11, 44, ou 12 *ibid.* que je ne puis définir

classe de mots; sa signification ne peut donc être que celle de *vêtement*, *toile*, *enveloppe*, ou autre semblable. Ainsi, d'après le passage que nous analysons du texte hiéroglyphique de Rosette, les dons faits par le roi consistaient en or, argent, pierres précieuses, et *toiles*, ou *vêtemens*. En effet nous voyons, dans le texte démotique et dans le texte grec lui-même, qu'il est fait mention plus d'une fois des toiles de byssus, dues par les temples *, et dont le roi Ptolémée a décrété la remise.

Mon opinion relativement au mot SEM, *habillement*, ou *toile destinée à l'habillement*, opinion que je me contente ici d'appuyer sur la circonstance de l'hiéroglyphe un *paquet noué*, qui lui sert de déterminatif, recevra une pleine confirmation, lorsque nous rencontrerons à la ligne X et XVII du texte démotique le mot οθονιων du texte grec, traduit en égyptien par la forme *démotique* isolée du caractère *hiéroglyphique* en question, le *paquet noué*. Je renvoie de même le lecteur aux articles suivans H. IV. 15 et 31, pour l'examen de la signification tropique primitive qu'on attribua au caractère la *plume d'autruche*, dont l'image *redoublée* ** figure à la fin du groupe en question. Ce caractère fut d'abord le symbole de l'idée *justice* ou *vérité*; on rencontre habituellement l'idée de *temple*, représentée par les hiéroglyphes réunis *maison de vérité* ***; les habillemens ou ornemens sacrés étaient appelés *ornemens de vérité* ou *de justice* **** : c'est ainsi que dans les peintures et bas-reliefs on voit les hauts fonctionnaires de la classe sacerdotale, de même que tous les individus en général de la classe militaire, parés d'une ou plusieurs plumes d'autruche flottantes au-dessus de leur coiffure *****. L'emploi dans notre groupe du caractère une *plume d'autruche* se rattache à un seul et même

---

avec exactitude. Les exemples qui m'ont démontré ce fait sont tirés soit des pap. R. T. et R. C., soit des pap. R. T. et T. I. comparés entre eux.

* Voir D. X. et XVII. et le texte grec, ligne 17.

** Cf. l'*Errata corrigé* de l'atlas : un troisième calque du monument original qu'il m'a été permis d'examiner dernièrement ne m'a pas laissé la moindre incertitude sur la nécessité de cette rectification.

*** Cf. H. VIII, 14, etc.

**** Cf. H, IV, 15.

***** Voir les diverses peintures et bas-reliefs publiés dans les planches des *Monumenti dell' Egitto*, etc.

motif, et il y apporte, selon moi, une signification analogue. Par conséquent j'explique le groupe entier par *habillemens de vérité et de justice*, c'est-à-dire, *habillemens sacrés* ou *sacerdotaux*. L'image de la *plume d'autruche* n'a été apparemment répétée que pour indiquer le sens au *pluriel*, qu'il fallait donner au mot SEM qui le précède : les textes hiéroglyphiques m'ont offert quelques exemples du *redoublement* adopté à la place du *triplement* (cf. *suprà* H. I. 4.), pour indiquer le pluriel d'un nom. J'aurai occasion de citer ces exemples dans la suite de ce même volume.

(H. I. 21). Cette expression, entièrement phonétique, se lit S-SCHANAF : la lettre S qui lui sert d'initiale, et la syllabe NF ou NAF par laquelle elle se termine, ne sont pour moi que des formes grammaticales, le mot radical est SCHA; cherchons quelle peut être la signification de ce mot.

Les textes coptes nous ont conservé plusieurs formes radicales qu'on peut comparer tout d'abord, à la forme SCHA : le Lexique de M. Peyron cite entre autres les expressions ϣⲁ, *dies festus*, ϣⲁ, ou ϣⲁⲓ, *nasci, oriri, ortus solis, splendere, circumfulgere*, et le savant professeur de Turin remarque, à propos de cette racine, que, *en composition*, elle prend la signification de *initium*, *principium* (ex. : ϣⲁ-ⲙⲓⲥⲉ, *primogenitus*) : on trouve dans le même lexique le mot ϣⲱⲓ, *pars superior*, *pars summa*, etc. Il ne me paraît pas permis de douter que la première des formes radicales coptes que je viens de citer, ϣⲁ, *dies festus*, ne soit une véritable transcription de notre mot hiéroglyphique SCHA : en effet, tel que nous le voyons orthographié ici, ce mot reparaît encore quatre ou cinq fois dans le courant de notre texte hiéroglyphique, et toujours dans la signification évidente de *fête*, *dies festus*, puisque, comme nous le verrons, il est employé à la place de l'expression grecque εορτη *. C'est ce même sens de *fête* que je lui accorde dans l'expression dont il s'agit dans cet article.

Avant de passer à l'examen des formes grammaticales S et NF qui

---

* Voir H. lignes V, VII, X, etc.

accompagnent ici notre racine SCHA, *fête*, qu'il me soit permis d'ajouter quelques rapprochemens relatifs aux différentes acceptions sous lesquelles nous avons vu qu'elle a été employée dans les textes coptes : ces rapprochemens établiront sur tous les points l'identité du SCHA hiéroglyphique et du ϣⲁ copte. Quelle que soit la fréquence dans laquelle on rencontre, soit dans notre inscription, soit dans d'autres textes, le mot SCHA employé pour dénoter l'idée de *fête, dies festus*, je crois qu'il est permis de douter que ce soit là sa signification véritablement primitive. Les textes sacrés de toute espèce en font usage bien plus souvent pour rappeler généralement les idées qui ont rapport à celle de *élévation, supériorité, domination, grandeur*. Que tel ait pu être le sens du mot SCHA, je puis le démontrer par une preuve incontestable. En étudiant les divers exemplaires du grand Rituel funéraire égyptien, il n'est pas rare de rencontrer, tantôt dans l'un, tantôt dans l'autre de ces exemplaires, certaines phrases ou mots dont les scribes se sont plu à fixer avec exactitude et d'une manière particulière le véritable sens au moyen d'une espèce de *pléonasme*. Ce pléonasme consiste à accompagner le mot dont il s'agit d'un second mot son synonyme, en plaçant entre les deux une expression égyptienne qui correspond à l'expression française *c'est-à-dire*, ou plutôt *je dis* ou *dites autrement* * : cette habitude des scribes égyptiens m'a servi à fixer d'une manière certaine la signification d'un grand nombre de signes ou groupes hiéroglyphiques. Or, j'ai trouvé au chap. 4, IIe sect. (IIe part.) du pap. R. T. la phrase 15, 44, qui se lit SCHA DJIS NAA, en copte ϣⲁ ϫⲓⲥ ⲛⲁⲁ,

* L'orthographe la plus complète de l'expression hiéroglyphique dont je parle est celle que je transcris sous le no 14, pl. 44 : elle se lit KAI DJOY, le copte ⲕⲉ ϫⲟⲩ, littéralement *dites autrement, dites aussi*. Les manuscrits font un usage fréquent, à sa place, de l'expression 15, 44, forme *hiératique* du groupe hiéroglyphique 16, 44, KS, OS ou DJS (lisez DJIS) : cette dernière expression est le correspondant exact du copte ϫⲓⲥ ou ⲁϫⲓⲥ, *dic, dites*, ou bien *c'est-à-dire* : Voir l'exemple que j'en ai déjà cité dans une note à la page 103. Je dois faire remarquer ici que dans les manuscrits *hiéroglyphiques* eux-mêmes on voit la forme *hiératique* ou *tachygraphique*, no 15, 44 bien plus souvent employée que la forme hiéroglyphique 16, 44. Cette circonstance démontre l'analogie, même sous le rapport de l'orthographe, de l'hiéroglyphique DJIS (15, 44) avec le français *c'est-à-dire*, qu'on remplace ordinairement par l'expression graphique abréviative ou tachygraphique *c. à. d.*

et se traduit à la lettre par *scha*, *c'est-à-dire*, *naa*; SCHA est donc synonyme de NAA qui, en copte, de même qu'en égyptien, a la signification de *grand*, *élevé*.

Il ne m'a pas encore été possible de déterminer avec certitude la nature de l'objet que représente le caractère initial de notre mot SCHA, tel que nous le voyons ici orthographié. Une pareille détermination deviendrait très-utile dans la question de la signification véritablement primitive du mot en question : car je suis très-disposé à croire que ce caractère ne fut d'abord que le signe *tropique* de l'idée dont le mot SCHA était le représentant dans la langue parlée. Deux circonstances me le persuadent : la première consiste en ce que je ne connais qu'un très-petit nombre de cas où le caractère en question n'ait été point employé de préférence à tout autre homophone de la consonne SCH pour représenter l'initiale du mot SCHA; souvent même ce mot n'a été exprimé que par cette initiale isolée. Une seconde circonstance qui m'a frappé, c'est de voir ordinairement et dans des textes de toute espèce notre groupe SCHA dépourvu de toute sorte de déterminatif, surtout lorsqu'il a été employé pour dénoter l'idée d'*élévation*. Toutes ces circonstances n'ont lieu dans les textes égyptiens, que dans les cas où l'un des caractères hiéroglyphiques employés pour la représentation des sons ou consonnes d'un mot est lui-même le signe tropique de l'idée que ce mot sert à exprimer. Au reste, quant au mot SCHA, il n'est pas permis de douter qu'il n'ait servi dans les anciens textes égyptiens, aussi bien que dans les textes coptes, à rappeler un grand nombre d'idées différentes, les unes par analogie dérivées des autres. J'ai déjà cité ses principales significations dans le copte, celles de *fêter*, *naître*, *oriri*, *splendere*, *circumfulgere*, *pars superior*, etc. : je crois que, d'après les données mêmes que l'examen de cette langue nous fournit, il est permis de regarder la signification de *élevé*, *pars superior*, *initium*, *principium*, comme étant la véritable signification primitive du mot ϣⲁ ou ϣⲁⲓ; c'est en effet ce qu'il est permis de conclure, en voyant que, comme je l'ai fait remarquer, tel est le sens qui lui reste *en composition*. J'ai cité, comme étant aussi une des acceptions du mot SCHA dans les textes coptes, celle de *ortus solis*, *le lever du soleil* : les textes égyptiens ne m'ont jamais

offert d'autre mot pour l'expression de cette même idée *. Il est évident que dans ce cas le mot en question conserve toujours sa signification générale d'*élevé* ou *élévation* : ce n'est peut-être que par suite de cet emploi particulier pour indiquer *le lever*, c'est-à-dire, *la naissance du soleil*, *ortus solis*, qu'on lui a accordé le sens général de *naître*, *naissance*, *ortus*, *oriri*. Il a pu en être ainsi chez les Égyptiens d'autant plus facilement que, comme les monumens le montrent, ils étaient habitués à assimiler la vie humaine à la course du soleil. Au reste ce rapprochement me paraît confirmé par la comparaison du copte même : en effet, si l'on examine dans le Lexique de M. Peyron les différentes acceptions dans lesquelles ce savant atteste avoir rencontré parmi les textes coptes le mot ϣⲁ, *nasci*, on y trouvera celles de *splendere*, *circumfulgere*! Il est inutile d'insister sur l'analogie trop évidente qui existe entre l'idée d'*élévation* et l'idée de *fêter* ou *fête*, dont nous avons vu que le mot SCHA était aussi l'expression **; je me hâte de passer à l'examen des formes grammaticales qui accompagnent ce mot dans le passage du texte de Rosette, dont il s'agit dans cet article.

J'ai déjà eu l'occasion, à la page 114 *seqq*. de ma *Campagne de Rhamsès-le-Grand*, d'examiner la nature de l'articulation s, qu'on voit souvent, comme dans notre cas, placée en initiale devant un verbe, et quelquefois aussi devant un nom. C'est Champollion qui le premier m'a indiqué ce fait; il l'a consigné dans sa *Grammaire hiéroglyphique*, où il se borne à signaler l'usage de la s préfixe comme donnant au verbe une signification *relative* ou *transitive*. Comme il n'en a pas rencontré, à ce qu'il paraît, aucune preuve directe dans le copte, je me suis attaché de mon côté, dans l'écrit précédemment cité, à

---

* On lit, par exemple, à la ligne première d'un papyrus hiératique appartenant au défunt Arsiesi et conservé au musée du Louvre, une phrase qui exprime les idées suivantes : « Je suis Phré (le soleil à l'orient) *dans son lever* (N SCHA-F, 17. 44), je suis Atmou (le soleil à l'occident) *dans son déclin*. »

** La longue inscription qui accompagne la statue du roi Horus et sa femme, au musée de Turin, m'a offert plusieurs exemples du mot SCHA employé pour dénoter le *diadème* royal : il est alors accompagné du déterminatif une *coiffure royale* (18, 44). Cette nouvelle signification accordée au mot SCHA offre elle aussi une analogie incontestable avec son emploi primitif dans le sens de *supériorité*, *élévation*.

approfondir davantage l'examen de ce fait important; j'espère être parvenu à l'établir d'une manière incontestable par la découverte que je crois avoir faite de sa coexistence dans le copte : voici quelques exemples qui prouvent mon assertion. Il n'est pas rare de rencontrer dans les textes égyptiens le groupe phonétique 19, 44, MN, MEN (déterm. un *instrument* inconnu), dans la signification évidente de *manere, établir*, et dont le copte ⲙⲛ̄ ou ⲙⲉⲛ, qui a la même signification, est incontestablement une transcription. Ce même mot MEN prend très-souvent le sens de *rendre stable, manere, facere*, par l'addition de la s préformative, SEMN (20, 44); nous allons en rencontrer des exemples dans le courant même de notre inscription. Or, on sait que les lexiques coptes nous offrent une forme identique, ⲥⲉⲙⲛ̄, avec la même acception de *rendre stable, disposer, constituere, καταστῆσαι*; évidemment nous avons là un exemple de l'emploi de la ⲥ *transitive*. Les textes hiéroglyphiques font usage du groupe 21, 44, MOUE, *briller*, dont le copte ⲙⲟⲩⲉ, *splendor*, est une transcription exacte : ce même groupe accompagné de la s préformative, SMOUE (22, 44) prend la signification de *faire briller, polir, orner*. C'est là le copte ⲥⲙⲟⲩ, *celebrare, laudare*, c'est-à-dire *rendre resplendissant*, autre exemple incontestable de l'existence de la ⲥ préformative chez les Coptes. Il serait facile de citer une longue liste de mots coptes qu'on a envisagés jusqu'ici comme des mots primitifs, et qu'on est obligé, par suite de la comparaison de leur orthographe hiéroglyphique, de regarder comme des formes dérivées. Mais il est possible de constater l'existence de la ⲥ préformative transitive dans le copte par un examen isolé de cette langue elle-même. Je prends pour exemple le mot ⲥⲱⲛϩ, *ligare, vincire, coercere*; est-il possible de ne pas reconnaître dans ce mot la racine ⲱⲛϩ, *sepimentum, septum, sepire*, en union avec la lettre ⲥ qui lui donne un sens transitif? Le mot ⲥⲱⲟⲩϩ, ⲥⲟⲟⲩϩ, *congregatio*, ne se forme-t-il pas, par le même procédé, de la racine ⲟⲩⲟϩ, *addere, adjicere?* On peut ramener à la même étymologie les mots ⲥⲟⲩⲏⲛ, *insignis, illustris*, dérivé de la racine ⲟⲩⲟⲉⲓⲛ, *lumen, splendor*, ⲥⲟⲟⲩⲛ, *cognoscere, scire*, dérivé de ⲟⲩⲟⲛ, *aperire*, ⲥⲟⲩⲱ, *frumentum*, dérivé de ⲟⲩⲱ, *alere*, ⲥϣⲉ,

opportet, licet, par est, dérivé de ϣⲉ, *par, æqualis*, ⲥϭⲣⲁϩ, *rendre tranquille, mettre en repos*, dérivé de ϭⲱⲣⲁϩ, *nox*, etc.

Au reste, je suis persuadé que, parmi les formes grammaticales coptes que les érudits ont déjà reconnues comme étant propres de cette langue, il en existe une dont l'usage rappelle directement celui de la ⲥ transitive dont nous venons de constater l'existence dans l'ancienne langue égyptienne; je veux parler du monosyllabe ⲥⲁ que les grammairiens désignent comme servant à la formation de certains *noms d'agent* : tels sont les noms ⲥⲁⲛ̀ⲕⲁⲡ *tisserand*, dérivé de ⲕⲁⲡ *fil*, ⲥⲁⲙⲉⲑⲛⲟⲩϫ *menteur*, dérivé de ⲙⲉⲑⲛⲟⲩϫ *mensonge*, etc. Mon opinion est pleinement confirmée par la comparaison de l'orthographe hiéroglyphique des noms de la même espèce : que l'on examine le dessin d'un bas-relief égyptien, reproduit à la planche XLI des *Monumenti dell' Egitto*, etc. (*Mon. civ.*), et représentant des femmes occupées à *tordre des fils*; on a tracé au-dessus d'elles l'expression 23, **44**, STGE, STOGE, évidemment formée du mot copte ⲧⲱϭⲉ, ⲧⲱϭ, *réunir, unir, tordre des fils*, que précède la forme ordinaire de la s transitive, correspondant ici exactement au ⲥⲁ copte, ⲥⲁⲧⲱϭⲉ; *tordeuse de fils*.

Il est nécessaire de ne pas confondre dans les textes hiéroglyphiques les cas où la s préfixe donne aux verbes un sens *transitif* ou *relatif*, avec les cas dont j'ai rencontré quelques exemples, où cette s, par une simple euphonie, est ajoutée au commencement de quelques mots lorsqu'ils ont pour initiale une voyelle. Tel est celui du mot OM (25, **44**), *manger*, le copte ⲟⲩⲱⲙ, qu'on rencontre souvent sous la forme de SOM (24, **44**). Quant à la s transitive, je dois ajouter qu'elle n'a jamais été employée qu'en *préfixe*, c'est-à-dire placée en initiale devant les verbes auxquels elle s'unit *.

---

* J'insiste sur cette dernière circonstance, quoique M. Rosellini, à la page 376 du second volume des *Monumenti dell' Egitto* (*Mon. storici*) où il fait usage de la découverte de feu Champollion relativement à la s préformative *transitive*, ne doute point d'assurer que cette s pouvait être placée en *affixe*. Il fonde son assertion sur l'autorité du texte du Rosette lui-même, et il cite à ce propos le groupe H. III. 8, dont il avoue qu'il ne sait se rendre compte, en ignorant tout-à-fait la valeur phonétique

Reste à expliquer dans notre groupe H. I. 21 la syllabe NF, NAF, qui accompagne le mot SCHA en qualité d'affixe. La présence de cette syllabe s'explique ici d'une manière tout-à-fait évidente, par les doctrines que Champollion a tracées dans sa *Grammaire hiéroglyphique*, relativement à la conjugaison. La conjugaison des verbes égyptiens, nous dit l'illustre hiérogrammate, s'effectue principalement au moyen des pronoms simples (c'est-à-dire, les pronoms *affixes* dont j'ai précédemment donné le tableau, cf. H. I. 7.) : ces pronoms font connaître la *personne* et indiquent en même tems le *genre* et le *nombre*. Dans ce cas, les Égyptiens considéraient les pronoms comme emportant avec eux-mêmes l'idée d'*existence* de la personne *. Lorsqu'il s'agit d'exprimer le *tems présent* du mode indicatif, les pronoms précités se combinent sans aucune marque de tems, avec un verbe *figuratif, symbolique* ou *phonétique* : ils constituent ainsi un *tems présent* qui équivaut à la rigueur, soit au *présent défini* de la langue copte formée également des pronoms ϯ, Κ ou Ϫ, ⲦⲈ, ϥ; Ⲥ, ⲦⲚ, ⲦⲈⲦⲚ et ⲤⲈ placés avant le verbe, soit au *pré-*

---

des caractères qui le composent (Voir notre article H. III. 8). Dans ce groupe l'arrangement des signes a eu lieu de manière que celui qui représente la s transitive a dû, à cause de sa forme particulière, être placé au-dessus du mot KA (transcription du copte ⲔⲀ, *placer*), auquel il sert de préfixe; on sait que cette position, en qualité d'initiale du mot, ne lui était point interdite par les règles ordinaires qui présidaient à la disposition des signes dans les textes égyptiens (Voir *Précis du système hiéroglyph.*, page 317 *seqq.*). Mais il est arrivé que l'artiste chargé de sculpter le texte hiéroglyphique de l'inscription n'a pas fait attention aux proportions nécessaires à donner à chacun des caractères qui font partie du groupe; il en résulte que le caractère représentant le K du mot KA vient se présenter à l'œil presque comme étant le premier du groupe en question. Il paraît que cette fausse apparence en a imposé au savant professeur de Pise, nonobstant sa longue habitude des textes et ses connaissances sur la paléographie égyptienne. Au reste, puisqu'il insiste à regarder la s *transitive* du groupe H. III. 8, comme *affixe* au mot KA, *placer*, qu'elle affecte, je ne conçois pas comment il n'a pas vu au moins que dans l'orthographe de ce groupe, tel qu'il le reproduit lui-même, la s en question, en admettant avec lui qu'elle ne représente réellement pas l'initiale, ne peut d'autre côté être en aucune manière regardée comme *affixe*, ou, pour me servir de ses expressions, comme *venant après le mot*, puisqu'elle se trouverait placée *entre* les deux lettres du mot KA, le K et le A, et *non pas à la suite* du mot même. Cf. le n° 26, 44 qui reproduit le groupe H. III. 8. dont il s'agit.

* C'est ainsi que dans la langue copte il existe une forme de verbe abstrait, qui ne consiste que dans les pronoms *affixes* isolés auxquels on a donné la faculté d'exprimer à la fois l'existence avec relation à un attribut quelconque. L'usage très-fréquent de ce verbe abstrait me dispense d'en citer des exemples en particulier.

sent indéfini composé du verbe et d'une partie de ces mêmes pronoms que précède la voyelle ⲉ (ⲉⲓ, ⲉⲕ, ⲉϥ, ⲉⲥ, etc.) par un simple besoin d'euphonie, selon toute apparence. Il n'existe sous ce rapport d'autre différence entre les deux langues, si ce n'est que dans les livres coptes le pronom *précède* le verbe, tandis que dans les textes hiéroglyphiques les pronoms sont constamment placés *à la suite* du verbe comme affixes.

Les pronoms qu'on emploie comme marques des personnes du présent expriment aussi celles du tems passé, mais ils se combinent alors en affixes à un des homophones de la consonne N, qui devient ainsi la marque de tems. Cette forme répond exactement à celle des *passés vagues* ou *imparfaits* de la langue copte ⲛⲉⲓ, ⲛⲉⲕ, ⲛⲉϥ, etc, ou ⲛⲁⲓ, ⲛⲁⲕ, ⲛⲁϥ etc. C'est cette dernière que représente notre NAF affixe du mot SCHA; ainsi je n'hésite pas à traduire le groupe entier, S-SCHA-NAF, par *il fit fêter*.

Nous en avons déjà vu des exemples, et j'ai déjà eu plus d'une fois l'occasion de le dire, le système d'écriture sacrée semble avoir eu pour règle d'exprimer d'abord en première ligne l'idée principale, en rejetant à la suite tous les signes des déterminations particulières et ceux des modifications qu'elle pouvait subir. C'est d'après ce même principe que nous devons expliquer ici la circonstance de la syllabe NAF, marque de personne et de tems, placée *à la suite* du verbe SCHA, tandis que dans le copte nous voyons son correspondant ⲛⲁϥ, ainsi que les autres formes de la même espèce, ⲛⲁⲓ, ⲛⲁⲕ, etc., toujours placées avant le mot auquel elles se joignent. Au reste, quant au fait en général de cette espèce de déplacement des pronoms, marques de personne que nous observons dans les anciens textes égyptiens, je crois en reconnaître des traces évidentes dans la langue copte elle-même. En effet, on sait qu'il existe dans cette langue une forme particulière de conjugaison, qui consiste dans l'expression du qualificatif ou nom d'agent, précédé du verbe absolu et primitif ⲡⲉ, et accompagné des pronoms ⲓ, ⲕ, ϥ, ⲥ, etc., toujours en qualité d'*affixes*, tout-à-fait comme on a pratiqué dans les anciens textes égyptiens : on trouve, par exemple, les formes ⲡⲉϫⲁⲕ *tu dis*, ⲡⲉϫⲁϥ *il dit*, ⲡⲉϫⲁⲥ *elle dit*, etc., dérivées de la racine ϫⲱ *dire*. Il faut

même remarquer, à propos de cette manière de conjuguer dans la langue copte, qu'on ne la trouve guère usitée que pour la racine précitée ϫⲱ, et que sa simplicité, non moins que la comparaison de la manière adoptée dans la langue hiéroglyphique, nous oblige à la regarder comme un véritable reste de la forme la plus ancienne de la conjugaison égyptienne. Un autre exemple des pronoms coptes placés en *affixes*, à l'ancienne manière égyptienne, est celui que Tuki a signalé à la page 29 et 30 de sa grammaire copte, dans les mots ⲟⲩⲟⲓⲛⲁⲕ *væ tibi*, ⲟⲩⲟⲓⲛⲁϥ *væ illi*, etc., et dans ⲛⲁⲓⲁⲧⲕ *beatus tu*, ⲛⲁⲓⲁⲧϥ *beatus ille*, etc., et dans d'autres noms quoiqu'en très-petit nombre. On pourrait citer dans le copte bien d'autres exemples des traces qu'on y reconnaît de l'usage primitif des pronoms ⲕ, ϥ; ⲥ, etc., en qualité d'affixes (*) : il paraît que souvent il était indifférent de les placer *avant* ou *après* le qualificatif, peut-être même faut-il croire que, tandis que les règles qui présidaient à l'orthographe des textes hiéroglyphiques les rejetaient à la suite, la *lecture* les rétablissait à leur véritable place, celle d'augment. C'est là au moins ma conviction particulière; au reste, la comparaison des divers exemplaires du Rituel funéraire m'a offert pour l'emploi des pronoms, marques de personne dans la conjugaison des verbes, quelques exemples d'après lesquels il n'est pas permis de douter, ce me semble, que, si l'usage était généralement consacré dans la rédaction des textes en écriture sacrée de placer ces pronoms en *affixes*, soit que dans la langue parlée on eût l'habitude du contraire, ce que la comparaison des textes coptes nous fait croire, soit d'après tout autre motif, rien ne s'opposait à ce que les mêmes fussent placés en *préfixes*, c'est-à-dire en augment. Tel est l'exemple de l'expression 27, **44**, F-TOR (le copte ϥ-ⲧⲱⲣ) *il perce*, employée à la place de l'orthographe ordinaire TOR-F (28, **44**) que m'a offert le pap. T. I., comparé au pap. R. C. chap. 26, 1re sect. (IIe part.).

---

* Tel paraît être le cas de la lettre ϥ ajoutée à la fin de certaines racines afin de leur donner un sens réfléchi. Ex. : ⲧⲱϭ, *unir*, ⲧⲱϭϥ, *s'unir*, etc.

(H. I. 22). Nom du dieu Apis : Voir *suprà*, H. I. 11.

(H. I. 23). Je lis ce groupe par R-SÔSI-NAF, expression qui, d'après la langue copte, se traduit par *il a fait ériger* ou *il a érigé* : je vais justifier cette traduction. Le signe initial du groupe, tel que je l'ai fait dessiner à la planche 1, représente une *bouche*, R ; mais les différens calques tirés du monument original de Rosette, que j'ai pu avoir sous les yeux, ne m'ont pas permis de décider si c'est réellement le signe une *bouche*, ou plutôt son homophone *un œil* (n° 93, Introduction), qu'on a voulu représenter. Au surplus cette différence ne fait rien à la signification que je crois reconnaître ici dans ce caractère initial; je le regarde comme l'expression hiéroglyphique du verbe copte ⲉⲣ, ⲣ ou ⲓⲣⲓ, *facere, esse*, etc. : en supposant que notre signe représente la *bouche*, sa valeur phonétique est toujours celle de R, et nous aurions, pour ce cas, dans le copte ⲣ une transcription exacte : il en serait de même en admettant qu'il nous représente le caractère *un œil*. Si ce caractère avait la forme du n° 93 de notre Introduction, nous savons déjà que sa valeur alphabétique est celle de R; si, au contraire, il avait la forme du n° 48 (Introd.), j'ai déjà eu précédemment l'occasion de dire que ce signe était souvent employé dans les textes, soit comme expression tropique, soit comme abréviation du verbe ⲓⲣⲓ, *facere*, *esse* (voir n°s 16, 17, 18, 43); au reste, j'expliquerai en détail cette expression à l'article H. IV. 14 (*infrà*). Ainsi, dans les deux hypothèses possibles sur la véritable forme du caractère initial du groupe dont il s'agit, tout nous persuade à regarder ce caractère comme étant l'expression du copte ⲉⲣ, ⲣ̀ ou ⲓⲣⲓ, *facere*, *existere*. Quant à la véritable analogie que je prétends reconnaître dans notre R initiale et le verbe copte ⲉⲣ, ⲣ, etc., on sait quels sont les différentes manières dont on emploie ce verbe dans cette dernière langue. Très-souvent, comme par exemple dans la conjugaison il remplit des véritables fonctions de verbe *substantif* ou *auxiliaire* ; tous les lexiques lui accordent, entre autres significations, celle de *esse*, *être*. Il n'est pas rare non plus de trouver le verbe ⲉⲣ, ⲣ employé en composition pour former des racines composées dissyllabiques; on peut même dire que les verbes ⲉⲣ, ⲣ, *faire*, *esse*, et ϯ ou ϯⲓ, *donner*, sont les deux verbes que les Coptes ont employé

de préférence à tout autre, pour leurs expressions composées. Or les textes égyptiens m'ont offert des exemples en grand nombre des mêmes verbes, [ϵρ ou ρ sous la forme précitée *une bouche* ou *un œil*, et ϯ ou ⲧⲁ sous la forme 29 ou 30 (pl. **44**)], employés dans le même but. Tels sont les exemples que nous offrent les expressions suivantes comparables avec autant d'expressions coptes : RSCH ou RASCHE (31, **44**), *se réjouir*, le copte ραϣε composé de ρ, *faire*, *être*, et de αϣε, *joie*, ou αϣαι, *fête* (anal. ϣαι) *; TÔNKH (32, **44**, abréviation de l'orthographe 33 *ib.*), *vivifiant*, en copte ⲧⲁⲛϩⲟ de ωⲛϩ, *vie*, et ϯ ou ⲧⲁ, *donner;* TIEOU (34, **44**), *glorifier*, en copte ϯⲉⲁⲩ de ϯ et ⲉⲁⲩ, *gloire*, etc. Il est si vrai que les deux verbes R ou T, TI (ρ ou ϯ) servaient, dans les anciens textes égyptiens comme dans les textes coptes, à la formation des verbes ou des noms composés, que la comparaison des Rituels nous montre continuellement l'un employé à la place de l'autre. Ainsi, par exemple, il n'est pas rare de rencontrer l'expression R-RIME (35, **44**), *faire pleurer* (en copte *id.*), remplacée par l'orthographe TI-RIME (36, **44**) : le pap. T. T. à la VIIIe sect. (IIe part.) m'a offert même la locution entière n° 37, **44**, NNE TI-RIME DJIS NNE R-RIME (en copte ⲛⲛⲉ ϯⲣⲓⲙⲉ ϫⲓⲥ ⲛⲛⲉ ⲣⲣⲓⲙⲉ), *ne* DONNE *pas à pleurer*, *je dis ne* FAIS *pas pleurer*. Quant à l'emploi du verbe égyptien R (*une bouche* ou *un œil*) en qualité de *verbe substantif*, emploi que nous avons vu être souvent celui du copte ϵρ, ρ, c'est un fait qui ne pourrait être constaté ici que par l'analyse d'exemples nombreux tirés des inscriptions hiéroglyphiques : on en trouvera quelques-uns au *chapitre des verbes* dans la Grammaire hiéroglyphique de Champollion, à laquelle il suffit de renvoyer mes lecteurs. Je me hâte de passer à l'examen du mot avec lequel notre verbe égyptien R se trouve en composition dans le groupe hiéroglyphique que nous analysons.

Ce mot se lit SOS ; je le prononce SOSI, en y ajoutant la finale I habituellement omise dans l'écriture. La racine SOSI ne peut être mieux

---

* Aucun lexique copte n'a enregistré ces mots avec la signification que je viens de leur accorder ; tel est pourtant le sens qu'ils reçoivent, soit dans l'Apocalypse XI, verset 10, soit Lev. XII, 21, qq. v.

comparée qu'au copte CωCS, qui me paraît en être une transcription exacte : les textes accordent à ce dernier la signification d'*ériger*. L'endroit du texte grec qui correspond à la partie que nous analysons du texte hiéroglyphique nous donne la certitude que dans cette phrase du décret il s'agit d'une mention de *temples*, *autels*, etc., que le roi Ptolémée avait fait ériger; il est dit à la ligne 34, *ιερα και ναους και βωμους ιδρυσατο* : la différence qui existe entre la signification de la racine grecque ἱδρύω, *fonder*, et la racine égyptienne CωCS, *ériger*, n'en fait pas réellement une pour l'expression de l'idée générique que le scribe chargé de la rédaction du décret de Rosette avait à reproduire.

La racine sosi, de même que la racine scha du groupe précédent H. I. 21, reçoit en affixe la syllabe naf, marque de la troisième personne du singulier au tems passé : on observe entre l'expression de cette syllabe et celle du mot sosi, des traces d'un caractère déterminatif qui accompagnait ce dernier; mais il ne m'a pas été possible d'après les différens calques du monument original, de bien fixer la forme de ce caractère. Cependant le dernier de ces calques que j'ai eu à ma disposition m'a fait acquérir une certitude complète sur deux points : le premier, le plus important, consiste en ce que ce caractère, aujourd'hui à demi effacé, représentait réellement, comme je l'ai dit, un signe *tropique* ou *idéographique*, c'est-à-dire un *déterminatif* du mot sosi qui le précède. Cela est démontré par la présence de la *note* (le *disjonctif* n° 2 du Tableau de la pl. 43), qu'on y voit tracée au-dessus, pour avertir l'interprète de la différence entre la nature de son emploi et la nature de l'emploi des caractères (sosi) qui précèdent. La seconde circonstance que j'ai pu relever consiste en ce qu'il ne m'est plus permis de douter que la forme du caractère en question, telle que j'ai cru pouvoir la reproduire, à la planche 1, n'est pas exacte : cette forme m'a paru devoir être plutôt celle que je représente sous le n° 38, 44; j'en ai presque la certitude. Cela étant, ce dernier signe représente une petite *pioche*, telle qu'on en voit la forme plus en grand (39, 44) à la planche XLIII et XLV des *Monumenti dell' Egitto* (*Mon. civ.*) : on conçoit très-bien que l'image de cet instrument ait pu être employé comme déterminatif tropique à la suite d'une expression qui rappelle l'idée de la construction

d'un édifice. Ainsi ma traduction du groupe R-SOSI-NAF reste désormais justifiée : si l'on veut regarder l'expression qui sert d'initiale, R, *facere*, *esse*, comme formant un véritable nom composé avec la racine SOSI, on traduira par *il a fait ériger*; si au contraire on persiste à ne voir dans ce même R qu'une forme de verbe *substantif* comparable au copte ⲉⲣ, ⲣ, etc., on traduira par *il a été érigeant*, c'est-à-dire, *il a érigé*.

(H. I. 24.) Ce groupe n'est au fond qu'une reproduction de celui H. I. 9, que nous avons précédemment examiné; il consiste dans la représentation de l'idée *édifice* ou *habitation d'un ordre distingué*, en union avec le caractère symbolique *Dieu* (voir *infrà*, H. II, 4), c'est-à-dire qu'il exprime l'idée *habitation d'un Dieu*, *temple*, ou plutôt *temples*, car le groupe se termine par les *trois barres*, marque habituelle des pluriels figuratifs.

(H. I. 25.) Voir l'*errata corrigé* de l'atlas; l'inspection d'une nouvelle empreinte du monument original m'a permis de reconnaître les traces quoique faibles de l'homophone habituel de la lettre T après le SCH qui, dans le dessin de la pl. 1, figure isolé comme initiale du groupe que nous devons examiner ici. Ce groupe doit donc être lu par SCHTM, SCHTAM : deux déterminatifs l'accompagnent; le dernier nous avertit qu'il s'agit ici du nom d'une demeure ou emplacement quelconque; c'est le signe *un plan de maison* ou *coupe d'une chambre* (voir *suprà* pag. 129, *seqq.*). Le déterminatif qui suit immédiatement le mot représente *deux bras humains ouverts en signe de négation*. Ce signe, employé isolément, est d'un usage très-fréquent dans les textes hiéroglyphiques. Tantôt il indique l'*absence* d'une chose, le ⲉⲙⲛ, *sans*, de la langue copte : tel est le cas de l'expression 40, 44 qu'on lit parmi les inscriptions du tombeau de Rhamsès V, dans la vallée de Biban-el-Molouk, dans un texte qui se rapporte à l'image d'un individu figuré sans tête; cette expression signifie en effet *sans tête*, ou *qui n'a pas de tête*, le ⲉⲙⲛ-ⲧⲉϥⲁⲡⲉ des coptes. Plus généralement notre signe exprime une *négation*, et Champollion l'a en effet signalé dans la *Grammaire hiéroglyphique* comme employé pour exprimer *la forme négative* des verbes égyptiens, qui correspond à la forme négative des verbes coptes ⲙⲡⲉ, ⲛⲛⲉ... ⲁⲛ,

ⲛ̀ⲕ...ⲁⲛ, ⲛ̀ϥ...ⲁⲛ, etc., ou ⲛ̀ⲛⲉⲓ, ⲛ̀ⲛⲉⲕ, ⲛ̀ⲛⲉϥ etc. De mon côté, j'ai eu précédemment (pag. 31), l'occasion de démontrer qu'il sert dans ce cas à représenter réellement l'initiale d'un groupe hiéroglyphique dont la forme copte ⲛ̀ⲛⲉ n'est qu'une transcription. Maintenant, quel peut être d'après ces déterminatifs le sens du mot SCHTAM? D'abord il me paraît impossible de ne pas reconnaître dans ce mot la forme ancienne du copte ϣⲧⲁⲙ, *claudere*, *impedire*. Nous allons rencontrer à la ligne X, 8, de cette même inscription un autre exemple du groupe hiéroglyphique que nous analysons ici; on verra que dans ce second cas, le mot SCHTAM reçoit pour déterminatif le signe *un cachet*, objet dont il sert à rappeler l'idée. Ce même signe lui sert habituellement de déterminatif (41, 44) dans un très-grand nombre de cas où je l'ai vu employé pour exprimer l'idée de *fermer*, *claudere*, signification qui est celle du copte ϣⲧⲁⲙ *. Quant au caractère hiéroglyphique (*deux bras ouverts en signe de négation*), expression habituelle de la forme *négative* des verbes, qui sert ici à déterminer la signification de notre mot SCHTAM, il est à remarquer que dans la langue copte ce mot n'est lui-même qu'un dérivé d'une particule *négative* ou *prohibitive* ⲧⲙ, *non*, au moyen de la consonne ϣ, (abréviation de ⲟϣ ou ⲁϣϣ, *beaucoup*), qui, ajoutée aux racines primitives, leur donne une valeur plus énergique et plus absolue. Ainsi il n'est pas permis de douter, ce me semble, que notre groupe entier H. I. 25 n'exprime l'idée d'un *édifice* ou *partie d'édifice* quelconque dont l'entrée était défendue à la généralité des personnes, l'idée en un mot, d'un lieu le plus sacré. Le texte grec (lig. 34) nous parle de *ιερα και ναους και βωμους*; nous avons déjà trouvé dans le groupe précédent (H. I. 24) le correspondant égyptien du mot *ιερα*; il nous est donc permis de voir dans celui-ci le véritable correspondant égyptien du mot *ναους*. Ce mot grec a été employé plusieurs fois dans le courant du texte de

---

* Das ce dernier cas les textes m'ont souvent offert l'orthographe 42, 44, où le mot SCHTAM se montre accompagné de *deux* déterminatifs à la fois : le premier c'est le *cachet*, le second représente un *bras tenant le casse-tête* déterminatif perpétuel des verbes d'action.

Rosette, et toujours d'une manière un peu vague; les lexiques le traduisent communément par *temple*, mais ce sens ne lui convient pas ici, puisqu'il est précédé justement par le mot ἱερα. M. Ameilhon a cru devoir le traduire par *chapelle* : l'expression égyptienne par laquelle nous venons de voir qu'on l'a remplacé lève, ce me semble, toute espèce de doute sur le véritable sens qu'on doit lui accorder dans le passage dont il s'agit. Il paraît désigner proprement le lieu qu'habitait le dieu, la partie principale du temple, la *cella*. * Ce n'est que plus loin, à la ligne 41, que le mot ναος a été employé pour désigner particulièrement l'idée de *chapelle portative*, le tabernacle dans lequel on plaçait les statues des dieux; le texte hiéroglyphique se sert dans ce dernier cas d'une expression tout-à-fait différente de celle que nous venons d'analyser.

(H. I. 26.) Les signes dont ce groupe se compose sont en partie détruits, mais, d'après la signification du mot βωμους, *autels*, que porte le texte grec, il nous est permis de croire en toute sûreté qu'ils nous offrent les restes du mot SCHOUI (43, **44**), *autels*, le copte ϣⲏⲟⲩⲉ, ϣⲏⲟⲩⲓ, tel que je l'ai rencontré dans les textes hiéroglyphiques de toute espèce. Souvent le mot SCHOUI (43, **44**,) ne reçoit comme ici aucune espèce de déterminatif; d'autres fois, il en reçoit un entièrement *figuratif*, tel que, par exemple, un *autel chargé d'offrandes*, ce qui est le cas de l'orthographe 44, **44**, SCHEOU. T, ϣⲏⲟⲩⲓ.ⲧ. qui m'a été offert par les inscriptions d'une stèle du musée de Turin. J'ai déjà eu l'occasion de citer, à l'article **193** de l'Introduction, deux autres variantes du mot SCHOUE, *autel*, tirées de la comparaison des Rituels **.

(H. II. 1.) La mutilation de la pierre ayant fait disparaître la phrase qui se trouvait au commencement de cette ligne de l'inscription, il m'a été impossible d'établir avec certitude la signification des caractères que j'ai réunis sous ce numéro, et qui en faisaient partie.

---

* Les livres saints emploient le mot ναος pour désigner le *sanctuaire* du temple de Jérusalem.

** Les inscriptions de la cour de l'édifice de droite à Philé m'ont offert le mot ASCHF (45, **44**) comme nom d'une espèce particulière d'autel, *l'autel à foyer*, (46, **44**). Dans les bas-reliefs, auxquels ces inscriptions se rapportent, il est parlé de l'offrande d'un autel d'une forme semblable faite par Ptolémée Philometor à la déesse Pascht.

(H. II. 2.) Cette expression, entièrement phonétique, se lit RTE ou RTI, ERTI; je la traduis par *donner* ou *accorder*. Ma traduction peut être justifiée tout d'abord par les variantes que les divers exemplaires du Rituel funéraire m'ont offert à la place du mot RTE. Ces variantes (et elles sont très-fréquentes) consistent généralement dans le caractère symbolico-phonétique un *bras qui présente une offrande solide* (170 de l'Introd.), expression du verbe copte ϯ, *donner* (47, 44,) : telle est celle que nous offre le pap. R. T. comparé au pap. T. T. au chap. 13, v[e] sect. (II[e] partie), etc. Quoique dénuée de toute marque de tems et de personne, j'ai regardé notre expression RTE comme devant être traduite à la troisième personne plurielle du tems présent, ce que réclame le sens général et la construction même de la phrase dont elle représente le verbe. Il n'est point rare de rencontrer dans les textes hiéroglyphiques des verbes employés dans la proposition sans recevoir aucune marque de tems ni de personne. Il est clair que dans ces cas le verbe doit être censé au *tems présent*, et que c'est le sujet exprimé qui indique la personne et le nombre, soit que ce sujet précède le verbe, soit que le verbe lui-même précède le sujet de la proposition, comme dans le cas de la phrase que nous analysons ici du texte de Rosette. Le sujet est exprimé par les groupes 4 et 5 (H. II,) *les dieux et les déesses*.

Notre traduction du groupe RTE restant ainsi justifiée par la seule collation des textes hiéroglyphiques entre eux, il serait presque superflu d'en chercher de nouvelles preuves dans la comparaison du copte. Mais nous allons rencontrer dans le courant de cette inscription d'autres exemples du même groupe, avec une acception qui n'est pas tout-à-fait la même que celle sous laquelle il figure ici; cette circonstance ne trouve une justification que dans l'étymologie elle-même du mot RTE, étymologie que je suis parvenu à découvrir à l'aide du copte; il ne sera donc pas inutile de voir ici quelles analogies nous sont offertes par cette langue. Je suis persuadé que l'expression égyptienne RTE existe dans le copte sous la forme du verbe ϯⲣⲉ qui signifie *faisant être*, *esse facere*. Laissant à part pour le moment la question de la différence qui existe entre l'ordre des articulations et des voyelles dans le mot RTE, et l'ordre des mêmes élémens dans

le mot ⲧⲣⲉ, voyons d'abord si les deux expressions se ressemblent toujours sous le rapport des divers usages auxquels elles ont été destinées dans les deux langues. On rencontre dans la langue copte le mot ⲧⲣⲉ employé pour donner origine à une espèce de forme *transitive* du verbe abstrait auxiliaire : on ne trouve guère d'usité qu'un seul tems de cette forme, mais il suffit pour nous montrer la combinaison des élémens dont elle se compose. Cette combinaison consiste dans l'expression du verbe qui dénote l'*existence*, suivie par la racine précitée ⲧⲣⲉ, *faisant être;* ainsi par exemple, à la voix du tems passé indéfini (le seul que nous avons dit exister), on dit ⲁⲓⲧⲣⲉ *j'ai été faisant être*, c'est-à-dire *je fis être* : le mot ⲁⲓ exprime le verbe *être* au passé indéfini. Une combinaison analogue a lieu dans la langue égyptienne, au moyen du mot ATE en question. J'ai déjà fait remarquer, à l'article précédent H. I. 23, qu'un caractère représentant *l'œil* est très-souvent usité dans les textes, soit comme abréviation, soit comme expression tropico-phonétique d'un verbe copte et égyptien, qui a la signification de *faire*, mais qui plus souvent, dans l'une comme dans l'autre des deux langues, sert à représenter le verbe substantif ou abstrait *être*. Or nous allons rencontrer à la ligne IV, 14, du texte que nous analysons le groupe ATE précédé du caractère *un œil*, (48, 44) *esse, existere,* pour exprimer justement l'idée de *faire être*, de même que la forme transitive copte dont j'ai précédemment cité l'exemple ⲁⲓⲧⲣⲉ *j'ai été faisant être*, *je fis être :* c'est-à-dire l'endroit où il est dit que les prêtres *seront faisant être* (c'est-à-dire *feront être* ou *feront afin que soit*) *l'ornement sacré devant les images* (du roi Ptolémée) : cette concordance me paraît frappante. Mais il y a plus : le verbe copte ⲧⲣⲉ *faire être*, se joint très-fréquemment à la préposition ⲉ, *pour*, *ad*, etc., et donne par là origine à l'adverbe ⲉⲧⲣⲉ qui signifie *ut*, *afin que*, c'est-à-dire *pour faire être*. Maintenant qu'on se rappelle ce que j'ai eu l'occasion de faire voir précédemment à l'article H. I. 8, où j'ai tâché de démontrer que la préposition copte ⲉ, *pour*, a été constamment et exactement remplacée dans les textes hiéroglyphiques, par le caractère *une bouche*, R, ou ER. Or, l'inscription de Rosette va nous montrer, à la ligne V. du texte que nous analysons, deux exemples du mot en question ATE

précédé de la préposition R *pour* (49, 44), et employé dans la signification évidente de *afin que*, de même que le copte ⲉ̀ϯⲣⲉ ; c'est dans la phrase « *afin que, soit connue cette chapelle* (du roi Ptolémée) ». L'adverbe copte ⲉ̀ϯⲣⲉ s'écrit quelquefois par une espèce d'abréviation sous la forme de ϯⲣⲉ ; cela arrive surtout lorsqu'il sert à exprimer une espèce de *tems futur*, dans lequel on le voit aussi tantôt écrit par ϯⲣⲉ ou ϯⲣⲁ, et tantôt par ϯⲁⲣ ; les pronoms personnels s'y joignent en affixes, et l'on dit par exemple ϯⲁⲣⲉⲕⲱⲛϧ (ϯⲁⲣⲉ-ⲕ-ⲱⲛϧ), *tu vivras*, c'est-à-dire *tu es pour vivre*. L'inscription de Rosette nous offre un exemple de cette même abréviation (RTE, 50, 44) pour l'adverbe RRTE (49, 44) ; c'est à la ligne XI. 16 dans la phrase « *afin que l'on place elle* (la stèle) ». Une pareille abréviation n'offre rien d'extraordinaire dans aucune des deux langues, soit à cause de la nature de la ⲉ̀, ou R, soit même à cause de la place que cette voyelle ou semi-voyelle occupe dans l'expression ⲉϯⲣⲉ, ou RRTE. Ainsi nous voyons que, comme je l'ai d'abord assuré, le verbe égyptien RTE a été employé en composition, pour donner origine à des expressions exactement identiques, soit dans leur forme, soit dans leur signification, à autant de mots coptes dans la composition desquels entre l'expression ϯⲣⲉ. Il nous reste à parler de la différence orthographique qui existe entre le copte ϯⲣⲉ, et l'hiéroglyphique RTE ; mais cette différence s'explique par l'étymologie du mot ϯⲣⲉ lui-même. Ce mot se compose du verbe ⲣ, ⲣⲉ, ou ⲉⲣⲉ, *faire*, ou *être*, et de la consonne ou syllabe ϯ, ou ϯⲁ *; or, il me suffira de faire remarquer que la racine ⲣ, ⲉⲣⲉ, etc., *faire*, *être*, etc., si souvent employée dans la langue copte pour former les

---

* M. Peyron (*Lexicon linguæ copticæ*, page 250) regarde ce ϯ ou ϯⲁ comme représentant de *l'article du genre féminin*, employé à la place de l'article du genre neutre, que la langue égyptienne n'a pas. Pour moi, je persiste à croire que le ϯ ou ϯⲁ du mot ϯⲣⲉ (autrefois écrit ϯⲁⲣⲉ ou ϯⲁⲣ), représente la racine copte et égyptienne ϯ, ϯⲁ, en composition ϯ, *donner*, *accorder*, de sorte que le verbe ϯⲣⲉ ou ϯⲁⲣ, *esse facere*, exprime, selon moi, à la lettre l'idée de *accorder d'être* (ϯ-ⲣⲉ), c'est-à-dire *faire être*.

mots composés, ne se trouve pas toujours, comme dans le mot ϯⲉⲣ; placée *à la fin* *, mais qu'on la voit aussi figurer *au commencement* **, et que c'est même là le cas le plus ordinaire, comme le plus naturel, celui qu'on a suivi en effet dans les anciens textes. Il reste démontré par l'observation que je viens de soumettre, qu'il était indifférent pour un Égyptien d'écrire ou de lire le mot en question par ⲣ-ϯⲉ, comme dans les textes hiéroglyphiques, ou par ϯ-ⲣⲉ, tel qu'on le trouve daus les textes coptes.

(H. II. 3.) NF, NAF. Nous avons déjà eu l'occasion, à l'article précédent H. I. 21, d'examiner un groupe, ou mot tout-à-fait identique à celui-ci : nous l'avons expliqué comme étant l'expression de la marque de la troisième personne singulière du verbe au tems passé, le ⲁϥ des livres coptes. Il est impossible de lui accorder ici la même signification, puisque, comme nous allons le voir dans l'article suivant, le sujet de la proposition est représenté dans cette phrase par un nom au pluriel (*les dieux et les déesses*). Sa position immédiatement après le verbe ne nous permet ici de le regarder que comme pronom, complément indirect de ce verbe même : il représente le *datif* singulier des pronoms *affixes* que j'ai déjà fait connaître, et cette forme trouve un correspondant exacte dans la grammaire copte. Jetons un coup d'œil sur la déclinaison des pronoms en général, dans cette dernière langue. On sait que ce qu'on entend rigoureusement par *déclinaison* dans la langue grecque et latine n'exista point dans la langue égyptienne : Varron l'a déjà observé ***. La langue copte ou égyptienne supplée à la déclinaison par une série de prépositions qui remplissent les mêmes fonctions que *les cas*. Champollion a indiqué dans sa Grammaire hiéroglyphique une série de ces

---

* Ex. : ϩⲕⲟ, *misère*, ϩⲟⲕⲉⲣ, *étant misérable*, *ayant la misère*, c'est-à-dire *pauvre*. Ces exemples sont très-rares.

** Ex. : ⲁⲥ, *ancien*, ⲣⲁⲥ, *devenant ancien*, c'est-à-dire *vieillissant* : ϭⲁⲗ, *boiteux*, ⲣϭⲁⲗ, *étant boiteux*, *boitant*.

*** De *Linguâ latinâ*, lib. VII.

prépositions, dont la lecture démontre que celles qu'on a employées dans les textes coptes sont absolument les mêmes qu'il a trouvées usitées dans les textes hiéroglyphiques. Au reste, voici en général les faits qui me paraissent résulter, soit de la nature même de ces prépositions, soit de la théorie de leur emploi, relativement à la déclinaison des noms ou des pronoms égyptiens. Les prépositions qui remplacent *les cas* dans la langue égyptienne sont de deux espèces : les unes, *isolées*, se placent immédiatement avant les noms (tels sont les exemples H. I. 10; H. I. 14; H. VI. 27, etc, etc); les autres s'unissent au nom ou pronom dont elles indiquent le rapport, de manière à ne former qu'un seul mot (ex,: H. VI. 17; H. II. 41, etc.): on peut donner à ces dernières prépositions le nom *d'inséparables*. Il est rare de rencontrer les prépositions *isolées* employées pour la déclinaison des pronoms; les prépositions *inséparables*, celles qui servent plus habituellement à exprimer *le cas* de ces dernières, sont en grand nombre : Champollion, dans sa *Grammaire hiéroglyphique*, en indique quelques-unes qui donnent origine à des expressions analogues à autant de formes coptes, telles que, par exemple, ϩⲁⲣⲟⲓ *à moi, pour moi*, ⲉⲣⲁⲧⲕ *à toi*, ⲛ̀ϩⲏⲧ *de moi*, ⲛⲧⲟⲧϥ *de lui*, etc., et maintes autres qui représentent soit le *datif*, soit le *génitif*, soit l'*ablatif* des pronoms. Mais, parmi toutes ces prépositions, il y en a une qu'on a employée plus habituellement et de préférence à toute autre, soit dans les livres coptes, soit dans les textes égyptiens, pour la déclinaison surtout des pronoms, lorsque ces derniers expriment le complément indirect des verbes; c'est la préposition N (51, 44 ou ses homophônes), le copte ⲛ̀, *de*. On peut dire qu'elle remplit à la fois toutes les fonctions des autres prépositions séparées ou isolées dont je viens de parler; elle est commune aux deux nombres singulier et pluriel. Ainsi, par exemple, les pronoms personnels ⲓ, ⲕ, etc. au *cas datif* des langues grecque et latine s'expriment dans le copte par les syllabes ⲛⲁⲓ *à moi*, ⲛⲁⲕ *à toi*, ⲛⲁϥ *à lui*, etc. Les textes sacrés de toute espèce font usage, pour le même cas, de groupes qui offrent une transcription exacte de ces syllabes coptes : tel est celui dont il s'agit dans cet article, NF, ou NAF, le copte ⲛⲁϥ *à lui*.

(H. II. 4) Ce groupe consiste dans l'hiéroglyphe *la hache*, trois

fois répété : cette dernière circonstance nous dit que, quelle que soit l'idée dont on arrivera à reconnaître la représentation dans ce caractère, nous devons ici considérer cette idée comme exprimée au nombre pluriel : je traduis par *dieux*. Je puis justifier ma traduction par deux moyens également infaillibles : l'un consiste dans la comparaison de synonymes que les Égyptiens eux-mêmes ont employés habituellement à la place du groupe en question, je veux parler des variantes qu'en offrent les différens exemplaires d'un même texte hiéroglyphique ; l'autre consiste à déterminer par quel mot on exprimait, ou on remplaçait ce signe ou groupe dans la langue parlée. La variante la plus fréquente que j'ai remarquée dans les textes sacrés, à la place du signe *la hache*, consiste dans l'hiéroglyphe *un personnage dans un état complet de repos, sans bras et sans enseignes* (52, **44**), expression figurative la plus habituelle de l'idée *dieu* : Champollion a déjà constaté (*Précis*, chap. VI) la valeur que j'accorde ici à ce dernier signe ; il est le déterminatif perpétuel des noms propres des divinités égyptiennes, quelquefois même on voit cette image parée des enseignes particulières au dieu dont elle détermine le nom. Le pap. R. T. à la 1re sect. (Ire partie) m'a offert la phrase nº 53, **44**, qui consiste dans l'image figurative dont je viens de parler, accompagnée des *trois petites barres*, marque de pluralité, et suivie de l'expression phonétique DJIS *c'est-à-dire*, que j'ai précédemment expliquée, et à laquelle s'unit le groupe même dont il s'agit ici, *la hache* trois fois répétée *. D'après cet exemple, la synonymie de l'hiéroglyphe *la hache* avec le figuratif *dieu*, 52, **44**, ne peut désormais plus, à mon avis, devenir l'objet du moindre doute. J'ai eu occasion de remarquer (et Champollion l'avait remarqué aussi) que souvent les noms propres des divinités sont déterminés par un groupe formé de l'union de *la hache* et du figuratif *dieu*, 54, **44** ; quelquefois l'expression du substantif lui-même, *dieu* (le signe *la hache* isolé) est remplacée dans les textes par le groupe que je viens de citer : tel est l'exemple que

---

* Le mot XBET, qui précède ce groupe, a déjà été précédemment signalé comme exprimant le pluriel des noms auxquels il s'unit. Voir l'article H. I. 6.

m'ont offert les pap. T. P. et R. T. au chap. 5, 1re sect. (Ire partie). Mais les variantes qu'il s'agit d'examiner ici, et que j'ai rencontrées en collationnant soit les Rituels funéraires, soit les textes égyptiens de toute autre espèce, ne se bornent pas à celles que je viens de signaler. Non moins souvent le caractère *la hache*, ou son synonyme le caractère figuratif 52, **44**, est remplacé dans les inscriptions par l'hiéroglyphe *un épervier* (55, **44**, ou sa forme linéaire 56, **44**) : il serait facile de citer de nombreux exemples d'un pareil remplacement; je me contenterai de signaler celui que nous offrent les pap. R. C. et T. I. au chap. 7, 1re sect. (IIe partie). Nous savons en effet, par le livre d'Horapollon, que l'image de l'*épervier* pouvait être employée dans les écritures égyptiennes comme symbole de l'idée *dieu*; il y est dit textuellement que θεὸν βουλόμενοι σημῆναι..... ἱέρακα ζωγραφοῦσι *. Les textes font quelquefois usage de l'image de l'*épervier* symbole de l'idée *dieu*, figurée debout sur une enseigne : une stèle du musée égyptien de Leyde m'a offert, à la place du groupe même *la hache triplée*, la variante 57, **44** dans la répétition du nom du défunt auquel la stèle appartenait, et qui apparemment s'appela ΝΕΝΟΥΤΕ (litt. *les dieux*). Il n'est pas rare de rencontrer aussi notre image symbolique ornée *d'un fouet* (58, **44**), emblème de la *direction* et de la *suprématie* divine : Champollion avait déjà remarqué ces mêmes variantes.

Nous allons rencontrer quelques exemples du symbole l'*épervier* dans le courant du texte que nous analysons; nous le verrons toujours employé pour rappeler l'idée de *divinité*. Horapollon nous parle d'une autre idée dont les Égyptiens s'accordaient à reconnaître le représentant dans le caractère l'*épervier* : c'est celle de ψυχη**. Soit que l'on prenne ce mot grec dans le sens général d'*esprit*, soit qu'on le prenne dans le sens particulier d'*ame* humaine, les monumens confirment pleinement aussi cette nouvelle signification. Quant à moi, je crois même que la signification véritablement primitive de l'*épervier* fut celle d'*esprit* ou *Génie* en général, d'où sont dérivées les significations de *Génie divin* ou *dieu*, etc. A ce propos, qu'il me soit permis

* Lib. I. 6.
** Ἔτι γε μὴν καὶ ἀντὶ ψυχῆς ὁ ἱέραξ τάσσεται. Lib. I. 7.

de placer ici quelques observations, quoique en grande partie étrangères au sujet de cet article. Il est à remarquer que, comme les monumens et les anciens auteurs nous l'attestent, l'image d'*un épervier* servait habituellement à représenter dans les textes le nom du dieu *Hốrus*, le ϩⲱⲣ des livres coptes, que les Grecs ont transcrit par Ὧρος *. On sait par l'auteur du traité d'*Isis et d'Osiris* que le nom Horus signifiait *esprit* ou même *esprit actif* ** : or, rien de plus naturel, ni de plus facile à admettre, que le signe tropique qui remplaça de tout tems ce nom sacré dans les textes égyptiens, ait été choisi de préférence pour cet emploi, par la raison surtout qu'il était justement le représentant symbolique général de l'idée *esprit* ou *esprit actif*, que le mot *Horus* exprimait dans la langue parlée. D'après la manière dont Horapollon s'exprime, on pourrait croire, il est vrai, qu'il n'ait voulu désigner l'*épervier* que comme étant un symbole de l'*ame* humaine; mais les textes égyptiens sont là pour nous autoriser à regarder, dans le passage que nous prétendons expliquer ici, si nous voulons, la signification de ψυχη que notre auteur accorde à l'*épervier*, dans un sens général. En effet, le texte du Rituel funéraire nous offre quelques centaines de fois

---

* Je ne dois pas oublier d'avertir ici qu'il ne faut pas confondre dans les textes le cas où l'image *isolée* de l'épervier est employée pour dénoter l'idée générale *dieu*, avec le cas dans lequel cette image même remplace, comme nous venons de le dire, le nom particulier du dieu Horus. Dans ce dernier on voit presque toujours l'image en question en union avec la *petite ligne perpendiculaire* que j'ai précédemment signalée comme *note* des caractères tropiques (59, 44). Au reste, il est vrai de dire que, dans les manuscrits surtout, on ne trouvera guère l'*épervier* usité pour exprimer l'idée générale *dieu*, que lorsqu'il s'agit de représenter cette idée au nombre pluriel : dans ce cas la tiplication de l'image elle-même de l'*épervier*, ou les marques habituelles du pluriel qui accompagnent cette image isolée, ne permettent plus de se tromper sur sa véritable signification.

** Presque tous les noms des divinités égyptiennes consistent, comme celui-ci, dans un mot dont la signification primitive est en rapport direct avec les attributs qu'on reconnaissait dans la divinité qu'il s'agissait de désigner. Ainsi, par exemple, le nom de Toth donné à l'Hermès égyptien signifie *parole*, *verbum*; Toth était en effet pour les Égyptiens une incarnation du dieu suprême descendue autrefois sur la terre, et qui leur avait appris les arts, les sciences, ainsi que le moyen d'exprimer la pensée, soit par écrit, soit par transmission orale. Quant au nom d'Horus, l'opinion des auteurs anciens, relativement au sens caché *esprit actif*, qu'ils y reconnaissent, est pleinement confirmée par les renseignemens que les textes égyptiens eux-mêmes m'ont fournis relativement aux attributs de ce dieu. Dans la triade terrestre formée d'*Osiris*, *Isis* et *Horus*, Osiris est considéré comme la cause physique de l'inondation du Nil, Isis était regardée comme étant l'inondation elle-même, et Horus est le représentant du *principe actif* de cette même inondation.

l'exemple du signe 61, **44**, forme linéaire du caractère hiéroglyphi-60, **44**, employé pour exprimer l'idée de *ame humaine*, en parlant de l'ame d'un défunt : ce signe, comme on le voit, ne représente autre chose qu'*un épervier à tête humaine*. Or, évidemment dans tous ces cas, la tête de l'oiseau n'a été remplacée par une tête humaine qu'avec l'intention d'avertir l'interprète de la modification que le caractère symbolique l'*épervier* subissait dans sa signification générale d'*esprit*, *génie*, ψυχη *, dans laquelle on le trouve tant d'autres fois : on pourrait presque dire en se servant des expressions d'Horapollon lui-même, que, dans les cas particuliers que je viens de citer, l'*épervier* a la signification de ψυχὴν ἐγκαρδίαν (l'égyptien BAIHΘ), et que dans les cas où le même caractère est employé dans un sens général, il ne représente réellement que le mot BAÏ, ψυχη, *esprit*.

Je ne dois pas négliger de parler ici d'un dernier synonyme du signe *la hache*, que la comparaison des textes m'a permis de reconnaître : ce synonyme consiste dans le caractère *un canard*. Le papyrus R. C. au chap. 9, x^{e} sect. (IIe partie) porte la locution que je reproduis textuellement sous le n° 63, **44** : il n'est pas permis de douter, d'après ce passage original, que le signe *un canard* ** n'at pu avoir dans les textes hiéroglyphiques la même valeur que le signe *la hache*, puisque dans cette locution ces deux signes se trouvent, l'un mis en rapport avec l'autre au moyen de l'expression DJIS, dont j'ai précédemment expliqué la valeur et l'usage habituel dans le sens de *c'est-à-dire*, ou *je dis*. Cette analogie entre le caractère *un canard* et le signe habituel de l'idée *dieu* nous rappelle la signification de *Génie*, *esprit*, BAÏ, que nous avons déjà eu l'occasion de découvrir (*suprà*, page 135) dans ce même caractère. J'ai fait re-

---

* Les Rituels funéraires, de même que d'autres textes, m'ont offert plusieurs fois le groupe n° 62, 44 à la place du caractère isolé l'*épervier à tête humaine* (61, 44). Cette variante ne consiste que dans l'addition d'un des homophones de la consonne B placé devant l'image de l'épervier : cette consonne représente très-probablement l'initiale du mot BAÏ qui, en égyptien, signifiait *ame*.

** Le caractère qui accompagne ici le signe *le canard*, représente un instrument dont l'image est dans les textes le déterminatif perpétuel des mots exprimant des idées en rapport avec celle de *sculpture* ; il est donc certain qu'on a voulu indiquer dans la locution dont il s'agit les *canards sculptés*, ou, en termes plus génériques, les *oiseaux sacrés*, *images des dieux*.

marquer à la page précitée que quelquefois le *canard*, signe de l'idée *esprit* ou *génie*, est remplacé dans les textes par l'image d'un oiseau (pl. **42**, 21), qu'il n'est pas facile de qualifier : il est probable que cet oiseau ne représente qu'une espèce d'*épervier*, le même peut-être que le n° 56, **44**, dont nous venons de constater la signification symbolique de *dieu* et aussi d'*esprit*.

La signification du signe *la hache* restant ainsi démontrée par la comparaison matérielle des textes, et par l'examen des caractères que les Égyptiens eux-mêmes ont cru pouvoir employer à sa place, je vais ajouter quelques considérations relatives à la question de savoir par quel mot on remplaçait, dans la langue parlée, le caractère dont il s'agit. Cette question a déjà été en quelque sorte résolue par M. Peyron, dans un écrit faisant partie du vol. XXXIV des mémoires de l'Académie de Turin : le caractère *la hache* se lisait TER *. La preuve sur laquelle le savant philologue s'étaie à cet égard est incontestable : il s'agit d'un monument bilingue, conservé au musée de Turin, et sur lequel il a lu en grec le nom et le titre divin Αμονρασωνθηρ, dont la partie égyptienne du monument (en écriture démotique) lui a offert la transcription 64, **44**. On peut lire à la page 94, *seqq.* de ma *Campagne de Rhamsès-le-Grand*, une analyse grammaticale détaillée de cette transcription égyptienne : il résulte de cette analyse que les caractères démotiques qui correspondent à la syllabe TER de l'expression *amonrasonter* (Αμονρασωνθηρ), AMN-RA-SONT-TER, c'est-à-dire *Ammon-ra, créateur des dieux*, consistent justement dans la forme enchoriale du groupe hiéroglyphique *la hache trois fois répétée*, représenté par le texte de Rosette que nous expliquons ici. Au reste, les monumens de toute espèce confirment pleinement la lecture que nous adoptons : sans citer les nombreux passages en particulier du grand Rituel funéraire, qu'il me suffise de dire qu'on y trouve à chaque pas le groupe phonétique 65, **44**, TR, TER, qu'accompagne en qualité de déterminatif notre signe *la hache*. Champollion cite, dans sa *Grammaire hiéroglyphique*, plusieurs exemples de ce même

---

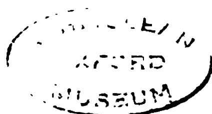
* *Illustrazione d'una stela greca del museo di Torino*, di Amedeo Peyron.

groupe *; mais il le lit un peu autrement. Il paraît qu'il considère le signe *la hache*, qui figure en initiale du groupe, comme expression phonétique de la consonne N : j'ai cru, de mon côté, pouvoir regarder ce même signe, nonobstant la place qu'il occupe, comme étant le *déterminatif* du mot TER, et voilà les considérations sur lesquelles ma conviction se fonde. D'abord, je dois faire remarquer que la longue comparaison d'inscriptions de toute espèce et surtout de manuscrits que j'ai eu occasion d'étudier, ne m'a pas encore offert un seul exemple d'après lequel il soit permis de croire que le signe *la hache* ait jamais eu une valeur phonétique quelconque dans les écritures hiéroglyphiques : il est possible cependant que l'opinion de Champollion, qui pourtant lui en attribue une, se fonde sur l'autorité de quelque inscription qui ne soit pas encore parvenue à ma connaissance. Quoi qu'il en soit, pourquoi veut-on se refuser à reconnaître dans notre groupe 65, 44, une pure et simple transcription hiéroglyphique du mot TER, ⲑⲏⲣ? Que ce mot ait réellement existé en Egypte, qu'il ait eu réellement la signification de *dieu*, la même dans laquelle on trouve constamment employé le groupe en question 65, 44, ce sont là des circonstances qui, comme on l'a vu, sont mises hors de doute par un monument bilingue : on cherchera peut-être à nous opposer la circonstance du signe *la hache* qui figurerait, selon moi, comme déterminatif dans notre groupe, et qui cependant est placé *avant*, et non pas *après* le mot, comme cela se pratique ordinairement. Mais c'est là un fait dont on observe des exemples nombreux dans les textes hiéroglyphiques, et qui chez les Égyptiens a eu pour motif une idée de *respect*. Champollion lui-même nous apprend l'existence de circonstances pareilles, qui ont eu lieu par des motifs semblables, dans l'orthographe des cartouches, noms propres ou prénoms des rois égyptiens **. Quant au signe *la hache*, en particulier, je puis même affirmer que son emploi se fait remarquer

---

* Cette feuille venait d'être mise sous presse lorsqu'on a fait paraître enfin une première livraison de cet ouvrage du savant hiérogrammate : il porte le titre de *Grammaire égyptienne, ou principes généraux de l'écriture sacrée égyptienne*, etc. Je fais remarquer ce titre pour avertir le lecteur de la manière un peu différente (*Grammaire hiéroglyphique*) par laquelle j'ai, par habitude, désigné le même ouvrage.

** *Grammaire hiéroglyphique*, page 145, *seqq*.



dans les textes plus que celui de tout autre caractère hiéroglyphique, à cause des déplacemens fréquens auxquels sa présence donne lieu. Pour faire voir jusqu'à quel point mon assertion est vraie, il me suffira de citer ici les variantes 66 et 67, **44** de l'orthographe d'un des titres ordinaires d'Osiris, OUNNOFRE, *Onnophris*, que m'ont offertes les pap. T. P. et T. I. comparés entre eux au chap. 5, 1re sect. (Ire partie). On remarquera dans la var. 67, que, en dépit de tous les principes de la langue, le signe déterminatif *la hache, dieu* (la var. 66 le remplace par le figuratif *dieu*) a été figuré comme *infixe* dans le mot OUNNOFRE, les yeux dévots du scribe n'ayant pas souffert de le voir rejeté à la dernière place, celle que les règles de l'écriture sacrée lui assignaient! Au reste, quant à l'opinion d'après laquelle je persiste à considérer *la hache* comme signe déterminatif dans le groupe 65, **44**, elle me paraît mise hors de doute par l'observation suivante. Lorsqu'il est parlé d'*une déesse*, il n'est pas rare de voir dans les textes les groupes 68, et 69, **44**, TERÎ, forme féminine du groupe précédent TER, employés indifféremment l'un à la place de l'autre. Comme on le voit, dans la variante 68 le signe *la hache* est remplacé par l'image d'un *serpent ureus*. Or, ce remplacement démontre, à mon avis, l'emploi réellement tropique du signe *la hache*, dans toutes les formes semblables à la forme 69 : nous verrons dans l'article suivant que le *serpent ureus* dont on a fait usage à sa place, n'est, en effet, que le signe tropique de l'idée *déesse*. Au surplus, l'opinion de Champollion, relativement à la valeur alphabétique N de *la hache* (dans le groupe dont il s'agit ici), tombe en présence du fait que je viens de citer, puisque, comme je l'ai déjà démontré à l'article **72** de l'Introduction, le caractère l'*ureus*, qui deviendrait ici son homophone, n'a d'autre valeur phonétique que celle de K.

L'inexactitude de la lecture NTR, NTER que Champollion a adoptée pour le groupe 65, **44** m'a paru encore plus évidente depuis que les textes égyptiens m'ont offert quelques exemples, quoique rares, d'un mot réellement écrit NTR, NTER (70, **44**), et qu'accompagne en même tems le signe la hache *toujours placé en initiale*. Tel est celui qu'on rencontre parmi les nombreuses inscriptions du tombeau de Rhamsès V à Biban-el-Molouk. Cette nouvelle orthographe ou plutôt

cette nouvelle variante du mot TER ou NTER acquiert ici un second degré d'importance pour nous. On ne se serait guère douté qu'il existât entre le mot TER, *dieu*, et l'expression qu'emploient les livres coptes pour exprimer la même idée, ⲛⲟⲩⲧⲉ, une étroite analogie ; c'est pourtant ce que je crois pouvoir désormais mettre hors de doute. La variante 70, **44** peut à la rigueur être lue comme le mot copte ⲛⲟⲩⲧⲉ, en suppléant la voyelle médiale ⲟⲩ, ordinairement supprimée dans l'écriture. Quant à l'hiéroglyphe la *bouche* R, qui remplace ici la voyelle E, nous avons déjà dit précédemment que ce remplacement a lieu assez souvent dans les textes égyptiens, et nous en avons indiqué les motifs. D'autre côté, rien ne s'oppose à ce que nous regardions, si l'on veut, cette R comme paragogique : il existe dans la langue copte elle-même des exemples nombreux de la lettre ⲣ ajoutée comme paragogique à la fin d'un même mot ; ex. : ⲧⲱⲙ et ⲧⲱⲙⲣ, ⲱⲣϫ et ⲱⲣϫⲉⲣ, etc. Il ne nous reste qu'une dernière remarque à présenter relativement au signe *la hache*, TER, *dieu*. Le lexique copte de M. Peyron porte un mot ⲧⲉⲣ, ou ⲧⲁⲣ, comme nom d'un instrument, espèce de *hache ;* et feu Champollion m'a assuré avoir entendu les habitans actuels de la Haute-Nubie donner ce même nom de *ter* au même instrument. Je fais remarquer ici cette circonstance, puisque, à l'article suivant H. II. 19, j'aurai occasion de m'en servir ; c'est dans ce même article que je me réserve d'expliquer l'origine de la valeur symbolique du caractère dont nous venons d'examiner la signification et la prononciation.

(H. II. 5.) Le caractère que nous venons d'expliquer dans l'article qui précède, comme étant l'expression ordinaire, dans les textes en écriture égyptienne, de l'idée *dieu*, n'est employé comme tel qu'en parlant d'un *dieu mâle*. Lorsqu'il s'agit d'une *déesse*, on faisait usage plus habituellement d'un caractère qui consiste, pour ainsi dire, dans la forme féminine (71, **44**) du figuratif *dieu* (52, **44**) décrit à la page précédente 194 ; cette nouvelle forme représente un *individu femelle sans bras et sans enseignes et dans un état complet de repos*. Champollion a depuis long-tems désigné le caractère 71, **44** comme *déterminatif* du nom propre des divinités femelles : les textes égyptiens de toute espèce offrent aussi des exemples de ce même caractère em-

ployé isolément pour exprimer l'idée de *déesse*. Il n'est pas rare dans ces cas de le voir accompagné des marques du genre féminin * : tel est l'exemple 72, **44** tiré du pap. R. T. au chap. 23, 1re sect., (IIe part.). En comparant, dans ce même endroit du Rituel, le pap. R. C., j'y ai trouvé la variante 73, **44**, dans laquelle le figuratif *déesse* est remplacé par l'image du serpent *Ureus*, la même dont il s'agit dans cet article : cette variante place à elle seule hors de doute la signification que je lui ai attribuée. Les manuscrits m'ont offert grand nombre d'exemples de l'*ureus* employé à la place du figuratif *déesse* pour les cas où ce dernier sert aussi de *déterminatif* aux noms propres des déesses égyptiennes : ainsi, par exemple, le pap. R. C. et T. T. comparés entre eux au chapitre 1, 11e sect. (IIe part.), m'ont fourni les variantes 74, **44** et 75, **44** pour le nom propre de la déesse *Tafné*.

La signification de *déesse* accordée à l'image de l'*ureus* dans les textes égyptiens, nous fait songer aux expressions d'Horapollon **, concernant cette même image hiéroglyphique. Ces expressions s'accordent parfaitement avec les faits précités ; car l'*ureus*, suivant Horapollon, était en Égypte à la fois et le symbole de la *divinité*, et l'emblème de l'*immortalité*, etc. Quant aux textes hiéroglyphiques, je dois cependant ajouter une remarque : elle consiste en ce qu'on ne rencontre guère l'image du serpent *ureus*, employée comme signe de l'idée *divinité*, que pour les cas où il s'agit des *divinités femelles*.

L'image de l'*ureus* employée avec la signification de *déesse*, a été accompagnée quelquefois d'emblèmes et d'ornemens particuliers. La Grammaire de Champollion (page 26) nous désigne ces emblèmes pour les cas dans lesquels il s'agit d'exprimer l'idée, soit de *déesse de la région supérieure* (la haute Égypte), soit de *déesse de la région inférieure* (la basse Égypte). Le savant hiérogrammate ajoute que l'image 77, **44**, *un ureus, la tête surmontée de deux cornes et du disque du soleil*, désignait une *déesse mère et nourrice*. Comme l'exemple qu'il cite pour prouver son assertion est bien loin, ce

* Voir la *Grammaire hiéroglyphique*, page 178.

** Liv. I. 1.

me semble, de remplir ce but, qu'il me soit permis d'ajouter ici de mon côté une preuve réelle que la comparaison des textes m'en a offerte. Elle consiste en ce que jamais je n'ai rencontré l'image précitée 77, **44**, qu'employée pour désigner la déesse *mère* dans les différentes triades qui forment le Panthéon égyptien ; ce sont, par exemple, les déesses Mouth, Hathor, Isis, Selk, etc.

Quant au mot qui, dans la langue parlée, servait à représenter l'idée de *déesse*, j'ai déjà cité (page 200) son orthographe TERÎ (68, et 69, **44**), forme féminine du mot TER, *dieu* (67, **44**). On aura occasion de voir quelquefois dans les textes hiéroglyphiques l'image de l'*ureus*, signe de l'idée *déesse*, montée sur une enseigne (78, **44**) à l'instar du signe tropique *dieu* (57, **44**) dont nous avons précédemment parlé. Quelques textes m'ont offert des exemples du groupe 79, **44**, à la place de l'image isolée de l'*ureus* ; ce groupe, comme on le voit, consiste dans l'hiéroglyphe la *hache*, signe de l'idée particulière *dieu mâle*, employé comme expression de l'idée de *divinité* en général, et suivi du signe tropique de l'idée *déesse* : on le rencontrera entre autres parmi les inscriptions du Pronaos d'Esné (paroi gauche, deuxième tableau du second rang), à l'endroit où il est parlé d'une certaine déesse *Menhi*.

Le caractère hiéroglyphique l'*ureus* a été quelquefois employé aussi pour désigner l'idée de *roi* ou de *reine* ; je me réserve à parler de cette seconde signification à l'article suivant H. III. 11, où nous aurons occasion d'en examiner l'origine.

(H. II. 6.) GN, ou GNE, κρατος. Telle est rigoureusement la signification qu'il convient de donner à ce mot GNE, celle que le texte grec lui donne en effet *. Le mot égyptien GNE trouve un correspondant exact dans le copte ϭⲛⲉ, *soumettre*, *courber* (sous le joug) ; il est accompagné de l'hiéroglyphe le *bras tenant le casse-tête*, déterminatif habituel des *verbes d'action* ; on remarquera même, dans l'ortographe que porte notre inscription, l'*explétif* des noms d'action dont j'ai eu précédemment l'occasion de signaler l'usage (page 162). Les inscriptions du propylône du Pharaon Nectanebo à Phile, m'ont offert

---

* Cf. lig. 35 du texte grec.

la variante 80, **44**, dans laquelle le déterminatif générique le *bras tenant le casse-tête* est précédé d'un autre déterminatif qui représente un *lien* ou quelque chose de plié; on voit sans difficulté dans quelle relation ce second déterminatif se trouve avec l'idée de *courber sous le joug* qu'exprime le mot GNE. En comparant le chap. 22, v[e] section, II[e] partie du Rituel funéraire du musée de Turin avec différens autres exemplaires du même texte, j'ai remarqué l'orthographe 81, **44** de notre mot GNE, remplacée quelquefois par une expression hiéroglyphique phonétique, dont la racine copte ⲔⲀⲖ ou ⲔⲈⲖ, qui a parfois le sens de *flectere*, *plier*, est une transcription littérale. Il s'agit, dans le chapitre précité, d'une énumération des différens membres du corps humain, dont chacun était censé appartenir à une divinité différente; or, j'ai remarqué dans quelques-uns des exemplaires que j'ai compulsés, l'expression phonético-figurative 82, **44** KL-(EN-KEH), le copte ⲔⲀⲖⲚ̀ⲔⲈϩ, *la flexion du bras, le coude, cubitus*, que d'autres exemplaires remplacent par le groupe 83, **44**, GN-(EN-KEH). Cette variante s'écrirait en copte par ϬⲚⲈⲚ̀ⲔⲈϩ.

Notre expression hiéroglyphique H. II. 6, toujours suivie, comme dans notre texte, par les groupes H. II. 7, et H. II. 8, se rencontre constamment parmi les grandes inscriptions qui couvrent les parois des temples et des palais égyptiens. On lit aussi souvent cette phrase parmi les hiéroglyphes qui ornent le bas-relief de la partie supérieure des obélisques: c'est une formule dont on a fait perpétuellement usage en Égypte. Dans les inscriptions que je viens de citer, ce sont généralement les divinités qui sont censées dire au roi qui leur fait ses offrandes qu'elles lui accordent *force*, *victoire*, *santé*, etc. Les simples particuliers, dans leurs pétitions adressées au roi, commençaient toujours par lui faire un semblable souhait : nous en avons de nombreux exemples même en langue grecque pour l'époque des Ptolémées *. Diodore de Sicile ** nous parle d'une ancienne formule de prières que le grand-

* On peut voir entre autres l'exemple dont parle M. Reuvens dans ses *Lettres à M. Letronne*, etc., III[e] Lettre.

** Édit. Petri Wesselingii. Amstel. 1746, p. 81.

prêtre des Égyptiens faisait tous les matins pour le roi : dans cette formule on remarque la même phrase dont il est question ici.

(H. II. 7.) NSCHSCHT, NASCHSCHT, *la victoire*. Ce mot, on pourrait le lire simplement par NASCHT, en supposant que le second SCH (le signe *un crible*, 187 de l'introd.), représente, dans l'orthographe que porte notre inscription, la consonne T plutôt que la consonne SCH. J'ai démontré, dans l'Introduction, que ces deux consonnes étaient quelquefois employées l'une pour l'autre, aussi bien dans le copte que dans l'ancien égyptien *. En admettant cette dernière lecture, le T (*le segment de sphère*) qui figure à la fin du groupe hiéroglyphique en question, devrait être regardé comme un simple signe *explétif* euphonique (voir l'article précédent H. I. 18). Dans tous les cas notre mot NASCHSCHT, ou NASCHT ne peut être comparé qu'au copte ⲛⲁϣⲧ, qui nous reste avec la signification entre autres de *vehemens, præstans, præpotens*, c'est-à-dire d'*être plus fort*. Ces différentes significations sont on ne peut plus analogues à celle d'*être vainqueur*, *victoire*, qu'on lui prêtait dans l'ancienne Égypte. Toutes les diverses circonstances que l'étude des textes m'a fait connaître, relativement à l'emploi du mot égyptien NASCHSCHT, confirment pleinement la signification d'*être plus fort* ou d'*être vainqueur*, que je viens de lui attribuer. Je me borne à citer celle que m'ont offerte quelques variantes recueillies en Égypte pour le nom propre du Pharaon NASCHSCHT-NEB, le Nectanebo des historiens (voir l'orthographe hiéroglyphique la plus ordinaire de ce nom au n° 86, 44). On sait, ou, pour mieux dire, il est évident par la langue copte elle-même, que ce nom propre signifie littéralement « *le maître vainqueur* » ou « *le maître fort* »; au reste, il est bien certain que le NASCHSCHT dans le nom propre NASCHSCHT-NEB (86, 44) est employé avec le même sens que dans le texte de Rosette et dans les autres inscriptions, puisqu'on le voit accompagné du déterminatif des *noms d'action*, le *bras tenant un casse-tête*. Mainte-

* On trouve, par exemple, dans les anciens textes égyptiens l'orthographe 84, 44, PST, PÔST (*un arc* pour déterm.) et l'orthographe 85, 44, RÔSSCH, employées indifféremment l'une pour l'autre, pour exprimer l'idée d'*étendre*.

nant je dois faire observer que parmi les variantes du nom en question, NASCHSCHT-NEB, Champollion me fit remarquer la suivante n° 87, **44**, qu'il avait recueillie pendant son voyage en Égypte. Dans cette variante le mot NASCHSCHT a été remplacé par la simple image d'une espèce de *chasse-mouche*, formée d'une longue plume d'autruche richement emmanchée, insigne ordinaire des princes de race royale et symbole perpétuel de l'idée *victoire*, comme le démontre l'expression hiéroglyphique du titre *athlophore* *. Ce remplacement n'a pu avoir lieu que par suite d'une identité de signification entre le mot et le symbole dont nous venons de parler. Dans une seconde variante (88, **44**) du même nom royal égyptien, j'ai remarqué le mot NASCHSCHT représenté par le seul déterminatif, *le bras tenant le casse-tête*: ce dernier caractère (qu'on ne voit ordinairement employé qu'à la suite des mots auxquels il sert de déterminatif), je l'avais déjà rencontré plusieurs autres fois dans le courant des inscriptions, avec le sens évident *d'être fort, vaincre,* ou autre semblable. Cette singulière circonstance s'explique sans difficulté, ce me semble, en réfléchissant que le caractère déterminatif spécial des mots qui ressouviennent l'idée *d'action, de force* ou *de violence*, a pu très-bien, employé isolément, devenir l'expression particulière de la plus *violente des actions, l'action par excellence*, celle de *vaincre*.

(H. II. 8.) La signification que j'accorde à ce groupe symbolico-phonétique, ne peut être justifiée que par une analyse partielle de chacun des signes qui le composent. J'ai déjà eu l'occasion, à l'article précédent H. I. 11, d'indiquer la signification de *vie* ou *vivre* que je reconnais dans le signe initial, la *croix ansée*. Des témoignages nombreux de l'antiquité pourraient être invoqués ici pour démontrer que tel a été en effet de tout tems en Égypte le sens, selon toute apparence, symbolique, qu'on reconnaissait dans ce hiéroglyphe **. Pour

---

* On peut voir l'orthographe hiéroglyphique de cette expression à la planche X, 112, *f.* du premier volume (M. stor.) des *Monumenti dell' Égitto*, etc. par M. Rosellini. J'aurai l'occasion, dans la suite de ce volume, d'analyser ce titre.

** On peut consulter à ce propos les pages 56, 57. *seqq.* des *Opuscula Pauli Ernesti Jablonski.* Edit. de Te Water, Lugduni Batavorum, 1804.

moi, je préfère de m'en tenir tout simplement au témoignage irrécusable des monumens égyptiens, c'est-à-dire aux données que l'étude comparative des textes hiéroglyphiques eux-mêmes m'a offertes. J'ai déjà fait remarquer à la page précédente 54 que notre caractère, *la croix ansée*, figure souvent dans les manuscrits comme abréviation d'un groupe phonétique 89, **44**, qui se lit ônkh. J'ai cité, à la même page, la variante 90, **44**, que les inscriptions d'une caisse de momie du musée de Leyde m'ont offerte à la place de l'orthographe 89, **44**, qu'on rencontre parmi les mêmes inscriptions dans la répétition d'une formule. Dans cette dernière variante 90, **44**, la *croix ansée* a été rejetée à la suite du mot ônkh comme déterminatif de ce même mot, ce qui démontre l'emploi primitivement symbolique du caractère en question. Maintenant le mot ônkh dont ce caractère représente, comme nous venons de le voir, tantôt l'initiale, tantôt le déterminatif, n'est qu'une pure et exacte transcription du copte ⲱⲛϧ, *vie*, *vivere*. La comparaison des divers exemplaires du Rituel funéraire m'a offert des exemples en grand nombre du groupe 89, **44**, employé à la place du signe isolé la *croix ansée*, ou *vice versâ*; je crois inutile de les rapporter ici. Je ferai plutôt remarquer une variante orthographique dont cette même comparaison de manuscrits m'a permis de relever l'existence. Cette variante est celle que je reproduis sous le nº 91, **44**; je l'ai rencontrée entre autres, dans le pap. T. T., dans deux différens endroits, le chap. 24 et le chap. 32, vᵉ sect. (IIᵉ partie), où le pap. R. T. fait usage de l'orthographe précitée 89, **44**. Au reste cette variante, qu'on lit par ônkhk, n'offre rien d'extraordinaire; l'addition d'un k après la consonne finale aspirée kh de l'orthographe ordinaire ônkh, n'est due évidemment qu'à un simple besoin d'euphonie.

Je passe maintenant au signe qui, dans notre groupe H. II. 8, figure après la *croix ansée*. Ce signe représente une espèce d'instrument dont il ne m'a pas encore été possible de déterminer la nature *. Il

---

* Ce caractère affecte tantôt la forme que nous voyons employée dans notre texte, tantôt la forme encore plus simple que j'ai déjà rapportée sous le nº 169 de l'Introduction.

n'en est pas ainsi quant à sa signification dans les textes égyptiens. Nous le rencontrons très-fréquemment et presque exclusivement employé comme déterminatif à la suite du mot MN, MEN, 92, **44**, comparable au copte ⲙⲛ, ⲙⲉⲛ, et qui a toujours été employé avec la même signification que ce dernier, celle de *manere, stare, durare*, etc. Il n'est donc pas permis de douter que notre image hiéroglyphique ne soit le *symbole* de la même idée. En effet les différens exemplaires du Rituel funéraire m'ont offert plusieurs exemples de son emploi *isolé* à la place du groupe précité (92, **44**) MEN : tels sont ceux que j'ai rencontrés dans le pap. T. T., soit au chap. 6, IIe sect. IIe partie, soit au chap. 11, VIe sect., IIe partie, où le pap. R. C. porte toujours l'orthographe 92, **44**. Ainsi nous pouvons désormais établir quel est le sens général à donner au groupe en question H. II. 8; nous y avons trouvé d'abord l'expression de l'idée *vie ;* on vient de reconnaître à sa suite celle de *manere, durare*, etc. La place de cette dernière, *après un nom*, nous permet de la regarder comme représentant un qualificatif de ce même nom : l'examen du signe par lequel le groupe se termine va nous montrer de quelle manière nous devons définitivement le traduire.

Ce signe est un des homophônes les plus habituellement employés pour représenter la consonne s : nous l'avons déjà vu figurer parmi les formes hiéroglyphiques des pronoms affixes de la troisième personne, genre féminin; je suis persuadé qu'il représente ici la forme féminine du *participe présent*. On sait que, dans le copte, ce sont justement les pronoms de la troisième personne ϥ, pour le genre masculin, et ⲥ pour le genre féminin, qui, sous les formes euphoniques de ⲉϥ, ⲉⲥ, donnent origine au participe présent. Les participes présents pluriels des deux genres sont formés dans cette même langue au moyen de la syllabe ⲉⲩ. Champollion donne dans sa grammaire égyptienne, pour toutes ces différentes formes, des transcriptions hiéroglyphiques exactes. L'étude des textes ne m'a pas une seule fois démenti, sous ce rapport, l'assertion de l'hiérogrammate français; quant à la forme du participe présent féminin-singulier, l'exemple que nous en offre ici l'inscription de Rosette me paraît on ne peut plus évident. Ainsi je traduis le groupe entier H. II. 8, par *vie per-*

manente, *vie durable*, ou *vie stable*; c'est à coup sûr le correspondant du mot ὑγιειαν, *santé*, que porte dans l'endroit correspondant le texte grec.

Je ne dois pas terminer l'analyse du groupe H. II. 8, sans ajouter quelques réflexions relativement à un emploi tout-à-fait singulier dans lequel on le trouvera usité, surtout parmi les inscriptions historiques des palais de Thèbes. Il sert quelquefois dans ces inscriptions à désigner le Pharaon régnant. On rencontre, par exemple, l'expression 93, **44**, qui se traduirait à la lettre par *les grandes demeures de la vie durable*, pour rappeler *le palais du roi*, et maintes autres expressions semblables. Ce sont les inscriptions d'une petite statue du musée de Leyde qui m'ont d'abord démontré que, par l'expression hiéroglyphique *vie durable*, on a voulu quelquefois indiquer le roi. Dans ces inscriptions, les noms et titres de l'individu que la statue représente s'y trouvent répétés plusieurs fois. Cet individu était préposé à une partie des *demeures du roi;* et, dans l'expression hiéroglyphique de ses titres, l'idée de *roi* a été tantôt exprimée par notre groupe *la vie durable*, tantôt par le groupe 94, **44**, ⲛⲏⲃ ⲡⲁⲩ ⲃ, *le seigneur des deux mondes* (la Haute et la Basse Égypte), expression ordinaire pour indiquer *le roi régnant*. Au reste, ce fait n'offre rien d'extraordinaire. On sait que chez les orientaux, des expressions semblables ont été usitées de tout tems, et avec un sens tout-à-fait pareil. Dans les drames indiens, nous voyons toujours le roi interpellé au moyen du mot *âjuschman*, qui, en sanscrit, signifie à la lettre *vie durable*, ou *dont la vie soit longue*. Une expression semblable a pu être employée en Égypte d'autant plus facilement, que, comme je crois l'avoir déjà fait noter précédemment, elle faisait partie du souhait habituellement adressé aux Pharaons au commencement de tout discours qu'on avait occasion de leur adresser.

(H. II. 9.) HR, ou HRA, *avec*, *et*, etc. Voir H. I. 5.

(H. II. 10.) KHET-NIBEN ou KET-NIB, *tout autre*. Voir H. I. 6.

(H. II. 11.) NOFRE, *bien*. Voir H. I. 19.

(H. II. 12.) R-HA-SEN, *eorum gratia, pro illis, à cause d'eux* (c'est-à-dire à cause des bienfaits du roi dont il est parlé dans la ligne précédente). Cette expression égyptienne correspond à l'expression copte

ϩⲁ-ⲣⲟ-ⲟⲩ, *pro illis :* je vais essayer d'expliquer les différences qu'on remarque entre l'orthographe des deux expressions. Je regarde comme représentant de la préposition copte ϩⲁ le second signe phonétique (H) de notre groupe, signe qui n'est autre chose qu'une variante calligraphique du n° **208**, (H) de l'Introduction *. Le pronom de la troisième personne du pluriel SN, SEN, (identique ou synonyme du copte ⲟⲩ, voir H. I. 7.) s'unit immédiatement à cette préposition : on n'observe dans ce fait rien de contraire à la marche ordinaire de la langue égyptienne; au reste, les élémens de l'expression HA-SEN ne sont au fond que des élémens purement coptes. Il nous reste à expliquer la présence de la consonne R qui figure en initiale du groupe devant la préposition HA. Il n'est pas douteux pour moi que cette consonne ne représente aussi une préposition, celle que j'ai déjà eu précédemment l'occasion d'expliquer (voir H. I. 8.) comme analogue dans ses différentes acceptions à la préposition copte ⲉ̀, et identique dans sa forme, non moins que dans ses différens emplois, à la préposition ⲉⲣ ou ⲉⲣⲟ, qui n'est qu'une dérivation de cette dernière. J'ai en effet remarqué plus d'une fois cette préposition employée, comme ici, dans les textes hiéroglyphiques devant une autre préposition ou un adverbe, d'une manière pléonastique, et sans que sa présence soit réellement nécessaire. C'est ainsi que le pap. R. T. au chap. 5, sect. I. (I[re] partie) m'a offert l'expression R-HNA-SEN (97, **44**) *avec eux,* à la place du simple HNA-SEN (en copte id.) (98, **44**) que porte au même endroit le pap. T. P. Un exemple pareil, je l'ai rencontré dans la comparaison des pap. T. I. et T. P. au même endroit du Rituel que je viens de citer pour le pap. R. T. La formation de notre expression R-HA-SEN reste ainsi justifiée dans tous ses élémens **.

---

* J'ai oublié de citer cette variante calligraphique à l'article **208** de l'Introduction. Son emploi, quoique rare, est indubitable; j'ai observé, par exemple, sur une stèle double du musée de Turin, les variantes 95, 96, **44**, d'un seul et même mot, HA, *manifestè.*

** La syllabe ⲣⲟ qui figure dans la forme copte ϩⲁ-ⲣⲟ-ⲟⲩ, pourrait faire penser, au premier abord, à la consonne R qui fait partie de la forme correspondante égyptienne R-HA-SEN. Mais, à

(H. II. 13.) Nous avons dans ce mot un nouvel exemple de l'emploi de la préposition égyptienne r (analogue au copte ⲉ̀, ⲉⲣ, ⲉⲣⲟ, etc.), mentionnée dans l'article précédent, et dont j'ai déjà expliqué l'origine dans l'article H. I. 8. Je traduis ici la préposition r par *afin que*, *ut:* tel est le sens dans lequel souvent on rencontre aussi le copte ⲉ̀, ⲉⲣ ou ⲉⲣⲟ.

(H. II. 14.) Ce groupe est moitié symbolique et moitié phonétique : c'est l'idée principale qui est représentée symboliquement. Je reconnais l'expression de cette idée dans le signe qui figure le premier dans le groupe en question. Ce signe consiste dans un hiéroglyphe déjà signalé sous le n° **220** de l'Introduction, surmonté de deux grandes cornes. Ici, je dois rectifier d'abord la définition que j'ai donnée, quoique d'une manière douteuse, de l'hiéroglyphe lui-même **220** de l'Introduction dans l'article qui s'y rapporte. L'inspection de plusieurs dessins de différentes inscriptions et bas-reliefs exécutés en grand, m'ont permis de revenir de ma faute : le caractère **220** ne représente qu'un *autel* égyptien, analogue dans sa forme à celui en basalte vert, qui existe à Paris, au cabinet des médailles. Maintenant, pour revenir à la question du groupe que nous devons analyser ici, quelle expression a-t-on voulu figurer par l'alliance de l'image d'un *autel* avec l'image de *deux cornes*? Le texte que nous analysons va nous l'apprendre lui-même : le caractère *un autel surmonté de deux cornes*, se montre plusieurs autres fois dans le courant de ce texte, entre autres à la ligne IX, 35, où il est précédé par l'expression hiéroglyphique-phonétique du mot qui lui servait de prononciation dans

---

part la circonstance de la place différente que les deux lettres ou syllabe ⲣⲟ et r occupent dans la formation du mot, il est indubitable, pour quiconque a étudié la grammaire copte, que la présence de la syllabe ⲣⲟ dans l'expression ϩⲁⲣⲟⲟⲩ n'est due qu'à une simple loi de l'euphonie. Si en copte on eût fait usage de la forme pronominale sen, de préférence à la forme ⲟⲩ, on y trouverait la simple expression ϩⲁⲥⲉⲛ (identique au hiéroglyphique ha-sen) employée à la place de ϩⲁⲣⲟⲟⲩ que les manuscrits ne cessent de nous offrir.

la langue parlée *; ce mot doit se lire EAOU (99, 44) **: la langue copte n'offre d'analogie que dans le mot ⲉⲁⲟⲩ (ou ⲉⲟⲟⲩ, selon les dialectes) qui signifie *gloire*. Dans les nombreux passages d'inscriptions hiéroglyphiques dans lesquels j'ai eu l'occasion de lire le mot EAOU, je l'ai vu en effet souvent employé dans le sens évident de *titre, titre glorieux, titre honorifique*: c'est même le sens dans lequel il est employé dans le passage précité, H. IX. 35, du texte de Rosette, où il sert à remplacer l'expression générique grecque ονομασι (texte grec I. 51.) dans la phrase « les prêtres seront aussi appelés prêtres du dieu Epiphane Eucharisté, outre les autres *noms* (ou *titres*) des dieux dont ils sont prêtres. » Ce passage de l'inscription de Rosette ne permet déjà plus d'élever aucune espèce de doute sur l'identité du mot égyptien EAOU, et du copte ⲉⲁⲟⲩ *gloria*; l'analogie qui existe entre les idées que les deux mots représentent, *gloire* et *titre*, ou *titre honorifique*, est par elle-même trop évidente.

Mais le nombre considérable d'autres monumens sur lesquels se lit le mot hiéroglyphique EAOU va nous offrir des données bien plus positives encore relativement à l'analogie avec le copte ⲉⲁⲟⲩ que je prétends y reconnaître. L'inscription qu'on traçait ordinairement sur les *stèles d'adorations*, ou *Proschinema*, consiste dans un formulaire qui commence toujours par les mots TI-EAOU etc. (101, 44), c'est-à-dire *glorification* ou *adoration* (à tel ou tel dieu, etc.); c'est le copte ϯⲉⲁⲟⲩ, *donner la gloire, action de glorifier*. On aura remarqué le déterminatif, *un individu les bras levés en acte d'adoration*, qui remplace, dans ce dernier cas, le déterminatif l'*autel surmonté des cornes* dont nous avons vu qu'on a fait usage, lorsque le mot EAOU n'était point employé comme ici, dans la simple et exacte signification de *gloire*. La circonstance de ces différens déterminatifs employés à la suite

* L'exemplaire du grand Rituel funéraire en écriture hiératique conservé au musée de Turin m'a offert au chap. 7, sect. x (IIe partie), l'orthographe 102, 44, EAOU, transcription exacte de l'orthographe hiéroglyphique 100, 45, à la place du caractère isolé *un autel avec deux cornes* que portent au même endroit soit le pap. R. T., soit d'autres papyrus.

** Je reproduis, sous le no 100, 44, son orthographe la plus ordinaire et la plus complète (EAOU) telle que les inscriptions des bas-reliefs historiques et religieux nous l'offrent à chaque pas.

d'un même mot, va nous expliquer maintenant le fait des différentes significations que les Égyptiens ont accordées au mot ΕΛΟΥ, qui dans la langue parlée, le copte, ne conserve que le sens primitif *gloire, honneur*. Tel qu'il est orthographié dans le passage du texte de Rosette dont il s'agit dans cet article, ce mot, ou notre signe symbolique, son correspondant, *un autel surmonté des cornes*, a été employé dans un autre sens encore que celui de *gloire*, *honneur*, ou *titre glorieux*. Je veux parler de celui de *domination*, *suprématie* ou *puissance*, que le traducteur grec (lig. 36.) lui donne en effet en remplaçant ici par le mot βασιλείας, *regia potestas*, notre caractère symbolique qu'à la ligne IX il a rendu par la simple expression ονομα. Quelle que soit l'analogie qu'on peut toujours admettre entre l'idée que ressouvient cette nouvelle signification, et l'idée de la signification primitive *gloire*, ou *titre glorieux*, il est devenu incontestable pour moi que le mot ΕΛΟΥ, ou le caractère symbolique son correspondant, a pu réellement être employé en Égypte pour dénoter l'idée de *pouvoir*, ou de *suprématie* quelconque, depuis que j'ai rencontré, soit dans le pap. R. T., soit dans les pap. T. T. et R. C. la variante 103, 44, à la place de l'orthographe 100, 44. Comme on le voit, dans cette nouvelle variante le caractère symbolique *l'autel* a été remplacé par *l'image d'un homme debout une canne à la main*, expression tropico-figurative la plus ordinaire des idées *chef*, *suprématie*, *pouvoir*, etc. *. On trouvera cette variante dans les pap. précités au chap. 10, sect. VII. (II partie.) **. Maintenant, de tous les faits dont je viens de constater l'existence dans les textes hiéroglyphiques, il me semble résulter la preuve évidente que les Égyptiens, qui employèrent le mot ΕΛΟΥ dans une signification tout-à-fait identique à celle de son correspondant copte ⲉⲁⲟⲩ, *gloire*, crurent pouvoir faire usage de ce même mot dans diverses autres significations (analogues dans

---

* Voir ma *Campagne de Rhamsès-le-Grand*, pag. 106.

** On aura sans doute remarqué que dans le passage que nous analysons, l'une des *deux cornes* qui surmontent le caractère *l'autel* est traversée par le signe le *lituus* ou *enroulement* ou (cf. Introd. 52). Ce signe, qui souvent manque, n'a été tracé ici que par un caprice du scribe qui a voulu, par abréviation, rappeler le mot ΕΛΟΥ par lequel on devait remplacer, dans la langue parlée, le symbole. Nous aurons dans la suite l'occasion de parler de cette espèce d'abréviations *per finalem*.

le fond) en changeant seulement le signe qui lui servait de déterminatif, et en le remplaçant par un caractère tropique ou figuratif qui fût plus directement en rapport avec l'idée qu'il s'agissait d'exprimer.

Il ne nous reste que quelques observations à ajouter, relatives à l'origine même du caractère symbolique dont nous venons de reconnaître la signification. On conçoit très-bien quelle relation on a pu trouver entre l'idée de *autel* et celle de *gloire*, *puissance*, etc. Quant à l'emploi de l'image de *deux cornes*, il suffira de rappeler ici que l'idée de *corne* ou *cornes* a été employée autrefois dans tout l'orient pour exprimer l'idée de *force, puissance*, etc.; aussi, cette expression est commune dans les écritures *. On lit, par exemple, dans le deuxième cantique de la mère de Samuel, un passage qui se traduit littéralement : « Mon cœur s'est réjoui dans le Seigneur, *ma corne a été élevée* (agrandie) *par le Seigneur* **. » Cette même manière de parler se retrouve dans l'Évangile de saint Luc : « *Et erexit cornu salutis nobis, in domo David pueri sui* ***. » Le texte copte de cet Évangile a rendu par le mot ⲧⲁⲡ, *corne*, l'expression *cornu* du texte latin. Enfin, il sera bon de remarquer aussi que le nombre des cornes des animaux, dans les visions de Daniel, dans l'*Apocalypse* de saint Jean, exprime emblématiquement la puissance plus ou moins grande de chacun d'eux. Tous les rabbins s'accordent aussi à entendre par *corne*, pris au figuré, la *force*, la *puissance* ou la *grandeur*.

Le signe un *individu portant un boisseau sur la tête*, F, dont nous voyons accompagné le symbole *puissance*, est l'expression de l'article possessif correspondant au copte ⲡⲉϥ *de lui*. J'ai déjà justifié cet emploi du signe en question, à l'article précédent H. I. 15, pour un cas tout-à-fait pareil à celui dont le groupe H. I. 14 nous offre ici l'exemple; j'y renvoie mes lecteurs.

---

* Deut. XXXIII. 17. — Psalm. XXVII. 6, etc.
** Samuel. I. chap. II. 1.
*** Luc., chap. 1. V. 69.

Je ne puis terminer cet article sans ajouter quelques réflexions, relativement à la manière un peu différente dont M. Rosellini prétend expliquer le dernier signe du groupe hiéroglyphique que nous venons d'analyser. Comme on a pu le voir jusqu'ici, le caractère *un individu portant un boisseau sur la tête*, n'a jamais été employé, selon moi (et c'était aussi l'opinion de Champollion), que soit comme représentant phonétique du pronom masculin de la troisième personne du singulier, F, ou PEF, soit comme déterminatif du verbe FAI, ϥⲁⲓ *porter* (voir H. I. 16.), ou de tout autre verbe exprimant l'idée d'une action qui exige le transport d'objets quelconques. Maintenant, voilà que le savant professeur de Pise prétendre connaître, dans le caractère en question, l'expression égyptienne de l'idée *royauté, pouvoir royal*, que nous n'avons reconnue que dans le signe précédent *l'autel en union avec des cornes*; il se fait fort de l'autorité du texte de Rosette, et cite précisément le passage qui nous occupe. * Selon M. Rosellini, c'est là le sens dans lequel le caractère en question a été généralement employé dans notre texte. Quelle que soit la surprise qu'on éprouve d'abord en voyant *l'image d'un portefaix* considérée comme emblème de la *puissance royale*, il me semble qu'une analyse, même superficielle, de l'inscription à propos de laquelle M. Rosellini a émis l'opinion précitée, conduit à un résultat tout-à-fait contraire à cette opinion. Il s'agit d'une inscription existante à Qosseir : le savant Toscan en a extrait le passage 1, 45, qu'il lit par MELEK (N) SARIS (AUO N) SANEMHIT; il le traduit par « *le melek* (le roi) *de la Haute et de la Basse Égypte.* » Selon moi, et j'ose le dire, selon tous les principes des écritures égyptiennes, tels que Champollion a cherché à les établir (si c'est le système de l'hiérogrammate français que M. Rosellini adopte dans ses explications, chose dont il est permis de douter), cette inscription hiéroglyphique, dans laquelle le savant Toscan trouve le souvenir d'un *roi* d'Égypte, n'est ni plus ni moins que l'expression des titres d'un simple individu, dont le nom propre doit se lire après la phrase précitée, et qui fut, de son vivant,

---

* Voir *I Monumenti dell' Egitto e della Nubia*, etc. Parte prima, Mon. stor. Tomo II., pag. 234, 244.

inspecteur des édifices (ou *monumens*) *de la haute et de la basse Égypte*. Les deux premiers signes de la phrase I, 45 représentent le mot MR ou MOUR (le copte ⲙⲟⲩⲣ *attaché*), que M. Rosellini lui-même, d'après Champollion, explique très-souvent dans le courant de son ouvrage par l'*incombensato*, *le préposé*, etc.; suit un mot qui se lit KT, KOT, identique au copte ⲕⲱⲧ *édifice*. Si M. Rosellini, qui aime à se fonder sur l'autorité de l'inscription de Rosette, se fût donné la peine de jeter les yeux sur les premières lignes de cette inscription, il y aurait vu ce même mot KOT (H. I. 17.) suivi, comme ici, du déterminatif un *individu portant un boisseau*, employé de même qu'en copte, pour représenter l'idée d'*édifice* ou *bâtisse*. * Je borne ici mon analyse du passage en question (I, 45); les faits que je viens de soumettre me paraissent assez concluans contre l'opinion du professeur de Pise. Au reste, je ferai observer aussi que, d'après sa prétendue lecture, on est obligé d'admettre dans une inscription égyptienne un mot *qui ne fut jamais* égyptien : c'est le mot MELEK, *roi*. Ensuite, M. Rosellini ne tient aucun compte de la lettre T qui figure après le K du mot KOT, selon ma lecture, ou du mot MELEK, d'après la sienne : cette omission ne peut d'aucune manière être justifiée.

(H. II. 15.) OER-T ou TE-OER, *la suprême* (la puissance suprême) : voir pour l'analyse de ce mot l'article précédent, H. I. 4. L'adjectif OER, *grand*, *élevé*, etc., est accompagné ici de l'article du genre féminin T ou TE, le copte ⲧ, auquel appartenait, en égyptien de même qu'en copte, le substantif EAOU qui précède. Cet article est placé ici *à la suite*, et non pas *devant* le mot auquel il s'unit, comme cela se pratique ordinairement dans les textes coptes. Mais j'ai déjà eu l'occasion ** de justifier cette espèce d'anomalie, à laquelle les anciens Égyptiens ont généralement donné lieu, non seulement dans leur écriture, mais aussi quelquefois, à ce qu'il paraît, dans la langue parlée elle-même. Quant aux articles en particulier, je puis citer en faveur de mon assertion un fait authentique : il consiste dans l'ortho-

---

* Voir l'analyse détaillée que j'ai offerte pour ce mot à l'article précédent H. I. 17.

** Voyez *suprà*, l'article H. I, 21, pages 181 et 182.

graphe du mot Μουθ, mot qui nous a été transmis par Plutarque comme égyptien, et signifiant *mère*, *μητηρα* *. Dans le mot Μουθ on reconnaît tout d'abord le mot copte ⲙⲟⲩ, ⲙⲟⲟⲩ, ou ⲙⲁⲩ, qui signifie en effet *mère*, et qui, étant du genre féminin, se lit ordinairement avec l'article ⲧⲙⲁⲩ, *la mère*: or, ce même article dans l'orthographe rapportée par Plutarque figure *à la suite* du mot ⲙⲁⲩⲑ, tout-à-fait à la manière de l'OER-T (à la place de T-OER), dont il s'agit ici; aussi les textes égyptiens nous offrent-ils perpétuellement l'orthographe MAUT (2, 45), analogue au Μουθ de Plutarque, pour exprimer l'idée de *mère*.

(H. II. 16) La détermination de la nature de l'objet que représente l'image, dont la forme hiéroglyphique linéaire figure redoublée dans notre groupe, a été pour les savans le sujet de plusieurs discussions. Les uns ont cru y reconnaître la représentation d'un *autel*; d'autres l'ont regardée comme l'image du *nilomètre*. L'examen comparatif des monumens égyptiens ne permet pas d'admettre la première de ces opinions, puisque parmi toutes les formes diverses d'*autels* qu'on y a observées, aucune ne ressemble à l'image en question. On s'accorde donc en général à y reconnaître réellement une image du *nilomètre*; Champollion suivit cette dernière opinion. Aujourd'hui il n'est plus permis, je crois, de méconnaître la nature de l'objet en question; j'ai le premier fait observer, à la page précédente 41 (article 171 de l'introduction), qu'il ne représente autre chose qu'une espèce de colonne, dont on se servait, par exemple, dans les ateliers des sculpteurs, pour soutenir les petites statues, vases ou autres objets, lorsqu'on était en train de les travailler. La planche XLIX (*mon. civ.*) des *Monumenti dell' Egitto* ne permet pas le moindre doute à cet égard.

Il était nécessaire de bien fixer la nature de l'objet que le signe initial de notre groupe représente, car c'est par là qu'on arrive à se rendre compte du sens dans lequel il a été employé. Ce caractère, image d'une espèce de *colonne*, exprime l'idée en général de *stabilité*: je me contenterai de citer en faveur de mon assertion une seule preuve,

---

* Voir le *Traité d'Isis et d'Osiris*.

mais irrécusable. Il est souvent fait mention, dans le courant du Rituel funéraire égyptien, d'une région mythique, à laquelle était censé présider le dieu Phtha (la divinité qui présidait à la *stabilité* et à la *coordination* *); cette région reçoit le nom de tot, tat (3, **45**), ou plus souvent tatou (4, **45**). Ce nom propre doit être traduit, selon toute apparence, par *région de stabilité* ** : ce qui le prouve, et qui démontre en même tems l'exactitude de la signification que je prétends reconnaître dans le groupe H. II. 16 dont il s'agit, c'est une variante que le pap. R. T. au chap. 16, sect. viii (IIe partie), m'a offerte de l'orthographe du nom de région tat, 3, **45**, que portent au même endroit soit le pap. R. C., soit d'autres papyrus. Cette variante consiste dans le groupe numéroté 4 *bis*, **45**, qui ne peut se lire que par ka ou ko, suivi par le déterminatif *région*. Nous aurons bientôt occasion, à l'article H. III. 8, de démontrer que ce mot égyptien ka ou ko n'a jamais d'autre signification dans les textes, que celle de *durabilité*, *stabilité*, etc. : il suffira ici de faire observer qu'en effet ce mot est parfaitement identique au copte ⲕⲱ ou ⲕⲁ, qui a la signification de *ponere*, *constituere*, *établir*, et maintes autres semblables.

Maintenant quelle est l'origine de la syllabe out, par laquelle se termine notre groupe H. II. 16? J'ai traduit ce groupe symbolico-phonétique par *établie* ou *étant établie* (la puissance suprême); on peut le lire par le mot copte ⲧⲁϫⲣⲏⲟⲩⲧ, expression dérivée de la racine ⲧⲁϫⲣⲱ *firmare*, *firmum reddere*. D'après cette assertion il est facile, pour quiconque connaît la grammaire copte, de s'apercevoir que je regarde le groupe symbolico-phonétique en question comme étant une forme de participe passif présent, analogue aux formes coptes du même participe en ⲏⲟⲩⲧ ou ⲟⲩⲧ, transcription exacte de l'ancienne terminaison en out dont il s'agit ici.

---

* Voir le *Panthéon Egyptien* de feu Champollion, *passim*.

** Il est à observer que ce nom de région tot ou tatou n'a ordinairement été transcrit dans les textes égyptiens que par l'image de *colonne*, dont il s'agit dans cet article, ou par cette image d'un instrument inconnu dont j'ai eu occasion de parler à l'article H. II. 8, et qui est le déterminatif perpétuel et exclusif du mot semne, ⲥⲉⲙⲛⲉ, *constituere*, *établir*.

J'ai dit qu'on pourrait lire le groupe H. II. 16 par ⲧⲁϫⲣⲏⲟⲩⲧ, *établi*: cette lecture suppose que l'on admette que la partie du groupe (l'image redoublée de l'espèce de *colonne*) qui sert à exprimer l'idée *établir*, est entièrement symbolique. Mais une circonstance paraît pourtant s'opposer à une pareille admission, c'est que le prétendu caractère symbolique se montre redoublé. Une pareille circonstance, je dois l'avouer, m'a été rarement offerte pour un caractère hiéroglyphique, lorsqu'il est employé symboliquement; aussi, comme on l'a vu, j'ai lu par TAT ou TOT le nom de *région* (3, 45) que j'ai précédemment cité, et qui ne consiste que dans une reproduction exacte de la première partie du groupe dont il s'agit ici. Pour moi, nonobstant la lecture que j'ai en quelque sorte proposée, ma conviction particulière (conviction que je n'ai pas voulu exposer tout d'abord comme n'étant pas pleinement justifiée) est que, tout en admettant la signification tropique du signe image d'une espèce de *colonne*, notre groupe H. II. 16 est entièrement phonétique. J'ai démontré à l'article 171 de l'Introduction la valeur de T dont l'image hiéroglyphique en question pouvait être affectée en qualité de signe de son; cette valeur se rattache même à la valeur primitive symbolique du signe lui-même. Ainsi, en supposant que notre groupe soit entièrement phonétique, nous aurions dans la première partie l'expression d'une racine égyptienne, qui se lirait TOT ou TAT, et qui aurait, d'après les faits que nous avons précédemment exposés, la signification *d'établir*, *rendre stable*, *firmum reddere*, etc. Dans la conviction de l'existence réelle de ce mot égyptien dans les anciens textes hiéroglyphiques (sa signification telle que nous venons de la constater ne pouvant être pour moi l'objet du moindre doute), j'ai dû chercher si dans les lexiques coptes il nous reste une forme radicale analogue dans sa forme non moins que dans ses diverses acceptions. Je crois qu'il est en effet possible de démontrer l'existence, dans la langue copte, d'une racine qui s'écrirait par ⲧⲁⲧ ou ⲧⲱⲧ, et qui aurait la signification de *rendre stable*, *fixer*, etc. Je la reconnais, par exemple, dans la racine dérivée ⲧⲱⲧⲥ *infigere*, etc. : on sait que dans la langue copte, une ⲥ ajoutée à la fin de la forme primitive d'une

racine lui donne une signification plus énergique *. La forme primitive de ⲧⲱⲧⲥ *infigere, clouer*, ne peut donc être que ⲧⲱⲧ avec la signification de *fixer, établir*, etc. Mais il y a plus, à mon avis du moins : cette forme ⲧⲱⲧ *primitive* de ⲧⲱⲧⲥ, qu'aucun dictionnaire copte ne nous montre, et que je ne fais que déduire d'abord d'une forme dérivée, existe pourtant isolée dans les dictionnaires coptes eux-mêmes. Je regarde comme telle la racine ⲧⲱϣ ou ⲧⲁϣ, *statuere, constituere, firmare*, etc. ; j'ai démontré à la page précédente, 75 et 76 (et ceux même qui ne se sont occupés que de la langue copte ne peuvent l'ignorer), que les Égyptiens ont très-souvent confondu les deux articulations ϣ et ⲧ : c'est là un fait incontestable **. Cette circonstance m'a depuis long-tems persuadé que le mot égyptien TOT ou TAT est réellement représenté dans le copte par la racine précitée ⲧⲱϣ ou ⲧⲁϣ, racine dont le mot ⲧⲱⲧⲥ n'est, selon moi, qu'un dérivé.

(H. II. 17.) HARO-F ou HIRO-F : telle est la lecture que j'adopte pour ce mot. Du reste, la valeur phonétique individuelle des signes qui le composent est certaine ; le signe initial que je transcris par H représente, il est vrai, plus généralement la consonne SCH, mais les consonnes SCH, CH, H, et KH ayant une étroite affinité entre elles, ont pu être souvent représentées par un seul et même signe ; on peut en voir des exemples dans l'Introduction (cf., entre autres, le n° 192). Maintenant je regarde notre expression HAROF comme une pure et simple transcription de l'expression copte ϩⲁⲣⲟϥ *à lui, vers lui, dans lui*, etc. On sait que le mot ϩⲁⲣⲟϥ se compose d'abord d'une préposition ϩⲁ ou ϩⲓ, qui a la signification de *in, dans*, et plus généralement celle de *suprà* : cette préposition est représentée dans le groupe H. II. 17 par le signe initial dont je parlais tout-à-l'heure. Il est à remarquer que ce caractère n'a été généralement employé

---

* Ex. : ⲧⲱⲙ *fermer*, ⲧⲱⲙⲥ *ensevelir* ; ⲡⲱϩ *fendre*, ⲡⲱϩⲥ *mettre en pièces* ; ⲡⲱϣ *diviser*, ⲡⲱϣⲥ *briser*, etc.

** Voir aussi la note de la page précédente 205.

(comme j'ai eu l'occasion de le démontrer à l'article précédent H. I. 21) que pour la représentation d'expressions qui ressouviennent l'idée de *supériorité, élévation*, idée analogue à celle de *suprà*, qu'exprime la préposition en question ϩⲁ ou ϩⲓ *. La syllabe ⲣⲟ, qui figure dans ϩⲁⲣⲟϥ, a généralement été regardée par les grammairiens comme n'étant autre chose que le substantif copte ⲣⲟ *bouche;* l'image d'une *bouche* humaine suit immédiatement dans notre groupe le représentant de la préposition ϩⲁ, HA. Enfin, vient le pronom affixe de la troisième personne singulière ϥ, qui est représenté dans le groupe H. II. 17 par son expression hiéroglyphique la plus habituelle, la *ceraste*.

(H. II. 18.) — HO *et, aussi, ainsi que*. Ce mot a déjà été expliqué à l'article précédent H. I. 2.

(H. II. 19.) — RT, ROT, *la race ;* c'est une transcription exacte de la racine copte ⲣⲟⲧ ou ⲣⲱⲧ *oriri, producere, germinare*, et *germen :* dans cette dernière langue le mot ⲣⲟⲧ est employé plus généralement en parlant des végétaux ; tandis que, dans les anciens textes égyptiens, je ne l'ai presque jamais rencontré que comme expression des idées *race* ou *génération*, etc., toujours en parlant de la *race humaine*. Ainsi, par exemple, dans les inscriptions relatives aux conquêtes des divers Pharaons, il n'est pas rare de lire que « le roi a amené en captivité *les hommes, les femmes* (de tel pays) *avec la race* (ROT) *de leurs enfans* ** » : cette dernière idée, on la voit toujours rendue par les mêmes signes hiéroglyphiques que nous avons dans les groupes 19, et 20 II. H. du texte de Rosette. Souvent aussi on trouve, soit dans les inscriptions historiques, soit dans les manuscrits, le groupe phonético-

---

* C'est sans doute dans l'intention formelle de rappeler d'une manière en même tems symbolique et phonétique l'idée de *suprà* ou *super*, que le scribe chargé de la rédaction de notre texte hiéroglyphique a choisi de préférence, parmi les signes dont il pouvait se servir pour représenter la consonne H, le caractère initial (expression plus habituelle de la consonne SCH) que nous remarquons dans le groupe H. II. 17. Cette espèce d'affectation a toujours été à la mode en Égypte, surtout pendant l'époque grecque et romaine. Dans les textes appartenant aux époques pharaoniques, l'initiale de notre expression HAROF, *sur lui*, a été perpétuellement représentée par l'image d'*une tête* humaine (5, 48).

** Voir entre autres les inscriptions relatives aux conquêtes de Toutmosis III, sur un mur du palais de Karnak conservé au musée du Louvre.

figuratif 6, 45, ⲣⲱⲧ-(ⲛ̀ ⲛⲉⲣⲱⲙⲉ ⲁⲩⲱ ϩⲓⲟⲙⲉ) c'est-à-dire *la race des hommes et des femmes*, pour désigner la race humaine *.

Le mot égyptien ROT a été presque constamment accompagné comme ici d'un déterminatif, l'image d'un instrument qu'il ne m'est pas possible de bien qualifier **. Quoi qu'il en soit de la nature de l'objet que ce caractère déterminatif représente, j'ai remarqué, dans les nombreux exemples du mot ROT dont je parlais tout-à-l'heure, qu'il se trouve très-fréquemment placé, comme ici, au *commencement*, au lieu de l'être à *la suite* du mot qu'il détermine, comme cela se pratique ordinairement. J'ai déjà fait observer précédemment une pareille circonstance, mais pour des cas où elle n'a eu lieu que par une idée de *respect;* je ne pense nullement qu'il en soit de même pour l'exemple dont il s'agit ici. Je crois que le déplacement du déterminatif dans le groupe ROT n'est dû qu'à un caprice des scribes, sorte de caprice dont la comparaison des manuscrits m'a offert plus d'un exemple : tel mot, dont l'orthographe se lit dans tel exemplaire du rituel avec son déterminatif à *la suite*, se présente souvent dans un second exemplaire ayant ce même déterminatif en tête, ou *vice versâ*. Au reste, il n'est pas permis de douter que le caractère hiéroglyphique dans lequel je prétends ici reconnaître un déterminatif symbolique du mot ROT, *race, germen*, ne soit réellement un signe tropique de cette dernière idée. Je n'en veux d'autre preuve que le passage que je vais citer, extrait du chap. 22, sect. v. (IIe partie) du rituel funéraire. Dans ce chapitre (et j'ai déjà eu maintes fois l'occasion de le citer), il s'agit d'une énumération des différens membres du corps humain, dont chacun y est désigné comme appartenant à une divinité particulière. Ainsi, on y trouve l'expression des idées suivantes (le défunt est censé parler lui-même) : « Mon dos est au dieu Sousou, mon phallus au dieu Osiris, mes testicules au seigneur de la contrée de Ghel (nom d'une région mythique),

* Il est curieux de noter que souvent, par cette même expression, (6,45) on a voulu désigner plus spécialement les *habitans de l'Egypte*, les *hommes par excellence*. C'est ainsi que sont nommés les Egyptiens par opposition aux peuples étrangers, dans un bas-relief du tombeau d'Ousirei; dessiné par Belzoni.

** Je me rappelle avoir émis quelque part, dans une de mes publications, l'opinion que le caractère dont il s'agit ici représente une espèce de *racine à bulbe;* mais rien n'est venu depuis me confirmer pleinement cette opinion.

et *mon sperme et mes reins à la déesse Pascht* (7, 45) *. » On remarquera dans ce dernier passage hiéroglyphique (dont l'interprétation ne peut pas être douteuse) que l'idée de *sperme*, *germen*, est représentée par un caractère isolé, le même qui sert de déterminatif au groupe dont il s'agit dans cet article : quelques exemplaires du rituel ** m'ont offert, au même chapitre et dans la même phrase que celle que je viens de citer (7, 45), le mot ROT lui-même, avec le caractère en question pour déterminatif, tel que l'emploie l'inscription de Rosette.

Le mot ROT n'a pas toujours été employé avec le même déterminatif : il n'est pas rare dans les textes égyptiens de le voir paraître sous la forme orthographique 8, 45, dans laquelle le déterminatif habituel est remplacé par l'image d'un objet dont il m'est difficile de déterminer la nature, quoique j'en connaisse le nom. Ce nom se lit ROT ou RÔT ***, lecture absolument identique à celle du mot ROT, *germen*, *race*, auquel nous venons de voir qu'il sert quelquefois de déterminatif. Je fais remarquer cette circonstance de l'identité de la lecture du nom propre de l'image en question, avec la lecture du mot auquel la même image sert de déterminatif, puisque je suis persuadé qu'elle n'a été employée dans cette dernière qualité (celle de déterminatif du mot ROT) que par le motif de l'identité de son nom appellatif RÔT avec la

---

* J'ai extrait ce passage hiéroglyphique, tel qu'on le voit orthographié ici, d'un papyrus appartenant au Cabinet des antiques à Paris, et renfermant un extrait du grand Rituel funéraire pour le défunt Soutimes de Thèbes.

** Entre autres un exemplaire hiéroglyphique du musée du Louvre.

*** On aura sans doute remarqué à l'article 242 de l'Introduction la double valeur de O et R, que j'ai prétendu reconnaître dans l'image en question? La valeur de R, que je donne comme douteuse, peut recevoir maintenant une confirmation dans la découverte du nom propre ROT que je viens d'indiquer. Je ferai noter à ce propos un nouveau point d'analogie qui nous est offert par les deux caractères déterminatifs habituels du mot ROT, *germen*. On peut voir à l'article 49 de l'Introduction les faits qui établissent que le premier de nos deux caractères, celui dont fait usage l'inscription de Rosette, employé comme signe alphabétique, ne sert généralement, de même que le signe 242, qu'à représenter la voyelle O. Depuis l'impression de mon Introduction, j'ai dû acquérir la conviction intime que dans quelques cas le caractère 49 exprime aussi la consonne R : tel est, p. ex., le cas du groupe 8 *bis*, 45, qui m'a paru exprimer dans les textes la même idée que le copte ⲣⲱⲧⲉⲃ, *accumbere*, *accumbere facere*, ἀντικλίνειν, etc. (déter. une *hache d'armes*, et *le bras tenant un casse-tête*.)

racine ROT, *germen.* Je dirai plus : l'emploi du déterminatif ordinaire (le premier que nous avons indiqué, celui dont fait usage le texte de Rosette) n'a pas lui-même d'autre origine, à mon avis. Les monumens ne m'ont pas encore offert, il est vrai, pour l'image de ce dernier comme pour celle du déterminatif du groupe 8, 45, un nom propre qui se lise par RAT, ROT, RIT, ou quelque autre mot semblable; mais diverses circonstances me font croire pourtant à une origine identique de l'emploi des deux différens signes déterminatifs en question. La plus remarquable de ces circonstances consiste en ce que l'étude comparative des textes m'a démontré que, pour l'un non moins que pour l'autre des deux caractères en question, on ne s'est pas borné, comme pour la plupart des caractères symboliques, à en faire usage soit comme expressions symboliques *spéciales* du mot ROT, *race, germe*, soit comme signes tropiques *génériques* d'idées analogues à celle de *race* ou *germe*, mais que leur présence a été adoptée indistinctement pour l'expression hiéroglyphique d'idées tout-à-fait distinctes les unes des autres, et que dans cette expression ils ne jouent évidemment d'autre rôle que celui de représenter la syllabe ROT ou RAT. C'est ainsi que les scribes, toutes les fois que le premier de nos deux caractères se trouve employé isolément, ont eu soin de nous avertir qu'il n'est là que comme signe idéographique servant uniquement à rappeler certains sons. Que l'on observe, dans l'exemple du n° 7, 45 (et le même fait, je le répète, on le remarque constamment dans les cas de l'emploi isolé du caractère en question), que l'on observe, disons-nous, que notre caractère, qu'on a vu remplacer l'expression phonétique ROT, *sperme, germen*, est accompagné des *notes* des caractères idéographiques. Évidemment dans cet exemple, comme dans tous ceux dans lesquels le même fait se renouvelle, nous ne devrions, d'après la grammaire égyptienne, reconnaître d'autre expression que l'expression idéographique du nom de l'objet que le caractère en question représente. Or, le sens général du contexte dans lequel se rencontrent les exemples dont je parlais s'opposant invinciblement à une pareille interprétation, il me paraît impossible de méconnaître l'intention des scribes égyptiens dans l'adoption de la *note* des caractères idéographiques à la suite du

caractère signe de l'expression ROT, *germe*; ils ont voulu nous dire par là, qu'ils ne venaient de l'employer que comme représentant *accidentel* de la syllabe ou mot ROT.

L'admission, de ma part, d'une opinion telle que celle que je viens d'émettre relativement à l'origine de l'emploi des deux différens caractères tropiques de l'idée *race* ou *germe*, ne manquera pas de surprendre au premier abord ceux qui savent qu'elle a été constamment désavouée par mon illustre maître. Si l'on s'en tient aux dogmes qu'il a cherché à établir dans son dernier ouvrage, les signes *tropiques* employés par les Égyptiens se réduisent, quant à leur origine, aux *quatre* procédés suivans déjà signalés par Clément d'Alexandrie : le premier par *synecdoche*, le second par *métonymie*, le troisième par *métaphores*, le quatrième par *énigmes* *. Mais je dois avouer, d'après ma propre expérience, que, pour peu qu'on avance dans l'étude des textes hiéroglyphiques, on sent bientôt l'insuffisance des quatre méthodes précitées, pour l'explication de cette foule de caractères symboliques que les Égyptiens ont employés sans cesse. Le savant hiérogrammate lui-même, qui, à lépoque de la publication de son *Précis*, avait déjà reconnu pour la formation des signes symboliques les quatre procédés qu'il vient d'annoncer dans la Grammaire hiéroglyphique, avoue dans la suite de son ouvrage ** « qu'il ne resterait plus qu'à trouver une méthode pour reconnaître la valeur des caractères *symboliques*; et c'est là l'obstacle, ajoute-t-il, qui semble devoir retarder le plus l'intelligence pleine et entière des textes hiéroglyphiques. » Or, je suis persuadé que cette méthode que feu Champollion désira qu'on découvrît pour reconnaître l'origine du grand nombre parmi les caractères tropiques égyptiens, qui n'ont pu être expliqués par les procédés signalés par Clément d'Alexandrie, que cette méthode, disons-nous, se trouve justement dans le nouveau principe que je viens d'appliquer à l'explication des carac-

* Voir *Grammaire Hiéroglyphique*, p. 13; voir aussi le liv. V. des *Stromates*.

** Voir *Précis du système hiéroglyphique*, p. 338 et 462-3. 2e édit.

tères déterminatifs du mot ROT., *germe*. Voici du reste comment je formule ce principe :

« Comme toute image hiéroglyphique a son terme correspondant dans la langue
» parlée, il en est un certain nombre qui ont été prises comme signes des sons aux-
» quels elles répondaient, abstraction faite de leur signification primitive. Les carac-
» tères hiéroglyphiques appartenant à cette singulière méthode d'expression, de même
» que tous les autres signes *tropiques* qu'employe l'écriture égyptienne, ont été em-
» ployés, soit *isolément*, soit *à la suite* des mots. »

On a déjà pu remarquer, d'après les faits consignés dans l'Introduction, que les Égyptiens ont adopté quelquefois pour leur méthode alphabétique un procédé dont les Chinois ont pu faire un usage bien plus étendu, celui de représenter des *syllabes* entières par des caractères représentatifs d'objets dont ces mêmes syllabes étaient les signes oraux dans la langue parlée, abstraction faite de leur signification *. Il est facile de voir que ce procédé que j'ai découvert (quoique usité avec la plus grande réserve) dans la formation de l'*alphabet* hiéroglyphique, se rattache au même principe que je prétends maintenant avoir été adopté aussi pour l'expression écrite des *idées*. Pour ce qui regarde la méthode des signes alphabétiques, la réalité du fait que je viens de faire remarquer reste démontrée, j'espère, par les preuves que j'en ai offertes dans l'Introduction de ce volume. Je me flatte que l'examen attentif et approfondi de quelques exemples tirés des textes eux-mêmes suffira pour mettre en évidence l'existence du même fait relativement à l'expression aussi des idées.

J'ai déjà fait noter ailleurs, dans le courant de ce volume, que le mot

---

* Tels sont dans notre Introduction les suivans : le n° 20, AN ; ce caractère représente *un œil avec le sourcil ;* le Rituel gnostique du musée de Leyde nous offre *deux fois*, à la première colonne du *verso*, la preuve que l'idée *sourcil* s'exprimait par le mot AN. Nous y lisons deux mots égyptiens, dont l'un porte interlinéairement la traduction grecque οφρυσηλιου, *sourcil du soleil*, et l'autre, οφρυς-σεληνης, *sourcil de la lune :* le mot οφρυς est toujours rendu en égyptien par le groupe phonétique démotique 9, 45, AN. (Voir aussi l'article 20 de l'Introd.). Le n° 106, MA, a été employé comme signe de cette syllabe, parce que ordinairement il servait à rappeler tropiquement dans les textes l'idée de *offrir*, en égyptien MA. Les valeurs alphabétiques, n°s 231, MH ; 237, EN, EM ; 252, IA ; 259, AR ; 260, AN, etc., etc, ont toutes une origine semblable : je m'abstiens d'en offrir ici la démonstration, puisqu'on la trouvera dans les faits que jai rapportés dans les articles particuliers qui s'y rapportent.

IRI *faire*, le copte ⲉⲣⲉ, a été habituellement représenté dans les textes égyptiens par l'image isolée d'un *œil*. Plutarque nous assure qu'en égyptien l'*œil* se disait ιρι, *iri* *; est-il possible, en rapprochant ces deux faits, de méconnaître le motif de l'emploi de l'image isolée de l'*œil* pour exprimer le mot ⲉⲣⲉ, *facere ?* On pourrait m'opposer ici l'opinion de quelques savans, entre autres celle de Jablonski, qui prétend que l'interprétation donnée par Plutarque au mot ιρι est fausse; mais les monumens sont là pour démontrer au contraire toute l'exactitude de cette interprétation : en voici les preuves. Il n'est pas rare de rencontrer dans le Rituel funéraire égyptien un nom de divinité (une des formes d'Horus), nom qui signifie littéralement l'*œil d'Horus*, et qui s'écrit tantôt sous la forme symbolico-figurative, 10, 45, tantôt sous la forme symbolico-figurative aussi 11, 45, l'image d'un *œil* accompagnée de la *note* des caractères figuratifs, plus l'image d'un *épervier*, symbole du dieu Horus **. Or le pap. R. C., au chap. 6, sect. x. (IIe partie) m'a offert pour ce même nom de divinité la variante 12, 45, dans laquelle l'expression figurative, l'*œil* de l'orthographe ordinaire 10, 45, a été remplacée par un groupe tout phonétique, qui ne peut se lire que par IRI. La comparaison des Rituels m'a offert une foule d'autres exemples semblables : le pap. R. C. au chap. 10, sect. x (IIe partie) porte l'expression IR-TÔ ou mieux IRI-TÔ (13, 45), *œil du monde ;* le pap. R. T. exprime cette même idée par l'orthographe 14, 45, où le mot IR, ou IRI a été remplacé par *l'image de l'œil* accompagnée de la *note* des figuratifs.

Les inscriptions du sanctuaire de Dakkè nous offrent encore un exemple évident de *l'image de l'œil* employée à la place du mot IRI ou ARI; dans ces inscriptions il est fait plus d'une fois mention du dieu Mèuï auquel on donne le surnom de ARIHOSNOFRE ou IRIHOSNOFRE (littér., *celui qui fait les chants agréables*) (15, 45). Or, parmi les variantes de ce même surnom divin, nous rencontrons la suivante, 16, 45, dans laquelle l'expression toute phonétique IR, ou IRI, ARI de

* Voir le *Traité d'Isis et d'Osiris.*

** On peut voir ces variantes dans les pap. R. T. et R. C., au chap. 33, sect. I. (IIe partie) et *alibi passim.*

la variante 15, 45, est remplacée par la simple image de *l'œil.* Mais, à propos du surnom divin *Arihosnofre* dont je parle, les inscriptions de la cour de l'édifice de gauche à Philé vont nous montrer une variante qui offre la preuve la plus évidente qu'on puisse chercher pour le principe que je prétends établir, concernant l'origine d'un grand nombre de signes tropiques égyptiens. Je disais tout-à-l'heure que le surnom ARI-HOS-NOFRE (15, 45) se traduit à la lettre par celui *qui fait* (ou *rend*) *les chants agréables.* Dans la variante que nous offrent les inscriptions de l'édifice de Philé, le mot ARI, *faciens,* est représenté par une image (17, 45) qu'on ne rencontre dans les textes, (surtout dans les manuscrits funéraires qui l'emploient très-souvent), qu'en qualité de déterminatif à la suite d'un mot qui se lit ARI ou ARE (18, 45), et qui n'a que la signification de *custos*, *gardien*, le ⲁⲣⲉϩ des coptes.

Parmi les signes tropiques égyptiens dont il a été impossible à Champollion lui-même de soupçonner l'origine, il faut remarquer surtout le caractère n° 19, 45, qu'on rencontre avec fréquence dans les textes, soit employé comme déterminatif à la suite d'un mot qui se lit SCHA (20, 45), et qui a la signification évidente de *naître*, le ϣⲁⲁ, ou ϣⲁ des coptes, soit isolé, mais toujours à la place du mot en question. Notre caractère, tel qu'il est possible de le reconnaître parmi les inscriptions dessinées en grand, nous a paru représenter *une cuisse de quadrupède préparée* *. Il serait difficile, ce me semble, de déviner le rapport que les Égyptiens ont pu voir entre l'idée de *cuisse préparée* et celle de *naître*, quoiqu'il paraîsse que feu Champollion a cru pourtant dans ses derniers tems l'entrevoir, à en juger

---

* M. Rosellini (*Monumenti dell' Egitto*, vol. II des *mon. storici*, pag, 336), a reconnu, lui aussi, dans l'hiéroglyphe 19, 45, une *cuisse préparée*; mais, plus heureux que moi, il a pu aller plus loin; il y a vu *précisément* une *cuisse de bœuf*!! Cette découverte lui sert à merveille pour déterminer la lecture du caractère en question qu'il voyait employé isolément dans un grand nombre de cartouches noms propres des Ptolémées : car, à ce qu'il paraît, il ignore totalement et la véritable lecture SCHA, que nous fournissent les monumens, et la signification du *natus*, *naître*, qui est propre de l'hiéroglyphe en question. Mais comme le savant professeur de Pise avait appris de Champollion que le hiéroglyphe une *cuisse de bœuf* exprime dans les textes l'idée de *force*, en égyptien SCHOPSCH, il ne trouve aucun inconvénient à traduire aussi par *force* la *cuisse de bœuf*, QUOIQUE PRÉPARÉE (ce sont ses propres expressions!); par conséquent il n'hésite pas à lire notre hiéroglyphe par SCHOPSCH, au lieu de SCHA.

par la manière dont il traduit presque toujours les différens exemples qu'il a eu occasion de rapporter, dans sa Grammaire hiéroglyphique, de notre mot SCHA, *naître* (20, 45); il le rend par *né de la substance de* (tel ou tel). Quant à moi je suis persuadé qu'il n'y a aucun rapport à chercher entre les deux idées : la véritable explication du fait, nous la trouvons dans les sculptures d'un superbe autel égyptien conservé au musée de Leyde. Ces sculptures consistent dans l'image en grand d'une foule d'objets ou substances dont on se servait pour les offrandes ; l'expression phonétique des différens noms de chaque objet a été tracée à côté de son image : on lit au-dessus de notre image de *cuisse préparée* le mot SCHA n° 20, 45. Les monumens conservés au musée de Leyde m'ont offert deux autres exemples de ce même nom de SCHA donné à la *cuisse préparée*, et toujours inscrit au-dessus de son image figurant parmi des objets d'offrande.

Mon opinion sur l'existence des signes hiéroglyphiques, *représentans accidentels* des mots dans les écritures égyptiennes, reçoit une nouvelle confirmation par les exemples suivans. J'ai déjà indiqué à l'article 128 de l'Introduction l'orthographe hiéroglyphique habituelle (21, 45) du pronom conjonctif démonstratif PENTE, le copte ⲡⲉⲛⲧ, *celui qui est à*, ou *dans* : les manuscrits nous offrent souvent cette même expression pronominale déterminée par l'image d'un *museau de veau* (22, 45) *. Il y a plus : ces mêmes manuscrits emploient non moins souvent l'image isolée (23, 45) du *museau de veau*, accompagnée de la *note* des figuratifs, à la place de l'expression phonétique entière PENTE (21, 45) **. Si je fais observer que l'image précitée 23, 45, dans le chapitre déjà tant de fois cité du Rituel funéraire relatif à l'énumération des divers membres du corps humain, sert de déterminatif au mot FNT, FENT, *nasus*, *nez*, le ϥⲛⲧ des coptes, on concevra tout de suite le motif de son emploi habituel, soit comme déterminatif, soit comme synonyme du pronom PENTE, ⲡⲉⲛⲧ.

Le caractère la *hache* (25, 45), dont j'ai cherché à établir, dans un

* Cf. pap. T. I. et R. C. au chap. 22, section Ire (IIe partie.)
** Cf. pap. R. C. et R. T. au chap. 22, sect. I. (IIe partie.)

des articles précédens, le sens tropique dans les écritures hiéroglyphiques, celui de *dieu,* en égyptien ⲧⲉⲃ, ⲑⲏⲣ, n'a reçu évidemment cette valeur que par suite de la consonnance du mot ⲧⲉⲣ ou ⲧⲁⲣ qui était le nom de la *hache* elle-même *. Les inscriptions hiéroglyphiques recueillies à Silsilis nous fournissent un nouvel exemple des plus frappans en faveur du principe que je cherche à établir ici. On remarque, parmi les bas-reliefs encore existans sur cet emplacement, une image du dieu Toth androcéphale, devant laquelle le Pharaon Horus de la XVIIIe dynastie est représenté faisant une offrande de fleurs et de tiges de papyrus. Au-dessus de l'image du dieu *Toth* on lit son nom orthographié de la manière suivante, 26, 45. Nous aurons occasion de voir, dans la suite du texte hiéroglyphique que nous analysons, plusieurs exemples de ce même groupe 26, 45 constamment employé pour exprimer l'idée de *statue,* le ξοανον du texte grec. Or, l'idée de *statue* s'exprimait ordinairement en égyptien, et nous en avons aussi des exemples dans le copte **, par le mot ⲧⲟⲩⲱⲧ : nul doute pour moi que l'expression hiéroglyphique (une *statue*) 26, 45 du nom divin *Toth, Tout,* ou *Taut,* que nous offrent les monumens de Silsilis, n'a d'autre origine que l'analogie de son qui se passe entre le mot ⲧⲟⲩⲱⲧ, *statue,* et le nom propre *Toth.*

Le dieu Toth était regardé dans l'ancienne Égypte comme le protecteur de la ville d'*Hermopolis magna,* l'*Aschmuneïn* des Arabes; dans cette qualité il reçoit partout dans les inscriptions le titre 27, 45, qui consiste dans le caractère symbolique ⲛⲏⲃ, *seigneur,* suivi du nombre *huit :* le caractère déterminatif habituel des noms de villes égyptiennes termine le groupe. Pour faire comprendre l'origine de l'emploi du nombre *huit* dans l'expression de ce titre divin, il me suffira de rappeler que le nom égyptien d'*Hermopolis, Aschmuneïn*, tel que les Coptes eux-mêmes nous l'ont conservé, se lit ϣⲙⲟⲩⲛ, et que dans le copte, aussi bien que dans l'égyptien, un mot identique à ce nom, ϣⲙⲟⲩⲛ, indique le nombre *huit* ***. Parmi les noms

---

* Voir le *Lexicon linguæ copticæ*, par M. Peyron, pag. 249-50.

** Cf. le *Lexicon Ægyptiaco-Latinum*, par H. Tattam, pag. 530.

*** Le pap. T. I., au chap. 2, sect. 1re (IIe part.), m'a offert, à la place de l'orthographe ordinaire du nom

hiéroglyphiques de divinité je puis citer un second exemple : on sait que l'orthographe du nom de la déesse égyptienne que les Grecs ont transcrit par Nώθ, *Neith*, tel que feu Champollion le cite dans ses différens ouvrages, consiste presque toujours dans l'hiéroglyphe isolé n° 28, 45 accompagné du déterminatif *déesse*. Or, j'ai déjà eu l'occasion de démontrer, à l'article 116 de l'Introduction, que cette image hiéroglyphique représente un *textorium* ou *licium*, une *lice*, et que son nom en égyptien, non moins que dans le copte, était ⲛⲉⲧ. Est-il possible, avec l'étroite analogie de son qui se passe entre le nom divin *Neith* et le mot ⲛⲉⲧ, *textrina*, de se dissimuler les véritables motifs de la préférence constante donnée au signe le *textorium* pour représenter le nom de la *Minerve* égyptienne *?

Les exemples, tels que ceux que je viens de signaler à l'appui de l'opinion que je soutiens ici, sont très-fréquens dans les textes égyptiens de toute époque. Je vais en citer encore quelques-uns des plus évidens, qui achèveront, j'espère, d'établir en fait le principe que je prétends avoir découvert dans le symbolisme égyptien. A la planche XXXI (*Mon. civ.*) des *Monumenti dell' Egitto*, etc., on remarque plusieurs fois, au-dessus de l'image d'un *médecin vétérinaire* figuré dans l'action de soigner tantôt des bœufs, tantôt des chèvres, etc., l'image n° 29, 45 suivie tantôt de l'expression de l'idée *bœuf*, tantôt du nom de la *chèvre* : il est impossible de ne pas reconnaître dans l'emploi constant et répété de cette image une expression hiéroglyphique de l'idée *médecin*. M. Rosellini nous avertit à ce propos que le nom de cette espèce d'oiseau aquatique que représente l'image en question 29, 45, s'écrit sur plusieurs monumens égyptiens par SIN ou SINI (30, 45). Il me suffira d'avertir ici que, en copte, le *médecin* se dit ⲤⲎⲒⲚⲒ ! ! Parmi les différentes variantes hiéroglyphiques que Champollion cite à la page 241 de sa Grammaire hiéroglyphique pour l'ex-

---

de la ville de *Schmun* (le nombre *huit* suivi du déterminatif *région*, ou *ville*), l'expression toute phonétique du nom lui-même.

* Je ne me dissimule pas le sens symbolique qui peut être aussi caché sous le signe *la lice*, *textrina*, employé particulièrement pour l'expression du nom d'une déesse dont la Minerve grecque paraît être une reproduction fidèle ; mais cela ne peut nullement nous empêcher de croire à l'origine primitive de son emploi, telle que je prétends la reconnaître.

pression de l'idée *heure*, le copte ⲟⲩⲛⲟⲩ, on doit remarquer la variante 31, 45, consistant dans l'image isolée d'un instrument qu'il est difficile de qualifier, accompagnée du déterminatif habituel des différentes expressions des divisions du tems, le *disque solaire*. Je ferai observer à ce propos que les peintures d'un superbe sarcophage de la collection Passalaqua, conservé à Berlin, nous apprennent le nom égyptien de cette espèce d'instrument dont l'image sert dans les textes à exprimer le mot ⲟⲩⲛⲟⲩ, *heure*: ce nom se lit OUN (32, 45) au pluriel OUNÎ. (Je ne dois pas oublier d'avertir que son orthographe hiéroglyphique que je viens de citer, tirée des inscriptions du sarcophage Passalaqua, se trouve inscrite devant l'image *redoublée* de l'instrument en question.) Il ne faut pas confondre le caractère hiéroglyphique, expression de l'idée *heure*, dont je viens de parler, avec le signe numérique des *dixaines de mille*, 33, 45, dont Champollion cite aussi des exemples à la page 237 de sa Grammaire égyptienne. Ce dernier représente un *doigt* de la main, et sa valeur numérique ne me paraît aussi avoir d'autre origine que celle que j'ai cherché à établir pour les exemples précédens. Le nombre *dix mille* s'exprime en copte par le mot ⲑⲃⲁ ou ⲧⲃⲁ, selon les dialectes; il me semble que, entre ce mot et le mot ⲑⲏⲃ ou ⲧⲏⲃ qui dans la même langue désigne *le doigt*, il se passe une étroite analogie. Mais je vais compléter cette série de citations par l'analyse de l'expression hiéroglyphique d'un mot qu'on rencontre avec fréquence dans le texte du Rituel funéraire, et qui offre un exemple des plus frappans de l'existence réelle, dans les écritures égyptiennes, du principe que nous nous sommes proposé d'expliquer. Je veux parler du mot SCHNE ou SCHINE (34, 45), qu'on rencontre tantôt orthographié comme ici, tantôt sous la forme 35, tantôt sous la forme 36, et tantôt aussi sous la forme 37, 45 *. Les différens passages du Rituel funéraire, dans lesquels j'ai eu occasion de lire ce mot, ne m'ont pas laissé le moindre doute sur l'identité de sa signification, non moins que de sa lecture,

* Ces variantes de l'orthographe hiéroglyphique d'un seul et même mot sont tirées des manuscrits suivans comparés entre eux. Les pap. T. T. et R. T. à la 1re sect. de la Ire partie; les pap. T. P. et R. T. au chap. 1., sect. 1re (Ire partie); et les pap. R. C. et R. T. au chap. 4, sect. 11 (IIe partie).

avec le copte ϣⲓⲛⲉ, *querere*, *inquirere*, *enquérir*, *enquête*, etc. Son orthographe hiéroglyphique ordinaire, telle que nous venons de l'indiquer (34, 45), se voit toujours accompagnée du déterminatif générique des noms *d'action* : deux autres déterminatifs l'accompagnent en même tems. L'un est, tantôt un *canard*, tantôt un *museau de veau*, caractère dont nous avons parlé dans ce même article comme représentant conventionnel du *nez*. Ces déterminatifs appartiennent évidemment à la classe des signes tropiques par *énigme*; au reste, on conçoit très-bien quel rapport les Égyptiens ont pu voir entre l'idée de *enquérir*, et celle du *nez** ou celle du *canard*, oiseau aquatique dont l'attitude la plus habituelle est de *chercher* en fouillant, le cou plongé dans le fond de l'étang. Il n'en est pas de même pour le troisième des déterminatifs que nous avons dit accompagner habituellement notre mot SCHNE (34, 45) : et ici il est nécessaire d'observer que la variante 37, 45, ne permet pas de douter que le signe dont je parle ne représente réellement un déterminatif plutôt que la consonne M, consonne dont il est un des homophônes lorsqu'il est employé comme signe alphabétique. D'ailleurs l'origine de la valeur tropique que reçoit ici le caractère en question deviendra évidente, si je fais observer que nous avons dans cet hiéroglyphe l'image d'une espèce de *plante* ou *arbre* **, et que l'idée de *plante* ou *arbre* s'exprime en égyptien par le mot ϣⲏⲛ, mot dont la lecture offre une étroite analogie avec la lecture de l'expression ϣⲛⲉ, ϣⲓⲛⲉ SCHNE, *inquirere*, *enquérir*.

Je ne sais pas si le petit nombre d'exemples que je viens de soumettre au lecteur, en preuve du nouveau fait dont je crois avoir découvert l'existence dans le système des écritures égyptiennes, suffira pour le faire admettre. Quant à moi, dans mon intime conviction de

---

* Cet emploi de l'image conventionnelle du *nez*, pour déterminer l'expression de l'idée *chercher*, *enquérir*, etc., est comparable, aux expressions figurées de la langue française, telles que, par exemple, *avoir bon nez*, c'est-à-dire avoir de la sagacité; *mettre le nez dans...*, c'est-à-dire se mêler de..., et maintes autres semblables.

** Cela peut être prouvé par la simple comparaison de l'hiéroglyphe 38, 45, qui représente un *champ planté d'arbres*, *un jardin*, et qui est en effet dans les textes l'expression figurative habituelle de cette dernière idée.

la réalité du principe que j'ai cherché ici à établir, conviction qui se fonde sur les résultats obtenus de l'application de ce principe à l'interprétation d'un très-grand nombre de textes, je dois avouer franchement, que depuis le moment où j'ai pu soupçonner son existence, la partie symbolique des écritures égyptiennes, partie que Champollion a laissée, on peut dire, intacte, et qui pourtant, j'ose le dire, est la plus nécessaire à connaître, m'a paru enfin dans son véritable jour.

(H. II. 20.) Miseu-f, *ses enfans*. Ce groupe consiste dans le caractère *figuratif* représentant un jeune enfant portant la main à sa bouche, soit pour indiquer le besoin de manger, soit pour indiquer l'état privé du don de la parole, *infans*. Cette expression idéographique est suivie des marques de *pluralité :* le groupe se termine par l'expression phonétique du pronom possessif masculin singulier de la troisième personne, f ; le substantif avec lequel il est en rapport étant au pluriel, ce pronom correspond exactement au copte ⲛⲉϥ, *les-de-lui*, ⲛⲉϥ-ⲙⲓⲥⲉⲩ *les enfans de lui*. Voir l'article H. I. 15, pour la question des *pronoms possessifs* égyptiens.

(H. II. 21.) Djtn, *à toujours*. Tel est le sens qu'on est obligé d'accorder à ce groupe phonétique, d'après la manière dont le rédacteur du texte grec l'a rendu dans les différens passages où on le voit paraître. Sans parler des nombreux exemples que la comparaison du texte démotique peut nous fournir, on remarquera qu'à la ligne 36 du texte grec le groupe hiéroglyphique en question correspond exactement aux expressions εις τον απαντα χρονον, et qu'aux lignes suivantes 38 et 49, on a traduit par le mot αιωνοβιος, *immortalis*, le groupe H. III, 13 et 14, et H. IX. 1., onkh-djtn, *vivant à toujours*, que porte le texte hiéroglyphique, et dans l'orthographe duquel on voit reparaître le mot en question djtn. J'indique ces divers rapprochemens, fondés sur l'autorité irrécusable de la version grecque du texte que nous analysons, puisqu'ils m'ont paru propres à établir, mieux que les autres preuves que je possède, l'exactitude du sens que je viens d'accorder au mot djnt, et puisque la comparaison des lexiques coptes ne m'a pas encore fourni un seul mot dont l'orthographe et la signification puissent être plausiblement rapprochées de l'orthographe

et de la signification du mot égyptien en question. La comparaison des textes égyptiens entre eux ne m'a pas plus aidé que celle des textes coptes à découvrir l'*origine* de ce mot. Le seul passage remarquable que j'aie rencontré jusqu'ici, relatif à cette question, consiste dans la phrase DJTF DJSF DJIS DJTN (39, 45), qu'on lit au chapitre 32, sect. 1 (IIe partie) du pap. R. T. (Voir la page précédente 175 pour l'emploi du mot DJIS que je traduis par *c'est-à-dire*, et par lequel on se rendra compte de cette phrase.) Mais les mots DJTF, et DJSF que ce passage nous apprend être synonymes de DJTN, ne trouvent, pas plus que ce dernier, de correspondant dans le copte. J'ai été un peu plus heureux quant aux données que cette même comparaison des textes hiéroglyphiques entre eux m'a fournies relativement au véritable sens à donner à notre groupe, quel que soit d'ailleurs son origine. Les inscriptions sculptées sur différentes stèles, soit du musée du Louvre, soit de celui de Turin ou de Leyde, inscriptions qui, pour le dire en passant, consistent dans un formulaire, m'ont offert quelques exemples du groupe 40, 45, employé à la place du mot DJNT dont il s'agit ici, dans l'expression de titres divins, tels que, par exemple, celui de *maître éternel*, etc. Or, le groupe 40, 45, que j'ai déjà eu l'occasion d'expliquer à la page 29 de ma première *Lettre sur les expressions qui servent à la notation des dates*, etc., etc., se traduit à la lettre par *un grand nombre de jours* : c'est une transcription du copte ϩⲁϩ ⲛ̄ ϩⲟⲟⲩ.

(H. II. 22.) ϩⲱ, *et*, *aussi*, *de même*. Voir l'article H. I. 2.

(H. II. 23 et 24.) Ces deux expressions hiéroglyphiques correspondent à l'ἀγαθῃ τυχῃ de la ligne 36 du texte grec. On doit remarquer la tournure tout-à-fait différente que le rédacteur du texte égyptien a donnée à la phrase H. II. 22, 23, 24, 25, etc. Le texte grec s'arrête tout court à la fin de la phrase précédente relative aux récompenses que les dieux accordent au roi Ptolémée Epiphane, et reprend ensuite le prononcé du décret qui fait, en quelque sorte, la troisième partie de l'inscription, en commençant par cette formule si souvent employée dans les inscriptions grecques, ἀγαθῃ τυχῃ, *à la bonne fortune !* Les Égyptiens n'ont jamais fait usage d'une pareille formule ; aussi le scribe chargé de rédiger la partie hiéroglyphique, obligé de

rendre l'idée exprimée dans l'original grec, a tourné la phrase en laissant suivre, sans interruption, la troisième partie du décret, de la manière que nous allons voir en analysant le restant de la ligne II *.

Examinons maintenant quelle peut être l'origine de l'expression que nous prétendons reconnaître dans les hiéroglyphes H. II. 23 et 24, dont il s'agit dans cet article. La valeur du caractère hiéroglyphique H. II, 24, *le théorbe*, a déjà été fixée dans l'article précédent H. I. 19 : il a la signification du substantif *bien*, ou de l'adjectif *bon*, *utile*, *gracieux*, etc., selon qu'il se trouve placé *avant* ou *après* un nom : on ne peut donc mettre en doute, dans le cas dont il s'agit ici, le sens de *bon* ou *bonne*, par lequel je l'ai traduit en le rapportant au substantif H. II. 23. *fortune* qui le précède. L'origine de l'expression accordée au groupe qui représente ce dernier est bien moins claire; pour moi, je ne doute pourtant pas qu'il ne soit de nature tout-à-fait symbolique. Au surplus, voici la manière dont on pourrait, d'après moi, envisager l'origine de cette expression hiéroglyphique : je n'ose la proposer que comme une simple opinion dont le lecteur tiendra le compte qu'il voudra, la comparaison des textes ne m'ayant offert aucun renseignement relativement au groupe dont il s'agit. Le caractère, un *rouleau de papyrus*, qui lui sert, pour ainsi dire, de base, ne doit être considéré, comme nous l'avons démontré ailleurs, que comme un simple *explétif* : reste le signe *deux bras qui se rapprochent*, au milieu desquels figure l'image d'un *vase*. J'ai eu plusieurs fois l'occasion de rencontrer dans des textes hiéroglyphiques le signe isolé *deux bras*, tels que je viens de les décrire; le plus souvent je l'ai vu employé à la suite et comme déterminatif d'un mot qui se lit HPT, HOPT (41, 45) avec la signification évidente de *réunir, joindre*, etc. * : c'est le copte ϩⲱⲡⲧ, qui, dans cette dernière langue, s'écrit plus souvent par ϩⲱⲧⲡ avec une signification très-analogue, celle de *conjungere*, *unir*, *réunir*, etc. Les inscriptions historiques,

* Le fait que je viens de signaler est une preuve évidente, à mon avis, entre plusieurs autres que la comparaison des trois textes de notre inscription nous fournit, que la première rédaction du décret de Rosette a été faite en langue grecque.

** On le lit entre autres sur un cercueil en basalte du musée de Turin, et appartenant au défunt *Obe*.

relatives aux conquêtes des divers Pharaons m'ont offert d'autre côté plusieurs exemples de l'image d'un *vase*, tantôt d'une forme pareille à celle qui figure dans notre groupe (42, 45), tantôt d'une forme qui paraît être plutôt celle d'une espèce de *boisseau* (43, 45), employée d'une manière évidente pour exprimer l'idée de *richesse* dans des phrases où il est parlé des chefs des pays étrangers « amenés en captivité avec leurs femmes, leurs enfans et *leurs richesses*, ou *biens* *. » D'après ces divers rapprochemens, je soupçonne que nous avons, dans notre groupe représentant l'idée de *fortune*, le τυχη du texte grec, l'expression hiéroglyphique des idées *accumulation de biens*.

(H. II. 25.) La traduction que j'ai offerte de ce groupe hiéroglyphique doit être regardée comme douteuse, la forme de quelques-uns des caractères qui le composent n'ayant pu être bien déterminée, nonobstant la comparaison attentive que j'ai faite de plusieurs empreintes tirées du monument original. La dernière de ces empreintes que j'ai eu occasion d'examiner ne m'a laissé presque aucun doute sur un changement qu'il faut introduire dans l'orthographe de notre groupe, telle que je l'avais adoptée dans le dessin de la planche nº 2. Il s'agit du dernier signe qui figure dans le groupe en question; l'*angle* K ou H doit être changé en un T, le *segment de sphère*. (Voir l'*errata corrigé* des planches.) La forme du signe qui figure en initial, quoique douteuse, m'a paru indubitable : le restant des signes est parfaitement reconnaissable. D'après toutes ces données, j'ai cru pouvoir lire, avec quelque confiance, le groupe entier par AHE-RAT-S M HET, mots qu'on reproduirait en copte par l'expression ⲁϧⲉⲣⲁⲧⲥ ϧⲉ̀ ϧⲏⲧ *posuit (illa) in corde, ratum esse fecit in corde*. Je vais tâcher de justifier cette traduction. La transcription des deux premiers signes de notre groupe donne la syllabe AK, OK ou AH, OH ; il m'a paru qu'on ne pouvait mieux comparer ce mot qu'au copte ⲁϧⲉ, ⲟϧⲓ, *stare, manere,*

---

* On trouve constamment dans les inscriptions du même genre ces différentes images de *vases* employées indifféremment à la suite d'un mot qui se lit MN ou MNA (44, 45), et qui paraît correspondre à notre mot *mine*, puisqu'il sert en effet à exprimer l'idée de *mesure*, en parlant soit des *blés*, soit de la *poudre d'or*, soit des *aromates* dont le tribut a été imposé par les Égyptiens aux nations vaincues.

ponere, etc., à cause surtout du déterminatif *deux pieds* ou *jambes en marche* qui l'accompagnent. J'ai déjà fait remarquer ailleurs, dans le courant de ce volume, que ce dernier signe hiéroglyphique est le déterminatif habituel de tous les noms ou verbes exprimant une *manière d'être* quelconque. On doit dans notre cas en tenir compte, d'autant plus qu'il nous reste dans le copte l'expression ⲁϩⲉⲣⲁⲧ ou ⲟϩⲓ ⲉⲣⲁⲧ qui sert bien plus souvent que le simple ⲁϩⲉ ou ⲟϩⲓ pour rappeler l'idée de *stare, ponere, stare facere*, etc. *, et avec laquelle nous voyons entrer en composition le mot ⲣⲁⲧ, *pes*, *pied*, presque comme correspondant du caractère *deux jambes*, ou *deux pieds*, qui accompagne l'expression hiéroglyphique ᴀʜᴇ, ⲁϩⲉ. Le mot ᴀʜᴇ est accompagné aussi d'un des homophônes habituels de la consonne s ; je suppose que le mot qui correspondait, dans la langue parlée, à l'expression hiéroglyphique symbolique *fortune* (H. II. 23) qui régit ici la phrase, était du genre féminin **, de sorte que le s qui accompagne le verbe ᴀʜᴇ n'est pour moi que le correspondant du pronom copte ⲉⲥ ou ⲥ ; *elle*, qui sert dans la conjugaison à marquer la troisième personne féminin singulier ***. L'interprétation des trois caractères qui suivent ne peut pas être douteuse, en admettant leur orthographe telle qu'elle m'a paru devoir être rectifiée : l'ᴍ représente la préposition copte ϩⲉⲛ ou ⲉⲛ *dans* ; nous en avons déjà rencontré d'autres exemples dans le courant de notre texte. On peut regarder, soit comme *phonétique*, soit comme figurative, l'expression des deux derniers signes l'image du *cœur* (ʜ), suivie du *segment de*

---

* Voir le *Lexicon Ægyptiaco-Latinum* de M. Tattam, page 43, et le *Lexicon linguæ copticæ* de M. Peyron à la page 161.

** Le mot ϯⲙⲁϯ que les textes coptes emploient quelquefois pour exprimer l'idée de *fortune* paraît au contraire avoir appartenu au genre masculin. Quoi qu'il en soit de cette circonstance, il sera d'autre côté curieux d'observer (comparativement à l'idée d'*accumulation de biens ou richesses*, que j'ai cru reconnaître dans le correspondant hiéroglyphique du mot τυχη), que le mot ϯⲙⲁϯ se forme de la racine ⲙⲁϯ qui signifie *possidere*, et du verbe ϯ *dare*, *accorder*.

*** J'ai déjà eu l'occasion d'expliquer, dans un des articles qui précèdent, cette manière de conjuguer soit dans la langue égyptienne, soit dans la langue copte.

sphère (т); en y appliquant la méthode phonétique, nous y lisons en toutes lettres le mot ht, het, transcription exacte du copte ϩнт, *cœur;* d'après la méthode figurative, le signe idéographique *le cœur* se trouverait accompagné du *segment de sphère,* parce qu'il est la *note* habituelle des signes de cette espèce.

(H. II. 26.) n, *de, à,* etc. : préposition correspondante au copte ṅ qui a la même signification.

(H. II. 27.) Expression tropique de l'idée *prêtre* représentée au pluriel. Cette expression se traduirait à la lettre par *homme pur*, ou *purifié.* Horapollon nous apprend (liv. I, 43) que pour exprimer l'idée de *pureté* les Égyptiens peignent *le feu et l'eau :* les monumens, en confirmant pleinement cette notion, nous montrent que l'expression égyptienne dont parle Horapollon consiste dans l'image *d'un vase dont l'eau s'échappe et traverse une flamme* (45, 48) *. Cette même image *du vase* reparaît dans l'expression tropique dont il s'agit ici : à la place de la *flamme* on voit l'image *d'un individu agenouillé, les bras levés dans l'action de prier,* et au-dessus duquel l'eau du vase est censée couler. Le sens de cette représentation ne peut, ce me semble, être l'objet du moindre doute ; mais il deviendra incontestable, lorsque j'aurai placé sous les yeux du lecteur une des variantes les plus remarquables que la comparaison, soit des manuscrits, soit de toute autre espèce de monumens égyptiens, nous fournit à chaque pas. Cette variante consiste, soit dans le groupe 46, soit dans le groupe 47 ou 48, 48, qui, employés l'un pour l'autre, se lisent, par exemple, sur une stèle du comte Malaspina à Milan, de même que sur une stèle du musée des *Studj* à Naples. Or, il est à remarquer que dans ces groupes nous avons une transcription phonétique entière du mot qui, dans la langue parlée, servait à exprimer l'idée de *prêtre;* c'est le mot copte ОƳНƂ. Le *vase dont l'eau s'échappe* figure en effet dans notre alphabet comme homophône de la consonne ОƳ; la *jambe humaine* est le représentant perpétuel de la lettre Ƃ : le signe conventionnel de *l'eau*

---

* Je m'abstiens de citer en particulier les inscriptions hiéroglyphiques sur lesquelles mon assertion se fonde, puisqu'elles ont déjà été rapportées par feu Champollion dans ses différens ouvrages.

accompagne en qualité de déterminatif ce groupe hiéroglyphique. Dans la variante 47, 45, on a fait usage d'un second déterminatif, le signe figuratif *homme ;* quelquefois on le voit lui seul placé immédiatement après le mot OUB, ΟΥΗΒ (48, 45). Dans toutes ces expressions phonétiques, nous n'avons aussi que la représentation de l'idée *homme pur* ou *purifié*, idée que j'ai d'abord reconnue dans l'expression tropique dont il s'agit spécialement dans cet article. Il est à remarquer que la signification primitive du copte ΟΥΗΒ, par lequel on exprime ordinairement l'idée de *prêtre,* est aussi celle de *purus, purifié.*

(H. II. 28.) NA, *appartenants à*, οἱ τοῦ, οἱ τῶν, etc. C'est une transcription exacte du copte ΝΑ, article possessif vague du nombre pluriel. Voir la *Grammaire hiéroglyphique,* page 192.

(H. II. 29 et 30.) Nous avons dans ces deux groupes la représentation de deux emblèmes par lesquels les Égyptiens avaient l'usage de symboliser la partie haute et la partie basse de leur pays, que nous appelons ordinairement *la Haute* et *la Basse Égypte*. Ces emblèmes consistent, pour la *Basse-Égypte,* dans trois tiges de *papyrus,* et pour la *Haute-Égypte,* dans trois tiges de *lotus.* On conçoit très-bien quelle relation les Égyptiens ont pu voir entre l'idée de ces deux différentes plantes et la partie de leur pays dont chacune devint le symbole pour eux. Le *papyrus* était le sujet d'une culture toute particulière pour les habitans du pays marécageux de la Basse-Égypte, et le *lotus-lys* ne se trouvait guère, dit-on, que dans la Haute-Égypte. C'est, selon toute apparence, par des motifs semblables que les Égyptiens ont choisi ces deux mêmes plantes pour emblèmes du *Nil abaissant ses eaux*, et du *Nil à l'époque des plus hautes eaux*. C'est là un fait qui nous est démontré par l'examen d'un tableau existant dans le tombeau de Rhamsès-Meiamoun, dans la vallée de Biban-el-Molouk : ce tableau offre la série des douze mois de l'année égyptienne personnifiés sous l'image d'individus parés de différens emblèmes qui rappellent les diverses circonstances physiques de l'Égypte pendant la durée de chacun des douze mois. L'image qui correspond au premier mois de l'année, le mois de Toth, époque de *l'abaissement des eaux*, se montre coiffée de plusieurs tiges de *papyrus,* et porte même devant elle une inscription qui se lit HÔPJMOOU, c'est-à-dire *ca-*

chant les eaux; celle qui correspond au mois de Mesori, époque des hautes eaux, représente le Nil, la tête surmontée de tiges de *lotus-lys*.

Dans les groupes H. II. 29 et 30, nous voyons nos deux emblèmes placés chacun sur le signe symbolique *tout* (Voir l'article H. I. 6); habituellement on s'est contenté, dans les inscriptions sculptées, de les tracer sur une espèce de petite base (49, **45**), ou plus souvent au-dessus du caractère *région* (50, **45**). J'ai cru utile de faire noter ces variantes orthographiques avant de parler de l'existence de quelques faits importans que j'ai découverts dans l'étude des textes, et qui me paraissent démontrer sans réplique l'exactitude du sens tropique que je viens d'accorder aux caractères, le *papyrus* et le *lotus-lis*. L'un de ces faits consiste dans l'orthographe 50 *bis*, **45** d'un nom propre de femme qu'on trouve sculpté sur une stèle du musée de Turin et qui ne peut se lire que par ISEMHB, ou en suppléant les voyelles ISEMHOBE (déterm. *femme*). Selon moi, ce nom signifie littéralement *Isis dans la région inférieure* ou *Isis dans la Basse-Égypte*: le sens de l'expression ordinaire du nom de la déesse *Isis*, qui figure au commencement, est incontestable; suit l'orthographe hiéroglyphique de la préposition ϧⲉ̀ⲛ (en composition ⲉ̀ⲛ), *dans*. Vient enfin un mot HB, ϧⲃ, qui ne peut être mieux comparé qu'au copte ϧⲟⲃⲉ, *humilis esse*, *infimus*, *inferior esse;* le caractère que nous avons déjà indiqué comme étant le symbole de la *Basse-Égypte*, *Egyptus inferior*, lui sert de déterminatif. Cette circonstance me paraît décisive en faveur du sens que j'ai accordé au signe les *trois tiges de papyrus sur une même base*. Un second fait que je vais citer démontre d'une manière non moins évidente l'exactitude de la valeur que j'ai d'autre côté reconnue dans l'emblème le *lotus-lys*. Très-souvent et sur des monumens de toute espèce on rencontre l'orthographe 51, **45** à la place soit du n° 50, soit du n° 49, **45**, soit aussi à la place de l'orthographe H. II. 29 et 30 dont fait usage l'inscription de Rosette : On remarque dans cette variante le signe *un jonc* mis à la place des *trois tiges de lotus-lis*, emblème de la *Haute-Égypte*. Or, j'aurai occasion de démontrer dans l'article suivant H. III. 11 (et un passage de Plutarque dans le *Traité d'Isis et d'Osiris* nous l'apprend d'une manière formelle) que

le caractère un *jonc* était en Égypte un signe symbolique de l'idée *monde méridional :* il n'est pas rare en effet de voir dans les inscriptions *un jonc* placé sur le signe *région,* tel qu'il figure dans l'orthographe 51, **45**, mis en opposition avec le groupe phonétique MHT (51 *bis*, **45**) le copte ⲉ̀ⲙϩⲓⲧ, qui désigne *le nord.* Il est impossible de méconnaître les motifs par lesquels les scribes égyptiens ont pu remplacer le caractère le *lotus-lys* par le caractère *un jonc ;* c'est que le premier étant, comme je l'ai prétendu, l'expression de l'idée *Haute-Égypte,* cette idée était naturellement pour eux synonyme de l'idée *midi* ou *pays méridional.*

(H. III. 1.) Les signes composant ce groupe ont été presque entièrement emportés par la fracture de la pierre : il m'est impossible de les rétablir avec certitude.

(H. III. 2.) SEN, *eux,* orthographe habituelle du pronom de la troisième personne du pluriel (Voir *supra*). Ce pronom ne peut être rapporté qu'aux expressions renfermées dans la partie de la phrase H. II, 22, 23, etc., qui a disparu par la fracture de la pierre, et dont les groupes suivans H. III. 3, 4, jusqu'à 9, expriment le dernier membre. Il sera utile, pour faire apprécier mon assertion, de reproduire ici la traduction littérale de la partie de la phrase en question que nous venons d'analyser, et de faire voir comment le sens de la ligne III, que nous expliquerons bientôt, s'y rattache.

..... « Et la bonne fortune a fixé dans la pensée des prêtres de toute la Basse et de » toute la Haute-Égypte * *d'augmenter considérablement tous les honneurs dont jouit » maintenant le toujours vivant roi Ptolémée, dieu Epiphane Eucharistе, de même que » ceux des dieux Philopatères qui ont engendré lui, et ceux des dieux Evergètes qui ont » engendré ceux qui ont engendré lui, et ceux des dieux Adelphes qui ont engendré ceux » qui ont engendré* ** eux, et ceux des dieux Soters, pères de ses pères ; pareillement » de faire ériger une statue, etc. »

(H. III. 3.) HR, *et, ainsi que,* etc. Voir l'article H. I. 5.

---

* Commencement des expressions contenues dans la partie perdue à la fin de la IIe ligne et au commencement de la IIIe ; je rétablis ces expressions d'après le texte grec et le texte démotique mis en rapport avec ce qui nous reste de la phrase dans le texte hiéroglyphique.

** Commencement de la partie qui nous reste de la ligne III.

(H. III. 4.) J'ai déjà eu précédemment (H. II. 4) l'occasion de justifier la signification de *dieu* que j'accorde à l'hiéroglyphe *la hache* que nous voyons reparaître. Il ne nous reste ici qu'à rendre compte de la circonstance de voir cette image *redoublée :* cette circonstance s'explique tout naturellement, soit qu'on la regarde comme due à l'intention d'exprimer le pluriel, puisqu'il s'agit dans notre phrase d'une mention des différens Ptolémées ayeux du Ptolémée en l'honneur duquel le décret de Rosette a été gravé, soit qu'on la considère comme rappelant une espèce de *duel* en rapport avec l'idée de Ptolémée et Bérénice *Soters* auxquels les expressions H. III. 4 et 5 semblent faire allusion.

(H. III. 5.) Ce groupe exprime évidemment un qualificatif du nom *les dieux* ou *les deux dieux*, qui le précède immédiatement : aussi consiste-t-il dans l'image *redoublée* d'un seul et même caractère, le *marteau.* Quelle que soit ici la nature symbolique ou phonétique de l'emploi de ce signe, nous sommes d'abord assurés de sa signification par la simple comparaison du texte grec, qui le traduit par σωτηρ, *sauveur* (των θεων σωτηρων, etc., ligne 38). Lorsqu'une seconde fois (H. III. 22) le même hiéroglyphe, *le marteau,* reparaît, le texte grec le traduit par *vengeur,* dans la phrase « του επαμυναντος τη Αιγυπτῳ (ligne 39) »; les idées, *sauveur* et *vengeur,* sont on ne peut plus analogues. L'examen de la véritable nature du caractère en question va nous montrer l'origine de ces deux significations qu'on lui a accordées.

On ne manquera pas sans doute d'observer que l'expression H. III, 22, que je viens de citer comme identique à l'expression hiéroglyphique, *le marteau,* dont se forme notre groupe H. III. 5, ne consiste point, comme cette dernière, dans la représentation isolée du *marteau* lui-même, mais que ce signe y est accompagné de deux caractères phonétiques. Si, comme je le prétends, l'identité des deux groupes H. III. 5. et H. III. 22 est réelle, la circonstance que je viens de signaler, nous permettrait de croire que dans l'hiéroglyphe *le marteau,* lorsqu'il est employé isolément pour représenter l'idée de *sauveur* ou *vengeur,* nous n'avons qu'une simple abréviation du groupe H. III. 22, ou que tout au plus le caractère en question, en

même tems qu'il sert d'initiale au groupe phonétique H. III. 22, est le signe symbolique de l'idée que ce groupe était destiné à représenter. C'est en effet ce que confirme pleinement la comparaison des Rituels : cette comparaison nous fournit de nombreux exemples de l'emploi du caractère isolé *le marteau* à la place d'un groupe (52, 45) identique à celui que porte notre texte H. III. 22. Tel est entre autres celui que nous offre le pap. R. T. chap. I., sect. VII (IIe partie), comparé au pap. R. C. qui ne fait usage que de l'hiéroglyphe isolé 53, 45. Si l'on remarque une petite différence entre l'orthographe 52, 45 du groupe en question, et l'orthographe du même groupe tel que nous le trouvons dans le texte de Rosette (H. III. 22 ou (54, 45), il est nécessaire d'avertir que l'orthographe 52, 45, que porte le pap. R. T., est la véritable et la plus exacte orthographe de l'expression hiéroglyphique *vengeur* ou *sauveur*, puisqu'on la voit adoptée généralement et de préférence par les textes égyptiens de toute époque. Au reste, mon assertion relativement à la synonymie des deux groupes en question est mise hors de doute par le fait suivant : le pap. T. I. au chap. 24, sect. 1re (IIe part.), m'a offert le groupe 55, 45 (identique à celui du texte de Rosette H. III. 22 ou 54, 45), à la place du groupe 56, 45, dont fait usage le pap. R. C. La présence du signe la *petite barre*, tantôt simple, tantôt redoublée, par lequel nous voyons remplacé le signe le plus ordinairement employé, le *segment de sphère*, T, s'explique d'après la théorie des *explétifs*. Aussi nous pouvons regarder l'orthographe 54 ou 55, 45, comme une véritable abréviation de l'orthographe complète 52 ou 56, 45.

Maintenant, s'il est permis de regarder l'expression isolée *un marteau* comme étant une abréviation du groupe H. III. 22, ou 52, 45, quelle est toujours l'origine de la signification de *sauveur* ou *vengeur*, que nous sommes obligés de reconnaître dans ce groupe ? Cette question trouve une solution, la plus satisfaisante, si nous appliquons à son orthographe 52, 45, que nous avons reconnue pour être la plus complète, la valeur alphabétique propre à chacun des signes qui la composent : on obtient un mot qui ne peut se lire que par SNT, SONT ou SENT, mot parfaitement identique au copte ⲤⲰⲚⲦ. La signification de ce mot, telle qu'on l'a adoptée ordinairement pour les textes

coptes est bien différente, il est vrai, de celle que nous avons reconnue dans le mot hiéroglyphique SONT : dans l'un nous n'avons trouvé jusqu'ici que l'expression de l'idée *sauver* ou *venger*, tandis que l'autre ne se traduit généralement que par *creare*, *formare*. Mais un examen approfondi de la véritable origine de l'emploi et de la signification du groupe hiéroglyphique en question nous démontre que le mot égyptien SONT, et le mot copte ⲤⲰⲚⲦ, représentent pourtant un seul et même mot.

Quant aux significations diverses (l'une *creare* et l'autre *sauver*, etc.) que nous avons reconnues jusqu'ici pour les deux mots, l'égyptien SONT et le copte ⲤⲰⲚⲦ, je commencerai par faire observer que les lexiques accordent à ce dernier) ⲤⲰⲚⲦ, *creare*) le sens aussi de *invigilare*, *præesse*, sens analogue à celui de *sauver* que reçoit l'hiéroglyphique SONT. Il y a plus : quelquefois le mot SONT exprimait, lui aussi, dans les anciens textes égyptiens l'idée de *creare*, témoin le titre divin Αμονρασωνθηρ, *Amonra-sont-ter*, c'est-à-dire *Amon, créateur des dieux*, que j'ai expliqué à la page 97 *seqq*. de ma *Campagne de Rhamsès-le-Grand*. C'est dans cet écrit que j'ai eu la première fois occasion d'exposer mon opinion relativement à la signification de *sauver*, *venger* et en même tems de *créer*, que je crois avoir été donnée dans l'ancienne langue égyptienne au mot en question SONT. Il paraît que les Égyptiens ne faisaient souvent aucune distinction entre les deux idées *créer* et *sauver* : ce fait trouve peut-être son explication dans quelque principe fondamental de leur théologie. Quoi qu'il en soit, on ne manquera pas de se convaincre de l'exactitude de mon assertion, d'après laquelle je prétends que le groupe hiéroglyphique SNT, SONT recevait la signification de *sauver*, en même tems que la signification de *créer*, qui est celle du copte ⲤⲰⲚⲦ, si je parviens à démontrer que cette dernière dut même être sa signification primitive. L'examen de la nature de l'image (*le marteau*), qui tantôt sert d'initiale au groupe SONT, tantôt isolée remplace le groupe lui-même, peut nous fournir cette démonstration : je rappellerai d'abord les variantes que quelques textes m'ont offertes à la place de l'image dont il s'agit. Que l'on compare celles que M. Rosellini cite dans le deuxième volume (*mon. stor.*) des *Monumenti dell' Egitto* pour l'ex-

pression du nom et titre historique de Ptolémée Soter : on y trouvera ce titre *soter*, c'est-à-dire *sauveur*, que le texte de Rosette et d'autres monumens représentent par le mot SONT, exprimé quelquefois par l'image d'un *maillet*, tel que les dessins que M. Rosellini lui-même vient de publier nous apprennent à le connaître (57, 45) *. Or, il est à remarquer que le caractère hiéroglyphique *le maillet* n'a été généralement employé dans les textes qu'en qualité de déterminatif tropique d'un mot qui se lit MNKH (58, 45) analogue au copte ⲙⲟⲩⲛⲕ, et qui sert à exprimer, comme ce dernier, les idées de *formare*, *efformare*, par analogie *creare* (cf. ⲥⲱⲛⲧ, *creare*, *formare*). Cet exemple incontestable de l'emploi du signe le *maillet* (expression primitive des idées *formare, creare*), pour représenter le titre de *soter*, *sauveur*, de Ptolémée fils de Lagus, nous explique d'une manière la plus évidente l'origine de l'emploi du signe *le marteau* pour l'expression du même titre. Le *marteau*, primitivement symbole de l'idée de *creare*, *formare*, *efformare*, etc. a pu devenir par la suite le signe tantôt tropique (lorsqu'il est employé isolément), tantôt tropico-phonétique (lorsqu'il exprime l'initiale du mot SONT) de l'idée *sauver*, de la même manière que cela a eu lieu, comme nous venons de le voir, pour son synonyme le *maillet*. Je dois ajouter ici que toutes les variantes orthographiques qu'il m'a été possible de reconnaître jusqu'ici pour l'expression hiéroglyphique du mot SONT, *sauveur*, *vengeur*, se réduisent à l'emploi varié de l'image d'objets représentant des instrumens du même genre que le *marteau* ou le *maillet*. Tel est la variante 59 ou 60, 45 que les pap. R. T. et T. I. m'ont offerte au chap. 4, sect. IIe (Ire part.) ; elle consiste dans l'image d'une espèce de *trépan* ou *terebra*, instrument dont on fait un usage fréquent dans la fabrication d'objets de toute espèce.

(H. III. 5 *bis* 5 *ter* et 6). (Je prie le lecteur de vouloir consulter ici l'*Errata corrigé de l'Atlas*, afin de me suivre dans l'analyse de notre texte hiéroglyphique depuis le groupe H. III. 5 *bis*, jusqu'au groupe H. III. 6. inclusivement. Une inadvertance du lithographe

---

* Cf. planches XLV à LIX des *Mon. civili.*

nécessite les additions que j'indique dans l'*Errata corrigé* précité d'après le monument original.)

On peut lire le groupe H. III. 5 *bis*, soit par DJNOU ou DJONF, soit par DJONOU : il suffirait, pour fixer sa véritable lecture, de déterminer avec certitude son correspondant dans la langue copte, si toutefois il nous en reste un, ce qui d'abord semble douteux. Quant à sa signification, il est possible de la reconnaître, soit à l'aide de la traduction du texte grec, soit par le moyen du signe *déterminatif* qui l'accompagne, soit aussi par suite de l'indication du sens exact du groupe H. III. 6, qui vient après lui et avec lequel il est en rapport direct. Je vais même exposer d'abord ici mes observations relativement à la signification de ce dernier (H. III. 6.) : comme il porte le même déterminatif que celui qui accompagne le groupe précédent H. III, 5 *bis*, dont il s'agit de fixer la véritable signification, nous pourrons en tirer quelques lumières qui nous serviront de guides dans cette question.

Il est nécessaire de séparer dans le groupe H. III. 6. l'expression du pronom SEN, *eux*, par laquelle il se termine : reste un mot que détermine l'image d'une *momie* *. Ce mot, tel qu'il est orthographié dans notre inscription, je le lis par TÔT ou TOUOT. Telle est en effet sa véritable lecture, quoiqu'on ne manquera pas de rencontrer dans les textes ** soit l'orthographe 61, 45, qu'on lirait TOTOU, soit aussi l'orthographe 62, 45, TOT ; ces deux variantes ne sont, pour ainsi dire, que des variantes calligraphiques adoptées par les scribes dans le but unique de servir davantage à l'œil et de *quarrer* le groupe. Ce qui le prouve, c'est que l'orthographe que notre inscription adopte, non seulement est l'orthographe la plus généralement usitée, mais c'est aussi la seule à laquelle convient la signification qu'on est obligé de prêter au groupe en question. Cette signification, dans la phrase dont il s'agit ici, ne peut être douteuse : l'expression phonétique

---

* Ce caractère représente une de ces figurines, ordinairement en terre émaillée ou en bois, qui consistent dans une imitation plus ou moins exacte d'une *momie* ou corps humain enveloppé de bandelettes. On en possède un très-grand nombre dans les différens musées de l'Europe.

** Voir entre autres les pap. R. C. et T. I. chap. 20, sect. 1re (IIe partie).

ᴛᴏᴜôᴛ trouve un correspondant exact dans le mot copte ⲧⲟⲩⲱⲧ qui, dans cette dernière langue, a plus souvent le sens de *templum portatile*, mais qui signifie aussi *simulacrum, image* *. J'ai traduit le groupe ᴛᴏᴜôᴛ par *père, pères*, et il suffirait, pour justifier ma traduction, de faire observer que le mot ⲧⲟⲩⲱⲧ, *simulacrum, image*, a pu en effet être employé dans l'ancienne Égypte de la même manière que le mot *imago, imagines* chez les Latins. Il est indubitable du moins (et ce n'est pas ici le lieu de le prouver), qu'il exista jadis chez les Égyptiens le même culte pour les *imagines* que chez les Romains : et il est remarquable qu'on ne trouve dans les livres coptes le mot ⲧⲟⲩⲱⲧ avec la signification de *simulacrum* que lorsqu'il s'agit d'exprimer cette dernière idée au pluriel, *simulacra, imagines*. Mais mon rapprochement du copte ⲧⲟⲩⲱⲧ avec l'égyptien ᴛᴏᴜôᴛ, et la traduction de *père* que j'ai adoptée pour ce dernier, peuvent être mis en évidence par une foule d'autres faits. Le plus direct consisterait dans l'existence, dans les textes coptes, du mot ϩⲓⲱⲧ, *père* (comparable au mot ⲧⲟⲩⲱⲧ, *imagines* des mêmes textes), tel qu'il nous est donné par le *Lexicon ægyptiacum* de M. Tattam, à la page 118; mais l'exemple *unique* que le savant orientaliste cite de ce mot me fait craindre qu'il n'ait adopté une orthographe fautive du mot copte ⲉⲓⲱⲧ (ϩⲓⲱⲧ) pour une véritable expression de l'idée de *père, progenitor* **. Quoi qu'il en soit, les textes hiéroglyphiques eux-mêmes viennent d'autre part à mon secours : que l'on observe la variante orthographique 63, 45 du mot ᴛᴏᴜôᴛ, que les pap. T. I. et R. C. m'ont offerte (sect. 1re de la IIe part.), on y voit son déterminatif ordinaire, l'image d'une *momie*, remplacé par le signe *un phallus*. Or, la seule idée dont il est possible de reconnaître le représentant hiéroglyphique dans ce signe est celle de *père, genitor, progenitor* : mon assertion est d'autant plus admissible, que

---

* Cf. le *Lexicon ægyptiacum*, de M. Tattam, page 530.

** Il faut remarquer que le prétendu mot copte ϩⲓⲱⲧ est donné comme appartenant au dialecte thébain, et que l'orthographe ⲉⲓⲱⲧ dont je soupçonne qu'il est une corruption, est justement la forme thébaine du memphitique ⲓⲱⲧ, *père*. Au reste, rien de plus facile, de la part d'un copiste, que le changement de la forme alphabétique ⲉ dans la forme ϩ.

nous rencontrons souvent dans les inscriptions, entre autres dans celles sculptées sur le grand temple d'Esné, le groupe 64, 45 ιôτ (le copte ιωτ, ειωτ dont je parlais tout-à-l'heure), ou ses variantes, déterminé aussi par le caractère *un phallus*, le seul (à ma connaissance du moins) qu'on ait accordé à l'orthographe hiéroglyphique de l'expression phonétique ιôτ, ιωτ, qui ordinairement n'en reçoit d'aucune espèce *. Mais la comparaison des manuscrits nous apprend encore d'autres faits d'après lesquels il est permis de donner au groupe τουôτ la signification de *père*, *progenitor*, *ancêtre*, etc. : ils consistent soit dans la différence des caractères qu'on rencontre quelquefois à la place de l'image d'une *momie*, lorsque cette image sert de déterminatif à d'autres expressions phonétiques que celle de τουôτ, soit dans la signification de cette dernière abstraction faite de leur déterminatif quel qu'il soit; toujours dans ces différentes circonstances on est obligé de reconnaître le sens de *père*, *ancêtre*, etc., que le signe une image de *momie* acquiert dans les groupes dont il fait partie. Ainsi, parmi les inscriptions de la face orientale de l'obélisque Flaminien à Rome, nous lisons le mot DJO ou GO (67, 45), le copte ϫο, ϭο, déterminé par l'image en question, et employé pour représenter l'idée de *germen*, *germe*, *semence*, au figuratif *race* : c'est dans une phrase où l'on donne au roi le titre de « engendré des dieux et de leur *semence*. » Les pap. R. T., T. P. et T. T., soit au chap. 14, sect. I[re] (I[re] part.), soit au chap. 12, sect. VII (II[e] partie) nous offrent l'orthographe 66, 45 employée à la place de l'orthographe 65, 45 du mot HOUO, *plures*, *major pars*, qui paraît correspondre à l'expression italienne *i piu*, par laquelle on désigne *les défunts* : dans ces variantes on voit figurer, comme déterminatif du mot, tantôt notre image de *momie*, tantôt l'image d'un *individu agenouillé tenant le fouet à la main*, caractère qu'on ne trouve ordinairement qu'à la suite des noms propres des défunts.

L'exactitude de la signification que je prête au groupe τουôτ me paraît assez bien constatée par les rapprochemens que je viens de

* Voir *infrà*, l'article H. VII, 44.

citer. L'identité elle-même de l'expression égyptienne TOUÔT avec le mot copte ⲧⲟⲩⲱⲧ, *simulacrum*, identité sur laquelle je me suis d'abord fondé, est mise hors de doute par l'étude des textes hiéroglyphiques. Champollion cite, à la page 174 de sa Grammaire égyptienne, un exemple (et j'en connais bien d'autres) du mot TOUÔT, orthographié de même que dans le passage qui nous occupe de l'inscription de Rosette (68, 45) et employé de la manière la plus évidente pour exprimer, de même que le copte ⲧⲟⲩⲱⲧ, l'idée de *statue*, *simulacrum :* dans le bas-relief qu'accompagne l'inscription dont le savant hiérogrammate a tiré cet exemple, on voit en effet un Pharaon représenté dans l'action d'*offrir une statue d'argent*. Je puis citer un exemple encore plus frappant d'un pareil emploi du mot en question, je le tire des inscriptions qui accompagnent le grand bas-relief existant au palais de Médinet-Habou, relatif au couronnement d'un Pharaon de la XVIIIe dynastie. Dans une partie de ce bas-relief on a figuré une procession de prêtres qui portent les statues des ancêtres du roi qu'il s'agit de fêter; l'inscription qui accompagne cette procession porte textuellement : « Voici que les prêtres, serviteurs de ce dieu (le pharaon), marchent devant lui, *avec les statues des rois* (69, 45). » Le déterminatif habituel du mot TOUÔT a été, dans ce dernier exemple, remplacé par l'image d'*un individu, la tête ornée de l'uréus, un sceptre à la main,* par la raison qu'il s'agissait des *statues des rois*.

L'emploi que je viens de citer du mot TOUÔT, pour représenter l'idée de *statue,* me rappelle un exemple de ce même mot, qu'on lit dans la dernière partie du grand Rituel funéraire. D'après ce nouvel exemple, il n'est pas douteux pour moi que le mot en question n'ait servi, dans l'ancienne Égypte, pour rappeler aussi l'idée d'*insignes*, le τα τιμια des Grecs. Il s'agit d'une description d'*Ammon Pantée,* dont l'image peinte se voit ordinairement tracée au-dessus de la description elle-même. Cette image consiste dans un scarabée surmonté d'une tête humaine ornée de deux plumes, et posé sur deux jambes humaines en marche, etc. : or, la description porte textuellement : « Voici *les insignes à lui* (TOUÔT NAF, 70, 45); deux plumes sur sa tête, ses jambes ouvertes, son torse en scarabée, peint en bleu, etc. » Bien qu'il fût permis, dans cet exemple même, de donner au mot

τουôτ la signification de *image*, comme dans les exemples précédemment cités, il est néanmoins évident, par la description qu'on vient de lire, que le sens de τιμια, *insignes*, lui convient encore mieux. Au reste, le mot τουôτ revient encore deux fois dans le courant de la même description, et toujours employé de manière qu'une autre signification que celle d'*insignes* ne peut lui convenir.

J'ai cité cet exemple du mot τουôτ, comme pouvant être employé pour dénoter l'idée de τιμια, afin de relever en quelque sorte le passage de la signification au propre de ce mot (*statue, image, insigne*) à la signification figurée *cérémonies, honneurs* ou *honneur*, que nous verrons lui avoir été donnée dans la suite de l'inscription elle-même que nous analysons (Voir H. VIII. 36, IX. 24, etc.). Parmi les titres donnés aux rois, on trouve souvent celui que je transcris sous le n° 71, 45, *l'honneur des diadèmes* : il serait inutile, ce me semble, d'insister davantage sur ce sens *figuré* du mot τουôτ, après tout ce que nous avons dit par rapport à ses différentes significations *au propre*. Au reste, je renvoie le lecteur aux articles que je viens de citer de la suite de cette analyse.

Je reviens maintenant au groupe H. III. 5 *bis*, qui précède celui que nous venons d'analyser et qui en est séparé par la préposition ɴ, *de*, le copte ⲛ̄ (H. III. 5 *bis*). Comme on le voit, le groupe en question est déterminé par l'image d'une *momie*, caractère dont nous avons déjà appris toutes les significations; il suffirait de sa présence pour nous dire de quelle manière il nous est permis de traduire le groupe dont il s'agit ici : il serait difficile, ce me semble, d'y méconnaître la signification de *père, progenitor, genitor, aïeul, ancêtre*, ou autre semblable. Nous verrons en effet, en analysant le texte démotique (ligne XXII), que la phrase H. III. 5 *bis*, 5 *ter* et 6 est remplacée dans ce texte par une transcription en toutes lettres de la phrase copte ⲛⲉⲓⲟⲧⲉ ⲛ̄ ⲛⲉⲓⲱⲧⲉ; *pères des pères* : mais la lecture elle-même de ce groupe autorise une pareille interprétation; je le lis ᴅᴊᴏɴғ, ᴅᴊᴏɴᴏᴜ ou ᴅᴊɴᴏᴜ. Le copte ne nous conserve point une expression tout-à-fait semblable; mais je ne doute pourtant pas que sa racine primitive n'existe dans cette langue. Le mot égyptien ᴅᴊᴏɴᴏᴜ, ᴅᴊᴏɴғ est pour moi un correspondant exact du grec γονευς, dont la racine est la même que la

racine copte ϫⲱⲟⲩ, *γενεα*, *generatio*, qui souvent s'écrit aussi ϫⲱⲙ, forme déjà, on peut dire, identique à la forme égyptienne DJONOU. Au reste, la forme véritablement primitive, soit de DJONOU ou DJONF, soit de *γονευς*, soit de ϫⲱⲟⲩ ou ϫⲱⲙ, ne peut être que DJO, racine qui existe dans toutes les langues indo-germaniques, tantôt sous la forme de GA, DJA, tantôt sous la forme de DJAN (comparable à l'égyptien DJON dans DJNOU, et au copte ϫⲱⲙ). Dans cette dernière la consonne N ne doit évidemment être considérée que comme *paragogique :* c'est ainsi qu'on peut expliquer les variations de la racine égyptienne dont il s'agit, tantôt sous la forme de DJON ou ϫⲱⲙ, tantôt sous celle plus simple de ϫⲱⲟⲩ.

(H. III. 7.) M-OUÔT, *pareillement*. Conjonction comparable à l'expression copte ⲛ̀ⲟⲩⲱⲧ, *pariter, pareillement*, qui dérive de ⲟⲩⲱⲧ, *unus, unicus, idem*. La différence entre l'orthographe copte et l'orthographe égyptienne ne consiste que dans l'emploi de la préposition ⲛ̀, *de, m*, à la place de la préposition synonyme (ϩⲙ). Une circonstance singulière se fait remarquer dans l'orthographe hiéroglyphique de la conjonction MOUÔT; on y voit la syllabe OUÔT ou OUT répétée, et sa double expression représentée de manière à faire le pendant. Cette circonstance a lieu par suite de l'intention formelle de la part des scribes de *peindre*, au moyen d'un procédé tout-à-fait approprié à la nature des écritures égyptiennes, l'idée dont le mot MOUÔT est le représentant phonétique. La même circonstance se renouvelle dans la suite de notre inscription, toutes les fois que la conjonction en question y a été employée.

(H. III. 8.) SKA, *faire ériger, faire placer*. J'ai déjà eu occasion, à la page précédente 180, de parler de ce groupe pour ce qui est relatif à son orthographe : ainsi sa lecture, telle que je viens de la proposer, ne saurait être l'objet du moindre doute. La racine du mot SKA est tout-à-fait copte; il se forme de ⲕⲁ ou ⲕⲱ, *ponere*, avec la s préfixe qui lui donne un sens transitif (voir *suprà*, page 177, seqq.), *ponere facere, faire placer, faire ériger*, etc. : le caractère *deux jambes en marche*, déterminatif habituel de tous les verbes qui expriment des actions ou des états qui ont lieu au moyen du mouvement ou de la locomotion, l'accompagne.

Le rapprochement que je viens d'indiquer du copte ⲕⲱ, avec l'égyptien ᴋᴀ ou ᴋᴏ, justifie à lui seul ma traduction du groupe H. III. 8. L'étude des textes hiéroglyphiques m'a offert bien d'autres exemples du mot ᴋᴀ, par lesquels l'analogie que j'ai cru reconnaître est mise de plus en plus en évidence : il sera utile de signaler ici ces exemples qui servent à en justifier d'autres que nous allons rencontrer dans la suite de notre inscription elle-même. Je lis sur la feuille 27 du grand Rituel funéraire en écriture hiératique, conservé au Musée du Louvre, la phrase suivante : « ᴋᴇ ʜɪ ᴏʜᴇ ɴ ᴍᴏᴜɪ (72, 45), en copte ⲕⲏ ϩⲓ ⲟϩⲉ ⲛ̀ ⲙⲟⲩⲓ, c'est-à-dire *stat super pedes leonis* : elle fait partie de la description d'une image de la déesse Neith, figurée en effet sur deux pattes de lion. Dans cette phrase égyptienne, le mot ᴋᴇ est employé avec la signification la plus générale du copte ⲕⲱ ; au passif ⲕⲏ, *être placé*. Mais un passage que je lis de même dans le Rituel funéraire, au chap. 19, sect. III (IIIᵉ partie), pap. R. T., démontre que le mot ᴋᴀ ou ᴋᴏ pouvait recevoir, dans l'ancien égyptien, la signification aussi de *élever, ériger*. Le passage dont je parle fait partie de la description de l'image d'un pygmée figuré avec le phallus en érection ; nous y trouvons la phrase phonético-figurative, 73, 45, qui se traduit par *pygmée érigeant le phallus* : comme on le voit, l'idée d'*ériger* y est exprimée par le mot ᴋᴀ. Parmi les inscriptions d'une stèle copiée à Thèbes par la commission franco-toscane, je lis l'expression 74, 45, ᴋᴀ–ᴛᴀᴏᴜᴏ, *cesser le discours*, expression dont le copte ⲕⲁ-ⲣⲱ, *se taire*, n'est qu'un synonyme. Un dernier emploi du mot ᴋᴀ, qu'il est utile de noter ici, consiste dans le groupe 75, 45, qu'on trouve constamment sculpté sur les stèles funéraires pour désigner *la durée de la vie* du défunt. Dans ce groupe, le caractère le *disque solaire* qui accompagne notre mot, à la place des *deux jambes en marche*, est l'expression tropique, soit de l'idée *jour* ou *jours* *, soit de l'idée générale *tems* : dans ce dernier cas, on doit le regarder comme véritable déterminatif du mot qui le précède. La *Grammaire égyptienne*

---

* Voir mes *Lettres sur les principales expressions qui servent à la notation des dates*, etc. ; première Lettre. pag. 22.

nous apprend en effet que l'hiéroglyphe, le *disque solaire*, est le déterminatif tropique habituel de l'expression de toute idée en rapport avec celle de *tems*.

(H. III. 9). La signification qu'il convient d'accorder à ce groupe nous est indiquée par la simple comparaison du texte grec qui, dans tous les endroits correspondans aux différens passages du texte hiéroglyphique dans lesquels ce même groupe reparaît, le traduit constamment par εικον, etc. (cf. H. III. 5, XI, 31, etc., cf. aussi la ligne 38 et la ligne 40 du texte grec). L'analyse du groupe lui-même va nous montrer encore plus clairement quel sens il convient de lui donner. La première circonstance qu'on remarque dans l'orthographe de ce groupe, c'est la présence d'une *image de roi égyptien* (un homme debout coiffé du pschent, etc.) : ce caractère n'est que le déterminatif *figuratif* du mot qui le précède. Ce mot ne peut donc être traduit, selon moi, que par *image*, *représentation* ou *portrait*. La valeur phonétique des signes qui le composent n'est point douteuse ; nous y trouvons, d'après notre alphabet, l'expression des consonnes TNT, ce qui, en ajoutant la voyelle médiale, donnerait TONT ou TENT. Je compare ce mot à la racine copte redoublée ⲧⲛ̄ⲧⲛ ou ⲧⲛ̄ⲧⲱⲛ, *similem facere*, *similis esse*, *similitudo*, par analogie *portrait*. La différence que l'on remarque entre l'orthographe copte ⲧⲛ̄ⲧⲱⲛ et l'orthographe égyptienne TENT (au lieu de TENTON), n'offre rien d'extraordinaire. Au reste, des faits incontestables viennent ici à mon appui pour démontrer que les scribes égyptiens, en traçant des expressions à forme redoublée ou fréquentative comme celle dont il s'agit, en ont souvent abrégé de la même manière l'orthographe hiéroglyphique. Telle est la variante TNT (pour déterminatif *un oryx*) (76, 45) que le pap. R. T. m'a offerte, au chap. 26, sect. I. (IIe part.) à la place du groupe TNTN (77, 45) * *insurgere*, *être rebelle*, que porte au même endroit le pap. R. C. Par conséquent, je ne doute nullement que nous

* Ce mot n'est que la forme fréquentative du copte ⲧⲱⲛ, *surgere*, *insurgere*, *troubler*, etc. L'image de l'*oryx* qui lui sert de déterminatif nous rappelle un passage d'Horapollon (liv. I, 49), dans lequel il est dit que ce quadrupède était pour les Égyptiens le symbole des idées de *trouble* et de *méchanceté*. Les monumens nous montrent *l'oryx* souvent parmi les animaux *typhoniens*.

ne devions lire notre groupe H. III. 9. par TNETON, [illegible], *similitudo, portrait, image*, etc. A la ligne IV. 5, où nous allons rencontrer une seconde fois ce groupe, on remarquera que le second T (*le segment de sphère*) est remplacé par la *petite ligne perpendiculaire* : ce dernier signe ne figure ici que comme *explétif*, ou tout au plus comme marque de *redoublement* à la place des *deux lincettes* 78, 45, dont on fait plus ordinairement usage. Le texte démotique (ligne XII et *alibi*) porte l'orthographe complète TNTN.

La lecture et le sens du groupe H. III. 9. une fois fixés, qu'il me soit permis d'ajouter une réflexion relative à la manière dont on interprète généralement le mot εικονα, qui lui correspond dans le texte grec. On traduit ce mot par *statue ;* je pense, d'après l'étymologie de l'expression qui lui correspond dans les deux textes égyptiens, qu'il serait plus exact de le traduire par *image, représentation* ou *portrait* d'un individu, soit *peint*, soit *sculpté en bas-relief*. En effet, je remarque que, lorsqu'il s'agit d'une *statue* proprement dite, les textes égyptien et grec, d'un commun accord, emploient d'autres expressions que les mots TENTON et εικων. Le texte grec se sert du mot Ξοανον, et les textes égyptiens font usage d'une expression idéographique qui consiste dans la figure détaillée d'une statue égyptienne assise sur un trône (Voir H. V. 1, et *alibi*), parfaitement semblable à la plupart des statues de Pharaons qui existent, soit dans les différens Musées d'Europe, soit sur l'emplacement des temples et des palais de l'Égypte *. J'aurai occasion, à l'article H. V. 1, de démontrer que cette expression idéographique se *lisait* par TOUÔT, mot qui signifie en effet *statue, simulacrum*, comme nous l'avons démontré dans un des articles qui précèdent.

---

* De même le déterminatif *figuratif* du mot TENTON ne représente qu'une *image* de roi parfaitement semblable à celles qu'on a peintes ou sculptées sur les bas-reliefs égyptiens qui décorent les temples. Au reste, il me semble que les expressions dont le décret de Rosette fait usage dans la suite relativement à l'εικον du roi Ptolomée nous offrent une nouvelle preuve que par ce mot εικον nous devons réellement entendre une *image* et non pas une *statue*. Il est dit (lig. 39 du texte grec, et ligne XXIII du texte démotique) qu'auprès de l'εικον sera figuré *le dieu principal du temple lui présentant une arme de victoire, le tout disposé de la manière usitée dans le pays*. Nous avons dans ces mots la description d'une scène qui fait en effet le sujet ordinaire des peintures et des bas-reliefs existant sur les murailles des temples ou des palais de l'ancienne Égypte.

J'ai insisté sur la manière différente dont il est nécessaire de traduire le mot ᴛᴇɴᴛᴏɴ ou εικων, et le mot Ξοανον ou le groupe H. V. 1, puisque le décret de Rosette, que nous analysons, en fait en effet le sujet de deux articles séparés.

(H. III. 10). ɴ, *de*, c'est la préposition copte ⲛ̀, *de*, *à*, etc.

(H. III. 11). Ce groupe, qu'on rencontre constamment tracé devant les cartouches-noms-propres des rois d'Égypte, doit être traduit par *roi*. Le caractère par lequel il se termine, *une abeille*, était, si nous en croyons Ammian-Marcellin (lib. XVII, 4), l'expression hiéroglyphique symbolique de l'idée *roi* : nous pouvons regarder ce caractère comme étant *le déterminatif* du groupe en question. C'est ce qui est en effet mis hors de doute par les variantes qu'on observe de notre groupe parmi les inscriptions égyptiennes : souvent *l'abeille* y est remplacée par une *image royale portant ses insignes spéciales d'incitateur et de modérateur* (80, **45**) ; ce sont entre autres les inscriptions de la statue colossale d'un pharaon Rhamsès conservée au musée de Turin, qui m'ont offert cette variante. D'autres fois le groupe 81, **45** prend une forme plus développée, celle du nº 80, **45**, que nous aurons bientôt l'occasion d'examiner. Voyons d'abord quelle est l'origine des caractères auxquels nous voyons le signe *l'abeille* ajouté pour déterminatif. J'ai eu occasion de remarquer que jamais l'initiale du groupe en question (H. III. 11) n'a été représentée par d'autres signes que celui qu'emploie la pierre de Rosette, et qui représente une espèce de *jonc* ou une *plante* quelconque. Cette circonstance nous rappelle un passage de Plutarque au chap. 36 de son *Traité d'Isis et d'Osiris*, où il est dit textuellement (édit. de Wyttenbak) que les Égyptiens, voulant exprimer l'idée de *roi* ou celle de *monde méridional*, peignent un *jonc* (ou *plante* quelconque, Θρύον), Θρύῳ βασιλέα και τό νότιον του κοσμου γράφουσι. Les notions renfermées dans ce passage méritent d'autant plus de confiance que l'assertion d'après laquelle il accorde à la *plante* une seconde signification, celle du *monde méridional*, est elle-même pleinement justifiée par les monumens. L'idée de *monde méridional* ou *midi* se trouve constamment exprimée dans les textes égyptiens, soit par le groupe symbolique 84, **45**, la *plante* placée sur le signe *contrée*, soit par les groupes phonético-symboliques 85,

ERRATA.

Page 3 : V..... P ; *lisez :* R..... P.

— 28 (lig. 20) : (**104**) Ex. : TMTÎNS ; *lisez :* (**104**) M. Ex. : TMTÎNS.

— 29 (— 10) : plusieurs fois répétés ; *lisez :* plusieurs fois répétée.

— 47 (— 4) : (**196**) Ex. : SCHE ; *lisez :* (**196**) SCH. Ex. : SCHE.

— 49 (— 9) : (**202**) caractère, etc. ; *lisez :* (**202**) H. Caractère, etc.

— 59 (— 15) : [hieroglyphs] au reste ; *lisez :* [hieroglyphs] : au reste.

— *Ib.* (en note) : par le groupe n° (4235) ; *lisez :* par le groupe n° 4 (**235**).

— 68 (lig. 22) : caractère précité **138**, 5 ; *lisez :* **133**, 5.

— 73 (— 21) : indépendante du hiérogrammate ; *lisez :* indépendant de l'hiérogrammate.

— 80 (— 17) : signes de la double valeur ; *lisez :* signes à double valeur.

— 86 (en note) : voir ma *Lettre ; lisez :* voir la *Lettre.*

— 87 (lig. 27) : comme originaire *vau* ; *lisez :* comme origine du *vau.*

— 89 (en note) : est le plus ancien monument ; *lisez :* est considéré par plusieurs savans comme le plus ancien monument, etc.

— 101 (lig. 10) : cherchant à d'établir ; *lisez :* cherchant à établir.

— 118 (— 17) : ⲦⲈⲚ ⲦⲈⲦⲈⲚⲚ ; *lisez :* ⲦⲈⲚ ⲦⲈⲦⲈⲚ.

— *Ib.* (— 23) : ϥ, ⲦⲈⲚⲚ ; *lisez :* ϥ, ⲦⲈⲚ.

— 150 (1) (SCHNEM) ; *lisez :* (SCHNÉ).

— 156 (lig. 28) : dans le pap. au chap. 1, etc. ; *lisez :* dans le pap. R. C. chap. 1.

— 159 (en note) : SSCHNIN (**43**, 80) ; *lisez :* (**43**, 78).

— *Ib.* (*ib.*) : (**43**, 81) SCH ; *lisez :* (**43**, 79) SCH.


ASHMOLEAN
OXFORD
MUSEUM

Ce volume, qui ne comprendra pas moins de **1200** *pages d'impression et un atlas de près de* **200** *planches, paraîtra en quatre parties.*

Prix de la Première Partie : 0